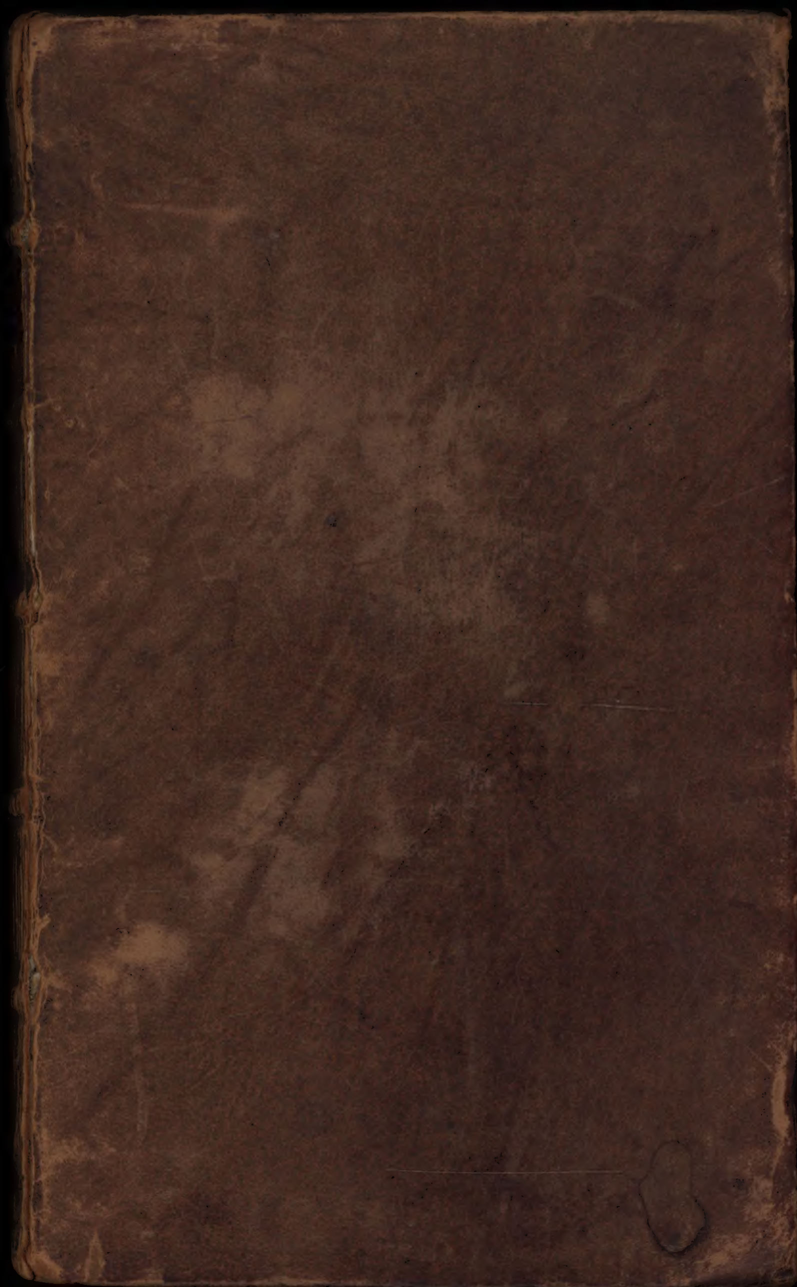



Francis Knollys Esqr.



M.re Roger de Rabutin
Comte de Bussy Mestre de
Camp General &

LETTRES
DE MESSIRE
ROGER DE RABUTIN
COMTE DE BUSSY,

LIEUTENANT GENERAL DES ARME'ES DU ROI, ET MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ETRANGERE.

AVEC LES RE'PONSES.

Nouvelle Edition, où l'on a inseré les trois Volumes de NOUVELLES LETTRES *publiez en* 1709. *& rangé toutes les Lettres selon l'ordre Chronologique.*

TOME QUATRIE'ME.



A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, ruë S. Jacques, à l'Empereur & au Lion d'Or.

M. DCCXXI.

TABLE DES LETTRES DU TOME QUATRIEME.

C.

E.

F.

G.

H.

I.

L.

M.

N. *Au*

N.

O.

P.

R.

S.

 A Ma-

T.

U.

LETTRES

ANONYMES.

POESIES ET AUTRES PIECES

Inserées dans les Lettres de ce Volume.

Ron-





LETTRES DE M. LE COMTE DE BUSSY RABUTIN.

I. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de la Baſiniere.

A Autun, *ce* 14. *Janvier* 1679.

LA perte que vous venez de faire, Monſieur, m'a touché ſenſiblement. Car outre la part que je prends à tout ce qui vous touche, j'aimois & j'honorois fort feuë Madame votre femme. Mais enfin quelque rude que ſoit pour vous un coup comme celui-là, vous

m'en êtes pas sur les adversitez à votre apprentissage, & cela me fait espérer que vous soûtiendrez celle-ci avec la fermeté, & la résignation nécessaires en pareilles rencontres. J'entre aussi dans la douleur de Mademoiselle votre fille, car je suis à elle comme à vous, Monsieur, très-humble &c.

II. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Maréchal de Navailles.

A Autun, ce 14. Janvier 1679.

J'Ai apris avec une douleur extrême la perte que vous avez faite de Monsieur votre fils, parce que je vous aime & que je vous estime infiniment. Il faut être aussi sage & aussi ferme que vous êtes pour soûtenir une touche aussi rude que celle-là. Mais quoique vous n'en ayez jamais reçu une de cette force, vous avez passé par des adversitez qui vous ont apris à vous soumettre aux volontez de Dieu. C'a été là ma seule ressource dans mes disgraces, & celle que je vous souhaite, Monsieur, dans votre affliction.

III. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. Janvier 1679.

JE viens de recevoir une Lettre de notre ami l'Evêque de Verdun par laquelle il me mande qu'il m'en envoye une pour vous, Monsieur. Ce-

Cependant je ne l'ai point trouvée dans mon paquet Il eſt un peu inappliqué, comme vous ſavez. Lors qu'il aura de la ſanté, s'il eſt encore chagrin, il ne ſera guéres à plaindre. Tout homme qui a quarante mille livres de rente, point de femme, & qui eſt dans un poſte conſidérable, a de quoi être content; car pour les peines du cœur, il en eſt à couvert par ſon temperament. Je défie ſa maîtreſſe, s'il en avoit une, de le pouvoir rendre heureux ou malheureux. Pour vous à qui l'amour a tant fait de peines & de plaiſirs, vous ne comprendrez par cela; mais il eſt des divers caractéres d'eſprit, comme de divers viſages. Par exemple moi, l'amitié toute ſeule feroit capable de me donner de grandes joyes & de grandes mélancolies. Il eſt vrai que je trouve ſi peu de gens qui ayent le cœur fait ainſi, que je ne fais pas trop d'uſage de cette ſenſibilité. Ce petit nombre que je trouve, en reçoit toûjours plus de moi qu'il ne m'en donne; car quoi que j'aye acheté la balance du Maréchal de Grammont à ſon inventaire, ma tendreſſe naturelle me fait toûjours donner meilleur poids que je ne le reçois. Mais c'eſt aſſez parler d'amitié. Vous ſavez, Monſieur, que c'eſt un chapitre ſur lequel je ne ſaurois finir. Mandez-moi ce que vous faites à Chaſeu. A quoi y paſſez-vous la vie? Pour moi je la paſſe à Paris chagrinement quelquefois, & quelquefois en eſpérances & en amuſemens; car pour des plaiſirs je n'en ai plus: j'ai le cœur empoiſonné d'une impreſſion mélancolique que ma mauvaiſe fortune y a faite, & mes plus doux momens ne vont qu'à n'être pas fort triſte. Je penſe que c'eſt la vieilleſſe qui commence à me gagner. Je ne me porte pourtant pas plus mal qû'à l'ordinaire.

IV. LETTRE.

Réponse du Comte du Bussy à Madame de Scuderi.

A Autun, *ce* 21. *Janvier* 1679.

JE suis d'accord avec vous que notre ami ne sera pas à plaindre, si avec le bien qu'il a, & ayant recouvert sa santé il n'est pas encore content. De la maniére dont vous dépeignez son cœur, c'est comme il faut que soit le cœur d'un Evêque. Il seroit ridicule d'être plus tendre, & chacun de nous deux a fait ce qui est ordinaire, quand le Prélat n'a été que sensuel, & moi passionné. Vous seriez l'unique au monde si l'acmitié seule vous donnoit, comme vous dites, de grandes joyes & de grandes tristesses. Vous vous êtes assurément flattée, & vous avez pris l'amour pour l'amitié ; & une marque de cela, c'est que vous dites que vous en donnez toûjours plus que vous n'en recevez : cela est vrai de l'amour, mais de l'amitié, non. On craint trop en amitié d'être la duppe des gens, & la balance du Maréchal de Grammont étoit la chose du monde la plus naturelle : l'on s'en sert même imperceptiblement, & sans s'en appercevoir. Vous me mandez que vous n'avez que des espérances & des amusemens, & plus de plaisirs. Qu'appellez-vous donc plaisir, Madame ? Il n'y a que l'amour, & l'amour content, qui soit un plus grand plaisir que l'espérance. Pour moi je trouve qu'on est trop heureux d'esperer quand on n'est pas visionnaire, & trop heu-

heureux de se pouvoir amuser. Si avec cela vous pouvez vous bien porter, je ne vous trouve pas à plaindre.

V. LETTRE.

De Monsieur Chauvelin Intendant de Franche-Comté, au Comte de Bussy.

A Besançon, ce 26. Janvier 1679.

LE desir de vous obliger, Monsieur, en des choses plus considérables que celles que vous exigez ordinairement de moi, me fait lire vos Lettres avec empressement pour en trouver les occasions; & je vous avouë aussi que la maniere dont vous vous expliquez me donne de la curiosité & du plaisir. Heureux qui la pourroit imiter! Mais il est si difficile d'en approcher qu'il me paroît prudent de finir, en vous assurant naturellement que je suis, Monsieur, votre très-humble & très-obéïssant serviteur.

VI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Tavannes.

Ce 28. Janvier 1679.

DEPUIS ma derniere Lettre, vous saurez, mon cher, qu'il s'est passé des choses bien extraordinaires ici. Monsieur d'Autun en vertu d'un Arrêt du Parlement, & de toutes les for-

malitez néceſſaires, a fait rompre les portes de St. Andoche ſur le refus que l'Abbeſſe lui en fit le 14. de ce mois. Il y a été deux ou trois fois encore, toûjours avec les Officiers du Bailliage, & toûjours faiſant prier l'Abbeſſe de ne le pas obliger à en venir aux extrêmitez avec elle, & lui demandant des converſations qu'elle a toûjours refuſées. La derniére fois qu'il y fut, il en fit ſortir onze Religieuſes, qui étoient celles que l'Abbeſſe perſécutoit, parce qu'elles n'avoient pas voulu ſigner qu'elles ne reconnoiſſoient pas l'Evêque pour leur Superieur.

Si ma ſœur de Rouville avoit eu une pareille affaire avec Monſieur d'Autun, je lui aurois fait entendre raiſon, ou je l'aurois abandonnée, ſi elle n'avoit pas voulu me croire, & je ne doute pas que le Marquis de M * * * n'en uſe ainſi avec ſa Sœur. L'avanture de Madame la Ducheſſe de V * * devroit apprendre à toutes les meres, que quand on n'eſt plus jeune, il ne faut plus le vouloir paroître. Si les femmes ſur le retour conſultoient les hommes, elles apprendroient combien ſont inutiles les efforts qu'elles font pour leur plaire. Il eſt vrai que Monſieur de * * a ſujet d'être content; mais il eſt bien heureux; & ſur cela je remarque que trois choſes avancent d'ordinaire les gens de guerre. Le dévouëment au principal Miniſtre, un peu d'application à ſa Charge, & un mérite aſſez commun; car s'il eſt éclatant, c'eſt un miracle ſi l'envie ne le fait échouer. Si Madame de L*** meurt du mal que vous me mandez, c'eſt aſſurément par dévotion. Elle n'a pas voulu ſe faire traiter, car elle veut faire pénitence par l'endroit par où elle a peché. Adieu, mon cher.

Croyez

Croyez bien qu'on ne vous peut aimer plus que je vous aime.

VII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichâteau.

A Chaſeu, ce 31. Janvier 1679.

JE ne ſaurois me laſſer d'admirer le Roi dans tout ce qu'il fait. Les plus grands Princes ne ſongent point à la guerre en temps de paix, ou du moins après les dépenſes d'une longue guerre ſont bien-aiſes de n'employer leur argent qu'à leurs plaiſirs. Mais il n'y a que Sa Majeſté qui ſe prive des plaiſirs préſens pour des choſes qui peuvent être un jour utiles à ſon Royaume. Vous & vos Parties me faites trop d'honneur de vous rapporter à moi d'une queſtion. Cependant je vous dirai que l'Amour, comme Dieu, eſt maſculin; & feminin comme paſſion. Ma fille croit qu'il eſt maſculin & feminin parce que ſes effets ſont pour les deux ſexes,

---

VIII. LETTRE.

Du Maréchal de Navailles au Comte de Buſſy.

A Perpignan, ce 4. Février 1679.

* JE ſuis ſenſible comme je le dois, Monſieur, aux témoignages que vous me donnez de la con-

* *Voyez Let. II.*

continuation de votre amitié ſur la perte que j'ai faite de mon fils unique. En vérité, Monſieur, la nature ne peut ſeule réſiſter à de pareilles épreuves, & l'on a grand beſoin de ſecours pour ſoûtenir la peſanteur d'un ſemblable coup. Je vous ſupplie, Monſieur, d'être bien perſuadé de la reconnoiſſance que j'ai de vos bontez, & que perſonne ne ſauroit être plus attaché que je le ſerai toûjours à tous vos interêts.

IX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Autun, ce 5. Février 1679.

JE vous rends mille graces, Monſieur, du ſoin que vous avez pris de mon affaire. Mais je ne vous quitte pas pour cela, j'euſſe bien ſouhaité que la nouvelle que vous m'en avez fait donner eut été accompagnée d'un mot d'amitié de votre part. Nous autres malheureux ſommes fort délicats & tout prêts d'être ſur le pied gauche, nous prenons les moindres négligences pour un oubli. Prenez vos meſures là-deſſus.

X. LETTRE.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Buſſy.

A Bourbon-Lanoy, ce 8. Février 1679.

J'AI un extrême déplaiſir, Monſieur, de vous avoir quitté, & je ne puis aſſez vous témoigner ma

ma reconnoiſſance de toutes les bontez que j'ai reçuës de vous. J'ai chargé le porteur de vous parler d'une affaire qui m'eſt d'une extrême conſéquence ; pourvû que vous entendiez ſon jargon, il ne manque pas de ſens, Je vous ſupplie très-humblement, Monſieur, de lui donner créance, d'agréer que je vous demande de vos nouvelles, & d'être perſuadé qu'on ne peut vous honorer plus que je fais, ni être avec plus de reſpect &c,

---

XI. LETTRE.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. *Février* 1679.

JE ſuis au deſeſpoir du mal entendu qu'il y a eu dans l'affaire de votre Committimus. Monſieur le Chancelier avoit tout ſupprimé, pour avoir la gloire de tout rétablir. J'ai eu toutes les peines du monde à démêler cela & à trouver que votre affaire étoit faite il y avoit long-tems quand je cherchois les moyens de la faire réüſſir. Je vous ſupplie de croire, Monſieur, que s'il y a de la faute de mon côté, elle vient plûtôt de mon incapacité dans les affaires, que de mon peu de zele & d'envie de vous être bon à quelque choſe. Gardez-vous bien de douter de mon cœur & prenez vous-en à toute autre choſe, car perſonne au monde n'eſt plus à vous que moi.

XII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Autun, *ce* 11. *Février* 1679.

*CEux que l'on quitte ſont d'ordinaire le plus à plaindre, Monſieur. On les laiſſe dans le même lieu où ils ont vû leurs amis abſens, & tout ce qu'ils voyent les en fait ſouvenir; au lieu que ceux qui ſont partis, ſont occupez par les avantures d'un voyage, & par les nouvelles perſonnes qu'ils trouvent. Vous jugerez par cette raiſon, que quand je ne perdrois pas, comme je fais, plus que vous à notre abſence, je ſerois toûjours le plus affligé de nous deux. Je vais travailler à faire ce que l'on m'a dit que vaus ſouhaitiez de moi. Je vous aſſure que je ſerois ravi de vous faire le plus grand plaiſir du monde; car perſonne ne vous aime, ne vous eſtime, & ne vous honore plus que je fais, & n'eſt plus, &c.

* *Voyez Lett. X.*

XIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de la Rongere.

A Autun, *ce* 14. *Février* 1679.

LEs marques que vous continuez à me donder de l'honneur de votre amitié & de votre

tre eſtime me ſont extrémement cheres, parce que j'ai pour vous les mêmes ſentimens. Si vous étiez ici avec votre bonne amie, ſans faire les Philoſophes bourrus, nous raiſonnerions ſur le monde; car vous comprenez bien les raiſons que j'ai de ne point aller où vous êtes. J'ai ici aſſez dequoi me mettre au deſſus de ma diſgrace, & je m'en conſole par l'examen des gens qui poſſedent les honneurs dont la plûpart ſont indignes. On me mande que Pradon, par une Comédie qu'il a faite, prétendoit nous faire oublier Phedre. Mais malheureuſement ſes amis n'en diſent mot, & les autres s'en moquent. Je vous aſſure que je prends une très-grande part à votre fortune, & que perſonne ne vous aime plus que je fais & n'eſt plus à vous aſſurément que moi.

XIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquiſe de Trichâteau.

A Autin, *ce* 20. *Février* 1679.

JE vous avois bien prédit, Monſieur, qu'en la premiére aſſemblée on ſe mettroit ſur vos loüanges. Lundi je commençai ce diſcours. & chacun pour n'être pas des derniers à me témoigner l'eſtime qu'il avoit pour vous, s'empreſſa de dire ſon mot, de ſorte que ce fut un murmure confus où je n'entendis rien en détail, mais qui en gros valut un panégyrique. Ma petite Sœur de Toulongeon qui comme vous ſavez, parle peu & bien, fourra ſa voix

parmi les discours des autres. Enfin tout le monde montra de l'estime pour votre personne, & de la douleur de votre absence.

XV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Lamoignon Avocat Général.

A Autun, ce 20. Février 1679.

JE ne serois pas digne d'être aimé de vous, Monsieur, si je n'étois content des raisons que vous m'avez fait dire sur la priere que je vous avois faite. Je sors de ma place & je me mets dans la vôtre, & je trouve vos raisons bonnes. C'est ce qui m'oblige à vous assurer que je n'en suis pas moins vôtre &c.

XVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur Chauvelin, Intendant du Comté de Bourgogne.

A Autun, ce 24. Février 1679.

MA fille de Colligny & moi nous vous avons tant & de si fréquentes obligations, Monsieur, que je n'ai plus de nouveaux tours pour vous en remercier : ajoûtez à cela que vous accompagnez les plaisirs que vous faites de tant d'agrémens, qu'on ne sauroit s'empêcher d'avoir pour vous une reconnoissance infinie & ne vous pas aimer de tout son cœur. Voilà où vous

vous nous avez réduits, & voici une nouvelle matiere que Madame de Colligny vous donne de nous accabler de bienfaits.

XVII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 27. Février 1679.

* VOus avez paſſé votre hiver à Autun en très-bonne compagnie. Si j'ai oublié dans ma premiére Lettre de faire mention du Prélat; je vous ſupplie que je répare ce défaut dans celle-ci, & qu'il ſoit perſuadé par vous que je l'honore parfaitement, & que le croyant au premier rang de tout ce qu'il y a de bonnes compagnies en ce païs-ci, je le prie de juger ce que j'en puis penſer dans la province, & combien je vous trouve heureux d'avoir paſſé quelques mois avec lui. Nous avons ici des glaces & des neiges inſupportables; les ruës étoient de grands chemins rompus d'ornieres. Nous commençons depuis quelques jours à revoir le pavé, qui nous fait le même plaiſir que le rameau d'olive qui fit connoître que la rerre étoit découverte. Je croi pourtant que vous ne devez pas vous preſſer d'aller revoir votre charmant payſage de Chaſeu, il eſt encore de trop bonne heure; c'eſt le mois d'Avril qui commence a ouvrir le printems.

Ma fille eſt toûjours languiſſante, ſa mauvaiſe ſanté fait le plus grand chagrin de ma vie. Nous ſommes occupez préſentement à juger

* Voyez Tom. III. Lett. CCCCXXX.

des beaux Sermons. Le Pere Bourdalouë tonne à S. Jacques de la Boucherie. Il falloit qu'il prêchât dans un lieu plus accessible; la presse & les carrosses y font une telle confusion, que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu.

On distribuë bien des Evêchez & des Abbayez. Un jeune Abbé de la Brouë qui n'a preché qu'une seule fois devant le Roi est nommé pour l'Evêché de Mirepoix, Monsieur de Tulles pour Agen, le Pere Saillan de l'Oratoire pour Treguier, l'Abbé de Bourlemont pour Frejus, l'Abbé de Noailles pour Cahors.

Monsieur de Marsan & le Chevalier de Tilladet sont pensionnaires. L'Abbé de la Fayette, & un frere de Marcillac ont des Abbayes. Enfin les uns sont contens, les autres non, C'est le monde, & il n'y a rien de nouveau à cela. Savez-vous l'adoucissement de la prison de Messieurs de Lausun & Fouquet? Cette permission qu'ils ont de voir tous ceux de la Citadelle, & de se voir eux mêmes, manger & causer ensemble, est peut-être une des plus sensibles joyes qu'ils auront jamais.

J'étois l'autre jour en un lieu où l'on tailloit en plein drap. On ouvroit des prisons, on faisoit revenir des éxilez, on remettoit plusieurs choses à leurs places, & on en ôtoit plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne futes pas oublié dans ce remuë-ménage, & l'on parla de vous dignement. Voilà tout ce qu'une Lettre vous en peut apprendre.

Parlez moi beaucoup de ma Niéce de Colligny, de son esprit, de son courage, de sa tendresse pour vous, de vos amusemens communs; car vous êtes chargez l'un de l'autre. Vos dé-

définitions nous ont charmés, ou pour mieux dire, la maniere dont vous avez entendu, corrigé & augmenté celles de notre ami Corbinelli.

De Monſieur Corbinelli.

Je me ſuis mis dans la tête d'avoir des idées fixes & claires d'un grand nombre de choſes dont on parle ſans les entendre. Je ne puis plus ſouffrir qu'on diſe, qu'un tel eſt honnête homme, & que l'un conçoive ſous ce terme une choſe, & l'autre une autre. Je veux qu'on ait une idée particuliere de ce qu'on nomme le galant homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur, l'honnête homme: Qu'on ſache ce que c'eſt que le goût, le bon ſens, le jugement, le diſcernement, l'eſprit, la raiſon, la délicateſſe, l'honnêteté, la politeſſe, la civilité. Or de la façon dont vous vous y prenez, Monſieur, vous êtes mon homme, & Madame votre fille celle qu'il me faut. Ne vous amuſez pas à former vos définitions ſur l'uſage du parler; car la plûpart des termes deviennent ſynonymes par là. Les converſations ne permettent pas qu'on ſoit fort éxact ni fort régulier dans le choix des paroles, ce ſeroit une contrainte pedante: mais je prétens qu'on ſe jette dans la rigueur quand il eſt queſtion de definir au vrai. J'ai choiſi cent maximes de Monſieur de la Rochefoucault ſur leſquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre. Je définis *enragément*, peut être bien, peut-être mal; mais enfin je veux fixer mes idées. Vous verrez tout cela, & vous me les corrigerez, s'il vous plaît.

Vous ſavez toutes les nouvelles generales & particulieres. J'eſpere de paſſer à Buſſy en m'en retournant en Languedoc, & de parler de bien

bien des choſes avec vous, & avec Madame votre fille.

XVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Autun, ce 4. *Mars* 1679.

NOus jugeâmes bien lorſque vous nous quitâtes, Monſieur, de toutes les peines que vous auriez par les chemins, & nous écriant de tems en tems:

Que l'on eſt malheureux de marcher en hyver!

nous vous plaignîmes à proportion que nous vous avions loüé.

L'âge de Madame d'Origny fait peur à tous ſes amis dès qu'elle a la moindre émotion : Je ne ſuis pas aſſez fou de croire que rien puiſſe être mieux fait, que ce que fait la Providence, cependant il me ſemble que Londres mériteroit auſſi bien le feu du Ciel, que Sodome & Gomorre.

Les deux Sultanes de nos quartiers ne me paroiſſent plus en ſi bonne intelligence qu'au commencement. Je croi qu'à la fin la jalouſie brouillera le Sérail. Sa Hauteſſe me paroît allumer auprès de la nouvelle, le feu qu'il va éteindre auprès de l'ancienne.

Peu de gens vont à l'école
De la veuve du Roi Mauſole.

No-

Notre ami a été fort mal d'une colique à quoi il est sujet, il n'est pas encore guéri; mais ce qui fait croire qu'il est mieux c'est que les interessez ne sont plus si abatus. Nous joüons présentement chez la Dame qui met la chasteté au dessus de toutes les vertus & que je trouve si facile à pratiquer avec elle.

XIX. LETTRE.

* Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Autun, ce 6. Mars 1679.

VOus savez le goût que j'ai pour vos Lettres, Madame, & cela m'oblige à me plaindre que vous m'en écriviez si rarement. Il y a deux mois que j'attens votre réponse: quand ce ne seroit que de l'argent j'aurois de l'impatience de le recevoir. Outre mon interêt, j'avois encore celui de Monsieur d'Autun qui attendoit avec empressement les douceurs que vous me dîtes pour lui. Il y a huit jours qu'il est reparti pour Moulins, & je le croi présentement à Paris, où je ne doute pas qu'il n'aille recevoir votre encens lui-même.

Nous avons eû ici un tems aussi rude depuis trois mois que vous à Paris, & nous n'en sommes pas encore quittes. J'irai pourtant demain seul à Chaseu pour y faire attacher un lambris; car vous savez que je lambrisserai toute ma vie. Je suis très-fâché de la langueur de Madame votre fille, je prens part à ses maux pour l'amour d'elle-même; mais mon chagrin augmen-

te

* *A la Lett. XVII.*

te par la part que vous y prenez. Vous n'étiez pas faite toutes deux pour languir.

Je voudrois bien avoir la même occupation que vous avez à juger des Sermons du Pere Bourdalouë, au hazard de la presse. Je ne songerois jamais à sortir d'ici, si nous vous y avions, Madame votre fille, notre ami Corbinelli, le Pere Bourdalouë, & un Opera nouveau tous les hivers. Il y a un peu plus de damnation à tout cela que de salut; mais je demande le Pere Bourdalouë pour le correctif de tout le reste.

La distribution des Benefices m'est assez indifferente hors de ceux qui regardent le Duc de Noailles & Mr. de Tulles, qui sont fort de mes amis: je m'en vais leur en faire compliment. Je ne doute pas que Messieurs de Lausun & Fouquet ne soient plus aises de la permission de se voir & de se parler qu'ils ne le seront de leur liberté; car il y a apparence qu'ils n'espéroient pas cette petite grace quand on la leur a faite, & elle leur en fait maintenant attendre de plus grandes. Pour moi si je reçois des graces de la Cour, j'en serai plus aise que la plûpart des autres gens; car je ne les attens pas, & je me console par avance de n'en jamais recevoir, sur ce que je me flatte que les honnêtes gens sont persuadez que je les merite.

Votre Niéce a toûjours de l'esprit, du courage & de la tendresse pour moi. Nous nous amusons à jouër, & depuis quelque tems à perdre. Cela nous va faire quitter le jeu, aussi bien voici les beaux jours que nous employerons aux promenades.

A Monſieur de Corbinelli.

Je ſuis dans les mémes ſentimens que vous pour les définitions, Monſieur. Toute la difference qu'il y a entre nous deux, c'eſt que je ſuis un peu plus occupé d'ailleurs que vous, & que vous y ſongez davantage que moi ; mais quand on me met en train de définir, je ne veux plus faire autre choſe. L'honnête homme eſt un homme poli & qui ſait vivre. L'homme de bien, regarde la Religion. Le galant homme, eſt une qualité particuliere qui regarde la franchiſe & la generoſité. L'homme d'honneur, eſt un homme de parole, & cela regarde la probité. Le brave homme, dont vous ne me parlez pas, ne regarde que le courage. Le goût dans la ſignification naturelle, eſt, comme tout le monde ſait, un des cinq ſens de nature ; dans le figuré il veut dire l'eſtime des bonnes choſes. Le diſcernement, c'eſt le bien juger du merite des gens & des ouvrages. La délicateſſe ſe définit aſſez par elle-même : cependant ſi l'on veut une paraphraſe pour la mieux faire entendre, c'eſt une fineſſe dans l'eſprit, ma fille y ajoûte encore, une juſteſſe.

Voilà, Monſieur, à mon avis, le bon uſage. Nous vous avons déja défini le bon ſens, le jugement, l'eſprit, la raiſon, l'honnêteté, la politeſſe, & la civilité. Mais vous repliquez ſi tard à nos Lettres, que vous oubliez ce que nous vous mandions. Ne manquez donc pas, Monſieur, à paſſer à Buſſy, & ſi je n'y étois pas, pouſſez juſqu'à Chaſeu, ce n'eſt que deux journées de plus : nous y définirons tout.

XX.

XX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Comte de Tavanes.

A Autun, ce 7. Mars 1679.

JE vous dirai encore une fois, mon cher, que s'il s'agissoit de la vie, de l'honneur ou du bien de ma sœur, je ne l'abandonnerois jamais quoiqu'elle eut fait; mais que si elle disputoit mal à propos la supériorité à son Evêque contre les Canons des Conciles & les Arrêts de Sa Majesté, & qu'elle ne voulût pas me croire, je l'abandonnerois.

Ceux qui appellent violence ce qu'a fait Monsieur d'Autun à Saint-Andoche, n'ont pas vû son Arrêt, ou ne l'entendent pas. Il ne porte pas en termes exprès, qu'il fera rompre les portes, il dit seulement qu'il fera la visite dans l'Abbaye, & qu'il employera le bras séculier pour en faire ouvrir les portes si on lui en refuse l'entrée. Après la signification d'un Arrêt comme celui là, ce n'est pas l'Evêque qui rompt les portes, c'est la Justice Royale à qui l'Abbasse a tort de ne vouloir pas obéïr. J'admire la considération où le Roi s'est mis dans le monde. Il fait faire la paix & la guerre à qui il lui plaît.

XXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Mascaron, nommé à l'Evêché de Tulles.

A Autun, ce 8. *Mars* 1679.

JE viens d'apprendre avec beaucoup de joye, Monsieur, la grace que le Roi vous a faite, non

non ſeulement pour l'interêt de mon ami, mais encore pour celui de mon Maître. Je trouve qu'il eſt auſſi beau au Roi de vous faire du bien, qu'à vous de le mériter. Je fus pluſieurs fois à votre logis, Monſieur, à mon dernier voyage de Paris, pour avoir l'honneur de vous voir: vous étiez malade, & ne voyiez perſonne; & la derniére fois que j'y retournai, vous étiez parti. J'en fus bien fâché; car il me ſembloit que je ne vous avois pas dit aſſez combien je vous aimois & vous eſtimois, & combien je ſuis, &c.

XXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Autun, ce 15. *Mars* 1697.

J'AI lû l'éloge de Monſieur le Premier Préſident de Lamoignon deux fois, mon Reverend Pere, & je le relirai bien encore d'autres. Il faut dire le vrai, c'eſt le plus heureux ſujet du monde à traiter: mais auſſi l'avez-vous traité admirablement. Je voi bien les raiſons pourquoi il ne faut pas faire voir cet éloge pendant notre ſiécle. Il y a ſi peu de gens qui ſe faſſent juſtice, que la plûpart ne manqueroient pas de croire qu'on leur fait grand tort de le mettre au deſſus d'eux. Cependant, bon Dieu! quelle comparaiſon! Quand je ne veux pas aller à Paris, mon Reverend Pere, c'eſt pour y demeurer toûjours, ſuppoſé qu'on ne rende pas ma fortune meilleure; car pour quelquefois j'en ſerai bien-aiſe, pour voir ſeulement mes amis.

Mais

Mais mes bons & mes fideles amis, qui ne m'aiment que pour l'amour de moi, me devroient chasser de Paris, si j'y voulois passer ma vie honteusement, comme je ferois en l'état où je suis sans honneurs & sans établissemens.

XXIII. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 15. *Mars* 1679

JE ne dois ni ne puis vous écrire dans ce saint tems, Monsieur, sans vous parler un peu de Dieu. Vous êtes heureux d'être en état de faire vos dévotions tranquillement. Vous n'avez plus de combats à donner, tout est soumis dans votre cœur, & je ne doute pas que vous ne soyez le reste de vos jours un bon Chrétien. Je vous souhaite encore cela, Monsieur, mille fois plus que votre rétablissement à la Cour. Quand vous y étiez, & si je l'ose dire, plongé dans le desordre, vous étiez assez honnête homme, pour ne vouloir pas vous mettre au dessus des bien-seances & des remors, & vous n'étiez pas peu embarassé.

XXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichâteau.

A Chaseu, ce 11. *Avril* 1679.

ENFIN, Monsieur, le pauvre Abbé de Haute-feuille est mort le 5. de ce mois après avoir

avoir ſouffert comme un damné par les maux & par les remedes, car il a voulu qu'on lui ouvrît le côté, après que les Médecins lui eurent declaré qu'on ne pouvoit le ſauver que par là. Ce n'eſt pas ſa mort qui m'a empêché de vous écrire, car les regrets de mes amis morts ne me font pas relâcher les ſoins que je dois à mes amis vivans. Je ſuis fâché de vos langueurs; prenez-y garde, elles viennent de votre eſprit, qui n'eſt pas content de votre fortune. Vous ſeriez à mon avis bien ſain, ſi vos affaires étoient en meilleur état.

Raſſurez vous cependant ſur les effets de la migraine, quand on a de l'eſprit la migraine ne le fait pas perdre. Le Roi a grande raiſon de travailler à déraciner cette maudite engeance d'empoiſonneurs. C'eſt le commerce des Italiens qui nous l'a apporté.

Je vous envoye la Lettre que le Roi d'Angleterre écrivit au Duc d'Yorc quand il ſortit du Royaume. Elle eſt écrite avec dignité & avec tendreſſe, ce qui ſe voit rarement enſemble.

LETTRE

DU ROI D'ANGLETERRE au Duc d'Yorc.

A White-Hall, ce 26. *Février* 1679.

JE me ſuis déja expliqué avec vous ſur les raiſons qui m'obligeoient à vous propoſer de vous éloigner de moi en paſſant les mers. Comme je ſuis très faché de l'occaſion de votre abſence, vous pouvez auſſi vous aſſurer, qu'elle ne durera qu'autant qu'elle ſera abſolument néceſſaire pour vos intérêts & à mon ſervice,

En

En attendant je juge à propros de vous dire par écrit que vous ayez la complaisance de partir d'ici, & cela avec toute la diligence possible. Vous pouvez bien juger avec quel chagrin je vous écris ceci, n'ayant rien qui me touche si sensiblement que la fidélité & la tendresse que vous avez toûjours eue pour moi. J'espére que vous aurez la justice d'être persuadé, que ni votre absence ni quoi que ce soit ne me fera jamais cesser d'être sincérement & entiérement à vous.

CHARLES ROI.

Pour mon cher Frere le Duc d'Yorc.

XXV. LETTRE.

* Réponse de l'Evêque de Tulles au Comte de Bussy.

A Paris, ce 16. *Avril* 1679.

LE Roi m'a donné plus qu'il ne pense, Monsieur. Le compliment que la grace qu'il m'a faite m'a attiré de votre part, est pour moi un second bien presque aussi précieux que le premier. Toute la différence que j'y voi, c'est qu'il ne m'est pas permis de croire que je sois digne d'un grand Evêché, & que mon cœur me dit que je mérite un peu de part dans votre amitié, par les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, &c.

* *A la Lett. XXI.*

XXVII.

XXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de T..

A Chaſeu, ce 19. Avril 1679.

VOUS avez raiſon, mon cher, de laiſſer ſuivre le Roi par ceux qui ſont payez pour cela, ou qui ont des prétenſions. Dans le malheur où nous ſommes vous & moi, de n'avoir ni les honneurs que nous devrions avoir, ni même les eſpérances, nous avons au moins le repos que les Courtiſans n'ont pas, & peut-être eſt-ce ce qu'il y a de meilleur en ce monde. Vous me demandez s'il eſt vrai que je ſois dévot. Je ne ſai pas pourquoi je ne le ſuis pas; car je n'ai plus ni amour ni ambition. J'ai aſſurément peu de vices; mais je n'ai pas aſſez de vertus: c'eſt à quoi il faut que je travaille. Je vais envoyer au Roi la Lettre que je viens de lui écrire, j'en eſpere bien. Quand vous me voyez dans quelque eſpérance, ne penſez pas, mon cher, que cela me regarde, je ne ſuis pas ſi fou; ce n'eſt que pour ma famille. Si je n'avois point d'enfans, je ſerois bien plus Philoſophe que je ne ſuis.

XXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à M. de Pompone Miniſtre & Secretaire d'Etat.

En lui envoyant une Lettre pour le Roi.

A Dijon, ce 30. Avril 1679.

JE fais ce que je puis, Monſieur, pour ne pas abuſer de vos bontez; cependant je me trouve

ſouvent engagé à vous faire de très-humbles priéres. Toutes les affaires que vous avez, me font peur; mais votre cœur me raſſure. Si ma fortune étoit en meilleur état qu'elle n'eſt, je ſerois plus reſervé à m'adreſſer à vous. Il faut que je vous croye bien deſintereſſé, Monſieur, pour eſperer de vous des graces, en vous laiſſant voir par la Lettre que j'écris au Roi, que je n'aurai peut-être jamais l'honneur de vous voir: mais vous m'aimerez par tout; car vous me l'avez bien des fois promis. J'aurai auſſi pour vous toute ma vie toute la reconnoiſſance & toute l'amitié imaginable, & perſonne ne ſera jamais plus véritablement que moi, votre, &c.

AU ROI.

SIRE,

Je ne me ſuis pas donné l'honneur de témoigner à V. M. ma joye ſur la gloire qu'elle a euë de donner la paix à l'Eſpagne & à la Hollande, parce que jugeant bien qu'elle feroit la même grace à toute l'Europe, je n'en ai pas voulu faire à deux fois.

Dans le deſſein que j'ai, SIRE, *de parler de V. M. aux ſiecles à venir, je n'apprehende pas que la paix m'en ôte la matiere. Vous êtes admirable dans tous les temps, & je ne ſerai pas content, ſi la poſterité ne le connoît auſſi-bien que moi. Mais trouvez bon,* SIRE, *que je vous diſe de quelle maniére je la veux inſtruire ſur votre ſujet.*

Je n'écris pas l'Hiſtoire de V. M. ſous le nom de votre Hiſtoire, car il faudroit que je viſſe les choſes de plus près que je ne fais, & que je fuſſe mieux informé que je ne ſuis des deſſeins de V. M.

&

& des moyens qu'elle a tenu pour les faire réüssir; mais j'écris des Mémoires de ma vie, dans lesquels je parle de ce que j'ai vû de V. M. jusqu'à mon éxil. Et depuis recevant de toutes parts des Lettres de mes amis, dont les nouvelles les plus considerables sont les actions de V. M. dans sa Cour & dans ses Armées, je leur réponds sur cette matiére en peu de mots, qui étant non seulement véritables, mais qui ayant encore un grand air de vêrité, rendront à jamais la gloire de V. M. indubitable. Ce qui donnera encore beaucoup de créance à ce que j'écrirai de vous, SIRE, *ce sera de voir que je ne suis pas payé pour en parler. Et de peur même qu'on ne croye un jour que c'étoit pour ëtre rappellé, que j'en disois tant de bien, je supplie très-humblement V. M. de me laisser chez moi le reste de ma vie, où je la servirai mieux que la plûpart de ceux qui l'approchent tous les jours.*

J'ai de la naissance, & l'on dit que j'ai de l'esprit, SIRE, *aussi-bien que Monsieur de Comines, pour faire estimer ce que j'écrirai, & j'ai plus de services à la guerre que lui; ce qui donnera plus de poids à des Mémoires qui traitent des actions d'un grand Capitaine, aussi-bien que d'un grand Roi. Mais une chose où je suis bien plus heureux que Monsieur de Comines, c'est que j'ai un Maître qui ayant toutes les bonnes qualitez de Loüis XI. & beaucoup d'autres qu'il n'avoit pas, n'en a pas une de ses mauvaises. Ainsi je ne serai pas réduit à la fâcheuse necessité où il s'est trouvé, pour être un Historien fidele, de dire des veritez desavantageuses de son bienfacteur. Tout ce que je demande à V. M. c'est de trouver bon que puisque pour la mieux servir j'aurai le malheur de ne la voir jamais, je l'assure de temps en temps que les gens qu'elle a le plus élevez, ne l'ont*

jamais aimée plus que j'ai fait toute ma vie, ne l'aiment pas encore, & ne l'admirent pas plus que, &c.

A Chaſeu, ce 30. Avril 1679.

XXVIII. LETTRE.

De M. de Pompone Miniſtre & Secretaire d'Etat au Comte de Buſſy..

Ce 16. *Mai* 1679.

J'AI ſatisfait, Monſieur, à ce que vous avez deſiré de moi. J'ai lû au Roi la Lettre que vous avez bien voulu m'adreſſer pour Sa Majeſté. Elle étoit telle & ſi pleine de zele & de paſſion pour ſa gloire & pour ſon ſervice, qu'elle m'a paru en avoir été agréablement écoutée. Perſonne aſſurément, Monſieur, ne peut mieux traiter que vous le grand ſujet que vous propoſez de l'hiſtoire de Sa Majeſté.

XXIX. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Livry, ce 29. *Mai* 1679.

QUE dit-on quand on a tort? Pour moi je n'ai pas le mot à dire, les paroles me ſechent à la gorge: enfin je ne vous écris point le voulant tous les jours, & vous aimant plus que vous

vous ne m'aimez: Quelle fottife de faire fi mal valoir fa marchandife ! Car c'en eft une très-bonne que l'amitié, & j'ai dequoi m'en parer quand je voudrai mettre à profit tous mes fantimens. Il y a dix jours que nous fommes tous à la campagne par le plus beau tems du monde, ma fille s'y porte affez bien : je voudrois bien qu'elle me demeurât tout l'été, je croi que fa fanté le voudroit auffi ; mais elle a une Raifon auftere, qui lui fait préferer fons devoir à fa vie. Nous l'arrêtâmes l'année paffée, & parce qu'elle croit fe porter mieux à préfent, je crains qu'elle ne nous échappe celle-ci. Je vis l'autre jour le bon Pere Rapin, je l'aime, il me paroît un bon homme, & un bon Religieux ; il a fait un Difcours fur l'Hiftoire & fur la maniere de l'écrire, qui m'a paru admirable. Le Pere Bouhours étoit avec lui, l'efprit lui fort de tous côtez. Je fus bien aife de les voir tous deux. Nous fimes commemoration de vous, comme d'une perfonne que l'abfence ne fait point oublier. Tout ce que nous connoiffons de Courtifans nous parurent indignes de vous être comparez ; & nous mimes votre efprit dans le rang qu'il merite. Il n'y a rien de quoi je parle avec plus de plaifir.

Avez-vous lû la Vie du grand Theodofe par l'Abbé Flechier ? Je la trouve belle.

Vous favez toutes les nouvelles, mon cher Coufin, que vous dirai je ? Le moyen de raifonner fur ce qui eft arrivé, non plus que fur les difficultez du Brandebourg, qui fait faire encore à bien des Officiers un voyage en Allemagne?

Mais que dites vous de notre pauvre Corbinelli ? Sa deftinée le force à foûtenir un procès par pure générofité pour une de fes parentes. Sa Philofophie en eft entiérement dérangée. Il eft

dans une agitation perpetuelle. Il y dépense le peu d'argent qu'il avoit. Il y épuise sa santé & sa poitrine. Enfin, c'est un malheur pour lui, dont tous ses amis sont au desespoir.

A Madame de Colligny.

Que dites-vous, ma chere Niéce, de l'entêtement de ce pauvre garçon ? Ne m'aimez-vous pas toûjours ? En vérité je l'espere, & je le souhaite ardemment. Je vous en dis autant, Monsieur le Comte ; & je vous assure que je ne perds nulle occasion de parler dignement de vous. Plût à Dieu que ce fût utilement ! Je vous embrasse tous deux.

XXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Premier Président Brulart.

A Chaseu, *ce* 3. *Juin* 1679.

JE vous envoye, Monsieur, la réponse de Monsieur de Pompone sur la Lettre que je l'avois supplié de présenter au Roi de ma part. L'interêt que vous me faites l'honneur de prendre à ce qui me touche m'oblige de vous envoyer cette réponse. Vous verrez que rien ne peut en paroles être plus agréablement reçu du Maître, & que le Ministre assaisonne tout cela d'une grande politesse, ne se croyant pas deshonoré de finir sa Lettre par un *très-humble & très-obéissant serviteur*, contre l'ordinaire des Secretaires d'Etat même qui ne sont pas Ministres. On me mande que l'on arrête tous les

jours quelqu'un ſoupçonné de poiſon. Le Roi mérite de grandes loüanges de la recherche qu'il fait faire de ces prétendus donneurs de conſolations, c'eſt ainſi que les appelloit la femme qui débitoit le poiſon. Dans les travaux d'Hercule il n'y en a pas un ſi utile au Genre humain que celui de purger la terre de ces monſtres. Je ne comprens pas comment Madame de Brinvilliers a pû faire une ſecte, après la punition qu'on en a faite. Il eſt ſurprenant de voir des Dames arrêtées pour un même crime que le ſien, qui ont aſſurément aſſiſté à ſa mort; elles y courent comme au martyre.

Adieu, Monſieur, je regrette toutes les heures que j'ai paſſé dernierement avec vous, cela me rend bien délicat ſur le commerce que je ſuis obligé d'avoir avec mes voiſins.

XXXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmoiency.

A Chaſeu, ce 11. *Juin* 1679.

J'AI attendu long-tems que vous vous plaigniſſiez de moi, Madame, mais enfin puiſque vous ne m'aimez pas aſſez pour cela, je me plains aujourdhui à vous de votre indifference & de votre oubli. Sont-ce ces ſentimens-là, Madame, ou quelque maladie? Je vous en demande pardon, j'aimerois mieux que ce fut cette derniere raiſon, parce que j'ai toûjours plus apprehendé la perte du cœur de mes bons amis que celle de leur vie; je vous permets d'être

ainsi pour moi. Que faites vous maintenant, Madame? logez-vous toûjours au même endroit? Etes-vous toûjours les délices de la Princesse? N'avez-vous point fait de nouvelles amies? N'avez-vous point perdu des anciennes par leur mort ou par leur changement? Pour moi, c'est toûjours la même vie, de Bussy à Chaseu, de Chaseu à Bussy, quelquefois à Autun, rarement à Dijon. On me mande la mort d'un homme de votre connoissance & de la mienne, qui a voulu se raccommoder avec Dieu, mais qui s'y est pris trop tard. Adieu, Madame, l'heureuse veuve & moi nous vous verrons cet hyver, & c'est alors qu'au coin de votre feu je vous ferai faire de nouveaux sermens de fidelité, en vous renouvellant les miens.

XXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 11. Juin 1679.

JE viens d'apprendre, Monsieur, la folie des Chanoines d'Autun. Après avoir long-tems chicané le Lieutenant de Roi sur la place qu'il devoit avoir au *Te Deum*, enfin en étant convenu & l'heure prise, ils ont chanté le *Te Deum* en son absence, & n'ont sonné la cloche qu'à la fin. Quand le Lieutenant de Roi est arrivé sur le perron de Saint Lazare, il a trouvé un Chanoine qui lui a dit qu'il s'étonnoit qu'il y arrivât si tard; & comme il lui a répondu qu'il s'étonnoit bien plus qu'ils eussent chanté le *Te*

Deum ſans l'attendre, il a repliqué qu'on n'attendoit pas le Roi, & qu'on n'attendoit pas même le Pape. Vous ſavez, Monſieur, combien je ſuis contre les injuſtices & contre les inſolences, ſans examiner à qui elles ſont faites. Il faudroit châtier celle-ci & faire envoyer ce Chanoine à Kimpercorentin, car enfin c'eſt à un homme qui répréſente le Roi à qui on manque de reſpect en cette rencontre. Je vous prie de croire que c'eſt la ſeule raiſon qui m'echauffe en cette occaſion, & point du tout l'interêt de perſonne. Si j'avois à entrer dans celui de quelqu'un ce ſeroit dans le vôtre, Monſieur, qui ne recevez pas toûjours de ce Chapitre tout le reſpect qui vous eſt dû.

XXXIII. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 12. Juin 1679.

QUAND on a tort, Madame, & qu'on l'avouë bonnement comme vous faites, on ne l'a preſque plus; cependant cette ſincerité qui eſt la marque d'un cœur qui ſe repent, perdroit à la fin tout ſon mérite par de fréquentes rechûtes: de ſorte, ma chere Couſine, que je vous conſeille en ami de vous corriger à l'avenir, & de ne plus remettre à Livry les réponſes que vous avez à me faire; car outre qu'en répondant ſi tard, vous ne ſauriez plus imiter les converſations, qui eſt ce qu'il y a de plus agréable dans un commerce de Lettres, c'eſt

* *A la Lett. XXIX.*

c'eſt que vous me faites voir que vous ne m'entretenez que quand vous n'avez plus perſonne à qui parler ; & cela n'eſt pas ſi tendre que vous dites. Je ſai bien que c'eſt à moi à faire l'honneur de la maiſon ; mais une ſi longue abſence que la mienne devroit un peu me faire avoir de vous des égards qu'on a pour les étrangers.

Que ne ſuis-je à Livry avec vous, Madame, quand ce ne ſeroit que pour vous épargner les offenſes que vous me faites ? Car je croi que quand je vous dirois quelque choſe, vous ne remettriez pas à me répondre deux mois après.

Je vous plains extrêmement s'il faut que le devoir de la belle Comteſſe vous ſépare d'elle cet été.

Je ſuis fort aiſe que vous aimiez le Pere Rapin & le Pere Bouhours ; de la maniere que vous m'en parlez, il ſemble que vous les ayez long-tems pratiquez. Ce ſont deux beaux eſprits tout differens l'un de l'autre : mais ce que j'en eſtime le plus, c'eſt que ce ſont de très-bons Religieux & de très bons cœurs. Le Traité de la maniere d'écrire l'Hiſtoire du P. Rapin, eſt un petit Ouvrage achevé. On ne ſauroit mieux repréſenter le P. Bouhours que vous faites, en diſant, que l'eſprit lui ſort de tous côtez : Le voilà, je le voi.

J'aime extrêmement les louanges que vous me donnez tous trois. Je vous envoye la copie de la Lettre * que je viens d'écrire au Roi ſur la Paix generale, & ſur ce que Monſieur de Pompone m'a écrit que le Roi ſeroit bien aiſe de ſavoir ce que j'écrivois chez moi.

Je

* *Elle eſt ci-deſſus p. 26.*

Je n'ai point lû la vie du grand Theodose par l'Abbé Fléchier; mais je viens de lire l'Oraison funebre qu'il a faite du feu Premier Président de Lamoignon que je trouve admirable. S'il n'y a de l'amour, ou de l'amitié façon d'amour dans l'interêt que prend notre ami Corbinelli aux affaires de sa parente, je ne l'excuse point d'employer son tems, son argent & sa santé à soûtenir son procès, Il n'a pas trop de tout cela pour lui seul.

De Madame de Colligni.

Je plains fort Monsieur de Corbinelli de la peine qu'il s'est voulu donner; mais je croi, n'en déplaise à son jugement, qu'il s'est mis dans le péril sans le connoître. Pour moi qui vais plaider par nécessité dix mille livres de rente qu'on veut disputer à mon fils, à peine puis-je me résoudre à les défendre.

Vous me demandez si je vous aime toûjours, ma chere Tante, voilà une belle demande! Je suis presque offensée de cette question; mais puisqu'il faut parler net, je vous assurerai que je vous aime de tout mon cœur; & que je fais bien autre chose; car je vous honore, je vous respecte, & je vous admire tous les jours de ma vie.

Du Comte de Bussy.

Adieu ma chere Cousine. Personne ne vous honore ni ne vous aime plus que je fais. Je ne le cede pas même à Madame votre fille; j'ai par dessus elle la difference des sexes qui

 donne

donne à mon amitié pour vous, un degré de chaleur plus que la ſienne.

XXXIV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Juin 1679.

JE vous fais réponſe*, Monſieur, dans le moment que j'acheve de lire votre Lettre. Vous pouvez juger par-là que vous n'avez point ſujet de vous plaindre de mon cœur, mais bien de mon eſprit qui n'a pas été aſſez éclairé pour trouver l'invention de vous écrire ſans ſavoir poſitivement où vous adreſſer mes Lettres. Mais enfin preſſée de vos reproches je me ſuis aviſée que vous aviez une fille aux Saintes Maries. Cependant il y a ſi loin d'ici à la ruë Saint Antoine que vous me ferez plaiſir de me donner une autre adreſſe afin que je n'aye qu'à envoyer à la poſte. Si vous êtes enſuite régulier à me mander quand vous changerez de lieu, je le ferai fort à vous mander des nouvelles. Et pour commencer aujourdhui par celles qui me regardent, je vous dirai que depuis que vous êtes parti je n'ai changé, ni d'amies, ni de maiſon, ni de maniere de vivre, & je puis dire que vos ſeules Lettres me tirent de l'état indolent où le malheureux état de ma fortune m'entretient. J'ai grande raiſon de me réjouïr quand je reçois de vos Lettres puiſque vous aimez mieux ma mort que mon changement. Je trouve cela ſi obligeant que je ne ſaurois aſſez vous

* *A la Lett. XXXI.*

vous en remercier; ce que je crains ſeulement, c'eſt que cela ne ſoit pas bien vrai; car pourquoi me laiſſer ſi long tems ſans me demander la cauſe de mon ſilence? Nous éclaircirons cela à votre retour en ce païs-ci dont j'ai une extrême impatience. En attendant il faut vous dire ce qui ſe paſſe. Madame de Nemours a la curatelle des biens de Monſieur ſon frere, ce qui la rend très-riche. Madame de Carignan & Madame la Comteſſe ont une grande frayeur que Monſieur le Comte n'épouſe Beauvais. Elle ont pris ſur cela toutes les meſures qu'elles ont pû & ne l'empêcheront pas. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne fit Dimanche ſon entrée qui étoit laide. Le Roi va bâtir une maiſon au deſſous de Marly, Village entre Verſailles & Saint-Germain. Ce ſera, dit-on, un Paradis terreſtre. C'eſt une ſituation admirable, & ſuſceptible de tous les ajuſtemens qu'on voudra lui donner.

XXXV. LETTRE.

* Réponſe de Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 27. *Juin* 1679.

JE n'ai pas le mot à dire à tout le premier article de votre Lettre, ſinon que Livry c'eſt mon lieu favori pour écrire. Mon eſprit & mon corps y ſont en paix; & quand j'ai une réponſe à faire, je la remets à mon premier voyage. Mais j'ai tort, cela fait des retardemens dont je veux me corriger. Je dis toûjours que ſi je pouvois vivre ſeulement deux cens ans, je de-

* *A la Lett. XXXIII.*

deviendrois la plus admirable perſonne du monde. Je me corrige aſſez aiſément, & je trouve qu'en vieilliſſant même j'y ai plus de facilité. Je ſai qu'on pardonne mille choſes aux charmes de la jeuneſſe, qu'on ne pardonne point quand ils ſont paſſez. On y regarde de plus près, on n'excuſe plus rien; on a perdu les diſpoſitions favorables de prendre tout en bonne part; enfin il n'eſt plus permis d'avoir tort; & dans cette penſée l'amour propre nous fait courir à ce qui nous peut ſoûtenir contre cette cruelle décadence, qui malgré nous gagne tous les jours quelque terrain.

Voilà les réflexions qui me font croire que dans l'âge où je ſuis on ſe doit moins négliger que dans la fleur de l'âge. Mais la vie eſt trop courte; & la mort nous prend que nous ſommes encore tout pleins de nos miſeres & de nos bonnes intentions.

Je louë fort la Lettre que vous avez écrite au Roi; je la trouve d'un ſtile noble, libre, & galant, qui me plaît fort. Je ne croi pas qu'autre que vous ait jamais conſeillé à ſon Maître de laiſſer dans l'éxil ſon petit ſerviteur, afin de donner créance au bien qu'on a à dire de lui, & d'ôter tout ſoupçon de flatterie à ſon Hiſtoire.

Ce que ma chere Niéce m'a écrit me paroît ſi droit & ſi bon, que je n'en veux rien rabattre, il eſt impoſſible qu'elle ne m'aime pas, à le dire comme elle le dit.

A Madame de Colligny.

Je vous en remercie, ma chere Niéce, & je voudrois pour toute réponſe, que vous euſſiez entendu ce que je diſois de vous l'autre jour, je vous peignis au naturel, & bien. Il y a très-peu

peu de perſonnes qui puiſſent ſe vanter d'avoir autant de vrai merite que vous.

Notre pauvre ami eſt abimé dans ſon procès. Il le veut traiter dans les regles de la Raiſon & du Bon Sens; & quand il voit qu'à tous momens la Chicane s'en éloigne, il eſt au deſeſpoir Il voudroit que ſa Rhétorique perſuadât toûjours comme elle le devroit en bonne juſtice; mais elle eſt ſouvent inutile. Ce n'eſt point façon d'amour que le zele qu'il a pour ſa Couſine, c'eſt pure generoſité: mais c'eſt façon de mort que la fatigue qu'il ſe donne pour cette malheureuſe affaire. J'en ſuis affligée; car je le perds, & je crains de le perdre encore davantage.

Ma fille ne s'en ira qu'au mois de Septembre. Elle ſe porte mieux; elle vous fait mille amitiez, à vous Madame, & à vous Monſieur. Si vous la connoiſſiez davantage, vous l'aimeriez encore mieux.

De Monſieur de Corbinelli.

J'ai lû, Monſieur, la Lettre que vous écrivez au Roi. Je l'ai trouvée charmante par les ſentimens, par le tour, par le ſtile, par la noble facilité, & par tout ce qui peut rendre un Ouvrage de cette eſpece incomparable. Je n'y ai rien vû dont on ſe pût paſſer, ni rien non plus à y ajoûter. Le Roi devroit vous commander d'être ſon unique Hiſtorien. Pour moi, je ſoûtiens un procès, & je fais mes factums moi-même. Je raiſonne avec toutes les rigueurs de la Dialectique; mais la Chicane eſt plus forte que les raiſons. Ce qui me conſole au moins eſt que je donne autant de peine qu'on m'en donne, en ſatisfaiſant à mon devoir, & à des mouvemens de generoſité.

Pour

Pour vous, je vous conſeille de joüir de votre ſolitude, & de mépriſer les agitations de la Cour. Quand on eſt parvenu à connoître les miſeres de ce païs-là, & les charmes du vôtre, on eſt en état d'être heureux, s'il eſt poſſible de l'être. J'en dis autant à Madame de Colligny, qui vaut tout ce qu'on peut valoir à mon gré.

XXXVI. LETTRE.

Du Marquis de Buſſy au Comte de Buſſy.

Du Camp près de Minde, le 1. Juillet 1679.

JE remettois de jour en jour à me donner l'honneur de vous écrire, Monſieur, dans l'attente des nouvelles de la paix dont je voulois vous faire part; mais comme les affaires tirent en longeur, j'ai crû que vous feriez bien-aiſe de ſavoir ce qu'on fait en ce païs-ci. C'eſt le détail de l'entrepriſe du Maréchal de Créqui ſur les troupes du Général Spaen, qui étoient campées à un quart d'heure de Minden. Monſieur le Maréchal fit partir l'armée ſur les ſept heures du ſoir ſans équipages, du Camp d'Erfort où nous étions alors, petite ville à ſix lieuës d'ici, & marchant toute la nuit, nous arrivâmes à la pointe du jour dans le Camp d'où les ennemis venoient de décamper. Ils ne ſurent notre marche que par la retraite précipitée d'une grande garde qu'ils avoient ſur le bord d'une petite riviere, à une demie lieuë de leur Camp, qui fut pouſſée par deux cens Carabiniers détachez de la Cavalerie de l'armée avec tous les Lieu-

Lieutenans réformez. Ce détachement étoit commandé par un Capitaine & deux Majors, dont l'un nommé Saint-Paul, brave garçon, fut tué ſur le champ. Le trop d'ardeur de nos détachez ſauva leurs troupes, car ayant pouſſé juſqu'au camp des ennemis qu'ils trouverent à cheval, nos gens ne furent plus aſſez forts pour les attaquer, l'armée étant encore loin. Ainſi les ennemis eurent le tems de ſe retirer ſous Minden, ſans perdre qu'environ cent chevaux. Pour leur Infanterie, elle ſe ſauva en ſe jettant dans les montagnes. Nous campâmes aux portes de la ville; d'où nous partîmes le lendemain ſur les huit heures du matin ſans qu'il parut un ſeul homme des ennemis à notre-garde.

Le Bailliage de Minden ayant manqué de parole au Maréchal de Créqui touchant les contributions, il reſolut Jeudi 29. Juin de paſſer le Veſer; & pour cet effet toute la Cavalerie de l'armée & l'Infanterie de la ſeconde ligne fut commandée ſans bagage, pour le lendemain à la pointe du jour. Voici l'ordre de la marche. La Cavalerie de la premiere ligne, à la tête de laquelle étoit le Maréchal marchoit après les grandes gardes, & laiſſant le Veſer à droite, paſſa au gué une petite riviere qui ſe jette dedans auprès du quartier général, marchant par le même chemin où nos Carabiniers étoient allé attaquer les ennemis l'autre jour. La Cavalerie de la ſeconde ligne dans laquelle je ſuis, commandée par M. de Calvo, paſſa le Veſer ſur un pont près du quartier général, l'Infanterie la ſuivant. Comme nous allions du même côté où étoient les ennemis, nous nous flatâmes avec raiſon que s'il y avoit une affaire, elle ſe paſſeroit avec nous. Cependant nous n'avions pas encore marché

une lieuë, que nous nous apperçumes que les ennemis avoient mis dès la nuit quelque Infanterie dans un Château ſous lequel il nous falloit paſſer. On réſolut ſur le champ de l'attaquer l'épée à la main, croyant qu'il n'y avoit point d'autre paſſage ; & pour en faciliter l'approche à l'infanterie qui nous ſuivoit, nous l'inveſtimes. Cela nous fit perdre une heure de tems & nous y ſerions reſtez davantage, ſi M. le Maréchal n'eut mandé à M. de Calvo de chercher un autre paſſage, pour tâcher de prendre les ennemis par derriere, (qu'il avoit trouvé avec de l'Infanterie, des Dragons & du canon poſtez de l'autre côté du Veſer pour en defendre le paſſage ;) de ne point s'amuſer à prendre ce Château, mais de marcher en diligence. On chercha ſi bien que l'on trouva un paſſage le long de l'eau qui n'étoit pas ſi près du Château que l'autre. Comme on n'y pouvoit paſſer qu'à pied, cela ne ſe pût faire ſans perdre beaucoup de tems, ce qui fut cauſe que Mr. le Marêchal s'impatientant, ſouffrit que les gardes ordinaires paſſaſſent au gué. Le troiſiéme Eſcadron des Cuiraſſiers, Régiment accoutumé à paſſer les rivieres, qui avoit la grand'garde, ayant pris ſur la gauche, n'y trouva plus de gué, & paſſa à nage. Saint Rut commandant la Cavalerie, Lauriere Brigadier, & Mongon Colonel à la tête, tout nagea auſſi bien que les Marquis de Créquy & de Belfonds avec Chamarante volontaires. Cela fut ſuivi de la brigade du Meſtre de Champ Général. Les ennemis firent une fort bonne contenance d'abord, & marcherent quelques pas dans l'eau au devant de nos gens, enfin ils lâcherent pied. Lauriere y reçût un coup de mouſquet & ſe noya. Mongon avoit reçu une grande contuſion avant
que

que de passer. Belfonds étoit noyé sans un Officier qui le remit en selle. Les ennemis y ont perdu plus de huit cens hommes, tuez, pris ou blessez; nous cent blessez qui meurent tous les jours de leurs blessûres, les balles des ennemis étant grosses comme le pouce. Ils eussent perdu leur canon, si nous eussions d'abord passé ce Château sans nous arrêter. Pendant cette action, notre Infanterie prit le Château & cent cinquante hommes qui étoient dedans. Je fus ensuite détaché avec cinquante Maîtres pour aller mettre le feu à quelques maisons du Bailliage de Minden, pour intimider le reste. Monsieur le Maréchal de Créquy en me donnant mon ordre lui-même, me dit, qu'il étoit fâché que ce ne fût que pour cela. Et en toutes rencontres il me fait mille honnêtetez & me traite avec beaucoup de distinction.

XXXVII. LETTRE.

* Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Autun, ce 4. Juillet 1679.

JE voudrois que vous vissiez avec quelle joye je reçois vos Lettres, Madame. Tout ce que je vous dirai jamais de plus tendre ne vous persuaderoit pas si bien que je vous aime, ni toutes les loüanges que je vous donnerai ne vous feroient pas tant voir combien je vous estime.

On ne sauroit rien ajoûter d'agréable aux réflexions que vous faites sur ce qu'il faut marcher plus droit quand on vient sur l'âge, que quand

* *A la Lett. XXXV.*

quand on eſt encore jeune. Cela eſt fort vrai, Madame, & vos expreſſions ont des tours ſinguliers, qui réjouïſſent en parlant de la vieilleſſe & de la mort. J'ai dit dans notre Genéalogie en parlant de vous, que vous étiez de ces gens qui ne deviez jamais mourir, comme il y en avoit qui ne devoient jamais naître. Mais je ne vous entens pas, ou je ne reçois point de vos Lettres, que je ne penſe ce que j'ai dit de vous; ou que je ne le repete. Je ſuis charmé de l'approbation que vous donnez à la Lettre que j'ai écrite au Roi. C'eſt à mon gré mon chef d'œuvre.

Je plains fort notre ami Corbinelli. Il n'eſt pas né pour la chicane.

De Madame de Colligny.

Je trouve mon petit mérite ſi honoré & ſi bien établi par votre approbation, ma chere Tante, que je n'en ai jamais été ſi contente qu'aujourdhui; & pour mieux ſentir tout le plaiſir qu'il y a d'être loüée de vous, je n'ai pas même voulu me défier que l'amour propre m'ait aidé à vous croire. Je vous rends donc mille graces, ma chere Tante, du portrait que vous avez fait de moi; je m'en fie bien à votre adreſſe & à votre amitié.

Du Comte de Buſſy.

Je me réjouïs avec vous, ma chere Couſine, & avec Madame votre fille, de ce que ſon voyage de Provence eſt retardé, & de ce qu'elle ſe porte mieux. Ma fille l'aime extrêmement. Pour moi, ſi je l'aimois plus que je ne fais, je l'aimerois trop pour mon repos.

A

A Monsieur de Corbinelli.

Je trouvai ma Lettre au Roi fort belle quand je l'eus écrite, je vous l'avouë; mais on ne peut jamais mieux connoître si elle l'est effectivement, que vous le faites; ni le mieux dire.

Je connois le bien & le mal de la Cour, & le bien & le mal de la vie que je mene, & enfin Dieu me donne de la résignation.

XXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Chaseu, ce 5. Juillet 1679.

VOTRE Lettre, Monsieur, m'a donné une très grande joye, en me faisant voir que si vous n'aviez point répondu aux miennes, ce n'avoit pas été manque d'amitié pour moi; car il n'y avoit que cette incertitude qui me fît de la peine. Vous avez raison de croire que j'aime le Roi de tout mon cœur; & quand vous aurez vû la Lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire sur la Paix generale, vous aurez raison d'être persuadé que cette amitié n'est pas interessée. Ce fut Monsieur de Pompone qui me fit la grace de la présenter au Roi, & qui m'a fait celle de m'écrire qu'elle n'avoit pas déplu à Sa Majesté. j'ai toute sorte de sujets de me loüer de sa constance pour moi dans ma disgrace: aussi faut-il dire la vérité, c'est un homme qui joint toutes les vertus privées, à celles qui font un grand Ministre. Adieu, Monsieur, aimez-moi

moi bien toûjours, je vous en conjure, personne assurément ne vous aime plus tendrement que je fais.

XXXIX. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 20. Juillet 1679.

J'AI vû & entretenu Monsieur l'Evêque d'Autun, & je comprens bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron, & qu'il ne vouloit pas s'y débotter seulement. Il y fut six semaines. Cet endroit est tout propre à persuader l'agrément, la douceur & la facilité de son esprit. Je croi que j'en serois encore plus persuadée, si je le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous sur ce ton-là. Je parlai au Prélat de la Lettre que vous avez écrite au Roi; il me dit qu'il l'avoit vûë, & qu'il l'avoit trouvée belle. Je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est reciproque, & vous êtes l'un à l'autre une trés-bonne compagnie. Il vous dira les nouvelles & les préparatifs du mariage du Roi d'Espagne, & du choix du Prince & de la Princesse d'Harcour pour la conduite de la Reine d'Espagne à son Epoux, & de la belle Charge que le Roi a donnée à Monsieur de Marcillac, sans préjudice de la premiere. Il vous apprendra comme Monsieur de la Feuillade, Courtisan passant tous les Courtisans passez, a fait venir un bloc de marbre qui tenoit toute

la

la ruë S Honoré. Et comme les ſoldats qui le conduiſoient, ne vouloient point faire place au carroſſe de Monſieur le Prince qui étoit dedans il y eut un combat entre les ſoldats & les valets de pied : le peuple s'en mêla, le marbre ſe rangea, & le Prince paſſa. Ce Prélat vous pourra conter encore, que ce marbre eſt chez Monſieur de la Feuillade, qui fait reſſuſciter Phidias ou Praxitele pour tailler la figure du Roi à cheval dans ce marbre, & comme cette Statuë lui coûtera plus de trente mille écus.

Il me ſemble que cette Lettre reſſemble aſſez aux chapitres de l'Amadis; *Et comme Tonquin d'Armorique n'étoit autre que René de Guingo. Et comme ayant trouvé ſa mie, il ne ſavoit bonnement que lui dire.*

Je ſuis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prens regne tout du long de ma Lettre. Il ſeroit à ſouhaiter que ma pauvre plume galoppant comme elle fait, galoppât au moins ſur le bon pied. Vous en ſeriez moins ennuyez, Monſieur & Madame; car c'eſt toûjours à vous deux que je parle, & vous deux que j'embraſſe de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous dire bien des amitiez à l'un & à l'autre. Elle ſe porte mieux; mais comme un bien n'eſt jamais pur en ce monde, elle penſe à s'en aller en Provence, & je ne pourrois acheter le plaiſir de la voir que par ſa mauvaiſe ſanté. Il faut choiſir & ſe réſoudre à l'abſence; elle eſt amere & dure à ſupporter. Vous êtes bien heureux de ne point ſentir la douleur des ſéparations; celle de mon fils qui s'en va camper à la plaine d'Ouilles, n'eſt pas ſi triſte que celle des autres années; mais il ne s'en faut guéres qu'elle ne coûte autant; l'or & l'argent, les beaux

beaux chevaux, & les juste-au-corps étant la vraye répréſentation des troupes du Roi de Perſe. Faites-vous envoyer promptement les *Fables de la Fontaine*, elles ſont divines. On croit d'abord en diſtinguer quelques-unes; & à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'eſt une maniere de narrer, & un ſtile à quoi l'on ne s'accoûtume point. Mandez-m'en votre avis, & le nom de celles qui vous auront ſauté aux yeux les premieres.

Notre ami Corbinelli eſt dans l'eſperance de l'accommodement de l'affaire de ſa Couſine. Si vous êtes à Chaſeu, faites mes complimens à Monſieur & à Madame de Toulonjon. J'aime cette petite femme; ne la trouvez-vous pas toûjours jolie?

XL. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Maréchal de la Feuillade.

A Buſſy, ce 29. Juillet 1679.

J'APPRIS hier de Monſieur d'Autun que vous ayant trouvé il y a quelque tems chez M. de Pompone, Monſieur, vous aviez parlé de moi ſi obligeamment avec eux, que je n'ai pas voulu differer davantage à vous en témoigner ma reconnoiſſance. Rien n'eſt plus honnête à vous en l'état où ſont vos affaires & les miennes, que d'en uſer ainſi, & que de ranimer notre ancienne amitié. Je vous rends mille graces, Monſieur, des nouvelles marques que j'ai reçuës de la vôtre en cette rencontre, & je vous ſup-

ſupplie de croire que je n'en perdrai jamais le ſouvenir, & que je ſerai toute ma vie, vôtre, &c.

XLI. LETTRE.

DuComte de Buſſy à Monſieur de Briord.

A Chaſeu, ce 30. *Juillet* 1679.

A Mon retour d'Auvergne je vous allois écrire, Monſieur, pour me réjouïr avec vous de votre élection, quand Monſieur de la Tournelle m'a dit que vous me priyez de vous donner ma voix. Je vous aſſure, Monſieur, que je vous la donne d'auſſi bon cœur que ſi vous en aviez affaire. Je voudrois bien vous la pouvoir aller donner moi-même, en allant rendre mes devoirs à Monſieur le Duc. Je vous prie en l'aſſurant de mes très-humbles reſpects, & de l'attachement que j'ai pour ſa perſonne, de lui témoigner le chagrin que j'ai de n'être pas en état de lui aller faire ma Cour. Cependant croyez que perſonne n'eſt plus que moi, &c.

LXII. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 2. *Août* 1679.

J'ARRIVE ici d'Auvergne avec ma fille de Colligny. Elle a gagné ſon procès. J'allai hier à Autun voir mes filles de ſaint Julien. J'appris

* *A la Lett.* XXXIX.

que l'Evêque notre ami y étoit arrivé dès la veille: je lui envoyai faire compliment. Il me vint voir, & nous nous donnâmes rendez-vous à dîner chez lui le lendemain, pour nous entretenir à fonds. J'en viens, & il m'a conté tout ce que vous me mandez. La Feuillade ne perdra pas l'avance qu'il fait de sa Statuë de marbre. Le Roi qui aime d'être aimé, la lui rendra avec usure.

Votre maniere d'écrire libre & aisée me plaît bien davantage que la régularité de beaucoup de Messieurs de l'Académie. C'est le stile d'une femme de qualité qui a bien de l'esprit, qui soûtient le caractére des matieres enjouées, & qui égaye celui des serieuses. Je vous plains fort, & Madame votre fille aussi d'être sur le point de vous séparer. Je demande par cet ordinaire les *Fables de la Fontaine*. Personne ne connoît & ne sent mieux son mérite que moi. Je vous manderai, quand je les aurai luës, celles qui me plairont le plus. Je suis bien aise que notre ami s'accommode; c'est toûjours avoir gagné son procès. Je dirai à mon beaufrere de Toulonjon & à sa femme l'amitié que vous leur faites dans ma Lettre. Vous avez raison d'aimer cette petite femme, & j'en ai encore plus que vous, car elle est fort jolie.

XLIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

A Bussy, ce 16. *Août* 1679.

JE suis bien fâché de vos incommoditez, mon R. Pere, pour l'amour de vous seul, & sans compter ce que j'y perds. Conservez-vous; & si, com-

comme je le ſoupçonne, le travail de l'eſprit vous échauffe, moderez le ; car votre vie vous doit être plus chere qu'un peu plus de gloire, dont vous avez déja une ſi bonne part. Au reſte, mon R. Pere, je paſſerai l'hiver à Paris. Je puis vous en parler aujourdhui plus affirmativement que je n'ai fait. Je vous parlerai de mes petites occupations, & nous ferons partie pour venir prendre ici des eaux de Sainte-Reine l'année qui vient. Il eſt bien vrai ce que vous dites, mon R. Pere, ſur le mariage de Mademoiſelle, qu'il n'y a de beau que les commencemens de ces affaires-là. Une Princeſſe eſt auſſi accoûtumée à être Reine, qu'une Demoiſelle à être Ducheſſe ; & cependant les chagrins inſéparables de la condition humaine, les ſuivent ſur le trône & ſous le dais.

XLIV. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 14. *Août* 1679.

PLAIGNEZ-MOI, mon Couſin, d'avoir perdu le Cardinal de Rets. Vous ſavez combien il étoit aimable, & digne de l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient. J'étois ſon amie depuis trente ans, & je n'avois jamais reçu que des marques tendres de ſon amitié. Elle m'étoit également honorable & délicieuſe. Il étoit d'un commerce aiſé plus que perſonne du monde. Huit jours de fiévre continuë m'ont ôté cet illuſtre Ami. J'en ſuis touchée juſqu'au fonds du cœur.

J'ai ouï dire que le tonnerre eſt tombé tout auprès de vous. Mandez-moi par quel miracle vous avez été conſervé. Admirez en paſſant le malheur de Corbinelli. Monſieur le Cardinal de Rets l'aimoit cherement : il commence à lui donner une penſion de deux mille francs ; ſon étoile a, je croi, fait mourir ce grand homme.

Notre bon Abbé de Coulanges a penſé mourir. Le remede du Medecin Anglois l'a reſſuſcité. Dieu n'a pas voulu que Monſieur le Cardinal de Rets s'en ſervît, quoi qu'il le demandât ſans ceſſe. L'heure de ſa mort étoit marquée, & cela ne ſe dérange point.

Ma fille vous fait ſes complimens à tous deux. Je crains bien qu'elle ne m'échappe. Adieu, mes très-chers.

LXV. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Buſſy, ce 28. Août 1679.

VOTRE Lettre m'a d'abord réjouï, Madame ; mais enſuite j'ai été fâché de voir qu'elle n'étoit que d'une petite feuille de papier, & que vous m'appreniez la mort de Monſieur le Cardinal de Rets, ma chere Couſine. Je ſai l'amitié qui étoit entre vous deux ; & quand je ne le regretterois pas par l'eſtime que j'avois pour lui, & par l'amitié qu'il m'avoit promiſe, je le regretterois pour l'amour de vous, aux interêts de qui je prens toute la part qu'on peut prendre. Mais c'eſt notre ami Corbinelli qui eſt encore plus

plus à plaindre. Perſonne ne perd tant que lui. Il y a long-tems que j'ai remarqué que ſon étoile changeoit le bien en mal. Le Pape Urbain VIII. qui le reconnoiſſoit pour ſon parent, & qui ſur ce pied-là l'auroit avancé, mourut dès qu'il commença de l'aimer. Le Cardinal de Rets lui veut faire du bien, il ne paſſe pas l'année. J'en ſuis tout-à-fait fâché, car je l'aime de tout mon cœur.

Il y a près de quinze jours que le tonnerre tomba à demie lieuë d'ici. De ſix perſonnes qui étoient ſous un noyer, il en tua trois, & il bleſſa fort les trois autres, comme vous pourriez dire, de rendre un homme digne d'entrer dans le Serrail, & de brûler ſa femme en pareil endroit qu'il avoit été bleſſé. Voila des effets bien bizarres du tonnerre. Pour moi qui merite d'autres châtimens que le feu du ciel, je ne l'apprehende pas. Ma fille & moi nous aſſurons Madame de Grignan de nos très-humbles ſervices; & pour vous, Madame, quelle tendreſſes n'avons-nous pas pour vous? Monſieur le Comte de Dalet a appellé de la Sentence que ma fille a obtenuë à Riom contre lui. Cette affaire nous va mener à Paris.

LXVI. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 29. *Août* 1679.

LE recit du Procès de ma Niéce m'a fait plaiſir, mon cher Couſin, & dans votre repar-

tie à l'Avocat de Riom, j'ai trouvé votre Rabutinade ſort bien placée. Je prends une part très-ſérieuſe à tout ce qui touche ma chere Niéce, & ſon cher Pere. Puiſque Monſieur le Comte de Dalet a appellé de la ſentence de Riom, j'eſpére que vous ne demeurerez pas ſeul dans vos Châteaux & que vous demanderez au Roi de venir à Paris, ce qu'il ne vous refuſera pas ſelon les apparences. Je n'ai point eu peur pour vous, mon cher Couſin, du tonnerre que j'ai appris qui étoit tombé dans votre voiſinage, Vous n'avez jamais mérité le feu du Ciel, d'autres maiſons que la vôtre le devroient craindre, mais la pénitence eſt une eſpece de cloche qui détourne quelquefois la nuée.

XLVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Buſſy, ce 9. Septembre 1679.

JE reviens d'une petite ville de mon voiſinage nommée Semur, où j'étois allé exprès, M. R. P. pour entendre les Sermons d'un fameux Capucin Miſſionnaire nommé Pere Honoré de Cannes. J'en ſuis, je vous aſſure, très-ſatisfait. Il n'a nul ordre dans ce qu'il dit, mais il prêche avec un très-grand zele, & il perſuade, parce qu'on ne peut douter qu'il ne ſoit perſuadé. D'ailleurs il a le viſage très-mortifié, & pleure preſque toûjours à la fin de ſes Sermons, s'attendriſſant lui-même de ce qu'il ſe repréſente. Il répete ſouvent le même mot, &

& le fait exprès pour mieux imprimer ce qu'il dît dans l'esprit de ses auditeurs. Enfin, mon R. P. le fruit qu'il fait dans ses Missions montre bien qu'il est un grand Maître en fait de toucher les cœurs. Je l'ai entendu trois fois en deux jours que j'ai resté à Semur & encore un coup j'en suis très-satisfait.

XLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Louvois.

A Bussy, ce 15. Septembre 1679.

CE n'est pas seulement comme bon François que je m'interesse à l'accident qui vous est arrivé, Monsieur, c'est encore plus comme votre serviteur très-particulier. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire une Lettre qui me fait espérer votre protection pour mon fils. L'état de ma fortune & votre générosité me donnent une grande confiance en vous, aussi personne n'est avec plus d'estime & de respect que moi, Monsieur, &c.

XLIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquise de Trichâteau.

A Bussy, ce 16. *Septembre* 1679.

J'ENVOYE savoir de vos nouvelles, Monsieur, & en même temps je vous envoye la co-

copie d'une Lettre de Monſieur de Brandebourg au Roi. J'aime à voir la néceſſité où ſont réduits les plus grands Souverains d'implorer la clémence de notre Maître, pour conſerver leurs Etats, après lui avoir vainement fait la guerre. *Quàm fruſtra & murmure quanto!*

LETTRE DE MONSIEUR

l'Electeur de Brandebourg au Roi.

MONSEIGNEUR,

Il eſt impoſſible que Votre Majeſté par les grandes lumieres de ſon eſprit ne comprenne aiſément la juſtice & la moderation de mes prétentions; & cela étant elle feroit violence à cette généroſité & grandeur d'ame qui eſt née avec elle, ſi elle me forçoit d'accepter des conditions de paix injuſtes & honteuſes. Dieu perſuadé de la juſtice de ma cauſe avoit déja décidé en ma faveur de toute la Poméranie par le ſort des armes. Votre Majeſté m'en fait rendre la meilleure partie, & j'y conſens, pour conſerver le reſte qui eſt fort peu de choſe, eu égard à tout ce que j'avois gagné au prix de mon ſang & par la ruine de tous mes Sujets. N'eſt-il donc pas juſte, MONSEIGNEUR, que puiſque Votre Majeſté ſeule m'oblige à rendre à mes ennemis de grandes & de ſi belles villes, Elle veuille bien auſſi me laiſſer le reſte; & qu'après que Votre Majeſté s'eſt ſi fort intereſſée pour le parti qui n'avoit rien à demander, Elle s'intereſſe auſſi pour celui qui avoit droit de tout garder. Je ne doute pas, MONSEIGNEUR, que les Miniſtres de Votre Majeſté n'oppoſent à mes raiſons, l'interêt de
ſa

ſa gloire, & que cela ſeul ne ſoit un puiſſant motif pour une auſſi grande ame; mais elle me permettra de lui dire que c'eſt la juſtice qui fait naître & regle cette gloire, & qu'étant toute de mon côté, il y va de ſon intérêt d'appuyer mes prétentions, en modérant les demandes de mes ennemis. Je ſouhaiterois que V. MAJESTE' pût entendre ſur cela les raiſonnemens de toute l'Europe, je ſuis aſſuré qu'elle décideroit auſſi tôt en ma faveur & préviendroit par-là le jugement de la poſterité desintéreſſée, Après tout, MONSEIGNEUR, je comprends bien que le parti n'eſt pas égal des forces de VOTRE MAJESTE' aux miennes & que je ſerois bien-tôt accablé par un ROI qui a porté ſeul le fardeau de la guerre contre les plus grandes Puiſſances de l'Europe, & qui s'en eſt demêlé avec tant de gloire & de ſuccès. Mais quel avantage VOTRE MAJESTE' trouvera t-Elle dans la ruïne d'un Prince qui a un deſir extrême de la ſervir, & qui étant conſervé, pourroit dans la ſuite aporter à ſon ſervice quelque choſe de plus eſſentiel que ſa ſeule volonté? Certes VOTRE MAJESTE', MONSEIGNEUR, dans ces vûës pourroit ſe repentir un jour d'avoir accablé un Prince qui l'admire & qui eſt plus véritablement & avec plus de zele qu'aucun autre, de VOTRE MAJESTE', &c.

A Berlin, *ce* 16. *Mai* 1679.

L. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 21. *Septembre* 1679.

POUR répondre à votre Lettre, Madame, je vous dirai que je ſuis fort aiſe d'apprendre que vous vous divertiſſez un peu. Ces petits voyages d'Eté dans de belles maiſons, ſont propres à cela. Je voudrois bien loger au fauxbourg S. Germain à cauſe de vous, & de nos amis le Duc & l'Evêque. Vous faites fort bien de ne vous point laiſſer aller au chagrin. Je ſai qu'on n'eſt pas toûjours le maître de cela: mais quand on ſe veut aider, on ſe ſauve bien de méchantes heures. Rien n'eſt ſi pernicieux à tout le monde que la ſolitude, & ſur tout aux malheureux qui n'ont rien à faire que des réfléxions. Je ſuis très-ſouvent de votre avis, Madame, mais particuliérement quand vous dites qu'on eſt bien heureux de trouver ſes bons amis dans la famille. Perſonne ne ſavoit mieux cela que moi; mais auſſi ce que la connoiſſance du monde m'a appris, c'eſt qu'il n'y a rien de plus rare.

LI. LETTRE.

De Madame de M . . . . au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. *Septembre* 1679.

TAISEZ VOUS, taiſez vous; car je m'imagine que vous parlez mal de moi, que vous m'ap-

m'appellez pareſſeuſe, irréguliére, & peut-être pis, c'eſt-à-dire, ne me ſouciant pas de faire plaiſir à mes amis. Pour vous faire voir le tort que vous avez de condamner les gens ſans les entendre, je vous vais conter ma déplorable avanture. En paſſant ſur le Pont Notre-Dame, un bœuf caſſa avec ſes cornes la glace de mon côté du carroſſe où j'étois, & un morceau tomba ſur ma cuiſſe, qui me la coupa aſſez avant. J'en ai gardé le lit; & quoi qu'il y ait quinze jours, je ſens encore des douleurs, & je marche avec peine. Après cela qu'avez-vous à dire?

LII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à S. A. R. MONSIEUR.

A Buſſy, ce 30. *Septembre* 1679.

MONSEIGNEUR, Je prens tant de part à tout ce qui arrive à V. A. R. qu'elle peut bien croire que le mariage de Mademoiſelle m'a donné une très-grande joye. J'aime bien à voir entrer des Couronnes dans votre Maiſon, Monſeigneur, & je prie Dieu que celle-ci ne ſoit pas la derniére. Je le ſouhaite de tout mon cœur, & de voir un jour l'Europe partagé entre le Roi & vous, car perſonne ne s'intereſſe plus que moi à votre gloire & à votre ſanté, & n'eſt avec plus de vérité & de ſoûmiſſion, &c.

LIII. LETTRE.

*Réponse du Comte de Buſſy à Madame de M....

Ce 1. Octobre 1679.

NE vous fâchez pas, Madame, de ce que j'ai dit, quand j'ai été long-tems ſans recevoir de vos Lettres. J'en ai aſſez parlé pour ne pas témoigner de l'indifference pour votre amitié, & pas trop pour vous accuſer ſans raiſon. Si vous m'aviez entendu, vous en ſeriez contente. Il ſuffit que je ſâche aujourdhui que vous n'avez que trop de ſujet de ne me point écrire. Cependant je ne comprens pas comment un morceau de glace tombant de ſi peu haut ſur votre cuiſſe a pû couper votre juppe, votre chemiſe, & votre chair. Il eſt vrai qu'il ne faut pas raiſonner ſur les choſes de fait. Tout ce que je vous dirai donc, c'eſt que je vous plains fort, & que je ne penſe pas que perſonne ait été ſi bleſſé que vous à Hombourg & à Biſche.

* *A la Lett. LI.*

LIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de Grammont.

A Chaſeu, ce 1. *Octobre* 1679.

VOus ſavez bien, mon cher, que je m'intereſſe à tout ce qui vous arrivé. J'ai été un peu

peu fâché de la mort de Toulonjon, parce qu'il étoit assez de mes amis; mais comme vous en êtes extrémement, je me rejouïs du bien qui vous en est arrivé, & je souhaite que vous en jouïssiez longues années. Adieu, mon cher, si le Roi m'accorde la grace que je viens de lui demander, je passerai l'hyver à Paris, & Dieu sait si j'irai manger avec vous & avec la Comtesse la succession.

LV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Chaseu, ce 7. Octobre 1679.

JE sai bien, Monsieur, que quand vous n'aurez que moi dans le cœur, quel qu'avant que j'y sois, le Pere Honoré sera content de vous. Ainsi la Mission ne me fait pas apprehender d'y perdre ma place, & mon cœur m'assure du vôtre.

Voila Bische pris aussi bien qu'Hombourg. On n'a pû jusques ici deviner ce que feroit ensuite cette grande armée, si ce n'est pour soutenir les fortifications d'Huningue. Les Suisses cependant ont député au Roi pour lui faire des remontrances sur la jalousie que leur donnoit cette Place, & en même tems ils se preparent à convoquer une Diette pour prendre des résolutions en cas de refus. Le Gouvernement en est donné à Pisieux; ce sera un beau poste.

La mort des gens de l'âge du Comte de Tonnerre ne me surprend pas. Une des choses qui at-

attirera le plus de loüanges au Roi, ce ſera le ſoin qu'il prend de déraciner de ſon Royaume cette maudite engeance d'empoiſonneurs.

On me mande de Mets que le Gouverneur de Thionville a eu ordre de ſe ſaiſir d'un Château voiſin de ſa Place appellé Roch-de-Mars, dans lequel il y avoit garniſon Eſpagnolle, attendu que ce Fort dépendoit de Thionville. Il s'en eſt emparé. Huit jours après il a fait ſommer un autre Château ſitué à la portée du canon de Luxembourg de ſe rendre au Roi. Le Gouverneur de Luxembourg en a fait quelque difficulté, mais ſi-tôt qu'on lui a fait entendre que ce Château dépendoit de Roch-de-Mars, & celui-ci de Thionville, il a entendu raiſon, & de cette maniere les Eſpagnols ſont ſorties de ces deux places.

Ne croyez-vous pas, Monſieur, que nos Neveux ſe feront une grande idée de la gloire de notre Maître, quand ils verront qu'il étoit obéï des Rois ſes voiſins, comme des Gouverneurs de ſes Provinces?

Enfin voilà le mariage de MONSEIGNEUR avec la Princeſſe de Baviere aſſuré. La plûpart des Princes promettent tout quand ils ont beſoin des gens; mais peu tiennent leurs paroles quand le peril eſt paſſé. Le Roi ſeul eſt preſſé de tenir ſa parole pour ſon honneur comme les autres le ſont par la néceſſité. On me mande que M. de *** a dit au Roi qu'il étoit fort fâché que ſa femme le trouva plus laid que quand elle l'épouſa, mais que ce n'étoit pas ſa faute; que n'étoit pas beau qui vouloit, & que ſi l'on étoit le maître de ſe donner la figure qu'on vouloit, il ſe ſeroit fait comme Sa Majeſté. Le Roi a fait ajoûter de nouveaux articles à l'Edit

des

des Duels qui étoit déja fort rigoureux. Il faut dire la verité, on ne sauroit assez loüer la constance de ce Prince à deraciner la mauvaise coutume des gens d'épée de son Royaume de se battre pour peu de chose.

LVI. LETTRE.

De M. de Pompone Ministre & Secretaire d'Etat au Comte de Bussy.

Ce 8. *Octobre* 1679.

J'AI bien de la joye, Monsieur, de vous pouvoir dire que le Roi vous accorde la grace que vous lui avez demandée de pouvoir passer six mois à Paris pour vos affaires. Je m'estimerois heureux de pouvoir réüssir aux choses que vous desireriez de moi dans des occasions plus considérables, & de vous pouvoir faire connoître l'estime avec laquelle je suis, Monsieur, votre, &c.

LVII. LETTRE.

* Réponse de Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, *ce* 24. *Octobre* 1679.

JE suis persuadée que vous ne recevrez point cette Lettre en Bourgogne, & je le souhaite, mon cher Cousin; je l'écris au hazard. Ma Niéce de Sainte Marie m'a dit que vous veniez in-

* *A la Lett. XLV.*

inceſſamment à Paris avec ma Niéce de Colligny. Je penſois qu'elle vint ſeule, & je lui fis offrir le logement de ma fille: mais j'ai bien aiſément compris que vous ne vous ſépariez non plus à Paris qu'ailleurs; vous ne ſauriez être en meilleure compagnie. J'ai perdu avec beaucoup de douleur celle de ma fille. La pauvre femme partit le 13. du mois paſſé, avec une ſanté aſſez délicate pour que j'en ſois continuellement en peine. C'eſt l'état où je ſuis. J'ai paſſé beaucoup de tems à Livry. Cette ſolitude me déplaiſoit moins que la contrainte du monde & des viſites. Je m'y en retourne encore paſſer la Touſſaints; après quoi je reviendrai ici vous attendre: il me ſemble que c'eſt à peu près le tems que vous y arriverez. Je ſuis ſi mal inſtruite des nouvelles, que je n'entreprendrai pas de vous en mander. Je vous écris triſtement; mes pauvres enfans; vous me remettrez dans mon naturel. Je l'eſpere de vos aimables eſprits, & en attendant je vous embraſſe tous deux de tout mon cœur.

LVIII. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 27. Octobre 1679.

J'AI reçu votre Lettre, Madame, & j'en recevrai encore quelques-unes de Paris avant que je parte d'ici: car encore que j'aye reçu il y a près de quinze jours la permiſſion que j'ai demandée au Roi, les affaires que j'ai ici m'y retiendront

dront jusqu'au commencement de Decembre. J'en ai à Paris, mais quand je n'en aurois point d'autres que celles de ma fille de Colligny, je ne laisserois pas d'y aller. Comment avez-vous pû croire que je demeurasse seul ici? Pour moi, je vous plains extrêmement de ne pouvoir accompagner Madame votre fille en Provence, & d'autant plus que vous l'avez laissé partir avec une méchante santé. Je comprens bien que vous êtes mieux à Livry qu'à Paris. Dans le commencement de ces séparations les gens que vous voyez dans le monde veulent que vous soyez toûjours gaye & divertissante, & n'entrent point dans les raisons de votre chagrin. Nous l'adoucirons, ma chere Cousine, en le partageant avec vous. Cependant ne vous y laissez point trop aller, car outre que vous nous donneriez trop d'affaires, le chagrin est mortel à tout le monde, & sur tout aux personnes qui comme vous ne sont pas nées pour être tristes.

Adieu, ma chere Cousine. Je vous assure que nous vous aimons tendrement, votre Niéce & moi.

LIX. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 3. Novembre 1679.

J'AI differé à vous écrire, Monsieur, car j'ai été occupée par des soins, & depuis trois jours par une très-grande affliction que vous autrez aussi: c'est de la mort de Monsieur de Vet-

Verdun. Vous savez que je n'en étois pas contente; cependant il a fait depuis tout ce qu'il falloit pour me donner un extrême regret de sa perte. Dès qu'il fut arrivé hydropique, il m'écrivit pour me prier de l'aller voir. Il me parla de son mal, de ses sentimens, de son salut, & il me dit mille choses obligeantes. Depuis cela il n'a vû que moi tous les jours. Je me promenai avec lui pendant deux heures dans sa chambre la veille de sa mort; il ne la croyoit pas si proche. Le jour qu'il mourut, il prit une grosse médecine qui le tua, & ce jour-là sur les deux heures il m'avoit envoyé prier de l'aller voir à six, & à cinq il étoit mort. Je vous l'avouë, Monsieur, mon affliction a été grande, & l'est encore. C'est une chose fort touchante de voir mourir un homme dans la fleur de son âge, à plus forte raison un ami. Je l'ai fort pleuré, moi qui ne pleure jamais. Helas, Monsieur! que l'on vit peu; & que l'on est mort long-tems! Ces objets-là font faire de cruelles réflexions. Le moyen de mêler des nouvelles indifferentes à celles de la mort d'un ami? Adieu, mon cher Monsieur, ayez soin de votre santé. Ces éxemples-là doivent faire redoubler d'attention.

LX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de S...

A Chaseu, 4. *Novembre* 1679.

NOUS ne serons pas à Paris avant la fin de ce mois, Madame. Vous avez raison de bien

bien vivre avec Monſieur de *** malgré vos petits ſujets de plainte. Il faut une vie pour vous redonner un ami tel qu'il eſt. Pour l'autre, il faut dire la vérité, il oblige de ſi mauvaiſe grace, qu'en même tems, comme diſoit Monſieur de Rouville du C***, il ſoulage de la reconnoiſſance. Je comprens comment Madame *** & Monſieur *** vivent enſemble. Deux amans refroidis ſont comme deux amis qui ne s'aiment guéres. Si Madame de M *** eſt ſage, elle ne ſongera qu'au jeu, & laiſſera l'infidele en repos ſur l'amour: car enfin on ne fait pas revenir les inconſtans par des plaintes & par des fracas. J'en puis parler ſavamment.

Je n'ai guéres vû Madame de Briſſac, mais dans ce tems là j'ai pris beaucoup d'eſtime pour elle. C'eſt comme cela qu'il me falloit une Maîtreſſe, & non pas une qui n'avoit rien de délicat que le palais.

LXI. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, *ce* 27. *Novembre* 1679.

VOTRE Lettre m'a extrêmement ſurpris & fort affligé, Madame. La peur que vous m'aviez faite de la maladie de notre ami ne m'avoit point du tout préparé à ſa mort. J'eſperois en ſa jeuneſſe, & au ſecours qu'une perſonne qui a du bien, trouve d'ordinaire à Paris: cependant j'y ai été trompé. Je l'aimois fort,

* *A la Lett. LIX.*

fort, & je pense avoir perdu un bon ami en lui. Je ne sai si je me flatte, Madame. Mais vous me parlez du soin qu'il a eu de vous faire oublier les chagrins qu'il vous avoit donnez, d'une maniére à me faire croire qu'il vous a fait quelque present en mourant. Je vous assure que je le voudrois de tout mon cœur pour votre interêt, & pour l'honneur de sa mémoire. Mandez-moi ce qui en est, & ne vous affligez point; car cela ne lui serviroit de rien, & vous pourroit nuire. Pour moi qui suis vivement touché de la perte de mes amis, j'essaye à m'en consoler bien vîte; & la longue expérience que j'ai des afflictions, & l'inutilité des regrets m'en fait venir à bout assez aisément.

LXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, de 3. Janvier 1680.

LE Mariage de Monsieur le Prince de Conty & de Mademoiselle de Blois fut déclaré Jeudi dernier. Le Comte de Grammont faisant compliment sur cela au Prince, lui dit, que comme ancien serviteur de sa maison, il prenoit grande part à son établissement, mais qu'il prenoit la liberté de lui donner un avis, qui étoit de faire en sorte de n'avoir jamais de procès avec son beau-pere pour le bien de sa femme.

Le Roi envoya querir Mademoiselle de Blois Mercredi dernier pour lui dire qu'il n'avoit pas vou-

voulu ſonger à des Princes étrangers pour elle, parce qu'il n'avoit pas voulu l'éloigner de lui, & qu'il avoit jetté les yeux ſur ſon Couſin le Prince de Conty pour cela. La Princeſſe ſe mit à pleurer, & voulut ſortir ſans répondre, le Roi la retint & lui demanda pourquoi elle pleuroit. Elle lui répondit que c'étoit de tendreſſe & de reconnoiſſance pour les bontés de Sa Majeſté. On ne peut être plus aimable qu'eſt cette Princeſſe.

LXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 4. Janvier 1680.

MONCLAR a paſſé le Rhin avec mille chevaux. On dit que c'eſt pour faire payer de vieux arrerages de contributions. Meſſieurs de Bâle l'ont envoyé prier de laiſſer paſſer librement les bleds dont ils ont beſoin. Il ne leur a pas accordé cette demande, parce que l'on a refuſé à Bâle des vivres à la Garniſon d'Huningue, & même fermé les portes de la ville de ce côté-là.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre eſt arrivé à la Haye pour conclure le Traité d'Alliance entre cette Couronne & les Etats Généraux. Sur cela l'Ambaſſadeur de France a demandé audience & leur a dit, que Sa Majeſté ayant un juſte ſujet de ſe défier de ce qu'ils tardoient ſi long tems à accepter la Ligue qu'il leur a propoſée, elle étoit prête à regarder ce retardement comme

me un refus qui pourroit l'obliger à prendre des mesures qui dans la suite leur seroient très-préjudiciables. On mande de Vesel que les ordres étoient donnez pour faire sortir les Troupes Françoises des villes du païs de Juliers, lorsqu'une seconde Lettre de Monsieur l'Electeur de Brandebourg avoit tellement offensé le Roi, que tout avoit été contremandé.

Le 11. du mois dernier se fit l'ouverture de la Chambre de réünion que le Roi a établie dans le Parlement de Mets pour faire la recherche de toutes les aliénations & usurpations qui ont été faites des biens des Evêchez de Mets, Toul & Verdun, pour les réjoindre à la Couronne; attendu que par le Traité de Munster confirmé par celui de Nimegue, toute la Souveraineté de ces trois Evêchez a été cedée au Roi. Cette Chambre est composée du premier Président, de dix Conseillers, & pour Procureur Général Deraveaux qui a travaillé depuis longtemps à la recherche des titres qui peuvent faire connoître ces aliénations & usurpations. La Chambre a commencé dans les premieres seances à résoudre de faire assigner tous les Princes & Seigneurs qui possedent des biens de cette nature pour représenter les titres en vertu desquels ils les possedent; s'ils ne comparoissent pas ils seront jugez par défaut.

Quoique l'Empereur, pour rompre l'alliance proposée de Mademoiselle de Valois avec Monsieur l'Electeur de Baviere, ait tout mis en œuvre, le Roi ne laisse pas de passer outre au Mariage de la Princesse de Baviere avec MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Monsieur le Duc de Créqui ira querir Madame la DAU-

PHI-

PHINE. Elle a déja écrit une Lettre à ce Prince qui commence ainsi:

MONSEIGNEUR,

Le Roi & la Reine m'ayant fait la grace & l'honneur de jetter la vuë sur moi pour me donner à vous, &c.

Adieu, Monsieur, je suis parfaitement à vous.

LXIV. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Aux Rochers, ce 19. *Janvier* 1680.

J'AI été un mois à Nantes pour des affaires. Je ne suis ici en repos que depuis quinze jours. Je vous demande de vos nouvelles, mon cher Cousin, & de celles de l'aimable Veuve. Je me plains d'être ici quand vous êtes tous deux à Paris. Nous sommes assez bien concertez quand nous sommes ensemble. Il s'en faut beaucoup que la conversation ne languisse: Corbinelli y tient bien sa place. Je suis ici dans une fort grande solitude; & pour n'y être pas accoûtumée, je m'y accoûtume assez bien. C'est une consolation que de lire. J'ai ici une petite Bibliotheque qui seroit digne de vous, mais vous seriez bien digne de moi; & si nous étions voisins, nous ferions un grand commerce de nos esprits & de nos lectures. J'en reviens toûjours à cette Province qui nous a rangez comme il lui a plû. Il n'étoit pas aisé de comprendre qu'une Demoiselle de Bourgogne élevée à la Cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne; mais

mais elle a si bien disposé de la suite, que je l'honore toûjours, & que je regarde avec respect toute sa conduite. Celle qu'elle a euë pour vous est bien douloureuse: je la sens peut-être plus que je ne devrois; mais enfin il faut se soûmettre à ce qui est amer, comme à ce qui est doux.

Voilà les vrayes réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres & solides.

Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennuis, & vous me donnerez de la joye, & de la lumiere à mon esprit. Je vous embrasse le pere & la fille, tous deux très-aimables.

LXV. LETTRE.

Du Duc de Montausier au Comte de Bussy.

A Saint Germain, ce 20. *Janvier* 1680.

J'Ai eu beaucoup de joye, Monsieur, d'apprendre que vous étiez à Paris avec permission du Roi, car personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde. Cette permission pour un tems assez long, me fait espérer quelque chose de mieux, & je souhaite de tout mon cœur que cela arrive bien-tôt. Je vous suis extrémement obligé de toutes vos bontez & je vous assure que je serois ravi de pouvoir vous embrasser ici. Je voudrois bien aussi avoir mérité les remercimens que vous me faites sur

le ſujet de Monſieur votre fils. L'amitié que j'ai pour vous & pour lui me fait remarquer avec plaiſir que ſa perſonne eſt fort agréable à MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, pour lequel il a raiſon d'avoir beaucoup d'attachement. Soyez perſuadé, Monſieur, que perſonne ne vous honore plus que moi.

LXVI. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Paris, ce 26. Janvier 1680.

IL eſt plaiſant que Vendredi dernier je me ſois plaint à notre ami Corbinelli que vous ne m'ayez pas encore écrit, Madame, depuis que vous êtes en Bretagne, & que le lendemain j'aye reçu votre Lettre. Quand vous auriez été à Paris, mes reproches ne vous auroient pas fait aller plus vîte.

Vous avez raiſon, ma chere Couſine, de dire qu'il faut ſe ſoûmettre aux ordres de la Providence. Nous ſerions bien fous ſi nous raiſonnions ſur ſa conduite; cependant je ne prétens pas l'offenſer quand je dis que je voudrois bien qu'il lui eût plû de me faire paſſer ma vie avec vous, ou du moins dans votre voiſinage. Pour les maux que cette Providence m'a faits en ruinant ma fortune, j'ai été long-tems ſans vouloir croire que ce fût pour mon bien comme me le diſoient mes Directeurs. Mais enfin, j'en ſuis perſuadé de

* *A la Lett. LXIV.*

depuis trois ans ; je ne dis pas ſeulement pour mon bien en l'autre monde, mais encore pour mon repos en celui-ci. Dieu me récompenſe déja en quelque façon de mes peines par ma réſignation, & je dis maintenant de ce bon Maître, ce que dans ma folle jeuneſſe je diſois de l'Amour:

Il paye en un moment un ſiécle de travaux,
Et tous les autres biens ne valent pas ſes maux.

Je ſuis trop heureux de croire que ceux qui me connoiſſent me jugent digne des grands honneurs. Pour ce que penſent de moi ceux qui ne me connoiſſent point, je ne m'en tourmente guéres, & bien-tôt aſſurément les ſentimens des uns & des autres ſur mon ſujet, me ſeront fort indifferens en l'autre monde. Je ſouhaiterois ſeulement un peu plus de bien que je n'en ai, pour pouvoir mettre mes enfans en état de ne m'être point à charge. Il y a un mois que j'écrivis au Roi la Lettre dont je vous envoye la copie.

SIRE,

Je croi que mes longs châtimens & la réſignation avec laquelle je les ai reçus ont adouci pour moi l'eſprit de V. M. Je l'en ſupplie très-humblement, SIRE, *& de conſiderer qu'ayant été puni juſtement de ma mauvaiſe conduite, mes ſervices de plus de trente années ne m'ont attiré d'autres graces de V. M. que celle de m'avoir fait ſage. Elle eſt grande,* SIRE, *je l'avouë, & j'en remercie très-humblement V. M. Mais elle ſeule ne me donne pas de quoi ſoûtenir hon-*

honnêtement le rang que ma naissance, & les emplois que j'ai eus me donnent dans le monde. Je ne demande pas à V.M. SIRE, *de me rappeller de mon exil, je me suis expliqué avec elle des raisons que j'avois de ne le pas demander, mais je la supplie très-humblement de faire du bien à mes enfans en considération de mes services passez, & de ceux mêmes que je tâcherai de vous rendre toute ma vie. &c.*

A Paris, ce 21. Decembre 1679.

LXVII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Aux Rochers, ce 1. Janvier 1680.

JE veux me réjouïr avec vous de l'espece de commerce que vous conservez avec le Roi. Je croi que vos Lettres lui font plaisir. C'est dommage qu'il ne se donne celui de voir & de parler à l'homme du monde qui seroit le plus capable de le divertir, & le plus digne de le loüer. Vous y perdez beaucoup, il y perd encore davantage, dans le dessein qu'il doit avoir de faire durer sa gloire autant que l'Univers. Votre derniere Lettre est fort bonne : vous n'en sauriez faire d'autres.

Adieu mon cher Cousin, adieu l'aimable Veuve. Nous nous écrirons de nos Provinces, sans appeller les nouvelles publiques à notre secours.

LXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Noailles.

A Paris, ce 23. Février 1680.

J'ETOIS serviteur de Monsieur votre Pere à un point, Monsieur, que vous ne devez pas douter que je ne sois le vôtre toute ma vie. Je vous supplie donc de m'honorer de votre amitié ; Et comme l'état où je suis ne me permet plus d'en ressentir les effets, conservez-les, s'il vous plait, pour mes enfans dans les occasions, & me croyez assurément, vôtre, &c.

LXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de J..

A Paris, ce 23. Février 1680.

POUR répondre à votre Lettre, Monsieur, je vous dirai que j'aimerois, je croi, mieux être un bon bourgeois de Paris vivant de mes rentes, que d'être Roi d'Angleterre. Ce rang-là lui coûte de grandes peines. Une marque bien sûre de la grandeur du Roi, c'est tout ce qu'il fait de tous côtez, & entr'autres choses le respect que les Suisses ont pour la fortification d'Hunningue. Leurs peres n'auroient pas été si tranquilles en pareilles rencontres. L'Empereur a raison pour son propre interêt d'assister la Pologne ; le Turc est un dangereux voî-

voiſin. Le Roi de Dannemark à envôyé un beau préſent au Roi : ce ſont des oiſeaux de leurre, qu'il envoyoit d'ordinaire à l'Empereur. Tous les hommages viennent maintenant à notre Maître de tous les endroits du monde; & dans les reſpects qu'on a pour lui, on ne diſtingueroit pas les Etrangers de ſes Sujets. Le Roi aura contentement ſur l'article du Traité qui regarde Charlemont. Sa demande eſt juſte, & en l'état où ſont les affaires, les Eſpagnols ſont bien heureux, que le Roi ne veuille que la juſtice.

LXX. LETTRE.

Du Duc de Noailles au Comte de Buſſy.

A Saint Germain, ce 24. Février 1680.

* JE ne ſuis pas moins votre ami, Monſieur, & votre ſerviteur que l'étoit mon pere, & je me trouverois heureux de pouvoir vous en donner des marques. Je vous prie d'être perſuadé que je ferai de mon mieux, & avec beaucoup de plaiſir dans toutes les occaſions qui ſe préſenteront de ſervir Meſſieurs vos enfans & de vous faire connoître que perſonne ne peut-être à vous plus véritablement que je le ſuis, &c.

* *Voyez Lett.* LXVIII.

LXXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichâteau.

A Paris, ce 24. Février 1680.

ON me mande le démêlé d'une Dame de votre connoiſſance avec ſon mari ; & ce qui vous ſurprendra, c'eſt ſur l'excès du devoir conjugal dont la Dame ſe plaignoit. Pareils ſujets de brouilleries ne ſont plus guere en uſage, non plus que le reglement que fit la Reine de Navarre ſur un pareil differend. Il y a long-tems que la paſſion de * * dont vous me parlez, me fait mal au cœur. Son mari a de l'eſprit pour le Palais, mais d'ailleurs ſa figure eſt avocate & plaide toûjours contre lui.

Le Roi a nommé huit perſonnes de condition avec deux mille écus de penſion pour accompagner MONSEIGNEUR. C'eſt Torigny, Florenſac, Chiverny, le Chevalier de Grignan, Dangeau, Sainte-Maure, Clermont & Creſſy. On dit que ce dernier en a remercié le Roi.

LXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur le Duc de Noailles.

A Paris, ce 27. Février 1680.

JE ne ſaurois vous dire aſſez, Monſieur, combien la maniére honnête dont vous venez de

me faire l'honneur de m'écrire *, m'a touché. J'y ai reconnu le cœur de M. votre Pere pour moi; & cela me fait prendre la liberté de vous supplier très humblement de presenter au Roi la Lettre que vous trouverez dans ce paquet pour Sa Majesté. C'est Monsieur votre Pere qui a commencé de m'attirer des graces, je ne l'oublierai jamais; & je puis vous assurer que depuis cinq ou six ans j'en ai recu beaucoup du Roi. Vous le connoîtrez, Monsieur, par la Lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Sa Majesté, que je vous conjure encore une fois de lui vouloir présenter hors de l'embarras des affaires, & de me croire à vous plus qu'homme du monde, & votre, &c.

* *Voyez Lett. LXX.*

LXXIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Montausier.

A Paris, ce 2. Mars 1680.

JE ne vous ai point encore entretenu, Monsieur, du détail de ma mauvaise fortune, quoique vous me fassiez l'honneur d'y prendre part; parce que quand cela est inutile, on importune son ami; & je ne vous dirois encore rien de l'état de mes affaires, si le Roi ne m'avoit fait des graces depuis quelques années, qui m'ont marqué le radoucissement de Sa Majesté sur mon sujet. Depuis douze ans il m'a permis plusieurs fois de venir à Paris travailler à mes affaires, ne faisant cette grace à pas un éxilé qu'à moi. Il me donna une Compagnie de Cavalerie pour mon fils aîné,

que je lui demandai en 1677. Et lui ayant demandé trois ou quatre Benefices depuis trois ans pour un fils que j'ai dans l'Eglise, Sa Majesté ne m'a point refusé en maniére d'exclusion, mais comme ceux de qui le rang n'est point encore venu de recevoir quelque grace. Je croi même avoir trouvé dans le Pere de la Chaise un appui que je ne dois qu'à la pitié qu'il a des malheureux; car je ne le connoissois point avant ma disgrace. Je vous dirai de plus que le Roi a eu la bonté de me faire dire depuis peu par Monsieur de Louvois qu'il étoit content de moi; & par Monsieur de Saint-Aignan, qu'il auroit soin de mes enfans aux occasions. Voilà l'état de mes affaires à la Cour, Monsieur, que le temps, la bonté du Roi, & peut-être ma conduite ont rendu un peu meilleur, & qui assurément le deviendra encore davantage. Dans cette confiance je me donne aujourdhui l'honneur d'écrire à Sa Majesté pour lui demander pour mon fils aîné une Place auprès de MONSEIGNEUR, comme celles qu'elle a données à d'autres. Je vous supplie très-humblement, Monsieur, de ne lui pas refuser votre approbation en cette rencontre, si (comme cela se doit) le Roi vous en demande votre avis. Quoi qu'on n'ait fait aucune compensation de mes fautes avec mes services, je ne veux plus rien demander à Sa Majesté pour moi; mais je ne pense pas être déraisonnable de demander quelques petits établissemens pour mes enfans. Le succès me fera juger si je ne me suis pas trompé. Quoi qu'il en arrive, j'aimerai le Roi toute ma vie, & je parlerai de lui à la postérité, comme s'il m'avoit fait du bien. Pour vous, Monsieur, je vous honorerai comme un

ami

ami fidele, qui par sa naissance, son courage, son mérite & sa vertu, a passé tous les Courtisans de son siécle. Vous jugez bien que pensant cela de vous, je suis de tout mon cœur, vôtre, &c.

LXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

A Paris, de 16. *Mars* 1680.

JEUDI dernier le ROI rencontra Madame la DAUPHINE en pleine campagne un peu par de-là Vitry. Elle se voulut jetter à ses pieds, il l'en empêcha & la baisa avec cette grace avec laquelle il fait toutes choses. Elle lui dit qu'après les obligations qu'elle lui avoit de l'avoir choisie préférablement à toutes les Princesses de l'Europe qu'on auroit été ravi de lui donner, elle assuroit SA MAJESTE qu'elle auroit toute sa vie pour elle les plus grands respects & la plus tendre amitié du monde. Le ROI lui répondit fort gracieusement en l'embrassant encore une fois avec de grandes marques de tendresses, & se retournant il lui montra MONSEIGNEUR LE DAUPHIN & lui dit: Voilà de quoi il est question, Madame: c'est mon fils que je vous donne : Madame la DAUPHINE repliqua, qu'elle tâcheroit par toutes les soumissions & par toutes let tendresses imaginables de se rendre digne d'un si grand Prince. Ensuite le Roi lui présenta Monsieur, ainsi que tous les Officiers de la Couronne, qu'elle baisa. On remonta en carosse & on alla à Vitri & à Châ-

 lons

lons le même jour. Tout le monde dit merveilles de cette Princesse. Elle a de l'esprit, elle parle bien, & fort obligeamment, & dit à chacun précisément ce qui lui convient; cependant elle parle avec dignité.

LXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de M . . .

A Paris, ce 25. Mars 1680

JE vous rends mille graces de votre Lettre, Madame. Mais je me plains que vous me cachiez quelque chose qui vous regarde; je l'ai appris d'ailleurs, c'est votre grossesse. J'ai été quelque tems à me déterminer à qui j'en ferois compliment; à Monsieur votre pere, à Monsieur votre Mari, ou à vous. Mais enfin j'ai jugé que comme vous étiez la principale Actrice, c'étoit à vous à qui il falloit m'adresser. Je vous assure donc, Madame, que je suis fort aise de tous les petits maux que vous allez avoir le reste de l'année. Consolez-vous en, Madame. La D * * voudroit bien en avoir autant que vous. Je pense qu'elle ne s'y épargne non plus que vous avez fait; mais je doute que Monsieur le D * * puisse bien imiter Monsieur votre mari. Les plus grands Princes ne sont pas toûjours les plus puissans. Mais pour revenir à votre Lettre, Madame, je suis ravi de voir que nous sommes assez bien ensemble; & ce que je trouve de meilleur, c'est que cela durera. Je vous réponds de moi, & je me réponds dans les sentimens où je suis,

ſuis, de vous obliger de ne changer jamais. Vous ſavez, je croi, la mort d'apoplexie de M. Fouquet, dans le tems qu'on lui avoit permis d'aller aux eaux de Bourbon. Cette permiſſion eſt venuë trop tard; la mauvaiſe fortune a avancé ſes jours. Il y en a ici de plus heureux que lui, qui (à mon avis) ne mettront pas long-tems à le ſuivre. Il fut arrêté en Septembre 1660. au Château d'Angers, où il fut détenu quelque tems, puis mené à Amboiſe, dela à Moret, puis à la Baſtille; & enfin à Pignerol. Il n'a jamais tant fait de voyages que depuis qu'il a été arrêté. Le Pere Ceſar, le bon ouvrier pour les conſciences délabrées, me reſtitua hier cent piſtoles qu'on m'avoit friponnées au jeu, ou dans une lotterie. Je voudrois que tous ceux qui m'ont nui euſſent des remords; on pourroit me rendre encore quelque choſe qui vaudroit plus de cent piſtoles. Vous avez ouï dire la paſſion de **** pour ſon mari quand elle l'épouſa. Cela eſt, dit-on, fort changé. La petite perſonne ne le peut plus ſouffrir. On dit pour l'excuſer: *Ce que tu vois de l'homme n'eſt pas l'homme.* Et cela fait demander à tout le monde, où une fille de treize à quatorze ans peut avoir appris comment il faut que les hommes ſoient faits pour être bien. Je ne penſois pas avoir tant de choſes à vous dire: mais je ne garde rien avec vous: je vous montrerai toûjours le fond de ma mémoire, comme le fond de mon cœur.

LXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 2. Avril 1680.

VOILA le Memoire que je vous ai promis de vous envoyer, Monſieur. Si j'avois à en parler au Roi moi-même, je ſupplierois Sa Majeſté de trouver bon que je le lui lûſſe: mais vous, Monſieur, qui avez une langue plus intelligible à notre Maître que la mienne, traduiſez ce Mémoire, & le dites avec ce cœur généreux qui m'a toûjours aimé, & qui a redoublé de chaleur pour moi dans le tems de ma diſgrace & que tout le monde me tournoit le dos. Songez, s'il vous plaît, que la priére que vous allez faire au Roi eſt mon vin émetique, & que ſi Sa Majeſté n'a pitié de ma Maiſon en cette rencontre, je n'ai plus rien à eſperer, & que je ne l'importunerai de ma vie. Prenez donc bien votre tems, Monſieur, je vous en conjure (j'oſe dire) par l'intetêt que vous prenez en la juſtice de notre Maître, & par l'amitié que vous avez pour moi. J'attens tout de vous.

LXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 6. Avril 1680.

JE vous avouë, Monſieur, que je ne vous ai pas aſſez montré ma joye ſur la reſtitution qu'on

qu'on m'a faite, car, il faut dire la verité, j'en ai été ravi. Je voudrois bien que les gens qui vous ont pillé allaſſent à ce bon pere. Ils ſont aſſez vieux pour qu'ils ſe hâtent de reſtituer, mais j'ai bien peur pour vous que la trop grande quantité de reſtitutions qu'il faudroit qu'ils fiſſent ne les empêche d'en faire aucune, & que vous ne ſoyez pas aſſez heureux pour qu'ils ſe ſoucient d'aller en Paradis.

Je ſuis fort aiſe d'avoir réjouï Madame de Chaſtelus. Je l'ai fait à cette fois ſans y penſer, mais j'y penſerai toûjours quand je croirai y réüſſir. La fortune a ri trop tard à notre ami; cela n'a fait qu'augmenter ſon regret de quitter la vie.

LXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Monjeu.

A Paris, *ce* 2. *Mai* 1680.

JE vous demande pardon, Madame, ſi je me ſuis plaint à vous de ce que vous ne m'écrivez pas aſſez ſouvent. Comme je n'ai jamais été groſſe, je ne ſai pas juſqu'où peut aller cette incommodité; mais enfin faites ce que vous pourrez & je ſerai content. Vous aviez raiſon de vous défier de la fragilité humaine, tout eſt racommodé à merveilles. Je reviens de la campagne avec Monſieur de Tavanes. Nous avons été deux jours à Baſville chez Monſieur l'Avocat Général & un jour à Villebon chez le premier Préſident. J'ai été charmé de revoir la

campagne non seulement pour le verd nouveau que j'y ai trouvé, mais encore pour la lassitude où je suis de Paris. Ce discours vous paroîtra venir d'un goût dépravé, mais ne vous hâtez pas de me condamner sur ce que nous sommes de sentimens differents, je croi que vous conviendrez que quand on n'est pas à Paris dans les places qu'on devroit occuper, on est mieux dans son païs où l'on est consideré.

Nous fûmes hier à l'Opéra de Bellerophon. Je voudrois bien en voir un avec vous, car je goûte mieux les plaisirs quand je les prends avec mes amis. Comme vous aimez tout ce que fait Monsieur Pavillon, je viens de vous faire copier une Description qu'il a faite de la Hollande, que je vous envoye.

DESCRIPTION DE LA Hollande.

LORSQU'EN ce païs au niveau,
Dont la terre en péril est plus basse que l'eau,
Je vis deux cens Villes rustiques
Former un seul Etat de tant de Républiques,
Où chacun est maître chez soi;
Ce Peuple me parut dans ces lieux aquatiques
Un reste libertin des grenouilles antiques,
Qui ne voulurent point de Roi.

La terre avare à leur égard
Ne leur a fait aucune part
De ces biens dont ailleurs on la trouve remplie.
Et cependant ces bonnes gens
Ont tant fait par leur industrie,

Qu'ils

Qu'ils ont abondamment les besoins de la vie
En dépit des quatre élemens.

Quoi qu'on dise de leurs épouses,
Trop ménagéres, trop jalouses,
Parmi les défauts qu'elles ont
L'amour n'est pas un de leurs vices.
Mais les Filles souvent aux Amans trop propices
Sont souvent les nourrices
Des enfans que les Femmes font.

Sans faste & sans magnificence,
Contents d'une ágréable & simple pauvreté,
On voit ce qui ne peut être ailleurs imité,
Et qui passe toute croyance:
Les Richesses sans vanité,
La Liberté sans insolence,
La Maltote sans cruauté.

De maudits chariots, invention du diable,
Sont la voiture abominable
Où l'on vous rouë impunément.
Mais quelle qu'en soit la misere
Cette voiture est nécessaire,
Pour préparer les gens à souffrir constamment
L'inévitable barbarie
Qu'on éprouve infailliblement
Arrivant à l'hôtellerie.

Chacun y fait ce qu'il lui plaît,
Et peut paroître ce qu'il est

Sans

Sans craindre en s'expliquant la cenſure publique;
Et l'exacte ſoumiſſion
Au gouvernement politique,
Eſt la ſeule Religion
Dont on exige la pratique.
En un mot ſans perdre de tems
En deſcriptions inutiles,
Rien n'eſt plus joli que les Villes;
Plus groſſier que les Habitans.

LXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Trichateau.

A Paris, ce 15. Mai 1680.

BON Dieu! où ſont les gens heureux en ce monde? ceux qui ont de grands établiſſemens ou de grands biens ont des maladies mortelles, ou des incommoditez terribles, & ceux qui ont de la ſanté n'ont pas de bien. Sans aller chercher bien loin, le pauvre Pierrefitte eſt un exemple de ce que je dis. Il joüiſſoit de quarante mille livres de rente. Cette mort prêchoit bien le détachement des plaiſirs & des biens de ce monde; elle m'a donné un ſi grand coup, que j'en ſuis tout étourdi. Ma ſœur l'Abbeſſe de Saint Julien ne s'en ſauroit conſoler, quoi qu'elle ne le connut pas: c'eſt auſſi aller un peu trop loin. Il n'eſt pas mal à propos de faire réflexion ſur les miſeres humaines pour nous empêcher de nous attacher au monde, mais il eſt ridicule de s'en lamenter.

Ma-

Madame la DAUPHINE disoit l'autre jour que depuis qu'elle étoit en France, elle s'étoit trouvée à tant de fêtes, à tant de plaisirs, qu'elle n'avoit pas eu le loisir de penser. Ne trouvez-vous pas, Monsieur, que ce discours est d'une personne qui pense bien; & je croi qu'en parlant ainsi elle veut se moquer de la plûpart des gens de la Cour qui ne pensent à rien. Il faut dire la vérité, on y mene une étrange vie. Les Chartreux sont trop dans la solitude, les Courtisans sont trop dans l'action: il faudroit un milieu à cela. Vous ferez bien de retourner à la Ville, la solitude de la campagne entretient les chagrins qu'on y porte & qu'on y reçoit. Monsieur de Louvois est parti pour conclurre le Traité de Casal avec Monsieur de Mantouë, & l'on vient de me dire qu'il étoit conclu.

LXXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Bussy, ce 27. Juillet 1680.

QUELQUE excuse que j'aye, Madame, d'être parti de Paris sans vous dire adieu, je ne suis pas content de moi là-dessus. Au lieu de deux fois que je vous allai chercher, je devois y aller quatre; car je vous aime plus qu'il ne faut pour prendre toutes ces peines là. Je vous demande donc pardon, Madame, & il me semble que je n'en suis pas indigne, quand je fais réflexion sur la tendresse que j'ai & que je veux avoir toute ma vie pour vous.

LXXXI.

LXXXI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Bussy, ce 27. Juillet 1680.

ENFIN, Madame, nous voici arrivez en lieu de repos. Je vous assure que nous en avions besoin. Nous avons faits cent lieuës à marcher tous les jours; cela lasse le corps & la bourse. Je me trouve trop heureux maintenant de me lever tard, de bien manger, & de ne plus compter avec mon hôte. Recommençons notre commerce, Madame, je suis prêt à vous prêter le colet. Je serai ici tout le mois d'Août, après quoi j'irai à Chaseu, car je ne compte de retourner à Paris qu'au printems. Cependant croyez bien que personne ne vous honore, ne vous estime & ne vous aime plus que je fais, & n'est plus que moi, vôtre, &c.

LXXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 22. *Août* 1680.

EN arrivant ici avec ma fille de Colligny, elle reçut nouvelle que son fils étoit fort malade à Autun. Nous y courumes, & nous venons de le ramener en bonne santé. Voilà, ma chere Cousine, un compte éxact que je vous rends.

rends de notre conduite, comme à ma bonne amie. Mandez moi quand vous retournerez à Paris, & quelles nouvelles vous avez de Madame de Grignan? Le Marquis de Buſſy eſt à la Cour. Pour moi, je ne ſens plus mes maux; la longueur de ma diſgrace m'a rendu indifferent ſur tout ce qui regarde ma fortune, & je ne ſonge plus qu'à bien vivre & me réjouir. Je fais travailler ici à des commoditez qui manquent à ma maiſon, qui eſt d'ailleurs aſſez belle. Puiſque Dieu l'a voulu, j'aime autant la vie douce & tranquille que je mene depuis quelques années, qu'une plus agitée. Les uns font du bruit au commencement, les autres à la fin de leur vie: les uns n'en font jamais, les autres en font toûjours. Tout cela eſt égal à la mort. Mais je m'apperçoi que voici bien des moralitez: qu'importe pourvû qu'il y ait du bon ſens.

LXXXIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

Aux Rochers, ce 28. *Août* 1680.

JE vous attendois à la remiſe, & en effet, mon cher Couſin, vous avec battu bien du païs. J'ai une grande joye que ce pauvre petit Langhac ſe porte bien, & que vous ſoyez enfin en repos dans votre Château à philoſopher & à moraliſer utilement; car on ne peut point penſer comme vous faites, ſans être bien armé & bien fortifié contre les cruelles opiniâtretez de la mauvaiſe fortune. Dans cinquante ans tout ſera égal, &

les

les plus heureux comme les autres auront paſſé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous. Faites bien des réflexions de votre côté, comme nous en faiſons du nôtre, & continuons de nous aimer malgré nos éloignemens. Pour moi je ſuis accoûtumée à aimer de deux cens lieuës loin; jugez ſi vous n'êtes pas aſſuré de moi. La Provençale ſe porte aſſez bien; elle ne voit encore rien d'aſſuré pour ſon retour. Je croi que le mien ſera ſur la fin de l'année. Nous avons ici les mêmes amuſemens que vous avez chez vous. Rien n'occupe plus doucement que de faire ajuſter ſa maiſon & ſes jardins; mais vous n'avez rien à faire à votre belle ſituation de Chaſeu. Je n'oublierai jamais vos prairies & vos moutons, non plus que votre bonne compagnie & votre bonne reception.

LXXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

Ce 30. *Août* 1680.

COMMENT vous portez-vous, mon Rev. Pere? Vous étiez à Auteuil pour prendre l'air la derniére fois que je fus chez vous pour vous dire adieu. Je n'aime pas vos langueurs, & je ſuis aſſuré que vous les prenez plus en patience que moi. Ne vous réſoudrez-vous jamais à venir prendre des eaux de Sainte-Reine ſur les lieux? Je croi qu'elles vous feroient plus de bien qu'étant tranſportées. Pour moi j'eſpere aller à Paris au printems de l'année prochaine. Je n'irois guéres plus ſouvent, ſi j'en avois

la liberté toute entiére, & vous m'avouërez que le commerce que la demande de ces permissions me donne avec le Roi, est plus agréable & peut même enfin être utile, parce que je le fais souvenir de ma famille & de moi. Vous voyez que je mets tout à profit pour prendre en gré la continuation de ma disgrace.

LXXXV. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelli au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. Septembre 1680.

JE vous rends graces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monsieur. J'avois sû par Monsieur de Cressi que vous aviez passé par Liesse pour venir voir Madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous & d'elle, & le bon homme est charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter les plaisirs du beau tems & du repos.

Si Madame de Colligny vient cet hiver à Paris je la rencontrerai, ou pour mieux dire je la chercherai souvent au Palais, car je croi que j'y passerai mon hiver étant resolu de plaider à outrance & d'emporter un Arrêt. Je croi que je m'accoûtumerai à ce maudit genre de vie, quand je verrai que Madame votre fille fera la même chose; l'indignation nous aidera à subsister. C'est un plaisir de pouvoir haïr ses Juges aussi bien que sa partie, & d'être indigné de voir que le Ciel destine la plûpart des premiers à un rang d'où

d'où leur incapacité ou leur malice devroit les chasser.

On a choisi Monsieur de *** pour Gouverneur de Monsieur de ***. Il est impossible d'en être plus surpris que tout le monde l'a été : je vous supplie de l'être aussi.

Au reste je rencontrai l'autre jour Mademoiselle d'Epeuilles, elle ne me reconnut pas. Je la saluai d'un air qui méritoit un peu de réminiscence, mais elle me prit pour un homme qui s'addressoit à une autre.

Je ne desespere pas encore d'aller à Bussy. Mon accommodement n'est pas rompu, nous avons pris huit jours pour le faire. J'aurai gagné à la poursuitte de ce procès un talent de chicane dont il n'y a que vous & Madame de Coligny qui puissiez me défaire. Je l'espére fort & je le desire encore davantage.

LXXXVI. LETTRE.

* Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 4. Septembre 1680.

C'EST un moyen pour mépriser la fortune que d'être malheureux, & de penser à la mort. Pour des réflexions nous en faisons autant qu'une grande oisiveté en peut permettre; & pour de l'amitié pour vous, je vous assure qu'on n'en peut avoir plus que nous en avons. Je croi aussi que vous nous aimerez toûjours bien : au moins si ce tems dure, la familiarité n'en

* *A la Lett. LXXXIII.*

n'engendrera point le mépris entre nous. Voilà toute la consolation que nous pouvons tirer d'une si longue absence.

J'ai fait une traduction de quelques Epigrammes de Martial & de Catulle, que je vous envoye. Cela nous amuse, & vous amusera. Vous m'en direz votre sentiment.



TRADUCTION DE PLUSIEURS EPIGRAMMES CHOISIES DE MARTIAL.

De Gemello & Marronillâ. Liv. I. Ep. II.

DAMON veut épouser Climene.
Pour en venir à bout il fait tout ce qu'il peut,
Elle en vaut peut-être la peine?
Elle a de la beauté? Non, c'est chose certaine
Qu'elle est laide, riche, & mal saine:
Mais c'est pour cela qu'il la veut.

De Arriâ & Pæto. Liv. I. Ep. 14.

Arria presentant à Petus son mari
Le poignard de son sang encore tout rougi,
Lui dit: C'est la verité pure,
Je n'ai pas senti ma blessure:
Mais crois-moi, (car je te le jure)
Le coup qui te fera mourir,
C'est celui que je vais sentir.

Ad Julium. Liv. I. Ep. 16.

Le passé nous est échapé.
Compter sur l'avenir, on peut être trompé.

Le

Le present est à nous, & c'est la seule chose
Dont un honnête homme dispose.
Puisque l'un n'est donc plus, que l'autre est incertain,
Vivons dès aujourdhui, sans attendre à demain.

Ad Avitum. LIV. I. EP. 17.

Des Epigrammes que voici,
L'une est mediocre, l'autre est bonne;
Beaucoup ne valent rien: mais qu'on ne s'en étonne,
Tous les Livres sont faits ainsi.

Ad Sabidium. LIV. I. EP. 33.

Je ne vous aime point, Hylas,
Je n'en saurois dire la cause:
Je sai seulement une chose;
C'est que je ne vous aime pas.

De Gelliâ. LIV. I. EP. 94.

Aminte en son particulier
Ne pleure point la perte de son pere.
En public on l'entend crier,
Aminte se desespere,
Qui cherche avec trop de soin
De paroître inconsolable,
De douleur est incapable.
La douleur est veritable
De qui pleure sans témoin.

Ad Lesbiam. LIV. I. EP. 35.

Vous êtes d'une étrange humeur,
Le secret ne vous sauroit plaire;
Iris, vous aimez l'adultere
Encor moins que le spectateur,

Pre-

Prenez plaiſir au myſtere,
Il paſſe celui dès ſens.
Faites l'amour, j'y conſens;
Mais cachez-vous pour le faire.

Ad Fidentinum. LIV. I. EP. 58.

Les vers que tu nous dis, Oronte, ſont les miens:
Mais quand tu les dis mal, ils deviennent les tiens.

Ad Flaccum. LIV. I. EP. 58.

Vous voudriez ſavoir, Beliſe,
Quelle humeur auroit plus d'appas
Pour me priver de ma franchiſe.
Je veux une Philis entre le haut & bas,
Qui ne faſſe point trop valoir la marchandiſe;
Mais auſſi qui ne tombe pas
Au premier mot que l'on lui diſe.

Ad Fabullam ambitioſam. LIV. I. EP. 65.

Vous avez bien de la beauté,
Vous êtes en la fleur de l'âge;
Mais vous gâtez cet avantage
Par l'excès de la vanité.
Tant que vous vous croirez des beautez le modelle,
Vous ne ſerez jeune ni belle.

Ad Cæcilianum. LIV. I. EP. 74.

Tandis qu'en pleine liberté
Vous avez laiſſé votre femme,
Elle a gardé la chaſteté,
Sans jamais brûler d'autre flamme.
Vous la faites garder, ſoupçonnant l'avenir:
Mais en le voulant prévenir,
Tirſis, vous cauſez l'adultere.
Ah! que d'eſprit vous êtes plein!
Il vous coûte bien cher à faire
De votre femme une p..

De Lino. LIV. 1. EP. 76.

Sais-tu bien pourquoi j'aime mieux
Te donner un Louïs que de t'en prêter deux?
C'eſt, mon cher, qu'en une parole
J'aime mieux perdre une piſtole.

Ad Chinnam. LIV 1. EP. 90.

En Damon tout eſt miſtere,
De tout il fait des ſecrets.
Il dit tout bas, que le Soleil éclaire,
Que le temps eſt chaud, qu'il eſt frais.
Cette manie eſt ſans pareille,
Il en fait ſon unique emploi,
Il trouve tant de goût à parler à l'oreille,
Qu'il feroit à l'oreille un éloge du Roi.

Ad Nævolum Cauſſidicum. LIV. 1. EP. 98.

Pendant que le bruit eſt fort grand,
Nevole veut plaider ſa cauſe.
On fait ſilence maintenant;
Nevole, dites quelque choſe.

Ad Lycorim. LIV. 1. EP. 103.

Le Peintre en peignant ta Venus,
N'étoit pas en trop bonne verve,
Peut-être ſommes-nous deçus,
Il a voulu flatter Minerve.

Ad Sextum. LIV. 2. EP. 3.

Tu dis que ta maiſon eſt nette,
Que tu ne dois pas un denier,
Il eſt vrai: n'a point de dette,
Qui n'a pas de quoi payer

In

In Caium. LIV. 2. EP. 30.

Je voulus hier emprunter
De Polemon quinze piſtoles,
Il employa mille paroles
A me vouloir perſuader
De prendre un autre train de vie:
Que ſi d'être Avocat il me venoit envie,
Je n'aurois jamais mon pareil.
Ta bonté, lui dis-je, eſt trop grande;
Donne-moi ce que je demande;
Je ne demande pas conſeil.

In Linum. LIV. 2. EP. 38.

Qu'avez-vous donc fait à Verſaille,
Me diſoit Cloris l'autre jour;
Car enfin quatre mois de Cour
Ne vous ont pas valu la maille.
Hé mon Dieu! lui dis-je, Cloris,
J'ai plus gagné que l'on ne penſe.
On ne peut eſtimer le prix
De quatre mois de votre abſence.

Ad Sextum. LIV. 2. EP. 55.

Vous voulez que je vous revere,
Tirſis, je voulois vous aimer;
Hé bien, il faudra pour vous plaire,
A vos deſirs me conformer.
Mais ſachez, ſi je vous revere,
Que je ne vous aimerai guere.

In Poſthumum. LIV. 2. EP. 67.

Tu ne me rencontres jamais
Sans demander ce que je fais.
Je juge à ce diſcours que tu fais d'ordinaire,
Que tu n'as autre choſe à faire.

In Mamercum. Liv. 2. Ep. 88.

Tu travaille, & tu veux paroître ſurprenant
En diſant des choſes nouvelles.
C'eſt être bien impertinent,
Que de peiner aux bagatelles.

Ad Quinctilianum. Liv. 2. Ep. 90.

Je ne compte pour rien tous les plaiſirs paſſez.
En avoir à toute heure eſt toute mon envie.
Perſonne ne ſe preſſe aſſez
De paſſer doucement la vie.
Si mes vœux étoient exaucez,
J'aurois une ſanté tranquille,
Un valet à tout faire, & ſur rien difficile,
Bonne chere, mais ſans excès,
Une femme pas trop habile,
La nuit ſans inſomnie, & le jour ſans procès.

In Ligurinum. Liv. 3. Ep. 44.

Dieux! que vous êtes importun
Par vos vers que vous voulez lire!
Vous en accablez un chacun;
Oronte, on n'y peut plus ſuffire.
Voulez-vous ſavoir combien
Vous êtes inſupportable?
Etant un homme de bien,
D'un bon cœur, juſte, équitable,
On vous fuit comme le diable.

Ad Sertorium. Liv. 3. Ep. 79.

De crainte des méchans ſuccès,
Tirſis commence tout, & n'acheve jamais.
Je crains qu'en commençant l'œuvre du mariage,
Il n'acheve pas ſon ouvrage.

Ad Maritum. LIV. 3. EP. 85.

Couper le nez à ſon rival,
N'eſt pas aller à la ſource du mal.

Ad Gallam. LIV. 4. EP. 38.

Quand je te conterai ma peine,
Point de pitié, belle Chimene.
Sois rigoureuſe, j'y conſens:
Mais ne la ſois pas trop long-temps.

Ad Sophronium Rufum. LIV. 4. EP. 70.

Je cherche à Paris une femme,
(Et je la cherche vainement)
Qui ſoit inſenſible à la flamme
D'un aimable & diſcret Amant.
Comme s'il étoit défendu,
Ou que l'action fût infame,
On ne trouve pas une Dame
Qui rebute un homme aſſidu.
Il n'eſt donc point d'honnête femme en ville,
Dites-vous? Il en eſt dix mille.
Que fait donc la femme de bien?
En deux vers je vais vous l'apprendre.
Elle ne donne jamais rien;
Mais elle ſe laiſſe tout prendre.

Ad Regulum de famâ Poëtarum. LIV. 5. EPIGR. 10.

Damon, ce n'eſt pas d'aujourdhui
Qu'aux vivans la gloire on refuſe.
Du vivant de Virgile on mépriſoit ſa Muſe;
Et du temps de Menandre on ſe moquoit de lui.
Mes Vers pourtant, ſi vous m'en voulez croire,
De vous faire eſtimer ne vous empreſſez pas.
Je quitte ma part de la gloire
Qui ne vient qu'après le trépas.

Amicis quod datur, non perire. LIV. 5. EPIGR. 42.

Un larron vous dérobera,
Le feu consumera vos maisons, vos richesses,
Un debiteur vous plaidera,
Vous serez filouté par toutes vos maîtresses.
Vous perdrez sûrement ce que vous aurez mis
Ou chez la blonde ou chez la brune.
Ce que l'on donne à ses amis
Ne dépend plus de la fortune;
Vous n'aurez à vous d'assuré.
Que ce que vous aurez donné.

De Philone. LIV. 5. EP. 47.

Damon nous disoit aujourdhui,
Qu'il ne soupoit jamais chez lui.
Il disoit vrai, car en sa vie
Il n'a soupé si l'on ne le convie.

Ad Dyndimum. LIV. 5. EP. 83,

Seraphine, il faut que tu sache
Les caprices de mon esprit.
Quand on me cherche je me cache,
Et je cherche quand on me fuit.

De Telesina. LIV. 6. EP. 7.

Une Maîtresse, cher Adraste,
Qui tient à son Amant tout ce qu'elle a promis,
Est bien plus honnête & plus chaste
Que la femme de sept maris.

De eâdem. LIV. 6.

Ne vous attachez point aux choses trop aimables,
Les regrets de leur perte en sont bien plus cuisans;
Et les choses estimables
Ne durent pas long-temps.

In

In Phœbum. LIV. 6. EP. 20.

Sur tes obligeantes paroles
Je t'ai demande cent piſtoles,
Dont je te veux montrer l'emploi.
Depuis dix jours tu te tourmente,
Tu t'enquiers, je languis moi-même dans l'attente.
Au nom de Dieu, refuſe-moi.

De Glaucia. LIV. 6. EP. 29.

Telle eſt la loi du ſort, nul excès n'eſt durable:
S'il paſſe le commun, il paſſe promptement.
Ainſi pour éviter des chagrins en aimant,
Il faudroit n'aimer rien d'extrêmement aimable.

Ad Diadumenum. LIV. 6. EP. 34.

Donne-moi des baiſers preſſez.
Tu demandes ſi c'eſt aſſez,
Que le nombre à mille ſe monte?
Helas! tu ne ſens pas mons feu.
Qui peut en demander par compte,
Philis, il en deſire peu.

Ad Lycorim. LIV. 6. EP. 40.

Rien ne vous égaloit pendant vos jeunes ans.
Des femmes d'aujourdhui Philis eſt la plus belle.
Bon Dieu! Qu'eſt-ce que fait le temps?
J'ai ſoupiré pour vous, je ſoupire pour elle.

In Invidum. LIV. 6. EP. 61.

Tout le monde eſtime mes vers;
On les apprend, on les recite,
Perſuadé de leur merite:
Le ſeul Tircis, dont l'eſprit de travers

Honore tout ce qu'il critique,
Eſt enragé quand on les lit,
S'étonne, pâlit, & rougit.
Tircis à ſa façon fait mon panégyrique.

Ad Lupum. LIV. 6. EP. 79.

Tu t'affliges toûjours, & rien ne te conſole.
Cependant ta fortune eſt en fort bon état.
N'as-tu pas peur que cette folle
Ne te traite comme un ingrat?

Ad Pontilianum. LIV. 7. EP. 3.

Sais-tu pourquoi je te refuſe
Les ouvrages de ma Muſe?
C'eſt que tu me rendrois les tiens,
Si je te donnois les miens.

In Olum. LIV. 7. EP. 10.

Luc aime les enfans, Paul aime les barbons.
Quel mal vous font, Tirſis, leurs inclinations?
Licidas mange tout avec que ſa du Tange:
Laiſſez-le tout manger, pourvû qu'il ne vous mange.
Damon paſſe les nuits en chanſons, en repas:
Que vous importe-t-il, ſi vous ne veillez pas?
Vous ne vous occupez qu'aux affaires des autres.
Et vous ne ſongez point aux vôtres.
D'un ſou vous n'auriez pas credit;
Vous devez juſqu'à votre habit.
La conduite de votre femme
Eſt épouvantable, eſt infame:
Votre fille a plus d'un amant;
C'eſt cela qui devroit vous donner du tourment;
J'aurois encor cent choſes à vous dire,
Qui vous touchent extrêmement:
Mais ce qui vous touche, beau Sire,
Ne me regarde nullement.

In Cinnam. LIV. 7. EP. 43.

En premier lieu je vous prie
De me prêter de l'argent;
Si non, Tirfis, je vous fupplie
De me refufer promptement.
Sur cela mon defir eft tout contraire au vôtre:
Pour moi j'aime fort le prêteur:
Je ne hais point le refufeur:
Mais vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

Ad Licinium Surum. LIV. 7. EP. 47.

Nous avions effuyé nos larmes,
Nos defefpoirs étoient finis,
Nous avions paffé les allarmes,
Qu'on a dans les dangers de fes meilleurs amis;
Lorfque la Parque radoucie
Par des vœux que chacun avoit cru fuperflus,
Vous a voulu rendre la vie,
Quand nous ne la demandions plus.
Vous favez ce qu'on fait dans cette nuit profonde
D'où vous êtes reffufcité;
Et vous jouïffez dès ce monde
De votre pofterité.
Effacez les chagrins de votre maladie,
En regagnant le tems que vous avez perdu,
Et ne perdez aucun jour de la vie
A quoi vous êtes revenu.

De Eutrapelo. LIV. 7. EP. 83.

Vous n'avez jamais achevé;
Jamais lenteur ne fut comme la vôtre.
Après avoir fait le poil d'un côté,
Il faut toûjours recommencer de l'autre.

Ad Castorem. LIV. 7. EP. 98.

Par vos acquêts que pouvez-vous prétendre ?
De vos Louïs vous trouverez le bout.
Lycidas, vous achetez tout;
Vous pourriez bien enfin tout vendre.

De Vetula. LIV. 7. EP. 101,

Vous avez de l'esprit, vous avez la peau douce:
Je voudrois vous toucher toûjours, & vous ouïr.
Mais lorsque je vous voi, tout mon desir s'émousse,
Et je ne veux plus rien que fuir.

In Milonem. LIV. 7. EP. 102.

Dans la longue absence d'Atys
Rien ne se fait dans ses affaires,
Tout va toûjours de mal en pis;
Et (ce qui ne se comprend guere)
Sa femme accouche cependant.
En veux-tu savoir le mystere?
C'est qu'Atys est sans Intendant,
Et non sa femme sans Amant.

Ad Cirinium. LIV. 8 EP. 17.

L'esprit nous sert fort dans la vie,
Sans cela nous n'y faisons rien:
Cependant cet esprit nous attire l'envie
Plus que les honneurs ni le bien.

Ad Rusticum. LIV. 8. EP. 23.

Quand j'ai battu mon Cuisinier
Pour un détestable dîner,
Tu dis que pour rien je m'échappe.
Si le sujet t'en paroît trop leger,
Pour quel sujet veux-tu que je le frappe?

Ad Cæsarem Domitianum. LIV. 8. EP. 24.

Dès long-tems je vous importune
De rétablir ma mauvaiſe fortune.
Si vous ne voulez m'aſſiſter,
Trouvez bon que je vous demande.
On n'offenſe pas Jupiter
En lui préſentant ſon offrande.
Quoi qu'il n'éxauce pas, d'un regard gracieux
Il voit toûjours celui qui le ſupplie.
Ce n'eſt pas le Sculpteur, Sire, qui fait les Dieux.
C'eſt celui qui les prie.

In Vacerram. LIV. 8. EP. 69.

Tu n'eſtimes les gens que des ſiecles paſſez.
Pardonne mon aveu ſincere & legitime:
Je ne t'eſtime pas aſſez,
Pour vouloir par ma mort mériter ton eſtime.

In Fabulam. LIV. 8. EP. 79.

Philis, on ne vous voit jamais
Sans quelque laide ou vieille Demoiſelle,
Ce n'eſt pas mal ſavoir vos interêts ;
Par là vous êtes jeune & belle.

Ad Avitum. LIV. 9. EP. I.

Je ſuis l'incomparable à dire des ſonnettes
Que vous n'admirez pas, mais que vous aimez bien:
Que de plus grands eſprits ſe ſervent de trompettes;
Pour moi faiſeur de chanſonnettes,
Pour moi plaiſant diſeur de rien,
Je ne me ſers que de muſettes.

In Paulam. LIV. 9. EP. 6.

Vous refuſez Tircis pour votre époux,
Vous me paroiſſez bien ſenſée.
Mais Tircis ne veut point de vous:
J'approuve encore plus ſa penſée.

Ad Crispum. Liv. 10. Ep. 14.

Crispin, vous vous donnez au diable,
Qu'au monde je n'ai point d'ami
Qui vous soit en soins comparable.
Mais pour me le montrer, que faites-vous aussi?
M'avez-vous étrenné jamais de robbe neuve?
M'avez vous fait avoir emploi?
De votre affection je n'ai point d'autre preuve,
Sinon que bien souvent vous petez devant moi.

Ad Julium Martialem. Liv. 10. Ep. 47.

Mon fils, écoute, je te prie,
Ce qui fait une heureuse vie.
Point de chagrin, point de procès,
Un feu qu'on n'éteigne jamais,
Assez de bien acquis sans peine,
Un air aisé, point de Chimene,
Des amis égaux, le corps sain,
Etre prudent sans être fin,
Peu de devoirs, point de querelles,
Peu de viandes, mais naturelles,
Une femme de bonne humeur,
Mais au fond pleine de pudeur.
Etre complaisant & facile,
Un sommeil pas long, mais tranquille;
Etre satisfait de son sort,
Quel qu'il soit ne s'en jamais plaindre,
Et regarder venir la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

De Galla. Liv. 10. Ep. 75.

Jadis Margot m'offrit la derniere faveur.
Pour cent Louïs, c'étoit son pucelage.
A parler en homme d'honneur,
Margot en valoit davantage.
La somme pourtant me fit peur.

Au bout d'un an Margot m'offrit de faire affaire
Pour la moitié du prix qu'elle avoit demandé:
Mais je la trouvai bien plus chere
Que la premiere fois qu'elle m'avoit parlé.
Six mois après Margot fut encor poſtulante
Pour cent écus. Le prix m'en rebutta.
J'en voulus donner cinquante;
Elle auſſi les refuſa.
Vous demandez ſi la belle
A pû deſcendre à plus bas prix?
Oui, mais le jeu ne vaut plus la chandelle;
Et je la refuſe gratis.

In Silam. LIV. II. EP. 23.

Climene à m'épouſer a mis toute ſa peine.
Pour moi juſques ici j'ai refuſé Climene;
Cependant me ſentant preſſer;
Je ferai, lui dis-je, l'affaire:
Mais je veux avoir un doüaire;
A moins je n'y ſaurois penſer.
Dès la premiere nuit de notre mariage;
Nous aurons chacun notre lit.
J'aurai quelque maîtreſſe en notre voiſinage;
Dont vous ne ferez point de bruit.
Vous aurez quelque fille aimable,
Que je flatterai devant vous;
Et lorſque nous ſerons à table,
Vous laiſſerez de l'eſpace entre nous.
Ne me baiſez pas la premiere;
En quand vous le ferez, point de tendre baiſer.
Faites vous à cette maniere.
Je ſuis prêt à vous épouſer.

IMITATION.

Damon pour épouſer Iris fait toutes choſes.
Celle-ci n'en veut point; mais ſe ſentant preſſer;
Voici, lui dit-elle, les clauſes,

Sans lesquelles, Damon, il n'y faut pas penser:
Dès la premiere nuit de notre mariage,
Nous aurons notre lit chacun;
J'ai fait vœu de mourir avec mon pucelage,
Le reste nous sera commun.
J'aime les beaux habits, je suis coquette & fiere;
J'aime à rire, j'aime à causer.
Faites vous à cette maniere,
Je suis prête à vous épouser.

In Lesbiam. LIV. II. EP. 63.

Climene jure que personne
Gratis ne peut en disposer.
Elle dit vrai, car elle donne
Aux gens pour se faire baiser.

In Faustum. LIV. EP. 65.

Il ne m'entre point dans l'esprit
Quelles sont les Philis, de tes billets la cause.
Je sai seulement une chose.
C'est que pas une ne t'écrit.

In Maronem. LIV. II. EP. 67.

Tu ne me donnes rien, Damon, pendant ta vie:
Mais tu dis qu'auprès toi j'auroi part au gros lot,
Si tu n'es pas tout-à-fait sot,
Tu sais bien quelle est mon envie.

Ad Flaccum. LIV. II. EP. 100.

Je ne veux point d'une maîtresse,
Dont la maigreur lui fasse un peignoir d'un collet,
Et d'une bague un brasselet.
Je ne veux point aussi d'une grosse pifresse:
J'aime la chair & non la graisse.

Ad

Ad Fabullum. LIV. 12. EP. 20.

Tu t'étonnes qu'Hilas paroissant tout de flamme,
Ait toûjours pour l'himen montré tant de tiedeur:
Hilas n'avoit point de femme;
Mais il avoit une sœur,

Ad Julium. LIV. 12. EP. 34.

N'aimez rien trop, bornez tous vos desirs,
Et sur tout point de Chimene;
Vous aurez moins de plaisirs:
Mais vous aurez moins de peine.

In habentem varios mores. LIV. 12. EP. 47.

Vous avez des endroits aimables,
Vous en avez d'insupportables:
Je ne puis plus les endurer;
Mais sans vous je ne puis durer.

In Polycarmum. LIV. 12. EP. 56.

Dans l'espace de douze mois
Vous êtes douze fois malade.
Pour vos amis, ils en sont aux abois;
Vous les ruinez en marmelade:
Ne soyez plus malade qu'une fois.

De Ligurra. LIV. 12. EP. 61.

Tu crains, dis-tu, qu'en mes écrits
Je ne te donne quelque atteinte.
Tu voudrois qu'on te crût, Tircis,
Etre digne de cette crainte.
Mais ce n'est qu'aux taureaux qu'en veulent les lions,
Ils méprisent les papillons.

De

De Callistrato. LIV. 12. EP. 81.

En louant tout le monde, Iris, vous offensez
Les gens dignes d'être louez.
Qui devroient être distinguez.
Quand vous êtes à tous si bonne,
Iris, vous n'obligez personne.

TRADUCTION DE QUELQUES EPIGRAMMES CHOISIES DE CATULLE.

Ad Ravidum. EPIG. 41.

Quanamte mala mens,

QUI te rend si mal avisé
De vouloir aimer ma maîtresse?
Peux-tu prétendre à sa tendresse?
Non, tu ne veux qu'avoir osé.
Tu cherches de l'honneur dans la seule entreprise,
Tu veux faire parler de toi par les maisons.
Nous te celebrerons d'une maniere exquise,
Philis par ses rigueurs, & moi pas mes chansons.

Ad Lesbiam. EPIG. 73.

Dicebas quondam solum te nosse Catullum,

Iris a contenté mes vœux,
Ma passion est satisfaite:
Cependant son humeur coquette
M'empêche de me croire heureux.
Que ma folie est extrême!
Je la méprise & je l'aime.

In

In Lesbiam. EPIG. 76.

Huc est mens deducta tuâ, mea Lesbia, culpâ.

Mon ame est à ce point réduite
Par votre méchante conduite,
Que je ne puis vous estimer
Quand vous deviendriez fort honnête.
Ni m'empêcher de vous aimer,
Quand vous seriez encor plus folle que vous n'ête.

In Lesbiæ Maritum. EPIG. 84.

Lesbia mi, præsente viro, mala plurima dicit.

En présence de son mari
Climene me dit pis que pendre.
Ce maître fat en est ravi;
Son plaisir ne se peut comprendre,
Monsieur l'Epoux, vous êtes un grand sot.
Si Climene ne disoit mot,
Elle auroit de l'indifference.
Dès qu'elle ne sauroit se réduire au silence,
Dès qu'elle fait contre moi tant de bruit.
Elle fait voir son feu par son dépit.

In Lesbiam. I. EPIG. 86.

Odi & amo; quare id faciam fortasse requiris.

Iris, j'aime & je hais. Vous êtes en suspens
Pour savoir d'où vient ce partage.
Je n'en sai rien, mais je le sens;
Et c'est dont aujourdhui j'enrage.

In Quintiam & Lesbiam. EPIG. 87.

Quintia formosa est multis...

Philis est blanche, grande & droite.
On n'en peut pas disconvenir.

Qu'on

Qu'on puiſſe pour cela dire qu'elle eſt bien faite,
On ne le ſauroit ſans mentir.
Dans toute cette grande maſſe
On ne peut pas trouver la moindre grace.
Mais dans Iris, moins blanche & moins grande qu'elle eſt,
Tout eſt agrement, tout y plaît.

In Lesbiam. EPIG. 93.

Lesbia mî dicit ſemper malè, nec tacet unquam.

Philis dit le diable de moi.
De ſon amour & de ſa foi
C'eſt une preuve aſſez nouvelle.
Ce qui me fait croire pourtant
Qu'elle m'aime effectivement,
C'eſt que je dis le diable d'elle,
Et que je l'aime éperdûment.

IMITATION.

Beliſe dit du mal de moi,
Et me marque une haine extrême.
Je meure ſi je ſai pourquoi,
Si ce n'eſt que Beliſe m'aime.

Je me rejouïs de la meilleure ſanté de Madame de Grignan. Je demande pardon à la Providence, ma chere Couſine; mais j'ai grand' peine à trouver bon que les plus jolies perſonnes ne ſoient pas toûjours les plus ſaines. Je ſuis encore à Buſſy où je fais des ajuſtemens qui finiſſent la maiſon. Elle vous plairoit fort ſi vous la voyiez maintenant. Je parts pour Chaſeu dans huit jours, & j'y ſerai juſqu'à l'hiver que je paſſerai à Autun. Ecrivons-nous toûjours. Pour moi je ne reçoi aucune Lettre qui me faſſe tant de plaiſir que me font les vôtres.

Adieu,

Adieu, notre très-chere Cousine & Tante : nous disons très-chere, beaucoup plus encore pour le merite que pour la rareté, car nous vous aimerions autant, quand nous vous verrions tous les jours.

LXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Autun, ce 28. *Decembre* 1680.

JE viens d'apprendre, ma chere Cousine, que vous étiez à Paris avec Madame votre fille. Je m'en réjouïs, car notre commerce en sera plus fréquent; & il n'y a guere de choses au monde que j'aime mieux. Mais à propos de cela, Madame, vous ne savez pas que je vais associer le Roi à ce commerce : le Roi, ne vous en déplaise. Vous avez sû que je lui avois envoyé un manuscrit au mois de Juin dernier. Je croi qu'il y a pris goût, car il m'en a fait demander un autre. Celui donc que je lui vais envoyer à ce jour de l'an prochain, est depuis 1673. jusqu'à la fin de 1675. qui sont les trois ans de votre vie où vous m'avez le plus & le mieux écrit. Comme il a bien de l'esprit, il sera charmé de vos Lettres. Il en verra aussi quelques-unes de Madame votre fille qui ne lui déplairont pas. Je vous montrerai cela à ce printems que j'irai à Paris; & je vous étonnerai quand je vous ferai voir que tout éxilé que je suis, je parle aussi franchement au Roi, que si j'étois son favori.

LXXXVIII.

LXXXVIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. Janvier 1681.

BON jour & bon an, mon cher Couſin. Je prens mon tems de vous demander pardon après une bonne fête, & en vous ſouhaitant mille bonnes choſes cette année ſuivie de pluſieurs autres. Il me ſemble qu'en vous adouciſſant ainſi l'eſprit, je vous diſpoſerai à me pardonner d'avoir été ſi long-tems ſans vous écrire, & à cette jolie Veuve que j'aime tant. Je partis de Bretagne le 20. d'Octobre qui étoit bien plûtôt que je ne penſois pour venir à Paris. Un mois après j'eus le plaiſir d'y recevoir ma fille. Je l'ai trouvée mieux que quand elle partit; & cet air de Provence qui la devoit devorer, ne l'a point devorée: elle eſt toûjours aimable, & je vous défie de vous voir tous deux & de parler enſemble ſans vous aimer. J'ai toûjours penſé à vous, & j'ai dit mille fois: Mon Dieu! je voudrois bien écrire à mon Couſin de Buſſy; & jamais je n'ai pû le faire. Pour moi je croi qu'il y a de petits démons qui empêchent de faire ce qu'on veut, rien que pour ſe moquer de nous, & pour nous faire ſentir notre foibleſſe. Ils ont eû contentement, & je l'ai ſentie dans toute ſon étenduë. Nous avons ici une Comete qui eſt bien étenduë auſſi; c'eſt la plus belle queuë qu'il eſt poſſible de voir. Tous les plus grands perſonnages ſont allarmez, & croyent

croyent que le Ciel bien occupé de leur perte, en donne des avertiſſemens par cette Comete. On dit que le Cardinal Mazarin étant deſeſperé des Medecins, ſes Courtiſans crurent qu'il falloit honorer ſon agonie d'un prodige, & lui dirent qu'il paroiſſoit une grande Comete qui leur faiſoit peur, Il eut la force de ſe moquer d'eux, & il leur dit plaiſamment, que la Comete lui faiſoit trop d'honneur. En verité on devroit en dire autant que lui ; & l'orgueil humain ſe fait trop d'honneur de croire qu'il y ait de grandes affaires dans les Aſtres quand on doit mourir ; tout mon ſilence ne m'a pas fait oublier les charmes de vos traductions. Adieu, mon cher Couſin, adieu ma chere Niéce. Mandez-moi de vos nouvelles. Cependant nous allons reprendre, notre ami Corbinelli & moi, le fil de notre diſcours.

LXXXIX. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Autun, ce 8. *Janvier* 1681.

VOus avez dû recevoir une * de mes Lettres, Madame ; ainſi je ne vous dirai rien de ce que je vous écrivis, & je ne ferai que répondre à votre Lettre du deuxiéme de ce mois. Nous irons ſavoir d'original ma fille de Coligny & moi au mois d'Avril prochain de vos nouvelles. Cependant je vous dirai que je ſuis ravi que la belle Provençale ſe porte mieux, par-

* *Lett. LXXXVII.*

parce que la devant amer, comme ce m'eſt une néceſſité, j'aurai plus de plaiſir en la trouvant plus belle. Je croi comme vous qu'il y a de petits démons qui nous veulent empêcher de faire notre devoir; mais qu'ils trouvent des gens plus fragiles les uns que les autres. Sans vous faire de reproches de votre pareſſe à m'écrire, Madame, je leur reïſte mieux que vous. La Comete qu'on voit à Paris, ſe voit auſſi en Bourgogne, & fait parler les ſots de ce païs-ci, comme ceux de celui-là. Chacun a ſon Héros qui à ſon avis en doit être menacé, & je ne doute pas qu'il n'y ait des gens à Paris qui croiront que la Comete a annoncé au monde la mort de B**. Je trouve comme vous, Madame, que le Cardinal Mazarin eut l'eſprit aſſez fort de ſe moquer en mourant des flateurs qui lui diſoient que le Ciel préſageoit ſa perte par la Comete qui paroiſoit alors. J'admire la fermeté du Cardinal en cette rencontre; & en effet, il faut bien de la force pour dire en mourant les mêmes choſes qu'on diroit en bonne ſanté. La foibleſſe de craindre les Cometes n'eſt pas moderne; elle a eû cours dans tous les ſiécles, & Virgile qui avoit tant d'eſprit, à dit qu'on ne les voyoit jamais impunément. Peut-être ne l'a-t-il pas crû; & que comme il étoit un des flateurs d'Auguſte, il a voulu lui perſuader qu'il croyoit que le Ciel témoignoit par ces ſignes l'interêt qu'il prenoit aux actions & à la mort des grands Princes. Pour moi je ne le croi pas, & je penſe que tout au plus une Comete marque l'altération des ſaiſons, & qu'elle peut ainſi cauſer la peſte & la famine.

XC.

XC. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. *Janvier* 1681.

JE trouve plaiſant que nous nous ſoyons réveillez chacun de notre côté. Je croi que c'eſt le même jour, & que nos Lettres ſe ſont croiſées. J'ai remarqué que cela arrive ſouvent. Mais, mon Couſin, vous me mandez une choſe étrange, je n'euſſe jamais deviné le tiers qui eſt entre nous. Penſez-vous que l'on puiſſe eſtimer les Lettres que vous avez miſes dans ce que vous avez envoyé? Toute mon eſpérance c'eſt que vous les avez racomodées. Croyez-vous auſſi que mon ſtile, qui eſt tout plein d'amitié, ne ſe puiſſe point mal interpreter? Je n'ai jamais vû de Lettres entre les mains d'un tiers qu'on ne pût tourner ſur un méchant ton, & ce ſeroit faire une grande injuſtice à la naïveté & à l'innocence de notre ancienne amitié. Je ſerois ravie de voir tout cela: mais le moyen? Je ſuis aſſurée, quoi que je diſe, que vous n'avez rien fait que de bien, & c'en eſt un fort grand que de divertir un tel homme, & d'être en commerce avec lui. Pour moi je croi qu'une Dame * de mes anciennes amies, qui eſt tous les jours deux heures dans ſon cabinet, pourroit bien lire avec lui vos Mémoires, & vous ſeriez heureux du goût & de l'eſprit qu'elle a, d'être en ſi bonne main. Que ſait-on ce que la Pro-

* Madame de Maintenon.

Providence nous garde? Je me réjouïs que Madame ** ait donné une belle Terre à notre heureuse Veuve. Elle vous rend heureux aussi par la douceur de son amitié & de son fidelle attachement auprès de vous. C'est une créature bien estimable, & que j'estime infiniment aussi. Embrassez-la pour moi, & recevez tous les deux les amitiez & les complimens de ma fille. Elle voudroit bien que vous revinssiez pendant qu'elle est ici. Sa santé est d'une délicatesse qui fait trembler ceux qui l'aiment. Adieu mon cher Cousin. Notre ami est ici toûjours tout à vous. Nous vous écrirons ensemble. Dites-nous toûjours des nouvelles de votre commerce.

XCI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Autun, ce 13. *Janvier* 1681.

VOUS me témoignez, Monsieur, souhaiter un peu plus de commerce dans notre absence que nous n'en avons. J'y consens de tout mon cœur : j'y fournirai plus aisément que vous; car vous avez à la Cour ou à Paris peu de tems de reste, & moi je n'ai rien ici de meilleur à faire que cela, ni de plus agréable. Il y a un mois que je suis en cette Ville, où les nouvelles de Monsieur Jeannin & les miennes font le sujet de nos conversations ; après cela nous ne parlons plus que de cartes.

Cùm fueris Romæ, Romano vivito more.

Je

Je fais ici une vie pour laquelle je n'étois pas né, mais Dieu le veut ainsi; & il me fait la grace de n'avoir plus de peine à m'y accommoder. Si vous ériez ici, je la trouverois bien plus douce; mais ce sera quand vous pourrez. Je sai combien vous le souhaitez.

XCII. LETTRE.

* Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Autun, *ce* 17. *Janvier* 1681.

CON *licentia*, *Signora*, nous nous sommes bien moquez de votre crainte votre Niéce & moi. Le Roi admirera vos Lettres, ma chere Cousine, & croira par tout ce qu'il verra de notre commerce, que notre alliance & l'agrément de nos esprits font toute notre liaison. Je vous montrerai cela au mois d'Avril prochain que nous irons à Paris, & vous serez ravie de voir que ne croyant réjouïr que votre ami, vous avez diverti le plus grand Roi du monde. Je n'ai pas touché à vos Lettres, Madame. Le Brun ne toucheroit pas un Original du Titien, où ce grand homme auroit eû quelque négligence; cela est bon aux ouvrages des petits génies d'être revûs & corrigez. Enfin, ma chere Cousine, soyez persuadée que je ne vous ai point fait de méchantes affaires à la Cour; & qu'en y donnant encore plus d'estime de votre esprit qu'on n'y en avoit, je n'ai point diminué celle de votre vertu. Du reste, je vous assure que si j'étois à la place du Roi en cette

* *A la Lett. XC.*

rencontre, je voudrois être votre ami au moins, & que toute votre famille se sentit de l'estime & de l'amitié que j'aurois pour vous.

Vous croyez, dites-vous, qu'une de vos anciennes amies * lit mes Mémoires avec le Roi: je le crois aussi, & je le souhaite; car j'estime son cœur & son esprit infiniment. Jamais femme n'a été si universellement estimée que celle-là ; & il faut qu'elle ait autant de bonté que d'autres grandes qualitez ; car d'ordinaire le mérite sans celle là, attire moins d'amis que d'envieux; & tout le monde a été ravi de ses prosperitez. Il faut dire aussi la vérité ; quelque grande que puisse être sa fortune, elle sera toûjours au dessous de sa vertu.

Je serois bien fâché que Madame votre fille ne fût plus à Paris, quand j'irai à ce Printemps. Mandez-le-moi, & trouvez bon que nous lui fassions ici mille amitiez. Il y a long-temps que nous n'avons eû des nouvelles de notre ami Corbinelli. Adieu, ma chere Cousine.

* *Madame de Maintenon.*

XCIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. R. MADEMOISELLE.

A Autun, *ce* 17. *Janvier* 1681.

LE Marquis de Bussy me vient de mander que votre Altesse Royale, MADEMOISELLE, avoit gagné son procès contre Mamoiselle de Guise, & que vous lui aviez commandé de me l'écrire. Je vous rends mille très-hum-

humbles graces, MADEMOISELLE, de ce que vous me croyez aſſez dans vos interêts pour m'en réjouïr, & je vous aſſure auſſi que vous avez raiſon. Meſſieurs de Barail & de Rolinde n'en ſont pas plus aiſes que moi. Si je ſavois quelqu'un qui aimât plus qu'eux V. A. R. MADEMOISELLE, je ne l'aurois pas oublié, car ſur le chapitre du reſpect & de l'attachement qu'on peut avoir pour vous, je vais auſſi loin qu'on peut aller.

XCIV. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. *Janvier* 1681.

CE qui fait, Monſieur, que la plûpart de nos veuves & de nos Demoiſelles font des avances à notre ami le Duc, c'eſt que lorſqu'il s'agit de s'établir & d'avoir un rang, on ne trouve rien de honteux pour y parvenir. Notre ami dit qu'il eſt jeune, elles ne le croyent pas, elles croyent ſeulement qu'il eſt Duc, & c'eſt aſſez pour elles. Pour moi je croi qu'il ne ſe mariera que par inclination, & qu'un mérite connu le touchera plus qu'une grande beauté. C'eſt en vérité un galant homme, l'on pourroit mener une vie fort douce avec lui; le bien ne le touche point, il ne ſera queſtion que de lui plaire.

C ** eſt mort fort Chrétiennement. On demanda au coucher du Roi s'il n'avoit point fait de Teſtament, le Comte de Grammont répondit qu'oui & qu'il avoit fondé un Hôpital pour

tous les Ducs ruinez par leur faute, qui se disposoient à y aller.

Il y a quelque temps que l'Ambassadeur d'un Prince étranger ayant fatigué le Roi par une harangue impertinente, S. M. après qu'il fut sorti dit au Comte de Grammont, qu'il s'étonnoit qu'on n'eut pas trouvé dans un Royaume un plus habile homme à lui envoyer. Le Comte lui répondit que c'étoit apparemment le parent de quelque Ministre. Adieu Monsieur le Comte, je suis toute à vous.

XCV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Autun, *ce* 21. *Janvier* 1681.

JE conviens avec vous, Madame, que notre ami le Duc est un des plus honnêtes hommes du Royaume. Une femme sera fort heureuse avec lui, je ne dis pas seulement pour les honneurs qu'il lui procurera, mais encore pour l'agrément & pour la douceur de la vie.

Chacun vit differemment, Madame, mais je vois par experience que presque tous ceux qui ne meurent pas de mort subite, meurent Chrétiennement.

C * * a eu du bien de sa femme; je ne sai pas à quoi il l'a mangé.

On me mande que le Roi devient dévot. Je n'en suis pas surpris, il n'y a pas loin d'un très-honnête homme à un bon Chrétien; cela lui fera voir les enfans de ses enfans.

XCVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Clerembaut ſur la mort de ſa belle-mere.

JE viens d'apprendre la mort de Madame la Maréchale, Madame, à laquelle je prends la même part que vous : car étant auſſi proches parens que nous le ſommes & auſſi bons amis, je n'aurai jamais d'autres ſentimens que les vôtres. Je vous ſupplie de le croire ; &c.

XCVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Autun, ce 21. *Janvier* 1681.

JE vous envoye, Monſieur, la ſuite de mes Mémoires que le Roi veut voir, avec une Lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Sa Majeſté. Je croi qu'elle s'ennuyera moins à cette lecture qu'elle n'a fait à la premiére; car outre qu'elle y verra le récit de ſes propres actions, c'eſt qu'elle les verra dans des Lettres, qui eſt la moins ennuyeuſe maniére de conter, & la plus naturelle. Sa Majeſté verra même d'autres choſes dans ces Lettres qui la divertiront ; & je penſe que celles de Madame de Sevigny ne lui déplairont pas.

Au reste je ne comprens pas qu'un Directeur laisse faire un Testament aussi injuste que celui du Président de la Berchere à l'égard de son neveu. Les dévots qui deshéritent leurs parens pour faire des charitez ne regardent que Dieu : cependant il y a raison par tout. Le Président de la Berchere pouvoit avec le bien qu'il avoit satisfaire à ses liberalitez & à la justice. Tout le monde eût été content, s'il eût donné cent mille francs aux pauvres, & sept cens mille francs à son neveu : mais depuis que la dévotion se met de travers dans une tête, il n'y a point d'extrêmitez à quoi elle ne porte.

AU ROI.

SIRE,

Je présente à V. M. quatre années de mes Mémoires, c'est-à-dire, quatre années de vos Conquêtes. Je me suis déja donné l'honneur d'écrire à Votre Majesté, SIRE, *que ne sachant pas les motifs des entreprises, je dirois seulement les événemens. Je l'ai fait, & j'ose dire que la maniere dont on me les a écrits, & celle dont j'y ai répondu (moi dans l'éxil) les feront pour le moins aussi-tôt croire, que l'histoire qui portera le nom de Votre Majesté. j'espere que ma naissance & mes emplois donneront aussi quelque credit à ces Mémoires. Si Votre Majesté,* SIRE, *savoit la joye que j'ai de voir qu'après l'avoir servie à la guerre plus de trente années, & avoir eu le malheur de n'être pas Maréchal de France, j'aye présentement une occasion de me distinguer de tous les Maréchaux, en faisant pour la gloire de Votre Majesté, ce que pas un d'eux n'a fait. Si elle savoit, dis-je, le plaisir que me donne cette réflexion, elle*

elle auroit quelque bonté pour moi, & celle de me le faire connoître. Je vous en ſupplie très-humblement, SIRE, *& de croire que vous ne ſauriez jamais avoir, non ſeulement un Sujet diſgracié, mais encore un Sujet favori, qui vous aime avec plus de reſpect, de ſoûmiſſion & de tendreſſe que moi, ni ſoit de meilleur cœur, &c.*

XCVIII. LETTRE.

De M. le Premier Préſident de Dijon au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 25. Janvier 1681.

J'AI reçû & lû avec grand plaiſir les Mémoires que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je les ai trouvé trop agréables pour en faire à deux fois, & la ſoirée que j'y employai hier, a été la meilleure & la plus divertiſſante que je pouvois avoir. Ce qui eſt de ſérieux eſt beau & ſolide, & rien n'eſt plus enjoué que ce que vous avez écrit pour réjouïr. Je ſuis perſuadé que la poſtérité fine & délicate en fera un jour le même jugement; mais je penſe que cela n'arrivera de long-temps, & que votre intention eſt d'en faire un Poſthume. Le Maître doit être content de voir comment il eſt parlé de lui, & il verra avec ſatisfaction que ce qui eſt dans le monde le plus digne de loüanges, ne pouvoit être mieux loué. Pour moi qui connois la vérité de la plûpart des choſes que vous avez écrites, j'ai tout le plaiſir à la lire qu'on peut avoir, quand on eſt convaincu de ce qu'on lit.

XCIX. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 12. *Février* 1681.

JE vous écris toute languiſſante, Monſieur, mais je ſoulage mes langueurs en vous écrivant. Tout le monde diſoit ces jours paſſez que notre ami le Duc épouſoit la fille de Monſieur le Duc de * *, quelques-uns Mademoiſelle d'H * *. Je ne crois rien de tout cela ; je connois Madamoiſelle de Lucé, elle y a plus de part que pas une.

Je vois tous ceux qui ſont du Ballet auſſi empreſſez d'en voir la fin que ceux qui n'en ſont point. Ce que l'on nomme plaiſirs n'en eſt pas toûjours ; & quand on ne les choiſit pas, ils ſont ſouvent des peines.

C'eſt une choſe admirable que les tranſports du * *. Il eſt, dit-on, jalous de l'air qui environne ſa femme. Jamais on n'a vû de gens ſi contens.

L'affaire du Pere Maimbourg devient ſérieuſe. Je ne ſai de quoi il s'eſt aviſe d'écrire contre Rome des choſes qui ne ſervent de rien à perſonne.

C. LET-

C. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe du Lude.

A Autun, ce 18. *Février* 1681.

DE tous les complimens qu'on vous a faits ſur votre mariage, Madame, je ſuis aſſuré qu'il n'y en a pas un plus ſincere que le mien, ni ſi deſintereſſé. Car enfin je ne croi pas avoir l'honneur de vous voir jamais : cependant je ſuis perſuadé que cette raiſon ne vous obligera pas de m'oublier ; & pour moi, Madame, qui vous ai promis d'être votre ami & votre très-obéïſſant ſerviteur toute ma vie, je prendrai part tant qu'elle durera, à tout ce qui vous arrivera de bien & de mal, fuſſions-nous toûjours à cent lieuës l'un de l'autre.

CI. LETTRE.

Du Marquis de Trichâteau au Comte de Buſſy.

Ce 20. *Février* 1681.

CE n'a point été ce que le Courrier nous a dit des chemins & du péril qu'il a couru, qui m'a empêché d'aller à Autun, Monſieur. Je ſuis encore capable de vouloir bien acheter de grands plaiſirs au prix de beaucoup de peines. La mauvaiſe ſanté de ma belle-mere a été un

obſtacle auquel je n'ai pû & je ne croi pas encore devoir réſiſter. Son mal n'eſt pas violent: mais à un cœur tendre & à un homme qui cherche à remplir ſes devoirs, c'eſt plus qu'il n'en faut pour le faire demeurer. Je ferai tout ce que je pourrai pour aller paſſer ſept ou huit jours avec vous avant que la compagnie ſe ſépare. Tous les tems valent le Carnaval, quand tant de perſonnes agréables ſont enſemble; & j'eſpere que je n'aurai rien à regretter de lui que la repréſentation de la Comédie. Encore y a t-il pour & contre. Des Dames toûjours redoutables ſont bien dangereuſes à voir déguiſées avec les atours des paſſions.

CII. LETTRE.

De Monſieur de Harlai Archevêque de Paris au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. *Février* 1681.

JE n'ai pas manqué, Monſieur, de lire au Roi la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. C'eſt le comte que je ſuis bien aiſe de vous rendre pour vous aſſurer que je ne perdrai aucune occaſion de vous rendre mes très-humbles ſervices, & que j'aurai de la joye quand vous aurez de la ſatisfaction que vous voulez bien attendre de la diligence de vos amis. Je ne ſerai jamais des derniers à m'employer pour vous faire obtenir les graces qui dependent uniquement de la bonne volonté du Roi, ni à être & me dire parfaitement votre très-obéïſſant ſerviteur.

CIII. LETTRE.

Du Premier Préſident de Dijon au Comte de Buſſy.

A Dijon, *ce* 22. *Février* 1681.

JE ſuis de votre avis, Monſieur, quand vous dites qu'il faut être fidelle à écrire l'Hiſtoire ou des Mémoires: mais comme peu de gens ſe font juſtice ſur leurs véritez, il faut attendre qu'ils ne ſoient plus, pour faire paroître ce qu'ils ont été. L'Hiſtorien qui a travaillé dans cette vûë, ne manque jamais de credit; ſi d'ailleurs ſon ſtile eſt agréable & juſte; car il ne peut être ſoupçonné de haine ou d'amitié, & il faut cela pour être cru. Je ſuis donc d'accord avec vous, que le tems préſent n'eſt jamais propre pour toutes les véritez. J'avouë que ce n'eſt pas un deshonneur de n'avoir pas les plus grandes vertus; mais je doute que ce n'en ſoit pas un conſidérable de n'avoir rien fait pour les aquérir. Ainſi l'on peut dire, qu'un homme d'épée qui n'a jamais été à la guerre, mérite du blâme. Vous, Monſieur, qui avez ſi bien ſervi, devez être de mon avis. Pour moi, ſi j'étois de ce métier-là, je tiendrois à deshonneur de ne l'avoir pas fait, parce que je croi qu'il y en a toûjours de manquer à ce qu'on doit, & qu'on ne peut dire & apprendre à tout le monde qu'un homme n'a rien fait, ſans le faire juger par le public, digne d'un aſſez grand reproche. Pour la naiſſance il ſemble que n'y ayant rien contribué, ce qu'on nous peut dire ſur cela nous doit

être assez indifferent. Cependant les plus sages aiment mieux qu'on n'en parle point lors qu'il n'y a rien de bon à en dire. Le Roi a sujet d'être content de tout ce que vous dites de lui, & que vous soûtenez également bien par tout, & rien n'est plus beau pour sa gloire; & cela même le sera encore davantage long-tems après lui. J'espere, Monsieur, qu'il récompensera votre zele en votre personne ou en celle de vos enfans, & qu'il l'aimera autant que votre esprit. L'un & l'autre sont dignes de lui, qui seul en peut mieux connoître le prix que tout autre.

CIV. LETTRE.

Du Premier Président de Dijon au Comte de Bussy.

A Dijon, ce 27. *Février* 1681.

TOUTES mes occupations cedent au plaisir de lire ce qui vient de vous, Monsieur. J'ai déja lû le second manuscrit que vous venez de m'envoyer, & si vous pouviez autant écrire que je voudrois, vous ne feriez rien autre chose; & si vous m'en faisiez part, vous me feriez renoncer à tous mes devoirs. Ce dernier Tome est fort diversifié. Les choses y sont écrites avec infiniment d'esprit & d'agrément; il y en a même de certaines qu'on traiteroit un peu d'indifferentes dans d'autres ouvrages, qui ne font toutefois qu'embellir le vôtre, tant la maniére avec laquelle elles y sont écrites est galante. Je n'avois garde de songer à m'y voir: mais je me fais justice, en reconnoissant par moi-même,

que

que de rien vous faites quelque chose, & que vous êtes un ami qu'on trouve par tout. C'est aussi un éxemple, ou plûtôt un devoir à ceux que vous aimez, pour ne vous manquer jamais.

CV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Marquise de la Boulaye.

A Autun, *ce* 1. *Mars* 1681.

J'AI vû jusques ici tant de traverses dans les mariages, Madame, que je ne me hâte pas d'ordinaire à les croire faits sur le bruit qui en court. Celui dont il s'agit aujourdhui a eu les siennes. Comme il y a peu de gens qui n'ayent ses ennemis, & que votre alliance devoit faire beaucoup d'envie, je ne suis pas surpris que tout ait été déchaîné. Mais enfin, Madame, votre bon esprit a tout surmonté. Je m'en réjouïs, & je le ferai toûjours de toutes les choses que je croirai vous être agréables, car je suis assurément, &c.

CVI. LETTRE.

De la Marquise de la Boulaye au Comte de Bussy.

A Boulay, *ce* 2. *Mars* 1681.

JE croi le mariage de ma fille fait, Monsieur. Mais quand il viendroit à manquer, le projet m'au-

m'auroit toûjours attiré des marques obligeantes de votre ſouvenir, qui aideroient à me conſoler du méchant ſuccès de cette affaire. Après cela ne vous y trompez pas, je ſuis Dame à prendre à la lettre ce que l'on m'écrit, & ſur ce pied-là je vais me vanter hardiment de l'honneur de votre amitié. C'eſt aſſez pour vous aſſurer, Monſieur, que j'en fais tout le cas imaginable, & qu'on ne peut être plus que je la ſuis, votre très-humble & très-obéïſſante ſervante.

CVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de Créci-Longueval.

A Autun, *ce* 2. *Mars* 1681.

MADAME de Buſſy me mande, Monſieur, la grace que vous venez de faire à mon fils, & la maniere dont vous l'avez faite. J'ai de l'une & de l'autre, je vous aſſure, toute la reconnoiſſance imaginable. Ajoutez à cela l'eſtime & l'amitié que j'avois déja pour vous, & vous trouverez que j'ai tous les ſentimens qui peuvent faire une grande liaiſon entre deux parens, & que je ſuis de tout mon cœur à vous.

CVIII. LETTRE.

Du Comte de Creci Longueval au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 9. *Mars* 1681.

VOTRE remerciement, Monſieur, vaut à mon grand regret mieux que le bénéfice. Je

Je ſuis pourtant trop heureux que vous ayez approuvé mes bonnes intentions, & que Madame la Comteſſe de Buſſy m'ait donné un auſſi bon ſujet que Monſieur votre fils, qui d'ailleurs eſt fort appliqué à s'inſtruire dans la profeſſion à laquelle vous l'avez deſtiné. Enfin j'ai été ravi de vous marquer par ce petit préſent que je ſuis non ſeulement par la conſidération de la parenté, mais encore par tous les charmes de votre mérite, votre, &c.

CIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte du Montal.

A Chaſeu, ce 22. *Mars* 1681.

MON fils m'a mandé, Monſieur, que vous aviez tâché de lui rendre de bons offices auprès du Roi en parlant comme il fut fait priſounier à la retraite du Prince d'Orange de devant Maſtricht. Quoi que l'amitié qui eſt entre nous depuis très-long-tems m'en faſſe attendre des marques de votre part aux occaſions, je n'ai pas laiſſé d'en être auſſi touché que ſi j'en avois été ſurpris; & vous voulez bien que je vous en rende mille graces, en vous aſſurant que perſonne ne vous aime & ne vous eſtime plus que je fais, & n'eſt plus que moi votre, &c.

CX.

CX. LETTRE.

Du Marquis de Trichâteau au Comte de Bussy.

A Semur, ce 22. Mars 1681.

JE ſuis revenu en diligence ici, Monſieur, pour avoir l'honneur de vous voir, & de vous embraſſer avant votre départ pour Paris, d'où l'on me mande le Teſtament biſarre de Monſieur de la Berchere ci-devant Premier Preſident au Parlement de Grenoble. Il laiſſe huit cens mille francs de bien, dont il ne donne que mille écus à ſon neveu fils de ſon frere, qui eſt un fort galant homme qui ne lui a jamais déplû, & tout le reſte à la Charité & à l'Hôpital. Le Paradis ne coûteroit guere, ſi on l'obtenoit en ne ſe privant de rien pendant ſa vie & en témoignant à ſa mort de la haine à ſa famille. Je doute fort que ce qu'on donne ainſi quand on ne le peut plus garder, puiſſe ſervir de quelque choſe. Les dévots qui desheritent leurs parens pour faire des charitez ſe regardent plus que Dieu qui veut de la raiſon par tout. Monſieur de la Berchere pouvoit avec le bien qu'il avoit ſatisfaire à ſes liberalitez & à la juſtice en donnant cent mille francs aux pauvres & ſept cens mille à ſes parens. Mais depuis que la dévotion ſe met de travers dans une tête, il n'y a point d'extrémitez à quoi elle ne ſe porte,

CXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Saint-Aignan.

A Chaſeu, ce 24. Mars 1681.

NOTRE amie me vient de mander, Monſieur, que vous aviez épouſé Mademoiſelle de Lucé. Vous ſavez bien que marié ou veuf vous me ſerez toûjours également cher, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ſois indifferent. Je ne doute pas que ſi vous aviez voulu, vous n'euſſiez trouvé un plus grand parti, mais vous ne pouviez trouver plus de vertu, plus de douceur d'eſprit & plus d'attachement pour vous que vous en avez rencontré. Ainſi, Monſieur, ſoyez aſſuré de l'approbation de vos amis raiſonnables, & me regardez toûjours comme le plus fidéle que vous aurez jamais.

CXII. LETTRE.

De S. A. R. MADEMOISELLE au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. *Avril* 1681.

JE reçus votre Lettre * peu de tems après le gain de mon procès ; mais Mademoiſelle de Guiſe s'eſt encore defenduë, & elle ne s'eſt renduë que depuis ſept ou huit jours que j'ai encore eu un Arrêt. J'ai trouvé mille embarras à la Grand' Chambre, & j'ai eu recours au Roi, où

* *Lett. XCIII.*

où je devois trouver du ſecours & de la juſtice. J'y en ai trouvé comme tout le monde, mais avec des graces & des agrémens qu'il faudroit avoir vûs & entendus ; car cette maudite affaire m'a obligé de parler au Roi vingt fois, près d'une heure chacune dans ſon cabinet, & pluſieurs autres des tems trop longs à mon gré, par la crainte que j'avois de l'ennuyer ; car pour moi je ne m'ennuyois pas. Enfin Sa Majeſté m'a envoyée à la Premiére Chambre des Enquêtes. J'ai gagné ; ma victoire eſt entiére ; le champ de bataille m'eſt demeuté ; j'ai le bagage. Si j'avois voulu n'avoir que l'honneur, je n'aurois pas eu tant de peine. Je ſuis très-perſuadée que vous en êtes auſſi aiſe que certaines gens en ſeront fâchez. J'eſpere que votre fils ſera un joli garçon. Il a de l'eſprit, & j'en ſuis contente, & très-perſuadée que vous êtes fort de mes amis, croyez auſſi que je ſuis fort la vôtre,

ANNE MARIE LOUISE D'ORLEANS.

CXIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 3. Avril 1681.

FAISONS la paix, mon pauvre Couſin. J'ai tort, je ne ſai jamais faire autre choſe que de l'avouer. On dit que ma Niéce ne ſe porte pas trop bien. C'eſt qu'on ne peut pas être heureuſe en ce monde : ce ſont des compenſations de la Providence, afin que tout ſoit égal, ou qu'au

qu'au moins les plus heureux puiſſent comprendre par un peu de chagrin & de douleur, ce qu'en ſouffrent les autres qui en ſont accablez.

Je vous ai ſouhaité un lot à la lotterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur. Sela ſe dit-il ? Vous me le manderez, car je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume. Cela donc vous auroit remis en train d'être moins malheureux : mais je croi que ma Niéce de Sainte Marie le ſauroit, & qu'elle me l'auroit dit. Monſieur votre Fils n'a rien gagné auſſi : mais nous avons encore toutes nos eſperances pour le gros lot, le Roi l'ayant redonné au Public. Le voyage de Bourbon eſt rompu. Mais je ne fais que de miſerables repetitions ? Monſieur votre fils vous mandera tout aſſurément. La Cour l'a voulu appeller Monſieur de Buſſy. Le nom de Rabutin eſt demeuré avec celui d'Ademar que vouloit prendre le Chevalier de Grignan, & que T..... ſeul a empêché de proſperer ; il faut l'attache des Courtiſans pour les noms. Celui d'Etrées eſt comblé de tous les titres qui peuvent entrer dans une maiſon.

Il ne faut point s'attacher à des penſées triſtes & inutiles : il vaut mieux croire, comme notre ami Corbinelli me le prêche tous les jours, que Dieu regle toutes choſes comme il veut qu'elles ſoient, & que la place que vous tenez dans l'Univers, telle qu'elle eſt, ne pouvoit point être dérangée. Le Pere Bourdalouë nous fit l'autre jour un ſermon contre la prudence humaine, qui fit bien voir combien elle eſt ſoumiſe à l'ordre de la Providence, & qu'il n'y a que celle du ſalut, que Dieu nous donne lui-méme, qui ſoit eſtimable. Cela conſole & fait qu'on

qu'on se soumet plus doucement à sa muavaise fortune. La vie est courte, c'est bien-tôt fait, le fleuve qui nous entraîne est si rapide, qu'à peine pouvons-nous y paroître. Voila des moralitez de la Semaine Sainte, & toutes conformes au chagrin que j'ai toûjours quand je vois, que hors vous, tout le monde s'éleve; car au travers de toutes mes maximes, je laisse toûjours voir beaucoup de foiblesse. Adieu mon cher Cousin, adieu mon aimable Niéce, aimez-moi toûjours, & me mandez de vos nouvelles. Je laisse la plume à Corbinelli.

De Monsieur de Corbinelli.

Viendrez-vous ici ce mois d'Avril? Ah que j'en serois aise! J'ai cent réflexions à faire sortir de ma tête, qui n'en sortiront jamais qu'en votre presence. Amenez la divine Marquise, c'est-à-dire par divine, Madame votre fille, & par Marquise, Madame de Colligny. Si elle vient plaider, je lui apprendrai quelque chose, & il n'y a rien que cela que je sache mieux qu'elle. Un homme dit l'autre jour à Monsieur le Chancelier de ma part, que je plaignois fort un Roi conquerant qui ne vous avoit pas pour Historien. Adieu Monsieur. Peu de gens sont dignes de vous admirer autant que le font les vrais honnêtes gens, encore moins autant que je le fais, & encore moins autant que vous le meritez.

CXIV. LETTRE.

De Monſieur le Comte de Buſſy à Madame la Marquiſe de Sevigny.

A Chaſeu, ce 5. Avril 1681.

JE voi bien, Madame, qu'il faut que je vous faſſe compliment ſur un nouveau rhumatiſme à vos mains; car vous ne ſeriez pas ſans cela trois mois ſans me faire réponſe, & même une réponſe qui ne me paroiſſoit pas vous devoir être indifferente. Ce qui me fait pourtant encore un peu douter de la fluxion, c'eſt l'oubli à quoi je ſai que vous êtes aſſez ſujette les hivers à Paris; & je vous avouë que je ſuis fort embaraſſé à choiſir ce que j'aimerois mieux que vous euſſiez, ou un rhumatiſme, ou de la tiedeur pour moi. Ce ſeroit vous aimer bien en cette rencontre, ma chere Couſine, que de vous ſouhaiter du mal; & je croi que je m'y réſoudrois.

Je vous écris avec bien de la joye de la promotion de mon ami le Comte d'Etrées. C'eſt un Maréchal, celui-là, qui n'a eu de recommandation que ſon merite. Il a de la naiſſance, de l'eſprit, de la valeur, & de longs ſervices.

Les affaires ſe brouillent fort avec le Pape. Je penſe pourtant qu'il n'y aura point de ſang répandu. Madame de Grignan ſe porte-t-elle bien? Il me vient une legere apprehenſion que ſes incommoditez ne vous ayent empêché de m'écrire. Mandez-moi de ſes nouvelles, & de cel-

celles de notre cher Corbinelli. N'a-t-il point quelque nouveau procès; c'eſt-à-dire, ne veut-il point faire pendre quelqu'un; car je ſai que ſon fort dans la chicane eſt ſur le criminel.

CXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Maréchal d'Etrée

A Chaſeu, ce 5. Avril 1681.

SI par l'attente vous avez perdu de l'ancienneté dans votre Corps, Monſieur, le Roi vous en a bien récompenſé, en faiſant une promotion pour vous ſeul, & avec toutes les circonſtances qui ſuppoſent le vrai mérite. Je n'ai que faire de vous dire que j'en ſuis ravi. Il y a long-temps que je vous en ai témoigné mon impatience, & le chagrin de ce qu'il me ſembloit qu'on vous fît trop attendre cet honneur. Je n'ai plus qu'à vous ſouhaiter les grands moyens de ſoûtenir hautement cette dignité; que vous en jouïſſiez encore plus long-tems que Monſieur votre pere, & que vous croyiez bien que perſonne ne vous aime & ne vous eſtime plus que je fais.

CXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 12. *Avril* 1681.

CELA eſt plaiſant, ma chere Couſine, que nous ne nous écrivions plus qu'en coups four-

fourrez. Votre Lettre eſt du 3. & la mienne du 5. de ce mois. L'incommodité de votre Niéce n'eſt pas capable de lui ôter la qualité d'heureuſe Veuve, au contraire elle en connoîtra mieux le prix de la bonne ſanté. Je n'avois garde d'avoir un lot à la lotterie du Roi, à moins qu'elle n'eût été comme celle que fit le Cardinal Mazarin, où perſonne n'avoit mis de ceux à qui il envoya des lots. J'envoyai mon fils à l'Armée ſous le nom de Rabutin; mais comme à la Cour on l'appella Buſſy parce que je n'y étois pas, j'ai conſenti que ce nom-là lui demeurât.

Savez-vous bien, ma chere Couſine, qui ſont ceux qui doivent être toûjours fâchez quand on éleve des gens aux grands honneurs de la guerre? Ce ſont des perſonnes de naiſſance qui n'y ont jamais été; car il dépendoit d'eux d'y aller. Mais quand un homme de qualité a fait beaucoup plus qu'il ne faut pour être Maréchal de France, & que des ennemis puiſſans lui ont fait perdre tous ſes ſervices pour des bagatelles, il a d'abord du chagrin; mais comme Chrétien & comme homme de courage, il prend patience, & il ſe conſole en ſa propre vertu. Faites l'application, Madame, & trouvez bon après cela que je vous rediſe ce que je vous ai tant dit: que j'ai ſouhaité d'être Maréchal de France; que j'ai fait ce qu'il falloit pour cela; & que lors que j'ai vû que la Fortune ne le vouloit pas, je me ſuis accommodé à ſon caprice: j'ai voulu ſur cela ce qui lui plaiſoit. C'eſt une playe qui eſt entiérement fermée, & je me ſoucie ſi peu aujourdhui du titre de Maréchal, qu'avec ce que j'ai fait à la guerre pour le meriter, je voudrois avoir dix mille li-

livres de rente plus que je n'ai, & ne m'appeller que Baron.

Vous me ditez de si belles choses sur la briéveté de la vie, & sur le mépris des honneurs qui durent si peu, que je ne comprens pas que vous vouliez d'un autre côté que j'aye du chagrin de n'en avoir point. Non, Madame, je n'en aurai point, & je vous en ai dit mes raisons. Si je voulois épuiser cette matiere, j'irois bien loin; mais je vous garde encore quelque chose, en cas que vos foiblesses vous reprennent une autre fois.

CXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. R. MADEMOISELLE.

A Chaseu, ce 17. *Avril* 1681.

PAR la Lettre * que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, MADEMOISELLE, je vois les ruses & l'entiere défaite de vos ennemis. Je vois que vous avez récusé un homme qui le devroit être à mon avis de tout le monde. Mais je voudrois bien savoir les causes de récusation, car je ne le crois parent, MADEMOISELLE, ni de la Maison de Bourbon, ni de la Maison de Lorraine. Vous croyez bien, MADEMOISELLE, qu'aimant le Roi après les maux qu'il m'a faits, parce que je me fais justice & que je le trouve digne d'être aimé; vous croyez bien, dis-je, que je redouble d'admiration quand je lui vois faire des actions de justice & de bonté. Celles qu'il vient de faire en

* *Lett. CXII.*

en votre faveur, me touchent ſenſiblement par l'interêt que je prends à ſa gloire & à ce qui vous regarde. Dès que je lui vois de la douceur pour les malheureux je ſuis charmé. L'amour propre me donne ces ſentimens, & quand parmi ces malheureux, il s'en trouve quelqu'un qui a du mérite ou qui eſt de mes amis, ſon interêt ſe joint à l'amour propre & j'adore SA MAJESTE'.

L'approbation de Votre A. R. pour mon fils lui fait bien de l'honneur & à moi le plus grand plaiſir du monde; il faut qu'il tâche d'en mériter la continuation, Pour moi, MADEMOISELLE, avec tout cet eſprit qu'on dit que j'ai, je ne ſaurois vous bien dire à ma fantaſie à quel point je ſuis à vous. Les termes de reſpect, d'attachement & de zele ne me ſatisfont pas aſſez pour me dire de V. A. R. le très-humble, &c.

CXVIII. LETTRE.

De Marquis de Trichateau au Comte de Buſſy.

A Semur, ce 19. *Avril* 1681.

LE réfroidiſſement de notre commerce m'alarme, Monſieur. Il y a quinze jours que je n'ai reçu de vos nouvelles. Mon amitié pour vous eſt trop tendre & la vôtre m'eſt trop chere pour n'être pas en peine.

On me mande de Paris qu'un Predicateur de notre connoiſſance n'a pas été heureux dans ſes Sermons, & que le jour de Paques il debita

devant le Roi de méchantes denrées pour de bonnes marchandiſes qu'on attendoit de lui, mais que perſonne n'en voulut prendre.

Un autre, dit-on, voulant pendant ce carême tourner en ridicule la beauté & les ajuſtemens des femmes, s'aviſa d'expoſer en chaire à ſes auditeurs une tête de mort parée de cornettes & de fontanges. Perſonne n'en fut touché & tout le monde ſe prit à rire. Ce ſont, ce me ſemble, des farces dont les grandes véritez de notre Religion n'ont pas beſoin.

CXIX. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 28. *Avril* 1681.

VOus avez reçu une de mes Lettres, mon Couſin, dans le tems que j'ai reçu la vôtre, cela arrive ſouvent. Je ne répons rien à vos reproches, ils ſont juſtes. Vous avez raiſon de croire que mes mains ſont encore malades, puiſque je ne vous écris point. Vous en ſeriez encore plus étonné, ſi vous ſaviez que je penſe très ſouvent à vous, & que j'ai plus d'amitié pour vous & pour l'aimable Veuve, que vous n'en avez peut être pour moi. Nous examinerons ces véritez & ces contrarietez quand vous dînerez ici avec Corbinelli. De la façon dont vous me parlez de votre voyage, à peine recevrez-vous cette Lettre en Bourgogne, & je devrois déja donner les ordres pour votre repas. A tout hazard je veux vous dire encore la joye que

que j'aurai de vous voir tous deux, & de vous conter que l'autre jour je ſoupai avec le Maréchal d'Etrées chez la Marquiſe d'Uxelles; je lui dis ce que vous me mandez de lui & de ſa nouvelle dignité. Je trouvai que les loüanges d'un homme tel que vous, lui faiſoient un plaiſir ſenſible. Il me pria de vous remercier, d'une maniere à me perſuader qu'il avoit beaucoup d'eſtime pour vous, & qu'il étoit fort aiſe de celle que vous avez pour lui. Je m'aquitte avec plaiſir de ce compliment, qui n'eſt point un compliment. Je ſuis conciliante; j'aime à reſſerer les liaiſons que le tems & l'abſence dénouent quelquefois à tel point qu'on ne ſe connoît plus. La belle Madelonne me prie de vous faire des amitiez, & à l'aimable Veuve. Le bon Corbinelli n'oſeroit partir que vous ne ſoyez arrivé, & nous ſerons ravis de vous embraſſer, & de cauſer avec vous, Monſieur & Madame.

CXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Dijon, ce 6. Mai 1681.

JE ne vous paſſe point le *peut-être* de mon amitié au deſſous de la vôtre, & je croi vous traiter favorablement quand je vous dis que vous m'aimez autant que je vous aime; mais je conſens que nous remettions cette ſupputation au premier dîner que vous me donnerez avec notre ami Corbinelli. Je ne penſe plus aller ſi vîte à Paris que j'avois cru. Notre Veuve & moi embraſſons

 mille

mille fois vous & la belle Madelonne. Si le bon Corbinelli peut nous attendre, il nous obligera fort. Mais s'il ne se peut empêcher de partir, je lui demande qu'il vienne passer à Lanty où nous allons dans quinze jours.

Adieu, Madame, j'aurois encore cherché quelques fornettes à vous dire, si un petit Fermier n'entroit dans ce moment dans ma chambre avec un petit sac Je vous quitte donc pour lui, Madame, quoiqu'il ne soit pas si aimable que vous; mais c'est qu'il m'apporte de quoi vivre, & je veux vivre pour vous aimer.

CXXI. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, *ce* 6. *Mai* 1681.

N'IMPUTEZ, Monsieur, qu'à ma mauvaise santé de ce que j'ai passé l'hyver sans me donner l'honneur de vous écrire; je ne suis pas capable d'y manquer que par là. Je sai trop ce que vous valez pour l'oublier, & j'ai trop d'inclination à vous honorer pour cesser de vous le dire sans raison. En un mot je ne me porte pas bien depuis près de seize mois. Cela n'est pas assez fort pour m'empêcher de penser à mes amis, mais trop pour m'empêcher de leur écrire.

On nous dit que nous vous verrons à Paris cet Eté. Ce sera une grande joye & une grande consolation pour qui sait vous estimer & vous honorer comme moi. Au reste, Monsieur, ne vous abandonnez pas si fort à votre Philosophie que vous nous oubliyez, & que Paris avec tout ce que vous avez de cher vous devienne indiferent.

ferent. C'eſt une Philoſophie outrée que celle qui fait oublier ſes amis. Réformez la vôtre ſur cet article ; aimez toûjours ceux qui vous honorent comme moi & ſongez y quelquefois.

CXXII. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Mai 1681.

DANS la peur que j'ai, Monſieur, que vous ne veniez pas le mois de Mai non plus que le mois d'Avril, je me donne l'honneur de vous écrire, car il ne faut pas laiſſer dormir l'amitié trop long-temps ; le repos ne lui eſt pas mortel, mais bien l'aſſoupiſſement. Je ne ſavois où vous prendre, quand Madame de Rabutin m'a appris que vous étiez à Dijon. J'ai ouï dire que c'étoit une grande Ville où il y avoit bonne compagnie; car les honnêtes gens ſont de tous les pays, & cela pourroit vous y retenir quelque temps : mais enfin, Monſieur, aurons-nous l'honneur de vous voir cet Eté?

CXXIII. LETTRE.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 9. Mai 1681.

VOUS me connoiſſez trop bien, Monſieur, & vous vous connoiſſez trop bien vous mê-

même, pour me pouvoir soupçonner de quelque négligence sur ce qui vous regarde. Comme vous avez toûjours ce même mérite & cette bonté pour moi, qui m'ont obligé de prendre vos interêts assez hautement en de fâcheuses conjonctures, je vous tiens fort persuadé que je ne changerai pas facilement. Mon amitié pour vous est fondée sur l'estime, une illustre naissance soutenuë de beaucoup de valeur & d'esprit, & fomentée par plus de vingt ans d'une connoissance particuliére; tout cela ne laisse pas oublier un absent comme vous.

CXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Rapin.

Ce 11. *Mai* 1681.

* JE ne fais que de recevoir votre Lettre, mon Reverend Pere. Je n'ai pas la même raison que vous à dire de mon silence, ç'a été l'accablement des affaires qui m'a enpêché de vous écrire. Je vous assure que j'ai bien du chagrin de votre mauvaise santé & sur cela je n'ai pas tant de patience que vous. Il est vrai que sans la considération des amis que j'ai à Paris, il me seroit insupportable. J'y vois d'ordinaire des fortunes qui m'accablent, & je ne vois rien dans ma Province au dessus de moi. Je mene une vie dans deux belles maisons qu'avec cinquante mille livres de rente je ne pourrois pas mener à Paris.

* *Voyez Lettr.* CXXI.

CXXV.

CXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Dijon, ce 11. *Mai* 1681.

* VOus avez raiſon, Madame, de croire que je n'irai non plus le mois de Mai à Paris, que j'ai fait le mois d'Avril. Ceux qui ne manquent jamais aux rendez-vous qui ne ſont ni d'honneur ni d'amour, il faut qu'ils n'ayent guere d'affaires. Je viens d'un endroit où j'ai été près d'un mois & où je me ſerois fort ennuyé ſans cinq ou ſix perſonnes que le commerce du monde a poli & qui ont pris ſoin de moi. Le reſte y eſt très-rude comme voiſins des Comtois & des Suiſſes dont ils copient la groſſiereté. J'y cherchois d'ailleurs de l'argent à emprunter, & ſur cela j'aimerois autant parler à des Suiſſes.

L'élévation de qui vous me parlez, me paroît n'avoir point de meilleure raiſon que la bonne volonté du Roi. Car tel eſt notre plaiſir, & il eſt bien juſte, ce me ſemble, que les Rois qui peuvent tout & qui font d'ordinaire juſtice aux plus grandes vertus, ayent pour le moins la liberté auſſi bien que nous autres Particuliers de recompenſer un long attachement qu'on aura eu pour leurs perſonnes.

* *Voyez Lett. CXXII.*

CXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Boucherat.

A Dijon, *ce* 12. *Mai* 1681.

MA longue abſence ne m'empêche pas de ſonger à vous, Monſieur, & de prendre part à ce qui vous touche. J'ai appris que la mort de Monſieur de P * * vous avoit produit des avantages conſidérables. Je vous aſſure encore, Monſieur, que le détachement que j'ai des affaires du monde où m'a mis une longue diſgrace, ne me rendra jamais indifferentes les proſperitez de votre Maiſon, Je vous en ſouhaite de plus grandes; & ce n'eſt pas d'aujourdhui que j'ai cru qu'elles vous arriveroient. J'eſpere de vous en faire compliment un jour; cependant croyez bien, s'il vous plaît, que perſonne n'eſt plus ſincerement que moi, vôtre, &c.

CXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de Lauſun.

A Dijon, *ce* 13. *Mai* 1681.

J'AI appris avec beaucoup de joye la grace que le Roi vous a faite. Je ſai par moi-même que ces ſortes de graces ont des ſuites agréables; & quoi qu'elles n'ayent pas été fort loin ſur

mon

mon ſujet, j'ai toûjours trouvé bien plus doux d'être éxilé que priſonnier. Je penſe que le Roi retrouvera dans ſon cœur les raiſons qu'il avoit autrefois de vous aimer; j'y voi de l'apparence, & l'extrême envie que j'en ai, me le fait croire aſſurément; car je vous aſſure que perſonne n'eſt plus à vous que vôtre, &c.

CXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Château-neuf, Secretaire d'Etat.

A Dijon, ce 18. *Mai* 1681.

JE viens d'apprendre, Monſieur, avec bien du déplaiſir la perte que vous avez faite. Car outre la part que vous y avez, j'étois ſerviteur particulier de Monſieur votre pere, & obligé de l'être par l'amitié qu'il avoit toûjours témoignée à mon pere & à moi. Je vous demande la même grace, Monſieur, & vous connoîtrez à quel point je ſuis, &c.

CXXIX. LETTRE.

De Monſieur de Château-neuf au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 8. *Juin* 1681.

JE ſuis extrémement ſenſible à l'honneur que vous me faites de vous ſouvenir de moi au ſujet de la mort de mon pere. Je chercherai

avec ſoin les occaſions de vous marquer ma reconnoiſſance de cette preuve obligeante de votre amitié. En attendant je me fais un plaiſir de vous aſſurer que je ſuis véritablement.

CXXX. LETTRE.

De Monſieur Boucherat au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 11. *Juin* 1681.

* JE vous ſuis, Monſieur, infiniment obligé de l'honneur que vous me faites de prendre part à tout ce qui me regarde. Je ſouhaiterois avoir quelque occaſion où j'euſſe lieu de vous témoigner ma parfaite reconnoiſſance, je l'embraſſerois avec joye pour vous faire connoître que je ſuis très-véritablement & avec reſpect, Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur.

Toute la famille vous aſſure de ſes très-humbles ſervices & nous parlons ſouvent de vous, ſouhaittant fort d'avoir l'honneur de vous voir en ce païs-ci.

* *Voyez Lett. CXXVI.*

CXXX. LETTRE.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Buſſy.

A Paris ce 11. *Juin* 1681.

OUI, Monſieur, le Roi ſera bien aiſe que vous continuyez de lui envoyer vos Mémoi-

moires. Il vous lit présentement, & ce Prince pense & parle trop juste pour n'approuver pas ce que la postérité admirera un jour.

J'ai entretenu plusieurs fois Monsieur votre fils, & je vous assure, Monsieur, que je lui trouve des sentimens dignes de sa naissance & de votre estime: Une grande envie de plaire au Roi & un grand fond de tendresse & d'attachement pour Monseigneur. Je ne vous dirai rien de ce qui concerne vos affaires, vous ne doutez pas du soin que je prends à vous servir ni de mon chagrin quand mes démarches ne sont pas suivies d'un succès aussi prompt que le désire l'homme du monde qui vous aime & qui vous honore le plus.

CXXXII. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1681.

J'AI été ravie de recevoir votre derniere Lettre. Il m'ennuyoit fort de n'en plus avoir, car vos Lettres valent à mon gré les meilleures & les plus agréables conversations qu'on puisse avoir ici. Si vous voyiez combien Monsieur de ** est à la mode & comme tous ceux qui le blâmoient ouvertement ont l'effronterie de le loüer, cela vous feroit rire.

CXXXIII. LETTRE.

De la Ducheſſe du Lude au Comte de Buſſy.

Ce 4. Juillet 1681.

JE reçois toûjours avec bien du plaiſir les marques de votre ſouvenir, Monſieur, & je vous aſſure que le tems ni l'abſence ne diminueront jamais la part que je prendrai toute ma vie à tout ce qui vous regarde, vous aſſurant que vous n'avez pas de plus véritable ſervante que &c.

CXXXIV. LETTRE.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Buſſy.

A S. Germain en Laye, ce Jeudi au ſoir 9. Avril 1682.

LE Roi vient de me faire le plus agréable commandement que j'aye jamais reçu de Sa Majeſté. C'eſt de vous mander, Monſieur, de le venir trouver Dimanche prochain douziéme de ce mois. Le Roi veut que vous n'en parliez à perſonne, pas même à vos plus proches, ni à vos meilleurs amis. Sa Majeſté veut ſurprendre tout le monde ſur votre retour. Je vous attendrai chez moi à huit heures du matin.

CXXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 10. *Avril* 1682.

JE ſuis tranſporté de joye, Monſieur, de revoir le meilleur Maître du monde, à qui je dois ma ſageſſe, & j'eſpere, mon ſalut. Car enfin j'ai prié Dieu de lui toucher le cœur ſur mon ſujet, & pour être éxaucé, je me ſuis fait une grande habitude de l'aimer & de le craindre. J'irai deſcendre chez vous, Monſieur, & vous ſuivre par tout où vous jugerez à propos que j'aille. Je ne ſaurois m'égarer avec un auſſi bon guide. Adieu, Monſieur, les grandes joyes peuvent auſſi peu parler que les grandes afflictions.

CXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de T . . .

A Paris, ce 14. *Avril* 1682.

ENFIN, Madame, le Roi vient de me rappeller, & je croi que vous ſerez bien-aiſe de ſavoir non ſeulement qu'il m'a fait cette grace, mais encore la maniére dont cela s'eſt paſſé. Le jour que je revis Sa Majeſté, le Duc de Saint-Aignan m'ayant dit de la part du Roi, qu'il ne me vouloit pas voir dans la cohuë; qu'il

me feroit appeller lors qu'il feroit levé ; que je ne me fiffe connoître de perfonne, & que je m'allaffe mettre à la porte de fon Cabinet; je le fis ainfi, & après que j'y eus été une groffe demi-heure, le Roi fortant de fon Prie-Dieu, vint à moi. Je me jettai à fes genoux comme il étoit auprès de la porte, & je les lui embraffai. Il me dit en me prenant par les épaules, & en fe baiffant fort, (car j'étois fort baiffé :) *Levez-vous, Buffy*; & comme je ne le fis pas d'abord, il me redit encore d'un ton plus gracieux : *Hé, levez-vous, Buffy*. Cela m'attendrit tellement, que je me levai les larmes aux yeux. Il me dit : *Je fuis bien aife de vous voir, il y a long-tems que nous ne nous fommes vûs*. Je lui répondis : Il y a dix-fept ans, Sire : mais je fuis ravi aujourdhui que mon retour, & la maniére dont Votre Majefté me reçoit, me faffent connoître qu'elle m'a pardonné ma mauvaife conduite. *Oui*, me dit-il ; *j'ai tout oublié. Je n'ai pas toûjours été content de vous ; mais je le fuis préfentement depuis quelque tems*. Vous l'auriez toûjours été, Sire, lui répondis je, fi vous aviez toûjours vû le fond de mon cœur pour vous ; & fur cela je me jettai à fes pieds. Le Roi me ferra les épaules, & entra dans fon cabinet.

Cette réponfe m'attira bien des embraffades de la part des Courtifans. Il n'y avoit plus alors de difference vifible entre mes amis, mes ennemis, & les indifferens. Tout le monde difoit & faifoit les mêmes chofes. Le Duc de Saint-Aignan qui avoit fuivi le Roi dans fon cabinet, demanda à Sa Majefté ce qu'il lui plaifoit que je devinffe. Le Roi lui dit : Qu'il aille chez la Reine, chez Monfeigneur, chez Madame la Dauphine, & par tout où il voudra. Je fuivis donc

donc mon ami en tous ces lieux-là, & je trouvai qu'on ſavoit déja la maniére dont le Roi m'avoit reçu, & que, ſelon la coûtume, chacun vouloit copier le Maitre.

La Reine n'étant pas encore levée, nous allâmes chez MONSEIGNEUR, de-là chez Madame la Dauphine. On lui dit que j'étois à la porte de ſa chambre en deſſein de lui faire la révérence. Elle prenoit alors ſa chemiſe. Et comme elle ſortit pour aller chez la Reine, je la ſaluai; & comme je fus relevé, elle me dit: Je ſuis bien aiſe de vous voir ici; car je ſai que vous êtes un homme de qualité, d'eſprit & de mérite. MONSIEUR & MADAME étant à Saint-Clou, & Monſieur le Prince à Chantilly, & n'ayant point trouvé Monſieur le Duc chez lui, nous allâmes chez Meſſieurs les Princes de Conti & de la Roche-ſur-Yon, qui me reçurent fort bien, ſachant l'honneur que feu Monſieur le Prince de Conti leur pere me faiſoit de m'aimer. Au ſortir de là nous allâmes chez la Reine. La Ducheſſe de Richelieu n'y étant pas, ce fut l'Evêque de Langres qui me préſenta à Sa Majeſté.

Nous allâmes enſuite à la Meſſe rendre graces à Dieu de tout ce qui m'arrivoit d'agréable ce jour-là. Au ſortir de la Meſſe je reconnus bien les Courtiſans. C'étoit à qui me donneroit à dîner: mais nous préferâmes le Duc de Montauſier mon ancien ami. Sur les quatre heures après midi je laiſſai mon ami à S. Germain, & je m'en allai à S. Clou, où je fus reçu de MONSIEUR & de MADAME auſſi bien qu'on le peut être. J'eus une aſſez longue converſation avec MONSIEUR en particulier; & je m'en revins coucher à Paris, faiſant réfléxion que je n'avois paſſé de ma vie une plus agréable journée

née ni plus honorable que celle-à. Il faudra voir si les suites en seront utiles, j'ai tout lieu de l'esperer des bontez du Roi. Cependant je ne serai pas trop surpris, ni point du tout abbatu si on ne fait rien pour moi, parce que je suis Philosophe & Chrétien; & au milieu de ma façon de prospérité je me suis trouvé la Raison encore assez libre pour demander à Dieu de tout mon cœur, que s'il prévoit que la Cour me doive corrompre, il m'empêche d'y faire séjour. Je suis sûr, Madame, que ces sentimens-là vous plairont. Aussi n'aurez vous que cela de moi aujourdhui; une autre fois je vous dirai des nouvelles des autres.

CXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, ce 14. Avril 1682.

J'AI pris patience dix-sept ans durant, Monsieur, parce que j'étois résigné aux volontez de Dieu, & à celles de notre Maître. Mais depuis que j'ai vû le retour de Sa Majesté à la misericorde sur mon sujet, & que j'ai oüi avec quelle bonté il me dit qu'il étoit content de ma conduite, je ne puis me retenir sur l'envie que j'ai de lui aller rendre mes très-humbles respects, & lui montrer sur mon visage les sentimens de reconnoissance, &, si je l'ose dire, de tendresse dont mon cœur est tout plein pour lui. Mandez-moi, Monsieur, s'il vous plaît, quand vous jugerez à propos que j'aille faire ma cour au lever du

du Roi, & je m'en reviendrai à Paris au ſortir de ſa chambre: car comme je ne veux être vû que de lui, je n'ai que lui à voir au monde.

CXXXVIII. LETTRE.

Réponſe du Duc de Saint-Aignan au Comte de Buſſy.

A S. Germain, 16. *Avril* 1682.

VENEZ demain, Monſieur, & venez pour toûjours jouïr autant qu'il vous plaira de la vuë du plus grand, du meilleur, & du plus aimable Roi du monde.

CXXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de...

Ce 16. *Avril* 1682.

JE vous rends mille graces, Monſieur, de la joye que vous avez toûjours de mon rappel à la Cour. Votre Lettre ne me raſſure point ſur l'honneur de votre amitié, car je n'en ai pas été en doute; mais elle me donne le plaiſir de vous entendre dire combien vous m'aimez.

Je ne ſai pourquoi on a été ſurpris de mon retour, Pour moi, je ne l'ai point été. Quand je regardois les choſes en détail, le peu d'amis qui reſtent à un homme en diſgrace & depuis dix-ſept ans, la mode même d'aujourdhui de ne rien faire que pour ſoi, & de croire ſe faire valoir auprès du Roi par ne lui demander au-
cune

cune grace que pour ſa famille; quand je regardois tout cela, je ne voyois point d'apparence d'être rappellé : mais en gros j'ai toûjours bien crû qu'un homme de condition & de ſervices, ne mourroit pas en éxil pour des bagatelles, ſous le regne du plus grand Roi du monde. Cela me fait encore croire que ſi je puis faire connoître à Sa Majeſté le fonds de mon cœur, elle me fera aſſurément du bien; & il y a bien plus loin de Buſſy à Saint-Germain, que de Saint-Germain à quelque grace. Adieu, Monſieur. Je n'ai que faire de vous ſupplier de m'aimer toûjours. Je n'en ſuis point en peine : ma diſgrace a duré aſſez pour avoir mis votre générosité à la derniére épreuve.

CXL. LETTRE.

REMERCIMENT DU COMTE de Buſſy à Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, qui lui avoient député Meſſieurs Charpentier & Quinault, pour lui faire compliment ſur ſon retour.

MESSIEURS,

QUOIQUE je ſache bien que le compliment dont vous m'avez honoré, ſoit une ſuite de la grace que j'ai reçûë du Roi, je ne laiſſe pas de vous en être extrêmement obligé, parce que je ſai auſſi que vous ne feriez pas cet honneur à tous ceux de votre Corps qui ſortiroient de diſgrace. Soyez donc perſuadez, s'il vous plaît, Meſſieurs, que je ſens cette diſtinction comme je dois, & qu'il n'y a dans mon cœur au deſſus de

de l'obligation que je vous ai, que la reconnoissance du retour à la misericorde de Sa Majesté sur mon sujet. Ce seroit ici un bel endroit, Messieurs, pour vous parler de ce grand Roi, dont les ennemis mêmes parlent avec éloge; mais dix sept ans d'absence de l'Académie m'ont fait perdre les dispositions que je pouvois avoir à ces beaux tours & à ces nobles expressions qu'on apprend si bien avec vous, & qui sont si nécessaires pour traiter un aussi grand sujet que celui-là. Je n'ai pas oublié d'admirer, & si je l'ose dire, d'aimer le plus grand Roi du monde; mais j'ai oublié la maniére de le dire comme il le mérite. Vous me l'apprendrez, Messieurs, & cependant je vous assurerai qu'on ne peut être avec plus de vérité que je le suis, &c.

CXLI. LETTRE.

Du Comte de Crécy-Longueval au Comte de Bussy.

Du 20. *Août* 1681.

JE vous rends mille graces, Monsieur, de la joye que vous m'avez donnée en m'apprenant que vous allez au lever du Roi. Mais vous avez oublié de me mander à quelle heure je serois demain au vôtre. Je crois qu'il y aura grand presse par la raison qu'on cherche volontiers les gens qui sont à la mode comme vous y êtes revenu. Ne me faites pas attendre dans votre antichambre, j'ai trop d'impatience de vous voir paré des nouvelles graces du Roi.

CXLII.

CXLII. LETTRE.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

Du 21. *Avril* 1682.

VOus voila en chance, Monſieur, & ſi bien avec la fortune qu'il n'y aura plus de généroſité à vous ſervir. C'eſt un grand malheur pour nous autres gens héroïques. A cela près je ſuis très aiſe de votre retour. Je vous ſupplie d'en être bien perſuadé.

CXLIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Paris ce 26. *Avril* 1682.

J'AI appris avec beaucoup de joye, Madame, l'honneur que vous avez fait à mon Couſin le Comte de Rabutin. Toute ma Maiſon y prend la part que vous pouvez penſer qu'elle y doit prendre. Je vous aſſure, Madame, que vous ne pouviez jamais entrer dans une famille où l'on eût plus d'eſtime, plus de reſpect, &, ſi je l'oſe dire, plus d'amitié que toute la nôtre en a pour vous; & moi particuliérement, qui ſuis plus que pas un, votre très humble & très-obéïſſant ſerviteur,

CXLIV.

CXLIV. LETTRE.

De Monſieur de Harlay-Bonneuil Ambaſſadeur à Francfort au Comte de Buſſy.

Ce 30. *Avril* 1682.

JE ne viens que d'apprendre, Monſieur, la nouvelle de la permiſſion du Roi. Quelque confiance que j'aye que vous ne ſauriez douter en aucune occaſion que je ne ſois ſenſible à tout ce qui vous touche comme je le dois, je prends néanmoins trop de part à votre joye pour ne me pas donner l'honneur de vous le témoigner & pour ne pas profiter de cette occaſion pour vous renouveller les aſſurances des très-humbles ſervices de votre très-obéïſſant ſerviteur.

CXLV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Harlay-Bonneuil.

A Paris, *ce* 9. *Mai* 1682.

LA grace que j'ai reçuë du Roi, Monſieur de me faire revenir à la Cour, & la maniére dont Sa Majeſté m'a reçu, m'ont attiré des complimens de bien des gens. Mais je vous proteſte que perſonne ne m'en a fait un qui m'ait fait tant de plaiſir que le vôtre. L'honneur que j'ai d'être votre parent, & l'eſtime extraordinaire

que j'ai pour vous, me font préferer les marques de votre amitié à celles de tout le monde. Quand vous joindrez à cela la reconnoissance que j'ai de l'amitié dont Mr. votre beau pere m'honore, vous trouverez que personne ne doit avoir plus d'attachement à votre Maison que moi, & ne peut être plus que je suis, vôtre, &c.

CXLVI. LETTRE.

* Réponse de la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin au Comte de Bussy.

A Vienne, ce 14. *Mai* 1681.

MONSIEUR, j'ai appris avec beaucoup de joye par la vôtre, l'interêt que vous prenez au mariage que j'ai fait avec Monsieur votre Cousin, qui augmente la satisfaction que j'ai de posseder un homme de tant de merite: & par toutes les maniéres du monde, je m'estime la plus heureuse femme de la terre; particuliérement d'entrer dans votre alliance: & comme vous êtes l'ornement de toute la Maison, j'ai pris un plaisir très grand de pouvoir prétendre quelque part en votre amitié, comme je ne souhaite rien autre chose que d'avoir l'occasion de vous témoigner combien j'ai d'estime & de vénération pour votre personne, vous assurant que je suis, &c.

LA COMTESSE DE RABUTEIN.
DUCHESSE DE HOLSTEIN.

* *A la Lett. CXLIII.*

CXLVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny

A Paris, *ce* 14. *Août* 1681.

JE vous demande pardon, Madame, d'avoir ouvert votre paquet. Je me doutois qu'il y avoit quelque choſe pour moi, & après avoir lû mes Lettres j'ai eu la curioſité de lire les vôtres. Notre Couſine écrit de bon ſens. Il faut avoüer qu'elle eſt bien contente de notre Couſin. Ne croyez-vous pas, ma chere Couſine, que ce qui augmente ſa joye, c'eſt de ſavoir qu'elle n'eſt point trompée. Car je ne doute pas que ſa bonne mine ne lui ait fait croire un peu légerement tout ce qu'il lui a dit de ſa naiſſance.

CXLVIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 14. *Août* 1681.

VOus avez très-bien fait d'ouvrir le paquet de notre Couſine. J'aime le ſens de ſa Lettre. Mais n'admirez-vous pas avec quel ſtile notre Couſin a charmé ſa Princeſſe. Il faut qu'il y ait quelqu'autre ſavoir faire. Pour moi j'aime ſon étoile.

CXLIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Montaraire

A Paris, *ce* 4. *Septembre* 1682.

J'AI reçu la propoſition que vous m'avez fait, Monſieur, avec toute la joye, la reconnoiſſance & l'eſtime que je vous dois. Il y a longtems que nous ſommes amis, notre alliance augmentera notre amitié. J'ai une très grande impatience que cela ſoit achevé, & il n'y a que la vôtre qui ſoit plus forte que la mienne.

CL. LETTRE.

De la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin au Comte de Buſſy.

A Vienne, *ce* 10. *Septembre* 1682.

MONSIEUR, je prens la liberté, par l'occaſion de Monſieur le Comte de Mansfeld qui retourne à Paris, de vous aſſurer de l'eſtime que j'ai pour votre perſonne, vous priant en même tems de nous conſerver l'honneur de votre amitié. Et comme Mr. le Comte de Rabutin eſt à l'armée en Hongrie, j'ai voulu me donner cette conſolation dans une abſence ſi rude & ſi cruelle pour moi, de vous faire connoître par celle-ci, combien je m'intereſſe pour ceux qui le touchent ſi près que vous. J'attens avec impatience le mois de Novembre, qui eſt le tems

temps de mon accouchement, pour établir en Allemagne votre famille qui est si illustre. Le Pere de M. le Comte de Rabutin m'a envoyé sa genéalogie, laquelle je conserverai pour ma mémoire: je souhaiterois aussi votre portrait, & ceux de votre famille; à qui je fais mille assurances d'amitié, vous priant de me considerer comme une de la vôtre, comme je serai toute ma vie, vôtre &c.

CLI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 10. *Octobre* 1682.

NOus voici retournez à nos Dieux Penates, ma chere Cousine. Ils ne nous garderont pas long-temps, car j'espere que nous serons à Paris à la fin de Novembre où je croi que nous vous retrouverons. Je ne vous dis pas a quoi nous nous occupons, c'est à peu près à la même chose à quoi vous vous occupiez à Bourbilli quand vous y étiez.

Nous allons dans huit ou dix jours à Chaseu voir votre tante qui se porte à merveille & qui a toûjours un esprit qui ne se sent point des foiblesses de son corps.

CLII. LETTRE.

Du Comte de Crécy Longueval au Comte de Bussy.

A Leuil, ce 10. *Octobre* 1682.

HEureux Monsieur de Montataire d'avoir eu votre approbation, Monsieur! Mais plus

heureux encore d'avoir Madame de Rabutin. Elle m'a fait l'honneur de me témoigner qu'elle a ſujet d'être contente, dont je ne ſuis pas ſurpris n'ayant jamais douté du bonheur de ſa vie par la connoiſſance que j'ai de ſa vertu. Pour moi qui me pique un peu de caractere de tendreſſe paternelle, je me perſuade aiſément la joye que vous recevez aujourdhui, & vous pouvez comprendre auſſi à quel point peut-être la mienne, puiſque je ſuis incapable d'avoir d'autres ſentimens & d'autres interêts que les vôtres.

CLIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de ***.

A Buſſy, ce 23. Octobre 1682.

N'ALLEZ pas croire, Madame, que ce ſoit un grand loiſir qui m'oblige à vous écrire. Je ſuis accablé d'affaires, je quitte une viſite & j'évite la rencontre d'un Fermier pour vous écrire ce billet. Il ſera court, parce que je n'ai guere de temps de reſte & encore moins de matieres. Mais il vous aſſurera que je vous aime toûjours de tout mon cœur.

CLIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Préſidente d'Oſembray.

Ce 23. Octobre 1682.

IL vaut mieux tard que jamais, Madame. Les affaires m'ont accablé, & m'ont fait partir ſans

ſans-vous dire adieu : mais vous m'avez ſi ſouvent excuſé en de pareilles rencontres, que je n'ai point en celli-ci deſeſperé de votre pardon. Je vous le demande donc encore cette fois, Madame. Vous connoiſſez mon cœur incapable de vous manquer dans le fonds; car pour les irrégularitez, elles ne peuvent faire ſoupçonner que les nouvelles amitiez, & j'ai fait mes preuves de fidelité pour vous.

CLV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de M . . . . .

A Buſſy, ce 23. Decembre 1682.

POURQUOI ne me faites-vous point réponſe, Madame? Car vous avez reçu la Lettre que je vous écrivis en arrivant ici. Je ne m'étendrai point en longs reproches; peut-être n'en méritez-vous pas; ſi vous en méritez, j'aime mieux vous abandonner à vos remords, que de me plaindre. Serieuſement, Madame, mandez-moi ce qui vous a empêché de m'écrire. J'aimerois mieux que vous euſſiez été un peu malade, que de croire que vous m'euſſiez moins aimé.

CLVI. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 23. Decembre 1682.

SI l'on vous faiſoit, mon très-injuſte Couſin, auſſi peu de juſtice que vous m'en faites,

je ne vous conſeillerois pas de revenir à Paris. Vous jugez temerairement: vous dites que je ne vous ai point écrit ſur le mariage de ma Niéce de Rabutin. J'eſpere bien que notre ami Corbinelli avec ſon droit & ſa juſteſſe d'eſprit vous fera voir la conſéquence de ces ſortes d'Arrêts ſur l'étiquette du Sac. Sachez donc, mon beau Monſieur, pour vous confondre, que je vous avois écrit dans la Lettre de notre ami. Cherchez-la, & me demandez pardon.

Cependant je vous dirai que l'amour fait ici des ſiennes. Le Comte de Soiſſons a declaré ſon mariage avec Mademoiſelle de Beauvais. Le Roi a fort bien reçu cette nouvelle Princeſſe. Elle parut belle & modeſte. On dit qu'elle eſt mariée il y a deux ans & demi, & que de peur que la jouïſſance ne refroidit les feux du futur, elle n'a accordé aucune faveur que le lendemain des vingt-cinq ans, qui fut juſtement Vendredi dernier. Il y a beaucoup à dire, & nous pourrons bien diſcourir ſur ce ſujet quelque jour que vous dînerez ici à votre retour: A-t-elle bien fait? a-t-elle mal fait? Car enfin, quand un homme de cette qualité donne à une Demoiſelle la plus grande marque d'amour qu'il lui puiſſe donner en l'épouſant, eſt-on deux ans & demi ſans lui faire voir autre choſe qu'une parfaite & unique ambition, ſoûtenuë d'une grande défiance & d'une extrême froideur, Pour moi je me ſouviens d'un vers de l'Arioſte, dont j'ai ri autrefois: Angelique avoit couru les quatre coins du monde ſeule avec Roland, & on aſſure le Lecteur qu'elle étoit auſſi entiere que quand elle étoit ſortie de chez ſon pere, & l'Auteur dit:

Forſe era ver, ma non però credibile.

Peut-

Peut-être cela étoit-il vrai, mais il n'étoit pas vrai-ſemblable. Quoi qu'il en ſoit, elle a réuſſi, voilà ce qui ne ſe peut conteſter.

Le Roi a donné au Comte de Soiſſons vingt mille livres de penſion; car Madame de Carignan dans le dernier deſeſpoir le des-herite, & il y a déja long-temps que ſa mere a lancé l'exheredation ſur lui. D'un autre côté le Marquis de Richelieu a enlevé Mademoiſelle de Mazarin. Elle court avec ſon Amant, qui, je croi, eſt ſon mari, pendant que ſon pere va conſulter à Grenoble, à la Trappe & à Angers, s'il doit marier ſa fille. Le moyen de ne pas perdre patience avec un tel homme! Monſieur de Marſan épouſa hier Madame d'Albret. Je penſe que l'amour n'étoit pas de cette fête. Nous attendons Madame de Montataire; elle eſt fort bien mariée de toute façon. Ma fille a été bien malade; elle eſt guerie, & moi avec elle; car nous ſentons vous & moi tous les maux de nos filles. J'embraſſe la vôtre, & vous auſſi, pourvû que vous me faſſiez de grandes réparations.

De Monſieur de Corbinelli.

Ma Lettre perduë étoit fort ample; & du ſtile ſublime, les ſujets traitez plus que ſuperficiellement, & moins qu'à fonds, tels qu'on les ſoutient dans des Lettres qui doivent être gardées. Vous devez une réparation à Madame de Sevigny qui avoit écrit au bas de cette eſpece d'opera. Si vous revenez bien-tôt, nous recommencerons nos pourſuites, & je ſerai toûjours, moi, mon eſprit, mon zele, ma chicane, & ma pratique, à votre ſervice, & à celui de Madame de Colligny que j'honore parfaitement.

CLVII. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 1. *jour de l'an* 1683.

JE vous demande pardon, Madame, de vous avoir accuſée injuſtement. Il eſt vrai que vous n'avez point eu de tort ; vous m'avez écrit, mais je ne l'ai ſu que parce que vous venez de me le mander. Ma fille de Sainte Marie me mande que Monſieur de Corbinelli m'avoit écrit ; mais elle ne me dit pas que vous m'euſſiez écrit dans cette Lettre. Si les vôtres ne m'étoient fort cheres, je n'aurois pas été ſi vif quand j'ai manqué d'en recevoir : mais enfin je vous demande pardon encore une fois, me voilà rampant à vos pieds.

Mademoiſelle de Beauvais a eu une très-bonne conduite; & ce qui me le fait dire affirmativement, c'eſt qu'elle a réuſſi : nous devons des louanges aux bons ſuccès : c'eſt la moindre choſe que puiſſe faire la fortune, que d'attirer l'approbation. La Demoiſelle s'eſt conduite habilement ; & pour répondre à ce que vous dites qu'elle a témoigné à ſon amant de l'ambition, & de la défiance pour tout l'amour dont il lui donnoit des marques, je vous répondrai que c'eſt par-là qu'elle a entretenu ſon amour, & que ſans le pouvoir qu'elle a euë ſur elle, il ne l'auroit jamais épouſée. Ce n'eſt pas que je ne ſois ſur ſa reſiſtance aux empreſſemens vrai-ſemblables de

de ſon amant deux ans & demi, du ſentiment de l'Arioſte:

—— *Non però credibile.*

Si le Comte de Soiſſons fait une perte conſiderable pour ce mariage, il a tort: mais d'ordinaire ces coleres maternelles paſſent; & l'on a ſa Maîtreſſe avec tout le bien qu'on doit avoir.

Je croi comme vous, Madame, que l'amour ne s'eſt pas trouvé aux noces de Madame d'Albret & de Monſieur de Marſan. Celui-ci ne fait pas de cas de la compagnie de ce Dieu dans ces ſortes de ceremonies; il n'avoit déja pas ſongé à l'appeller à la nôce de la Maréchale D.... s'il l'eût achevée.

Je trouverai aſſurément ma fille de Montataire à Paris quand j'y retournerai. Je ſuis fort content de ſon établiſſement; ſon mari le doit être auſſi.

Je me réjouïs de la convaleſcence de Madame de Grignan & par conſéquent de la vôtre. Prenez un peu plus garde à votre ſanté deſormais. Vous ne ſauriez croire le ſoin que nous avons de la nôtre, ma fille de Coligny & moi. Je viens de lui dire votre embraſſade. Pour moi, je me tiens pour embraſſé, s'il ne faut pour meriter de l'être que vous demander mille pardons avec la plus grande contrition du monde.

A Monſieur de Corbinelli.

Je ſuis bien fâché de la perte de votre Lettre pour l'amour d'elle-même, ſans compter qu'elle m'auroit empêché de faire une injuſtice à ma Couſine, dont je viens de lui faire une ample reparation.

CLVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 5. Février 1683.

JE vous rends mille graces, mon Reverend Pere, des plaintes que vous faites de ce que je vous ai, dites vous, oublié. Ce n'eſt pas que je les mérite, mais cela part d'un bon principe. On ne ſe plaint point de la négligence d'un indifférent. Cependant, mon Reverend Pere, vous ſaurez que depuis que je ſuis en Bourgogne, j'ai été occupé des plus deſagréables affaires qu'on puiſſe avoir, des Fermiers inſolvables, d'autres à changer, des bois àvendre. Voilà ce qui m'occupe depuis quatre mois, & quoi que j'euſſe pû pendant ce tems-là écrire des Lettres, cela m'a mis une impreſſion de chagrin dans l'eſprit que je n'ai pas voulu faire voir à mes amis. Aujourdhui que je ſuis prêt à partir & dès-là, plus dégagé, je vous aſſure, mon Reverend Pere, que vous n'avez point d'ami au monde qui vous aime ni qui vous eſtime plus que je fais.

CLIX. LETTRE.

De la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin au Comte de Buſſy.

A Vienne, ce 24. *Février* 1683.

J'AI reçu celle que vous m'avez honoré de m'écrire, par laquelle je comprens l'amitié &

& la bonté que vous avez pour moi, laquelle j'estime bien cher. Je suis dans la derniére impatience d'avoir cette Genéalogie de laquelle vous me parlez, & aussi la grace que vous me voulez faire de m'envoyer votre portrait & ceux de votre famille. Du reste, Monsieur, je n'ose pas vous parler que je n'ai fait qu'une petite fille; j'ai souhaité que ce fût un fils. Monsieur de Rabutin est fort heureusement retourné, qui vous rend vos respects. Je puis vous assurer que vous avez un Cousin qui a beaucoup de mérite, & qui me rend la plus heureuse du monde. Ce que vous me commandez pour mon portrait, je l'éxecuterai au plûtôt; & si vous le trouvez bon, je vous envoyerai aussi le portrait de la petite Rabutin, pour occuper une place dans votre beau sallon; & je vous prie sur tous les portraits que vous m'envoyerez de faire mettre leurs noms. J'ai la plus grande impatience de les avoir bientôt, & la grace que je vous demande encore de me continuer votre correspondance; car quoi que je n'aye pas l'honneur de vous connoître, vos mérites & vos belles qualitez me sont assez connuës. J'ai appris avec plaisir que vous êtes retourné en grace auprès du Roi, & je souhaite de tout mon cœur que cela contribuë à d'autres fortunes égales à vos mérites, dont j'ai assez ouï parler ici, & que j'aurai le plaisir de savoir, mon cher Cousin, que vous êtes satisfait. Comme je prens un interêt tout particulier en tout ce qui vous touche, je souhaite de tout mon cœur de vous témoigner combien je suis votre très-humble servante.

CLX. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. *Mars* 1683.

HELAS! que je vous plains, mon pauvre Couſin, d'avoir un rhumatiſme, quand vous avez tant de beſoin de toute votre perſonne pour agir dans vos affaires! J'irai vous voir demain avec mon fils, je n'envoyois point chez vous, parce qu'il me ſembloit à toute heure que je vous voyois entrer, m'embraſſer & dîner avec moi. Ma fille eſt toûjours charmée de vous, elle vous fait mille amitiez.

CLXI. LETTRE.

De Madame de *** au Comte de Buſſy.

Ce 12. *Mars* 1683.

MONSIEUR de *** auroit bien mieux fait de vivre pour tâcher de regagner ſon argent que de mourir pour l'avoir perdu. Il n'y a que le Paradis qui le puiſſe acquitter en l'autre monde de ce qu'il a perdu en celui-ci, mais on ne l'acquiert pas en mourant de deſeſpoir. Il faut que le bon Dieu ſoit bon s'il prend un reſte que Madame *** lui donne & qu'il n'auroit pas ſi elle pouvoit encore s'en ſervir

servir. Le G ** justifie bien la vérité de votre maxime, qui dit :

Si vous avez bien envie
D'aimer toûjours Silverie,
Laissez-là le Sacrement.
Vouloir épouser la belle,
C'est vouloir rompre avec elle,
Un peu plus honnêtement,
Que par votre changement,

L'ami Benserade marche pour moi sur les pas de Corbinelli. Il fait aussi bien du chemin dans mon cœur. Termes releveroit la Charge qu'il a demandé, s'il l'obtenoit, & cette Charge feroit rentrer l'autre dans son néant. S'il étoit permis de trouver à dire aux ordres de la Providence, il me paroîtroit injuste que Madame de ** fût de ces gens de l'Evangile payez pour la derniere heure, comme Madame de Miramion qui a servi dès le matin, & ce n'est pas assez que les degrez de gloire en fassent la difference dans l'éternité. Elle étoit plaisante de dire en sortant d'un Sermon fort touchant, qu'il étoit utile de mourir dans la grace de Dieu, mais qu'il étoit fort ennuyeux d'y vivre. La grace ne vient pas à point nommé quand on en a besoin. Le Roi est bien aise que du ** se soit sauvé, parce-qu'il hait son crime & qu'il estime sa personne.

CLXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Marquis de Trichateau.

Ce 26. Mars 1683.

ON vient de faire l'operation à Madame D*** Je m'étonne que son mari y ait

consenti & qu'il n'ait pas apprehendé que le papier ne songeât. Je sors de chez Miton tout rempli de contes qu'on y a faits; comme ils m'ont réjouï, je suis d'avis de vous en faire part.

L... n'ayant encore que huit ans rêvoit un jour appuyé sur une fenêtre, quand son oncle qui étoit un fort sot homme, le vint tourmenter pour savoir à quoi il rêvoit, l'enfant fatigué lui dit, je songeois, mon oncle, que j'ai ouï dire qu'à mon âge vous étiez un joli garçon, j'ai peur qu'au vôtre je ne sois un sot.

Un Provincial dînant un jour chez la Maréchalle de la Meilleraye avec Madame Pitou & d'autres gens, demanda à son voisin qui étoit cette femme, qui apparemment lui paroissoit extraordinaire. Madame Pitou qui l'entendit, lui dit: Apprenez, Monsieur, qu'il faut que tout le monde demande, qui est un homme qui demande qui est Madame Pitou.

Le Cardinal Mazarin ayant fait reformer deux compagnies du regiment de Vivonne qui étoit à six, celui-ci s'en plaignit au Cardinal en lui disant, que son régiment n'étoit pas si mauvais qu'il le fallut tenir à quatre. Monsieur de Vivonne aimoit ces jeux de mots.

A la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, Benserade dit, qu'il seroit un jour un des plus braves hommes du monde, puisqu'à son âge il avoit déja fait reculer Monsieur le Prince.

Ce n'est pas tout, Monsieur, mais c'est assez pour le présent, une autre fois je vous dirai le reste & je n'y ajoûterai rien aujourdhui sinon que je suis de tout mon cœur à vous.

CLXIII.

CLXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Saint-Aignan.

A Paris, *ce* 17. *Avril* 1683.

JE vous envoye, Monſieur, des Diſtiques Latins qu'un Gentil-homme âgé de plus de quatre-vingt-ſix ans a faits à la gloire du Roi Ils m'ont paru beaux & dignes de leur ſujet. Ce ſont les dernieres paroles d'un homme qui a ſervi le Roi toute ſa vie dans ſes armées. Pour moi je me contenterai de parler de lui peut-être aſſez noblement pour que la poſtérité avouë que j'étois digne d'employer le reſte de ma vie à faire l'hiſtoire d'un ſi grand Prince.

Sur Caſal & Strasbourg miſes en pleine paix ſous l'obeïſſance du Roi.

Cum deerint hoſtes, aderit nova cauſa triumphi,
Pacis quam belli gloria major erit.

Pour mettre ſur le frontiſpice de Verſailles.

Regibus hanc ſedem poſuit Lodoïcus, & Orbi
Ille decus Regum eſt, Orbis & iſta decus.

Pour mettre au pied du cheval de bronze ſur lequel ſera Louïs le Grand.

Hic bellator equus tanto ſeſſore ferocit,
Seque negat priſco cedere Bucephalo;
Nam vehit ingentem factis & nomine Magnum
Qui tibi res lapſas, Gallia, reſtituit.

CLXIV. LETTRE.

Du Comte de Crecy-Longueval au Comte de Buſſy.

A Leuilly, *ce* 4. *Mai* 1683.

BARBIN m'a envoyé les nouveaux Dialogues des morts. Vous prétendez, Monſieur, qu'il y a d'autres morts qui n'ont pas encore vû le jour. Cela eſt aſſez extraordinaire ; mais puiſque vous me les avez promis, permettez-moi de vous les demander, ou de me plaindre de vous en l'autre monde chez ces Meſſieurs qui ne ſont plus ici ; car je les verrai bien-tôt ſi mon Baptiſtere ne me trompe, & je ſerois fâché de leur aller dire que Monſieur le Comte de Buſſy m'a manqué de parole : j'aime mieux les entretenir de ſon mérite, & rendre toute la défunte Antiquité jalouſe ou charmée de lui ; car je veux croire que les grands hommes ont toûjours du goût & de la raiſon en quelque monde que ce ſoit. J'eſpere que je n'en trouverai pas un qui ne faſſe gloire d'être votre ſerviteur auſſi bien que moi.

CLXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Préſident de R . .

A Paris, *ce* 7. *Juin* 1683.

J'APPRIS hier Monſieur, que vous étiez marié. Je fus long-tems ſans le vouloir croire ; car

car je penſois que j'en devois ſavoir quelques nouvelles avant que cela fût fait : mais on me l'aſſura avec tant de circonſtances, que je ſuis réſolu de le ſavoir de vous-même, & m'en réjouïr. Vous mériteriez pourtant que je traitaſſe ce mariage de clandeſtin, moi que vous ſavez qui prens garde de près en ces matiéres.

CLXVI. LETTRE.

De Monſieur de Trichateau au Comte de Buſſy.

A Fontainebleau, ce 6. Septembre 1683.

JE vous remercie très-humblement, Monſieur, de la bonté que vous avez de prendre part à l'accident que mon étourderie m'a cauſé en me caſſant le bras. J'avois ſujet d'être en colere contre elle, & je faiſois bien mon devoir, mais les nouvelles marques qu'elle m'a attirées de votre amitié m'appaiſent, & je l'eſtime ſi fort que je croi qu'on ne doit ſe plaindre de rien quand on en reçoit. Je ſuis &c.

CLXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Louvois, Miniſtre & Secretaire d'Etat.

A Paris, ce 8. Septembre 1683.

LA grande maladie dont j'ai été accablé depuis ſix ſemaines, Monſieur, qui m'a rendu

du insensible à tout ce qui se passoit dans le monde, ne m'a pas rendu indifferent aux marques nouvelles d'estime & d'amitié que vous venez de recevoir du Roi. J'en ai été ravi, je vous assure, Monsieur, & qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne prenne la part qu'y doit prendre &c.

CLXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Lanty, ce 10. *Octobre* 1683.

JE suis enfin arrivé ici sans mettre pied à terre, Monsieur. A cela près que je ne marche ni ne m'assieds, je me porte fort bien de mon opération. Je me suis reposé huit jours à Fontainebleau où vous m'aviez donné rendez-vous; mais je voi bien que Gentilly vous tient lieu de toutes choses. Si vous saviez combien je trouve cela de bon sens, vous croiriez aisément qu'il n'y a guéres de gens à la Cour qui n'en soient plus entêtez que moi. Dix-sept ans d'éxil m'ont appris à aimer d'être mon maître, & l'indépendance m'a consolé de la mauvaise fortune. Cependant il faut remplir ses devoirs. Je serai au commencement de l'année prochaine à Paris.

CLXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelli.

A Lanty, ce 10. *Octobre* 1683.

MA fille de Colligny & moi aimois fort à être par tout avec vous, Monſieur; mais nous vous ſouhaitons bien davantage ici; car nous ne vous partagerions avec perſonne, & vous êtes encore meilleur tout entier qu'à moitié. Cependant je vois bien qu'il nous en faudra paſſer juſques aux Rois, & d'ici là quelquefois nous écrire. J'ai été huit jours à Fontainebleau à me repoſer; de là je ſuis venu ici en brancar, car je ne ſaurois encore m'aſſeoir. Du reſte, je ſuis dans la meilleure ſanté du monde, & faiſant quatre repas par jour comme un écolier. Mandez-moi des nouvelles, & ſi nous prendrons la Flandre cet hiver, où ſi nous attendrons à l'été qui vient?

CLXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Lanty, ce 10. *Octobre* 1683.

SI je n'avois écrit à notre ami Corbinelli, Madame, je ſaurois bien que vous mander: mais vous vous frequentez trop, pour me ſauver ſur le duplicata. Il vous dira donc ce que je

je lui mande; & moi, je vous dirai à vous ſeule, que les ſoins que vous m'avez rendus pendant ma maladie m'ont tellement réchaufé pour vous, qu'il n'y a que l'amour plus fort que ce que je ſens. Mais ce que je ſens ſera aſſurément plus durable que l'amour; car j'aurai pour vous toute ma vie la plus tendre amitié qu'on aura jamais.

CLXXI. LETTRE.

Du Marquis de T... au Comtede Buſſy.

Ce 15. Octobre 1683.

PERSONNE n'eſt plus aiſe que moi du retour de votre ſanté, Monſieur, & n'eſt plus capable de gouter ce commerce d'amitié & de plaiſirs que vous me faites l'honneur de ſouhaiter qu'il continuë entre nous, quand votre ſéjour dans la Province nous en donnera les moyens. Je voudrois bien, Monſieur, avoir de quoi y mettre autant d'agrémens que vous; mais vous devez être en cela ſi accoûtumé au moins, que jeſpere que vous ne laiſſerez pas d'être content de moi.

CLXXII. LETTRE.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 22. *Octobre* 1683.

JE vous envoye votre Committimus, Monſieur, par une addreſſe que j'ai bien eu de la pei-

peine à lire quoi que je dûsse être depuis longtems accoûtumé à vôtre écriture. Vous me paroissez bien détaché de la Cour, je croi pourtant vos liens plus forts que vous ne pensez & votre Philosophie m'est plus suspecte. Quoi qu'il en soit, Monsieur, revenez bien-tôt en bonne santé, tel enfin qu'il faut être pour sortir de votre affaire; mais sur tout ne vous mettez point en campagne que vous ne soyez bien remis, & soyez persuadé, s'il vous plaît, que je suis tous à vous & de tout mon cœur.

CLXXIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 23. *Octobre* 1683.

QUE vous êtes heureux, mon pauvre Cousin, d'être dans vos châteaux, & de reposer votre corps aussi-bien que votre esprit, qui ont été si agitez dans votre dernier voyage! J'ai été plus sensible à tous vos maux que je ne vous l'ai dit; & pour les soins de votre maladie, je suis trop heureuse que vous en soyez content; car pour moi je ne la suis pas, & j'aurois voulu vous marquer encore plus souvent combien je suis affligée de cette augmentation de chagrin. Il y a des tems dans la vie bien difficiles à passer: mais vous avez du courage au dessus des autres; & comme dit le Proverbe : Dieu donne la robe selon le froid Pour moi je ne sai comme vous m'avouez dans votre Rabutinage. Je suis une petite poule mouillée, & je pense quelque-

quefois : Mais si j'avois été un homme, aurois-je fait cette honte à ma maison, où il semble que la valeur & la hardiesse soient hereditaires ? Après tout je ne le croi pas, & je comprens par-là la force de l'éducation. Comme les femmes ont permission d'être foibles, elle se servent sans scrupule de leurs privileges, & comme on dit sans cesse aux hommes qu'ils ne sont estimables qu'autant qu'ils aiment la gloire, ils portent-là toutes leurs pensées, & cela forme toute la bravoure Françoise, plus ou moins selon les temperamens. Voila un discours trouvé assez inutilement au bout de ma plume; mais je m'en vais vous en consoler en la laissant à notre ami Corbinelli, qui vous dira tout ce qu'il sait de nouvelles, après que j'aurai embrassé le pere & la fille de tout mon cœur, en les conjurant d'être toûjours l'un à l'autre la consolation de leur vie.

De Monsieur de Corbinelli.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, à la peinture que vous fait Madame votre Cousine de sa foiblesse & de votre force. Je suis bien aise que vous ayez recouvré votre santé; c'est un chemin bien court pour aller à la joye, malgré toutes les amertumes de la vie, qui ne prennent leur force que de la disposition de nos temperamens. Je ne sai pas beaucoup de nouvelles. Je vous dirai pourtant que les Flamans surprirent l'autre jour notre Garde, & tuerent quelques Cavaliers. La victoire des Chrétiens sur les Infideles commence à paroître plus grande de beaucoup depuis quelques jours. Voici ce qu'on m'en a dit d'assez bonne part : Que les Turcs furent si consternez sur la nouvelle que les

les Polonois avoient joint l'Armée de l'Empereur, & que le Roi de Pologne y étoit en personne, que le grand Visir pour desabuser les principaux Chefs de ses Troupes, prit un Officier Hongrois dont il crût être assuré, & lui promit de grandes récompenses s'il pouvoit entrer dans le Camp des Chrétiens, & voir si le Roi de Pologne y étoit. Cet Officier avoit servi les Polonois contre le Turc; de sorte qu'il fut reconnu dans le Camp, & mené au Roi qui l'interrogea; & ayant appris son dessein, ce Prince lui dit qu'il lui donnoit la vie, à condition qu'il s'en retournât dire de sa part au Grand Visir, que s'il le vouloit attendre il lui donnoit sa parole royale qu'il l'iroit attaquer un tel jour. Cet Officier retourna, & dit au Visir ce qu'on l'avoit chargé de dire. Le Grand Visir se presenta en bataille au jour nommé, se mit à la tête de son aîle droite, donna la gauche au Bassa de Bude, contre lequel se trouva le Roi, qui après peu de résistance le rompit. Le Visir se sauva avec un grand corps au quartier des Tartares, & dit à celui qui les commandoit qu'il le prioit de faire son devoir, & que le Bassa de Bude avoit trahi sa Patrie & sa Religion.

Le Chef des Tartares lui répondit, qu'il n'y avoit plus de salut pour eux que dans la fuite, & lui en donna l'exemple aussi tôt. Le Roi les suivit une partie du jour; & étant revenu de la poursuite des Infidelles, il entra dans la Tente du Visir, où il commença par écrire à la Reine sa femme, & lui manda qu'il lui écrivoit d'un lieu plus grand & mieux bâti que Varsovie, & beaucoup plus magnifique; qu'il y avoit pris le grand étendart de Mahomet, & qu'il y coucheroit cette nuit: ce qu'il fit, & le lendemain il en-

entra dans Vienne, où le peuple le reçut à genoux comme un Meſſie, & ne voulant pas le laiſſer ſortir. On dit qu'il y avoit dans le camp des Turcs cent mille tentes, cent cinquante piéces de canon, pour trois mois de toutes ſortes de munitions, & un million d'or en eſpece. Le Roi de Pologne a envoyé cet étendart au Pape, qui, dit-on, veut faire dreſſer une ſtatuë à ce Roi au milieu de la ville, avec cette inſcription :

AU LIBERATEUR DE LA CHRE'TIENTE'.

CLXXIV. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Buſſy, ce 28. Octobre 1683.

VOUS êtes foible, Madame, parce qu'on vous a élevée à la foibleſſe. Si vous aviez été nourrie dans la penſée que votre honneur conſiſtoit à tuer les hommes, comme vous l'avez été dans celle qu'il conſiſte ſeulement à ne les pas aimer, je ſuis aſſuré que vous ſeriez auſſi brave qu'une Amazone. Mais avec tout cela les femmes ont de la fermeté aux occaſions, auſſi-bien que les hommes; & quand vous vous défiez de votre courage, c'eſt que la fortune ne vous a pas miſe à l'épreuve. Vous n'avez jamais eu d'adverſitez, & cela fait que vous ne ſavez pas toutes les vertus dont vous êtes capable. Pour moi, Madame, je croi que j'étois né auſſi foible que vous; mais la profeſſion de

de guerre que j'ai faite dès ma tendre jeuneſſe, & celle d'être malheureux toute ma vie, m'ont tellement endurci, que je ne ſens plus ce qui abbat la plûpart des autres hommes.

Le pere & la fille vous accordent la priere que vous leur faites d'être toûjours l'un à l'autre la conſolation de leur vie, & vous aſſurent outre cela qu'ils n'aiment rien plus que vous.

A Monſieur de Corbinelli.

Ma chere Couſine n'eſt pas ſi foible qu'elle dit, Monſieur; c'eſt une flatterie qu'elle me fait, en s'abbaiſſant pour me relever.

Vous avez raiſon de croire que la plûpart de nos chagrins viennent de notre mauvaiſe ſanté, auſſi bien que de nos affaires. Les miennes ne ſont pas en meilleur état qu'elles étoient il y a trois mois: cependant je ſuis gai, parce que je me porte mieux. Les affaires pourront s'échauffer en Flandres, on n'y fait encore qu'eſcarmoucher. Il n'y a rien eu de conſiderable à la levée du Siége de Vienne; que la levée du Siége. Les Allemans n'ont pas répondu à la chaleur du Roi de Pologne. Je croi qu'il a fait un grand butin; mais il auroit défait l'Armée Ottomane, ſi on l'avoit voulu ſuivre.

CLXXV. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Buſſy, ce 28. Octobre 1683.

JE vous rends mille graces de vos ſoins, Monſieur. Je ne comprends pas comment j'écri-

* *A la Lett. CLXXII.*

j'écrivis ſi mal l'addreſſe que je vous donnai, moi qui ne fais que dire qu'il faut écrire les noms propres avec plus de netteté & d'exactitude que les autres choſes qui ſe devinent ſouvent d'elles-mêmes. Il n'eſt pas beſoin que j'aye de la Philoſophie pour n'aimer pas la Cour. Il faut ſeulement que j'aye du courage. Hors le Roi que j'aime bien à voir, tout le reſte me déplait. Par le Roi, j'entens la famille Royale, mais je ne vois le Roi que des momens & il me voit encore moins, ainſi ce plaiſir ne me peut remplacer les dégoûts que j'y reçois. J'y retournerai pourtant, car on eſt bien loin de ne faire en ce monde que ce qu'on voudroit.

CLXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de M....

A Buſſy, ce 28. *Octobre* 1683.

TOUS mes amis m'écrivent, Madame. Il n'y a que vous dont je n'ai point de nouvelles, N'avez-vous pas peur que je vous appelle ingrate? Je le ferois ſi cela n'avoit trop d'air de la vérité. Vous me regardez peut-être comme un infirme avec qui il n'y a plus rien à faire, ou peut-être traitez-vous de taille l'opération qu'on m'a faite. Si cela eſt, détrompez-vous, Madame. On ne m'a taillé ni coupé, & je ſuis en meilleure ſanté que vous ne m'avez jamais vû.

CLXXVII. LETTRE.

De la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin au Comte de Bussy.

A Vienne, *ce* 6. *Novembre* 1683.

VOus voulez bien que je vous remette en mémoire que vous m'avez promis les portraits des parens de Monsieur le Comte mon mari, & que vous m'envoiriez votre Généalogie. Il est temps à présent de faire parade de tout ce que vous m'avez promis, & de faire passer toutes ces personnes qui composent ce grand corps de Généalogie par devant Monsieur le Comte d'Arntheim Envoyé de l'Empereur vers Sa Majesté Très-Chrétienne. Vous êtes trop éclairé pour ne pas juger, Monsieur, que cela est nécessaire pour faire connoître un étranger dans un pays ou il a planté le piquet, & que ce sont ces sortes de personnes qui peuvent mieux lever les doutes que l'on pourroit avoir de ceux, qui comme mon mari ont l'honneur d'être sortis de votre illustre famille. Quand on saura qu'il a l'honneur de vous appartenir, cela fermera la bouche à beaucoup de gens qui souhaiteroient de pouvoir persécuter les étrangers. Je vous conjure donc, Monsieur, par l'alliance que j'ai avec vous & que vous avez témoigné vous être chere & considérable, de le vouloir bien faire valoir en cette occasion qui en vaut mille autres, & de me croire, Vôtre &c.

CLXXVIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 4. *Decembre* 1683.

SI vous ſaviez, mon pauvre Couſin, ce que c'eſt que de marier ſon fils, vous m'excuſeriez d'avoir été ſi long-temps ſans vous écrire. Je ſuis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien, qui eſt en Bretagne, & ſur le point d'épouſer une fille de bonne maiſon, dont le Pere eſt Conſeiller au Parlement, & riche de plus de ſoixante mille livres de rente. Il donne deux cens mille francs à ſa fille: c'eſt un grand mariage en ce tems-ci. Il y a eu beaucoup de choſes à ajuſter, avant que d'en venir à ſigner les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours. Je vous ſouhaite, mon cher Couſin, le même embarras, & je vous promets en ce cas de recevoir vos excuſes de ne m'avoir point écrit depuis long-temps, comme je vous conjure de recevoir les miennes; & je vous laiſſe, mon Couſin & ma Niéce, tous deux avec notre cher Corbinelli, après vous avoir embraſſé de tout mon cœur.

De Monſieur de Corbinelli.

Je me réjouïs que votre ſanté ſoit revenuë à ſa perfection, Monſieur; continuez d'en avoir ſoin. Le Conſeil d'Eſpagne a réſolu de nous déclarer la guerre, à ce que la Reine d'Eſpagne a mandé à MONSIEUR. On raiſonne à ou-

trance

trance ſur cette fierté fanfaronne d'une Nation que nous avons inſultée tant de fois impunément, qui le peut être encore de même, après que le Prince d'Orange a été renvoyé des Etats à qui il demandoit des commiſſions pour ſeize mille hommes. Les Politiques diſent, que c'eſt un coup de deſeſpoir aux Eſpagnols qui n'eſt pas ſans habileté, & qu'ils ne veulent pas être chargez de la garde du reſte de la Flandres, qui ne leur eſt d'aucune utilité, & ne leur ſert qu'à leur attirer des affaires; qu'ainſi les Hollandois & les Flamands entreront dans la guerre, ou ils refuſeront d'y entrer; & l'Eſpagne ſera bien-aiſe de leur donner un maître, & d'être déchargez de la garde des Provinces qui n'ont plus que la peau & les os. Voilà comme on raiſonne ici ſur cette audace ineſperée.

CLXXIX. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, *ce* 10. *Decembre* 1683.

COMME j'ai marié des filles, Madame, je me doute de l'embarras qu'on a de marier un garçon, & je vous excuſe en cette conſideration, de ne m'avoir pas fait plûtôt réponſe. Deux cens mille francs ont été de tout temps un bon mariage: mais il eſt vrai qu'en ce temps-ci la ſomme eſt plus conſiderable qu'elle n'étoit il y a vingt ans. S'il ne s'agiſſoit que de ſigner, je ſouhaitterois le même embarras que vous avez eu, & que vous me ſouhaittez; mais les ſuites me le font craindre.

A Monſieur de Corbinelli.

Le Conſeil d'Eſpagne a raiſon de ſe faire honneur de la rupture: il faut ſauver ſa réputation auſſi bien que ſes terres. Le raiſonnement des Politiques me paroît fort bon, & aſſurément il ſera juſte par le ſuccès.

CLXXX. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. *Decembre* 1683.

ENFIN après tant de peine je marierai mon pauvre garçon. Je vous demande votre procuration pour ſigner à ſon Contract de mariage. Voilà des Lettres ſur cela pour ma Tante de Toulonjon & pour mon grand Couſin. Il ne faut jamais deſeſperer de ſa bonne fortune. Je croyois mon fils hors d'état d'eſperer un bon parti, après tant d'orages & tant de naufrages, ſans charges & ſans chemin pour la fortune; & pendant que je m'entretenois de ces triſtes penſées, la Providence nous deſtinoit ou nous avoit deſtinez à un mariage ſi avantageux, que dans le temps où mon fils pouvoit le plus eſperer, je ne lui en aurois pas deſiré un meilleur. C'eſt ainſi que nous vivons & que nous marchons en aveugles: ne ſachant où nous allons; prenant pour mauvais ce qui eſt bon, prenant pour bon ce qui eſt mauvais, & toûjours dans une entiere ignorance. Auriez-vous jamais cru auſſi que le Pere Bourdaloüe pour executer la derniere

niere volonté du Préſident Perrault eût fait depuis ſix jours aux Jeſuites la plus belle Oraiſon funebre qu'il eſt poſſible d'imaginer ; Jamais une action n'a été admirée avec plus de raiſon que celle-là. Il a pris le Prince dans ſes points de vuë avantageux ; & comme ſon retour à la Religion a fait un grand effet pour les Catholiques, cet endroit manié par le Pere Bourdalouë, a composé le plus beau & le plus Chrétien Panegyrique qui ait jamais été prononcé.

CLXXXI. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 19. *Decembre* 1683.

JE vous envoye la procuration que vous me demandez. Madame. Je viens d'envoyer à Madame de Toulonjon la Lettre que vous lui écrivez. Pour celle de mon beau frere, elle n'étoit pas dans votre paquet; mais je lui ferai voir votre Lettre, & je ne doute pas qu'il ne faſſe réponſe à celle qu'il n'a pas reçuë.

Les réflexions que vous faites ſur les tenebres où nous marchons, ſont les plus juſtes du monde. Il eſt vrai qu'il ſemble que Dieu donne des ſuccès contraires à nos craintes & à nos eſpérances, exprès pour confondre la prudence humaine; & quand même il fait réuſſir ce que nous avons ſouhaité, il le fait ſouvent par des moyens contraires à ceux que nous avons employez, pour nous montrer qu'à lui ſeul appartient l'honneur des événemens, & que notre

Raiſon n'eſt qu'une bête. J'ai éprouvé cela en mille rencontres, mais particulierement depuis deux ans. Ce que je fais c'eſt de prier Dieu de m'aider dans la conduite de mes deſſeins. Je m'aide bien moi-même; mais après cela je compte ſur lui, & ne compte que ſur lui. Voilà, je croi, Madame, comment vous en avez uſé, & c'eſt ce qui vous a fait réuſſir dans l'établiſſement de Monſieur votre fils. Je comprens que l'Oraiſon funebre de feu Monſieur le Prince entre les mains du Pere Boudalouë, a été un chef-d'œuvre. Envoyez-la moi, je vous en ſupplie.

CLXXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, *ce* 19. *Decembre* 1683.

POUR répondre à votre Lettre * du ſix Novembre, Madame, je vous dirai que ſi Monſieur le Comte d'Arntheim eſt encore à la Cour quand j'y retournerai, j'aurai l'honneur de le voir particulierement pour l'entretenir de ce que nous ſommes l'un à l'autre Monſieur le Comte votre mari & moi & de charger ſes gens des portraits de ma famille. Mais comme je crains qu'il ne ſoit parti avant que je ſois à la Cour, je lui ai écrit une partie de ce que j'aurois pû lui dire. Je vous ai déja mandé, Madame, que ſi les affaires devenoient plus tranquilles, je ne deſeſpererois pas d'aller un jour à Vienne, plus pour avoir l'honneur de vous voir que pour d'au-

* *Lett. CLXXVII.*

d'autres curiofitez ; c'eft alors que je dirois hautement à la Cour de l'Empereur ce que nous fommes M. votre mari & moi, & combien Madame la Marquife de Sevigny & moi lui fommes obligez de nous avoir honoré d'une alliance comme la vôtre, & de m'avoir par-là donné moyen de vous affurer quelquefois, Madame, que perfonne n'eft avec plus de tendreffe, de fincérité & de refpect que moi, &c.

CLXXXIII. LETTRE.

De Madame la Préfidente d'Ofembray au Comte de Buffy.

A Paris, *ce* 22. *Decembre* 1683.

SI je n'avois pas été incommodée, je n'aurois pas manqué, Monfieur, de vous rendre mille graces de votre fouvenir. Je fuis plus fenfible qu'une autre aux marques de votre amitié & toûjours intéreffée dans tout ce qui vous arrive. On fe fait honneur d'avoir un ami comme vous, Monfieur, & une affaire férieufe de le conferver. Mandez-moi, je vous prie, en quel état eft votre fanté, & fi vous ferez de retour ici aux Rois, comme vous me l'avez fait efpérer. Voici beaucoup de changement à la Cour arrivez tout à la fois. Monfieur de Louvois fait des merveilles pour les bâtimens. Monfieur Pelletier trouve le fecret de fe faire aimer dans la Charge de Controleur général des Finances. Il fera bien habile & bien heureux, fi cela dure, car d'ordinaire on n'a pas l'argent des peuples & leurs amitiez. On vient de perdre

Monſieur de Vermandois. Il laiſſe de lui des regrets infinis. Il avoit donné tant de marques d'un Prince extraordinaire que le regret de ſa mort eſt une douleur publique. Vous ne ſauriez vous imaginer combien il étoit liberal, & toutes les manieres qu'il trouvoit pour obliger. Il faiſoit des paris, étant ſûr de perdre contre des gens qu'il ſavoit qui n'auroient pas pris ſon argent, Il envoyoit porter de l'argent ſur une table chez des Officiers qu'il ſavoit en avoir beſoin, ſans qu'on ſût de quelle part cela venoit. Il a caché trois jours de fiévre pour ſe trouver à une expédition de guerre. Après cela vous n'aurez pas de peine à croire que le Roi a été fort touché de ſa mort. Madame la Princeſſe de Conti en eſt inconſolable. Madame de la Valiere eſt tout le jour aux pieds du Crucifix. On partage cette douleur dans l'Hôtel de Condé, car le mariage de ce Prince étoit preſque aſſuré avec Mademoiſelle de Bourbon. Adieu, Monſieur, vous devez être content de mes nouvelles car cela vous aſſure du cœur qui prend le ſoin de vous les mander.

CLXXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur **.

A Chaſeu, ce 24. Decembre 1683.

J'AI long-tems balancé, Monſieur, ſi je me plaindrois à vous de vous-même, ou ſi je garderois mon cœur contre vous. Mais enfin j'ai crû que notre ancienne amitié méritoit bien que je

vous

vous fisse des reproches pour vous obliger d'être une autrefois plus régulier & plus soigneux de votre ami que vous n'avez été. Je vous dirai sur cela que non seulement mes amis, mais encore mes connoissances, m'ont rendu des soins dans l'extrémité où j'ai été cette année, & que je n'ai pas ouï parler de vous. Cela n'est ni d'un bon ami ni même d'un homme aussi poli que vous êtes. Quand vous passâtes l'autre jour à la porte de ma maison sans me faire l'honneur de me voir, je crûs que c'étoit une suite de votre tiédeur, & que votre amitié blessée vous embarassoit en ma présence. Tout cela, comme je viens de vous dire, Monsieur, m'avoit fait balancer entre garder mon cœur ou vous l'ouvrir. J'ai pris le parti de la sincérité & de la réconciliation, le trouvant conforme à mon inclination naturelle pour vous. Mais je vous conjure aussi de n'en point abuser, & d'avoir pour moi autant de penchant que j'en ai pour vous, & d'aussi beaux dehors, autrement vous me laisseriez dans ces doutes qui ruinent à la fin les amitiez.

CLXXXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

Ce 27. *Decembre* 1683.

JE vous renvoye le Traité de Saint Augustin avec mille remercimens. Je croirois qu'on s'est servi de son nom & de celui des Donatistes, pour justifier la conduite du Roi à l'égard des Huguenots, si je croyois que quelqu'un pût en ce tems-ci traiter cette matiére avec au-

tant d'art, de force, & de dignité que Saint Auguſtin. Il eſt vrai qu'il ſemble que ce diſcours ſoit fait exprès pour autoriſer le traitement qu'on fait aujourdhui aux Huguenots. Quiconque l'a traduit, ne lui a point ôté de ſes graces.

CLXXXVI. LETTRE.

Réponſe de l'Evêque d'Autun au Comte de Buſſy.

Ce 30. *Decembre* 1683.

JE m'en doutois bien, Monſieur, que vous ſeriez content de la traduction de la Lettre de Saint Auguſtin, & même que vous la trouveriez admirable. Elle m'a paru telle, & je ſuis bien-aiſe que mes ſentimens ſe rencontrent avec les vôtres; car on ſe doit faire honneur de ſe rencontrer ſur ces matiéres avec une perſonne d'auſſi bon goût que vous. Je ſuis encore de votre avis ſur ce que vous en penſez par rapport au Roi, & je croi que Sa Majeſté auroit du plaiſir à la lire.

CLXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Premier Préſident de Dijon.

Ce 1. *Janvier* 1684.

JE viens d'apprendre la mort de notre pauvre ami Tavannes, Monſieur. Ce n'eſt pas pour vous

vous consoler que je me donne l'honneur de vous en écrire, c'est pour m'en affliger avec vous. J'y perds un frere d'armes, & le meilleur ami que j'eusse au monde. Dieu lui donne sa paix, & à vous & à moi sa crainte; car enfin ses jugemens sont terribles, sont certains, & sont proches pour nous.

CLXXXVIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Ce 15. *Mars* 1684.

AUROIS-JE bien été saignée ce matin? Il me semble que j'ai senti quelque legere foiblesse. Il faut que ce soit vous ou moi; & comme je me porte bien presentement, je veux croire que vous êtes de même. Ainsi je vous attendrai mardi paisiblement avec ma Niéce, pour examiner à fonds notre beurre de Bretagne.

CLXXXIX. LETTRE.

De la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin au Comte de Bussy.

A Lints, ce 8. *Juillet* 1684.

VOus voulez bien, Monsieur, après un si long silence que je vous demande en quel état vous vous trouvez, & si je suis assez malheureuse d'être oubliée de vous, ce que je ne

puis pas croire: car vous avez les ſentimens trop délicats pour oublier une perſonne qui vous eſtime & qui vous honore autant que moi. Si ma correſpondance pouvoit contribuer à me mettre plus fortement en votre mémoire, je vous importunerois ſouvent par mes Lettres. Mais quand je me ſouviens que mes Lettres tombent entre les mains d'un homme qui écrit le mieux dans la France, je rougis en moi-même, en me rendant juſtice que je ne ſai point du tout le François: mais je voudrois bien être en votre compagnie, je profiterois de toutes les maniéres. Je tiendrai bien-tôt ma parole de vous envoyer mon portrait. J'eſpere en peu de jours aller à Vienne; & ſi tôt qu'il ſe trouvera un Peintre (ce qui eſt fort rare en ce pays-ci,) je vous envoyerai le mien & celui de Monſieur de Rabutin. Je n'oſerois point parler de la petite Rabutin, & de la perte ſenſible que j'ai faite de ce cher enfant, mais ſeulement vous prier de m'envoyer les portraits de votre famille, & ſur tout la genéalogie que vous m'avez promiſe il y a ſi long-tems. Quand je veux prendre plaiſir, je regarde votre portrait, qui confirme toute la bonne réputation que vous avez dans le monde; ce qui me donne bien de la curioſité de vous voir. Mais comme il n'y a guéres d'apparence à cela, donnez-moi pour le moins cette ſatisfaction de me donner ſouvent de vos nouvelles pour récompenſe de mon impatience de vous connoître, & ſoyez perſuadé, mon cher Couſin, que je ſuis toute à vous.

CXC. LETTRE.

Réponse du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Buſſy, ce 2. Août 1684.

JE m'étonnois extrêmement, Madame, de ne recevoir plus de vos Lettres, & cela me mettoit en peine de votre ſanté. Je ne vous ai point oubliée, & je ne vous oublierai jamais. Si nous étions plus voiſins que nous ne ſommes, & que notre commerce pût être plus fréquent, vous connoîtriez que je ſuis bien loin de vous oublier. Cependant, Madame, quelque éloignez que nous ſoyons, nous pourrions nous écrire plus ſouvent que nous ne faiſons; & la trêve qui vient d'être faite entre vous & nous favoriſeroit notre deſſein. Vous avez honte, dites-vous, Madame, d'écrire en François à l'homme de France qui écrit le mieux. Premiérement je vous dirai qu'il n'y a point de femme à la Cour de France, qui écrive en Allemand approchant de ce que vous écrivez en François, ni perſonne au monde qui écrive de meilleur ſens que vous. Je regarde votre Raiſon, Madame, & non pas vos paroles. Si ma maniére d'écrire vous divertit, je m'eſtimerai fort heureux de vous donner ſouvent ce plaiſir-là. Vous ne ſauriez croire, Madame, l'impatience où je ſuis d'avoir votre portrait. Je ſerai ravi d'avoir auſſi celui de mon Couſin. Au reſte, Madame, vous ne ſauriez avoir plus d'envie de me voir que moi vous. Je ne deſeſpere pas tout-à-

fait d'avoir quelque jour cet honneur-là, & cela ne seroit pas à faire si j'avois vingt ans de moins. Cependant vous me témoignez souhaiter que je vous écrive souvent. C'est un grand plaisir pour moi, que je ne me refuserai pas. Mais soyez, s'il vous plaît, réguliére à me faire réponse, & croyez bien que personne au monde n'est plus que moi, &c.

CXCI. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Bussy, ce 8. *Août* 1684.

C'EST avec une joye que je n'ai point eu depuis plus d'un an, Monsieur, que je viens d'apprendre que ce grand Roi de Pologne vous a envoyé l'épée du grand Visir. Il n'y a qu'un pareil présent du Roi notre Maître qui me parut plus doux & plus honorable, mais vous avez eu ce plaisir plusieurs fois & celui-ci est unique.

CXCII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Aux Rochers, ce 31. *Decembre* 1684.

VOTRE Lettre m'est venu trouver jusques ici, mon cher Cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre Tante. En verité j'ai senti

ſenti la force du ſang; j'ai regardé en elle le ſang de ſa bienheureuſe mere & de ſon brave & illuſtre frere. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous qui avez à part votre merite & vos belles actions, & qui feriez le ſujet des regrets de ceux qui vivroient aſſez long tems pour vous perdre, je ſuis perſuadée qu'à quatre-vingt ſix ans le regime que vous obſerverez & le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans. Ainſi, mon cher Couſin, je vous laiſſerai en ce monde pour y ſoutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre Tante Elle a donc pouſſé ſa paſſion dominante juſqu'à la fin. Vous me peignez fort plaiſamment les manieres dont elle s'eſt menagée, pour éviter de s'engager au cas qu'elle revînt au monde; & pour empêcher Monſieur d'** d'aller chez elle Cela m'a fait ſouvenir du ſoin qu'elle prit de me venir voir à M*** de peur que je n'allaſſe chez elle. Ce que vous me mandez de plus agreable ſur ſon ſujet, c'eſt qu'elle étoit charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour ſauver la fille de la Mere de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de conſolation à mon Couſin de Toulonjon. Je croi qu'il arrivera trop tard, & que ſa conſolation eſt de la même datte que la vôtre.

Je paſſerai ici l'hiver, & une grande partie de l'été. J'y ſuis fort agreablement avec mon fils & ſa nouvelle épouſe. Je croi que vous ne retournerez pas plûtôt que moi: mais il ne faut pas laiſſer que de s'écrire de tems en tems. La belle Madelonne eſt demeurée à Paris. C'eſt ce qui fait ma peine: mais ainſi l'ont ordonné les Deſtinées. Celle de notre cher ami ſera toû-

toûjours de vous ſervir juſqu'aux derniers momens de ſa vie. C'eſt un ami qu'on ne ſauroit trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurois donnez à ma Niéce de Colligny, quand elle auroit dû voir Monſieur de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé ſon joli garçon auprès de vous? Il vous tiendra compagnie. Adieu, mon cher Couſin. Soutenez toûjours votre courage, qui a fait ſouvent mon admiration; & ne vous rendez qu'à bonnes enſeignes, c'eſt-à-dire, après quatre-vingt ſix ans. Mon fils & ſa femme vous aſſurent de leurs très-humbles ſervices, & moi je vous embraſſe de tout mon cœur.

CXCIII. LETTRE.

De la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin au Comte de Buſſy.

A Vienne, *ce* 8. *Février* 1685.

J'AI reçû il y a quelque tems une de vos Lettres, Monſieur, qui me témoigne mille amitiez, deſquelles je vous ſuis infiniment obligée, comme auſſi de la confiance que vous avez en moi en me donnant le plaiſir de chercher un emploi pour un de vos parens qui s'appelle Choiſeul. Je n'ai pas manqué un moment d'éxecuter vos ordres en écrivant à Monſieur le Duc de Baviere de me faire la grace de donner un emploi à cet Etranger qui eſt obligé de quitter ſon païs. Il m'a ſur le champ accordé ma demande fort honnêtement, & en même tems m'a donné la permiſſion de vous écrire que Monſieur de Choiſeul pouvoit aller

à

à Munick & qu'il le prendroit à ſon ſervice. Comme vous ne m'avez point ſpécifié la Charge qu'il demande je ne me ſuis point déclarée là-deſſus, mais Monſieur l'Electeur par ſa Lettre m'accorde un emploi à condition que ce ne ſera pas un Régiment ou quelque choſe de pareil, mais que pour le reſte il s'accommodera fort bien; & même il m'a marqué qu'il avoit la curioſité de ſavoir en quelle qualité il avoit ſervi en France. Je n'ai pas ſongé à lui procurer un emploi à notre Cour, car j'aurois eu de la peine à l'obtenir, les François n'y étant pas aimez. Mr. de Rabutin même avec tout ſon mérite, beaucoup de ſervices & un attachement inviolable à l'Empereur, aſſuré encore par ſon mariage, a bien de la peine à parvenir à quelque choſe, quoiqu'il ait l'amitié de toute la Cour & de tous les honnêtes gens. Voilà, Monſieur, tout ce que je puis vous dire ſur ce ſujet, vous aſſurant que je ſerai toûjours ravie de vous rendre quelques ſervices & à tous ceux qui vous touchent. Je vous prie de me continuer votre amitié & votre ſouvenir & d'être perſuadé que je ſuis tout-à-fait à vous.

CXCIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur l'Abbé Pelletier.

A Autun, *ce* 21. *Février* 1685.

JE viens d'apprendre, Monſieur, que le Roi vous a fait la juſtice de vous tirer de la Grand' Chambre pour vous mettre en ſon Conſeil. Je vous

vous assure que j'en ai une joye extrême & que je suis persuadé qu'il ne recompensera jamais personne plus justement, qu'il a fait en cette rencontre. Personne aussi, Monsieur, n'honorera jamais votre vertu plus que je fais, & ne sera plus que moi, &c.

CXCV. LETTRE.

De Madame de *** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 26. Février 1685.

VOus voulez des nouvelles, Monsieur, en voici de toutes fraiches. On pendit hier un Garçon Tapissier qui étant Laquais avoit marchandé par ordre de son Maître à trois hommes de battre un mari jaloux de sa femme que son Maître trouvoit jolie. Le Maître est en fuite.

Le Maréchal d'Estrade a été fait Gouverneur de Monsieur de Chartres. Il avoit failli à l'être il y a deux ans. C'est sur cela que Benserade lui a dit fort plaisamment que le Roi ne voulant pour cette Charge que des gens mûrs, on l'avoit trouvé un peu trop étourdi, il y avoit deux ans; que depuis ce tems là il avoit appris à faire le barbon & qu'il étoit ravi, comme son serviteur, qu'il eût gagné cela sur lui & sur son âge.

L'Envoyé de Gennes a été mis à la Bastille. Voici les conditions que le Roi propose aux Genois. Il leur donne un mois pour les accepter, à faute dequoi il les menace d'en faire un exemple qui fera trembler la postérité. On dit

dit que le Régiment des Gardes marche avec d'autres troupes pour leur tenir parole.

Que le Doge viendra faire satisfaction au Roi; & comme il est défendu au Doge de sortir de Gennes & qu'il en perd le titre dès qu'il en est dehors, le Roi veut que celui-ci vienne Doge, qu'il retourne Doge, & qu'il soit Doge encore six mois après être retourné à Gennes. Que pour faire encore plus d'honneur au Doge, on envoyera Monsieur de Seignelai pour l'amener, lequel honneur, comme vous voyez, revient encore au Roi.

La seconde condition, que les Genois donneront cent mille écus au Comte de Fiesque sur le procès qu'il a à Gennes pour la succession de Jean Louïs, qui n'est pas encore jugé, pour payer les anciennes dettes de sa maison. Il n'est pas malheureux, que les Genois ayent déplû au Roi.

Le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choisi vont à Siam. C'est à l'Abbé une grande ferveur, car il quitte vingt mille livres de rente pour aller prêcher l'Evangile en ce païs là, & achever de convertir le Roi de Siam qui est bien ébranlé, disant que de toutes les Religions dont il s'est fait instruire, il n'y en a point qui le touche plus que la nôtre.

Le Roi d'Angleterre a communié publiquement. C'est vraisemblablement courir au martyre, ou du moins s'exposer à être chassé de son Royaume. Le Dieu qu'il reconnoît si hautement, l'en récompensera un jour. Il a fait déclarer Prince du Sang le Prince George de Dannemarc son Gendre. Le Prince d'Orange & le Duc de Monmout en sont enragez.

CXCVI. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. *Mars* 1685.

JE vous proteſte, Monſieur, que je vous ai écrit plus de quatre fois depuis votre départ de ce païs-ci, & que je n'ai reçu aucune réponſe de vous. Cependant je ne me plaignois pas, parce que moi qui connois les amertumes de la vie, je ſai qu'elles mettent quelquefois les gens dans un tel état, qu'ils ne veulent alors rien que du repos. Vous ne pourriez croire avec la moindre apparence, mon cher Comte, que je ceſſaſſe d'être votre amie & votre ſervante. Je ne ſuis pas legere, & je ne vais pas aſſez dans le monde, pour que mon eſprit prenne ces vilaines maniéres. Il n'y a guéres de femme plus réſervée que moi; & comme je me paſſe fort aiſément de compagnie, je n'en veux point ſi elle n'eſt bonne. J'ai eu l'honneur de voir Madame de Colligny, J'en ſuis tout-à-fait contente, & de Monſieur ſon fils. Naturellement je n'aime pas les enfans; mais pour celui-là il m'a fait plaiſir; je fais de grandes prédictions en ſa faveur. Adieu.

CXCVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Saint-Evremond.

Ce 7. Mars 1685.

NOTRE peu de commerce, Monſieur, ne m'empêchera jamais de vous aimer, & de vous eſtimer comme un parent & comme un bon ami doit faire. Je vous ai trop connu & trop pratiqué pour qu'une longue abſence m'ôte du cœur les ſentimens que j'ai toûjours eus pour vous. J'eſpere que nous ne mourrons pas éloignez l'un de l'autre, & que le Roi touché de vos longuez peines, aura la bonté de les finir comme il a fait celles de Monſieur de Vardes & les miennes. Cependant, Monſieur, je vous ſupplie très-humblement de vouloir bien prendre la peine de préſenter au Roi d'Angleterre la Lettre que je me donne l'honneur de lui écrire, & de dire à Sa Majeſté que je n'oublierai jamais celui que j'ai eu de ſervir auprès d'elle, & que perſonne n'eſt plus aiſe que moi de le voir ſur un trône où les vœux de tout le monde l'auroient placé, quand il n'y ſeroit pas monté par ſa naiſſance.

Au Duc d'Yorc, devenu Roi d'Angleterre.

SIRE,

La mort du feu Roi votre frere de glorieuſe mémoire, m'a donné la douleur qu'on a de la perte des

des grands Princes, pour qui on a un respect & une estime infinie ; mais votre avenement à la Couronne, SIRE, *m'a donné pour les mêmes raisons toute la joye imaginable. L'honneur que j'ai eu de servir auprès de Votre Majesté en 1655. & les bontez que vous me témoigniez pour lors, me feront toute ma vie prendre une très-grande part à tout ce qui arrivera à Votre Majesté; & personne ne peut jamais être avec plus de respect que moi,* SIRE, *&c.*

A Chaseu, ce 7. Mars 1685.

CXCVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Maréchalle d'Humieres.

A Chaseu, ce 20. Avril 1685.

JE me réjouïs avec vous, Madame, des marques que vous venez de recevoir de la libéralité du Roi. Il ne sauroit jamais assez récompenser les pertes que vous avez faites à son service. Il a beau réïterer ses graces, je ne me lasserai aussi jamais, Madame, de vous faire de pareils complimens, car personne n'est avec tant de respect que moi.

CXCIX. LETTRE.

De Madame de *** au Comte de Bussy.

A Paris ce 21. Avril 1685.

LE Doge est arrivé, le Roi le recevra aussi & couvert. Le Doge sera nud tête & debout, il

il fera toutes les foumiffions imaginables à la réferve de demander pardon, & dès que la fatisfaction fera faite, le Roi fe levera & fera couvrir le Doge, & le traitera d'Ambaffadeur de Tête Couronnée. Les Gardes prendront les armes quand il fortira, & on lui fera beaucoup d'honneur à la fortie. Il arrivera en Particulier, & s'en retournera en Souverain.

Monfieur le Duc de Bourbon époufe Mademoifelle de Nantes la plus aimable Princeffe du Royaume. On fait un caroffe pour envoyer à Monfieur de Baviere qui eft (dit-on) la plus magnifique chofe qu'on ait jamais vû en France. Il eft dehors & dedans de velours cramoify en broderie d'or. Il coute vingt mille écus, on le va voir par rareté. Celui du Doge qui eft de velours à fond d'or, eft un fiacre auprès de l'autre.

Saint-Geni vieux Officier, Lieutenant de Roi de Hombourg, ayant été caffé fur des plaintes que l'Intendant avoit fait contre lui à la Cour, s'enferma dans fa chambre il y a trois jours & fe donna trois coups de poignard dont l'un le perça de part en part, & lui fit faire un fi grand cri qu'on courut à fa chambre dont on enfonça la porte, & où l'on le trouva baigné dans fon fang. On le porta au Châtelet, où prêt à être condamné à être pendu, le Roi lui a envoyé fa grace avec cent piftoles & fix cens livres de penfion, en lui mandant qu'il ne vouloit jamais le voir, ni fe fervir d'un fou comme lui.

CC.

CC. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 9. Mai 1685.

* IL y a long-tems que je ne vous ai écrit, Madame, parce que j'ai été incommodé d'un fort grand rhume, qui m'empêchoit de faire la moindre choſe où il fallût de l'application. Quand j'en ai été guéri, j'ai couru d'une de mes terres aux autres, ainſi je n'ai pas eu de repos que maintenant que j'arrive de Buſſy; & quoique je n'aye pas la gayeté qu'il faut avoir pour le commerce de ſes amis par les maux qu'on m'a faits & qu'on continue de me faire, il faut pourtant que je vous diſe que j'ai toûjours le cœur pour vous comme je l'ai jamais eu & que je l'aurai de même toute ma vie. Quand il plaira à Dieu de me donner plus de tranquillité, je vous ſerai plus agréable, mais je ne ſaurois jamais être plus à vous que j'y ſuis.

* *Voyez Lett. CXCVI.*

CCI. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Mai 1685.

LE Roi eſt ſincerement dévot, Monſieur. Il a un bon & un grand eſprit naturel. Il diſoit dernierement comme Salomon à Madame de

de ** qu'il n'y avoit que cela de solide, & elle lui répondit : Qu'est-ce donc que vos Sujets cherchent en ce monde, si Votre Majesté n'a rien trouvé d'aimable dans toute la grandeur & l'abondance de la Royauté ? Monsieur le Prince que vous connoissez depuis si long temps & que je vous ai vû tant estimer, dit qu'il a toûjours cru en Dieu, que dès-là il n'a pas douté qu'il n'y dût avoir un culte, & que le Chrétien lui a paru le plus pur ; ensuite il s'est pleinement convaincu par les Propheties. Il fait de grandes charitez & sa conversion est sincere & édifiante ; comme c'est le plus grand esprit de notre siécle, j'espere que votre bon esprit vous fera songer sérieusement à votre salut, que la Prophetie de la Mere de Chantal s'accomplira en vous, & que vous serez invoqué. Adieu, Monsieur, je m'estimerois bien-heureuse si je pouvois contribuer à votre-bonheur pour toute l'éternité, car enfin quelque longue que soit notre vie, le temps pour nous n'en durera plus guere.

CCII. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A la Chapelle ce 22. Mai 1685.

VOus vous feriez grand tort, Monsieur, si vous imputiez le silence du Pere Bouhours & le mien à d'autres raisons, qu'à celles de nos maux. Nous en avons été accablez tout l'hyver & nous sommes ici pour achever de nous guérir dans une maison que notre ami Monsieur de Gorges a acheté depuis un an du

Duc de Luynes, la plus agréable peut-être du Royaume. Comme je me porte depuis quelque temps mieux que le Pere Bouhours, je me donne l'honneur de vous écrire pour ſavoir de vos nouvelles. Vous comprenez bien, Monſieur, que notre amitié pour vous eſt fondée ſur de trop bons principes pour vous oublier, & que nous avons trop d'interêt pour négliger un commerce qui nous eſt auſſi honorable & auſſi avantageux que le vôtre. Le Pere Bouhours a ſes maux de tête mêlez de vapeurs depuis ſix mois qui le déſolent & qui le rendent incapable de tout; pour moi qui ai la tête plus libre je ne me ſuis pas mieux porté. Nous n'avons pu, Monſieur, ſavoir l'état où vous étiez n'ayant pû voir Madame de Colligny. Nous craignons fort que vous n'ayez eu les mêmes raiſons que nous, de votre ſilence. Dites-nous, s'il vous plaît, comment vous avez été cet hyver. La ſolitude où vous étiez, vous qui n'êtes point né pour elle, nous a fait craindre. Où êtes-vous préſentement, & qu'allez-vous devenir? Tirez-nous de peine, car nous prenons toûjours le même interêt à tout ce qui vous touche. Je ſuis avec mon reſpect ordinaire.

CCIII. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

Ce 22. Mai 1685.

VOus m'avez fait le plus grand plaiſir du monde, mon cher Comte, de m'aſſurer de

la

la continuation de l'honneur de votre amitié. J'en ferai toûjours tout le cas que je dois; & je vous aſſure que vos malheurs & les chagrins que vous avez, ne diminueront jamais rien de la tendreſſe que je vous ai promiſe. Votre martyre eſt violent, le mien eſt lent; mais enfin nous ſouffrons tous deux, Dieu le veut ainſi. Faiſons nous-en un mérite auprès de lui. Je ne puis m'empêcher de vous parler ici d'un bruit qui court, & que je ſouhaite être véritable, qui eſt que vous vous êtes tout-à-fait donné à Dieu; je l'en louë & je le remercie d'avoir pris votre cœur que j'ai toûjours trouvé ſi bon. Vous n'aurez jamais de paix qu'en vous remettant entre ſes mains & ſans réſerve.

CCIV. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

Ce 1. *Juin* 1685.

POUR répondre à votre Lettre, Madame, je vous dirai que j'ai eu de grandes peines; mais que Dieu, la Philoſophie & le Temps ſont de grands médecins pour les maux même ſans remede; à plus forte raiſon quand on en voit & qu'on en eſpere. Pour le bruit qui court de ma grande dévotion, je vous dirai que je ne ſai pas ſi l'on doit appeller ainſi de craindre Dieu mille fois plus que la mort, & de l'aimer autant que le cœur humain peut aimer un Etre infini & incompréhenſible. Mais je fais tout cela depuis quatre ans, Madame: ainſi ce qui paroît nou

veau ſur ce ſujet au public, ne l'eſt plus pour moi. Je ne ſuis pas encore bien réduit ſur les promptitudes naturelles: mais à la réflexion, je me ſoûmets à la volonté de celui qui fait ſouffrir de plus grands Seigneurs que moi. Les défauts du tempérament ſont, Dieu merci, bientôt corrigez par la patience & par la réſignation. Voilà comment je ſuis, Madame: mais encore une fois il y a plus de quatre ans que je ſuis comme cela; & quoi que je ne croye pas mourir auſſi vîte que vous le penſez, je tâche de devenir meilleur. J'eſpere que Dieu me fera la grace de le mieux ſervir le reſte de mes jours encore que je ne fais. Je ne prétens pas pour cela les paſſer en pleurs & en triſteſſe. Le précepte de Salomon de bien vivre & ſe réjouïr, m'a toûjours extrêmement plû, vous le ſavez. La fortune trouble aſſez nos innocentes joyes, pour que nous ne craignions pas que les plaiſirs nous emportent trop loin.

CCV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Grignan.

A Chaſeu, ce 4. Juin 1685.

VOILA l'hiſtoire de la Maiſon de Madame votre mere que je lui ai promiſe, Madame. J'aurois attendu ſon retour de Bretagne pour la lui envoyer, ſi je n'avois été preſſé par ma reconnoiſſance ſur toutes les marques extraordinaires d'amitié que ma fille de Colligny a reçuës de vous depuis quatre mois; mais j'ai

cru

cru qu'en vous en rendant mille graces, je vous ferois plaisir de vous donner connoissance du merite de vos grands Peres maternels. Il faut dire la vérité, Madame, il y a eu d'honnêtes gens parmi eux, & la Fortune a mis dans les grands honneurs beaucoup de gens en France qui ne les valoient pas. Quand je dis, honnêtes gens, je n'entens pas exclure votre sexe, Madame: le merite de Madame votre mere est aussi extraordinaire que celui des Amez, des Claudes, des Christophles, & des Celses; & je n'en demeurerois pas à son éloge, si je ne parlois à vous: mais je ne romps jamais en visiere aux gens pour le bien, non plus que pour le mal que j'en veux dire; & je me contenterai de vous assurer que personne ne vous honore, ne vous estime, & ne vous aime plus que je fais.

CCVI. LETTRE.

De Madame de M*** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 3. Juillet 1685.

MONSIEUR de Louvois donne Mardi à Meudon une collation magnifique au Roi. Monsieur de Seignelay se prépare à donner à Sceaux la semaine qui vient une grande fête à Sa Majesté. Il a fait faire un Opera exprès pour ce jour-là appellé le Temple de la Paix dont Racine a fait les paroles. On mettra huit mille lanternes pour éclairer le chemin depuis Versailles jusqu'à Sceaux. Enfin on dit que la fête de Vaux fut une fête de village au prix de ce que sera celle-ci.

CCVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 4. Juillet 1685.

JE ne fais que de recevoir votre Lettre *, mon R. P. je ne comprends pas où elle a demeuré ſi long-temps. Je ne ſai que trop les bonnes raiſons que vous & le Pere Bouhours avez eu de ne me point écrire cet hyver. J'ai appris avec douleur vos incommoditez, car je vous aſſure que je n'aime & que je n'eſtime perſonne plus que vous deux. Que ne ſuis-je en tiers dans cette agréable maiſon! Que j'y paſſerois de bonnes heures! Vous m'y conſoleriez des oppreſſions paſſées & préſentes, & vous me fortifieriez dans la réſolution où je ſuis de benir Dieu & de le louër de tout ce qui m'arrive. Il m'a conſervé le corps & l'eſprit ſains. Je le remercie de ne m'avoir affligé que par des injuſtices réïterées.

* *Lett. CCII.*

CCVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de Briord.

A Buſſy, ce 5. Juillet 1685.

COMME vous ſavez, Monſieur, que je n'allois aux Etats de Bourgogne que pour faire ma Cour à Monſieur le Duc, je vous dirai

rai que j'ai été ſi content de la maniere dont j'ai été reçu & traité de S. A. S. que je n'ai pû la quitter que dans le temps qu'elle a quitté la Province. Ses manieres pour moi, & ſur tout la bonté qu'elle eut en prenant congé d'elle de m'aſſurer de ſon affection & que ſi elle pouvoit quelque choſe pour moi ou pour ma famille dans la Province, elle le feroit de bon cœur, ont laiſſé dans le mien tous les ſentimens de reſpect, de reconnoiſſance, de tendreſſe & de vénération que vous m'avez vû pour Monſieur le Prince & que je conſerverai toute ma vie pour leurs A. S. Faites-moi la grace, Monſieur, de lui bien dire aux occaſions les ſentiments de reſpect & d'eſtime que vous m'avez vû pour lui. Vous me connoiſſez aſſez pour ſavoir que ſi je ne ſentois cela, je ne le dirois pas, Je ne vous fais pas de complimens, il y a long-temps que nous ſommes aſſurez l'un de l'autre.

CCIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de M . . . .

A Chaſeu, ce 10. Juillet 1685.

IL y a long-temps que je ne vous ai écrit, Madame. Je vous aſſure pourtant que je ne vous en aime pas moins : mais je n'ai point eu la gayeté qui convient aux Dames & que j'aime à avoir avec mes bonnes amies. Vous ſavez bien, Madame, qu'il vaut mieux ſe taire que de mal parler; j'aurois beau avoir

de l'esprit, je suis naturel; & non seulement je n'aime pas à dire ce que je ne pense pas; mais j'aime encore à dire ce que je pense. Ce qui m'empêchoit encore de me forcer, c'étoit que je savois que ma fille étant votre voisine, vous parleroit quelquefois de moi, & vous diroit que l'interruption de notre commerce pendant un siécle, ne seroit pas capable de m'ôter du cœur la tendresse que j'ai pour vous.

CCX. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

Aux Rochers, ce 22. Juillet 1685.

CROIRIEZ-VOUS bien, mon cher Cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours le Livre de notre Généalogie que vous me faites l'honneur de me dédier? Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire, n'avoir point d'amour propre pour n'être pas sensible à des loüanges si bien assaisonnées. Elles sont même choisies & tournées d'une maniére que si l'on n'y prenoit garde on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exageration qu'il y ait Vous devriez, mon cher Cousin, avoir toûjours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toûjours aimé, & que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus, vous reparez trop bien tout le passé, & d'une maniere si noble & si belle, que je veux bien présentement vous en dévoir de reste. Ma fille n'a

n'a pas eu le Livre entre les mains ſans ſe donner le plaiſir de le lire; & elle s'y eſt trouvée ſi agréablement, qu'elle en a ſans doute augmenté l'eſtime qu'elle avoit de vous & de notre Maiſon, comme j'en redouble auſſi de tout mon cœur mes remercimens.

Venons à nos Mayeuls & à nos Amez. En verité, mon cher Couſin, cela eſt fort beau, ce ſont des veritez qui font plaiſir. Ce n'eſt point chez nous que nous trouvons ces titres, c'eſt dans des Chartes anciennes & dans des Hiſtoires. Ce commencement de maiſon me plaît fort, on n'en voit point la ſource; & la premiere perſonne qui ſe preſente eſt un fort grand Seigneur, il y a plus de cinq cens ans des plus conſiderables de ſon pays, dont nous trouvons la ſuite juſqu'à nous. Il y a peu de gens qui puiſſent trouver une ſi belle tête. Tout le reſte eſt fort agréable; c'eſt une hiſtoire en abregé qui pourroit plaire même à ceux qui n'y ont point d'interêt. Pour moi je vous avouë que j'en ſuis charmée, & touchée d'une veritable joye, que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, la connoiſſance de ce que vous êtes. Enfin je ne puis aſſez vous remercier de cette peine que vous avez priſe, & dont vous vous êtes payé en même tems par vos mains. Je garderai ſoigneuſement ce Livre. Je croi voir ma fille avant qu'elle retourne en Provence, où il me paroît qu'elle veut paſſer l'hiver. Ainſi nos affaires nous auront cruellement derangées. La Providence le veut ainſi. Elle eſt tellement maîtreſſe de toutes nos actions, que nous n'executons rien que ſous ſon bon plaiſir, & je tâche de ne faire des projets que le moins qu'il m'eſt poſſible, afin de n'être pas ſi ſouvent

trompée ; car qui compte ſans elle, compte deux fois.

Le bon Abbé de Coulanges s'eſt trouvé fort honorablement dans notre Genealogie: il en eſt bien content, & vous aſſure de ſes très humbles ſervices.

Quand je ſerai à Paris, nous vous écrirons Corbinelli & moi. Adieu mon cher Couſin, ayez bon courage. J'ai peur que vous ne ſoyez abatu; mais je vous fais tort, & je vous ai vû ſoutenir de ſi grands malheurs, que je ne dois pas douter de vos forces.

CCXI. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Buſſy, ce 4. Août 1685.

VOus direz ce qu'il vous plaira, Madame ſur ce que je dis de vous dans notre Genealogie: mais au fonds vous ſavez bien que je dis vrai; & ſi je l'avois bien entrepris, je vous en ferois demeurer d'accord. Cependant je laiſſe le champ libre à votre modeſtie, & je ne vous demande autre choſe, ſinon que vous croyiez que je ſuis perſuadé, comme de mourir un jour, que vous êtes une des plus jolies & une des plus aimables femmes que j'aye jamais connuës. Quoique je n'aye jamais été flatteur, il y a eu de tems où ces loüanges auroient pû être ſuſpectes; mais il faut me croire aujourdhui.

Je ſuis ravi que la belle Comteſſe ait trouvé dans notre Genealogie ſon compte avec moi, auſſi-

aussi-bien que le bon Abbé. Comme vous dites, ma chere Cousine, je suis bien payé de la peine que j'ai prise, non pas par l'honueur qui m'en revient, mais par le plaisir que je vous ai donné, & par les remercimens que vous m'en faites. Nous avons eu Monsieur le Duc à Dijon quinze jours, où j'ai été pour lui faire ma cour, que j'ai faite agreablement.

Vous avez raison, ma chere Cousine, de croire que la Providence regle tout. Elle ne trouve pourtant pas mauvais que nous fassions des desseins. Elle veut même que nous nous aidions; mais aussi que nous ne nous confiïons pas trop en nos forces. Je vous plains étrangement sur la separation de vous & de Madame de Grignan. Il n'est pas possible que votre grand Cousin ne vous ait point fait de réponse. Il sait trop bien-vivre pour y avoir manqüé, & ce n'est pas l'excès de la douleur de sa perte qui l'en a empêché.

Au reste, Madame, ne craignez pas que les malheurs m'abbattent. On s'endurcit pour de moindres que ceux qui me sont arrivez. Dieu me donne une force de corps & d'esprit qui me surprend, & qui feroit trembler mes ennemis, s'ils la connoissoient sans connoître ma crainte pour le Seigneur.

CCXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à S. A. S. Monseigneur le Duc d'Enguien.

A Bussy, ce 7. Août 1685.

MONSEIGNEUR,

Je supplie très-humblement Votre Altesse Sérénissime de trouver bon que je lui témoigne

ma joye ſur les ſurvivances des Charges & des Gouvernemens que le Roi vous vient d'accorder pour Monſeigneur le Duc de Bourbon, & que je l'aſſure que de tous les complimens qu'on lui a faits en cette rencontre, il n'y en à pas un plus ſincere que le mien. Outre que je ne dis jamais rien, Monſeigneur, que ce que je penſe, les bontez que Votre A. S. m'a témoignées à ſon dernier voyage de Bourgogne lui doivent répondre que c'eſt de tout mon cœur & avec tous les reſpects que je lui dois, que je ſuis.

CCXIII. LETTRE.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Août 1685.

J'AI pour voiſine de mon appartement du Palais-Royal une Dame fort aimable qui veut que je vous écrive en ſa faveur. C'eſt Madame la Marquiſe de la Rongere dont le mari eſt Chevalier d'honneur de MADAME. Elle s'en va aux Eaux de Sainte-Reine & vous prie de vouloir bien lui permettre de les prendre dans votre belle maiſon de Buſſy. Au reſte j'eſperois toûjours que vous viendriez ici, mais je vois bien qu'il n'y a plus d'apparence. Ainſi il faut établir un commerce de Lettres entre nous, & vous prendrez, s'il vous plaît, la peine de me mander à quoi je pourrai vous être bon ici. Vous trouverez une Lettre dans mon paquet de Madame de la Rongere, qui m'a bien dit avoir l'honneur de vous connoître. Je retombe encore ſur

ſon

ſon ſujet pour vous faire confidence de l'inclination que j'ai pour elle. Ainſi, Monſieur, regardez la, s'il vous plaît, comme une perſonne en qui je prends un intérêt fort tendre & croyez que je ſuis à vous de tout mon cœur.

CCXIV. LETTRE.

De Madame de Grignan au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. *Août* 1686.

*C'EST en effet me témoigner une très grande reconnoiſſance, Monſieur, & fort au deſſus de ce que je merite à l'égard de Madame votre Fille, de m'envoyer un Ouvrage auſſi beau que celui de votre Généalogie. Je ſavois en gros votre bonne maiſon: mais j'aime à connoître en particulier chaque honnête homme de votre race. Vous nous avez ſupprimé votre éloge, de peur d'effacer Mayeul & ſa Poſterité. Cette honnêteté que vous avez euë pour eux ſeroit louable ſi nous n'y perdions trop. Je ſuis fort contente de l'Epitre dédicatoire & du portrait de ma Mere: je l'ai bien reconnuë dans celui là. Je ſouhaitterois d'être telle que vous me repréſentez: mais je nè veux rien deſirer, puiſque vous m'avez fait grace, & que par un effet de votre amitié je tiens une ſi jolie place parmi les gens que vous immortaliſez. C'eſt cela, Monſieur, qui s'appelle une obligation: Auſſi en ſerez-vous remercié par ma Mere. C'eſt tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y ſuis ſenſible.

* *Voyez Lett. CCV.*

CCXV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 19. *Août* 1685.

VOus serez bien étonné, Monsieur, quand je vous dirai qu'avec toute l'amitié qui est entre vous & moi, la Dame pour qui vous m'écrivez *, me pourroit écrire pour vous; & je suis trop sincere pour vous faire valoir les soins & les services que je lui veux rendre, & pour ne vous pas dire en un mot que je suis votre rival en cet endroit. Vous ne sauriez vous plaindre justement de moi, quand je vous parle ainsi. Je suis engagé cinq ans avant que vous la connussiez, & ce seroit à moi à me plaindre de vous, si vous aviez pû savoir mon engagement: mais je me suis conduit avec tant de discretion en cette affaire, que ma passion n'a pas fait de bruit, & n'a été connuë que d'elle; & je ne vous en aurois pas encore parlé aujourdhui, si vous ne m'aviez fait confidence de la vôtre, & si je n'avois apprehendé que venant à découvrir les sentimens que j'ai pour elle, vous ne crussiez que j'étois un méchant ami, de ne résister pas davantage après l'aveu que vous m'aviez fait. Je ne doute pas, Monsieur, que votre voisinage du Palais Royal, ne vous ait fait faire auprès d'elle tout le progrès que sa vertu peut permettre qu'on fasse: mais je vais être aussi son voisin, & voisin à la campagne. Vous voyez bien

* *Lett. CCXIII.*

bien que je vous accorderai la grace que vous me demandez pour elle : on ne refuse guéres sa maison à qui l'on a donné son cœur. Avec cela, Monsieur, je voudrois bien que vous fussiez de la partie. Venez avec elle prendre des eaux de Sainte-Reine. Sans faire tort à vos bonnes fortunes, vous en avez peut-être plus de besoin que vous ne pensez. C'est un voyage de trois semaines, vous en trouverez Paris meilleur au retour. Il y a en ce pays ci de fort honnêtes gens, qui seront bien-aises de vous y voir, mais pas tant que moi, car je suis plus que personne, vôtre, &c.

CCXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin.

A Bussy, ce 23. Août 1685.

* IL y a fort long-tems, Madame, que je n'ai senti une si grande joye que celle que j'ai reçûë, en voyant avec quelle bonté & avec quelle chaleur vous vous êtes employée pour procurer de l'emploi à un de mes parens. Cette action en me donnant une reconnoissance infinie pour vous a de beaucoup augmenté l'estime que j'en faisois. Je vous ai trouvé en cette rencontre un cœur aussi bon & aussi grand que vôtre naissance, Madame, & je vous ai autant aimée pour la maniere dont vous m'avez obligé que pour le bienfait même. Mon Dieu que ne suis-je assez heureux pour faire quelque chose

* *Voyez Lett. CXCIII.*

ſe qui vous fût agréable! vous verriez bien que je ne ſuis pas un ingrat. Au reſte, Madame, je vous dirai que le parent pour qui vous vous êtes ſi généreuſement employée a accommodé ſes affaires en ce païs-ci. Ainſi, Madame, il ne ſe ſervira pas de votre crédit en cette rencontre, mais nous ne laiſſerons pas lui & moi de vous être infiniment obligez & d'être toute ma vie, Madame, avec un reſpect égal à ma reconnoiſſance.

CCXVII. LETTRE.

De Madame de M.... au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 26. Août 1685.

SI vous n'aviez extrêmement grondé, je l'aurois trouvé extrêmement mauvais, & j'étois prête à vous le dire, Monſieur, quand j'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ſur le mariage de Madame de ***. Je vous ſuis très-obligée de l'interêt qu'il vous plaît de prendre à toutes les choſes qui me regardent, & que votre gronderie ne nous ait pas empêché de me le dire. Mais ce n'eſt pas aſſez que les remercimens que je vous fais, il faut que je vous appaiſe, & que vous ſachiez que tout l'Eté j'ai eu une ſi grande foibleſſe aux yeux, qu'il m'étoit comme impoſſible d'écrire. Je croi qu'une auſſi bonne raiſon vous doit contenter; car du côté de mon cœur vous n'aurez jamais ſujet de vous en plaindre. Je vous ſup-

ſupplie de le croire, & que j'attens avec grande impatience l'hiver par l'eſpérance que vous me donnez. Je vous conjure de ne la pas tromper, & de ne me faire plus de complimens, ſi vous voulez que je croye que vous m'aimez.

CCXVIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 22. *Août* 1685.

LE fils aîné de Bouligneux mourut hier de la petite vérolle en trois jours. Il eſt fort regretté. Liſtenay reçût en même tems tous les Sacremens pour une pleureſie. Le Comte de Laumont avoit été oublié, mais le Roi lui vient de donner le régiment de Turenne ſous le nom de Ponthieu, & a aſſaiſonné ce préſent d'un diſcours fort agréable, auſſi eſt-ce un homme bien eſtimé. On dit que le Duc de Lorraine a laiſſé vingt-mille hommes à Neuhauſel & qu'il eſt allé avec quarante mille au devant des Turcs qui venoient pour ſecourir la Place. La Maréchale de Caſtelnault eſt à l'extrêmité. Le Duc du Lude eſt mort fort bruſquement d'une groſſe fievre. Le public donnoit ſa Charge à Monſieur de Vendôme, mais le Roi en a diſpoſé en faveur du Maréchal d'Humieres.

On me vient de dire que Monſieur de Lorraine a battu les Turcs devant Gran & l'a ſecouru; qu'au ſortir du combat il a envoyé le Prince de Commercy en porter la nouvelle à ceux qui aſſiegeoient Neuhauſel. Il y eſt arrivé comme

me on donnoit l'assaut, il s'y est mêlé & dans le sac de la ville qu'on a prise, il a sauvé une Sultanne qui méritoit de l'être. Monsieur de Baviere commandoit l'aîle gauche au combat, il avoit avec lui les François. Il y a fait des merveilles. Madame la Dauphine & les Princes Lorrains sont charmez de tous ses succès.

On comble de graces Monsieur de Monchevreuil en le faisant Capitaine de Saint-Germain en Laye qui vaut vingt mille livres de rente.

CCXIX. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, ce 28. Septembre 1685.

J'AI été ravie, Monsieur, de recevoir de vos nouvelles. Il y avoit long-tems que je n'avois eu cet honneur là. Vous craignez, dites-vous, & vous aimez Dieu. C'est le comble de la perfection. JESUS-CHRIST nous donne une marque certaine pour ne nous y pas tromper, & pour savoir si nous l'aimons en effet: *C'est*, dit il, *si nous gardons ses Commandemens* Il y a d'autres endroits dans l'Evangile, qui condamnent les pecheurs à la pénitence, & tous les mondains le sont. Or il est certain que les pénitens ne sont pas gais, & il faut que nous autres gens du monde, qui ne sommes pas tout-à-fait innocens, prenions garde de ne nous pas faire une fausse paix, que l'Ecriture nous dit être fort dangereuse; car enfin, mon cher Monsieur, le tems va finir pour nous: quand je dis, va finir, peut-

peut-être dans dix, peut-être dans quinze ans, mais nous n'irons guéres plus loin, & l'éternité à quoi on n'oseroit penser sans trembler, commencera. Il est donc tems que nous commencions à nous en faire un sujet de méditation, & que nous essayions par notre bonne vie de mériter cette heureuse éternité. Je ne sai si vous êtes comme moi; mais il est certain que les conversations que j'ai avec mes amis sur ce sujet-là, me touchent plus que tous les sermons. Ecrivons-nous, si vous m'en voulez croire, quelquefois de nos obligations, & songeons à nous.

Le Roi fait des merveilles contre les Huguenots; c'est une œuvre Chrétienne & Royale, & l'autorité dont il se sert pour les ramener à l'union de l'Eglise, leur sera salutaire à la fin, & au pis aller à leurs enfans qui seront élevez dans la pureté de la foi. Cela lui attirera bien des bénédictions du Ciel. Il vit fort Chrétiennement. Je vis hier une Dame de qualité très-malheureuse, qui est Madame de ****. Elle a conté au Roi ses douleurs; il en a été touché, & lui a donné de certaines choses qu'elle lui a demandées, qui la feront vivre commodément.

CCXX. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Maréchalle d'Humieres.

A Bussy, ce 4. Octobre 1685.

JE viens d'apprendre avec bien de la joye, Madame, la grace que le Roi a faite à Mon-sieur

ſieur le Maréchal d'Humieres. A ſa promotion de Maréchal, je lui mandai qu'il n'en demeureroit pas là. Je le ſouhaitois, mais je le prévoyois auſſi, & vous voyez que je ne me ſuis pas trompé. Il recevra encore des honneurs où vous aurez plus de part qu'aux premiers. Je le ſouhaite, car perſonne ne vous aime, ne vous honore & ne vous eſtime plus que je fais.

CCXXI. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 5. Octobre 1685.

IL me ſemble que je ſuis votre voiſine, mon cher Couſin, & que preſentement, ſi je voulois parler un peu haut, vous pourriez m'entendre. Je reviens de ma Bretagne. J'arrivai droit à Baſville, où Monſieur de Lamoignon me fit trouver ma fille & tous les Grignan. Il y a longtems que je ne n'avois eu une plus parfaite joye. Si notre Corbinelli eût voulu être de la partie, j'aurois oublié Paris: mais ſon tour vint deux jours après, & vous pouvez juger de mes ſentimens par l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente du Maître de la maiſon, & de la maiſon, & de la compagnie. Le Pere Rapin & le Pere Bourdalouë y étoient. Je fus fort aiſe de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un & l'autre gagnent beaucoup à ſe faire connoître, chacun dans leur caractere. Nous parlâmes de vous & de ma Niéce de Colligny. Je prens une part ſenſible à la joye qu'elle a d'être en

en repos auprès de vous, & à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce & agréable societé. Soyez-vous l'un à l'autre la consolation de tous les chagrins passez. Tâchez même de les oublier, & conservez cette merveilleuse santé qui réjouït vos amis autant que vous croyez qu'elle feroit trembler vos ennemis, si la crainte de Dieu ne vous retenoit. S'il lui plaît de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux; si non aidez-vous de la Philosophie & de la Morale, où vos beaux & bons esprits vous feront trouver des consolations & des amusemens. Je plains mon pauvre Neveu votre Fils d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force & de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi bon mariage qu'à mon Fils. J'ai trouvé en arrivant la place du Grand Maître de l'Artillerie vuide par la mort du Duc du Lude. Cela doit toûjous effrayer les contemporains. Elle a été remplie par votre Neveu d'Humieres avec mille agrémens.

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand Cousin est inutile. Je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne.

CCXXII. LETTRE.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Bussy, ce 8. Octobre 1685.

JE viens de recevoir votre Lettre, Madame qui m'a fort réjouï, non seulement pour ses agré-

agrémens, mais encore parce qu'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Basville sans moi. Quelle joye de me trouver avec vous & avec notre chere Comtesse chez un de mes meilleurs amis, & avec le bon Pere Rapin dans la liberté de la campagne, comme vous dites! Je ne comprens pas que notre ami Corbinelli ne s'y soit point trouvé. Il n'y a qu'une maladie, ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable, de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi si j'avois été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurois pas manqué de m'y rencontrer, & de m'en revenir ici depuis-là sans aller à Paris, pour vous montrer l'extrême envie que j'ai de vous voir en faisant cent lieuës pour cela.

A Monsieur de Corbinelli.

Nous fumes deux heures avec Madame votre sœur à Chatillon le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'Abbesse bien plus que de Superieure de Convent. Nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé & naturel, & comme si nous eussions été en commerce depuis long-temps. Elle se plaignit à moi de votre indifference pour elle; & pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avoit raison.

A Madame de Sevigny.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand Cousin vous a écrit assurément; mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, & d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne; Est ce que depuis qu'elle est devenuë plus belle

que

que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux? Je lui apprens pourtant que j'ai deux mentons, & pas une de ces peaux qui lui faisoient peur il y a trois ans, & qu'en cet état je l'aime de tout mon cœur.

CCXXIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Livry, ce 28. Octobre 1685.

JE suis ici, mon Cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, & le bon Abbé, & le plus beau temps du monde. Il y faudroit encore notre ami Corbinelli pour rechauffer & pour réveiller la societé: mais on ne l'a pas toûjours quand on veut, Il a d'autres amis; il a des affaires; il aime sa liberté; & nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui envoyerai cette Lettre-ci pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera sans doute l'heure & le moment de la mort de Monsieur le Chancelier. Il étot hier à l'agonie. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir Chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mêlange. Vous savez sans doute que Monsieur de Lamoignon a perdu son beau-frere. Je vous ai toûjours ouï dire que les grandes successions étouffoient les sentimens de la nature: si cela est, tout doit rire dans cette Maison. Cependant j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sinceres; c'est qu'avec ce qu'il étoit frere il étoit encore ami. Je suis ravie de connoître le mari & la fem-

femme; c'eſt avec grande raiſon qu'on les aime quand on les connoit. Je voudrois que vous euſſiez pu augmenter la bonne compagnie de Baſville, elle eût été parfaite. J'aime toûjours le Pere Rapin, c'eſt un bon & honnête homme. Il étoit ſoutenu du Pere Bourdalouë dont l'eſprit eſt charmant, & d'une facilité fort aimable. Il s'en va par ordre du Roi prêcher à Montpellier, & dans ces Provinces où tant de gens ſe ſont convertis ſans ſavoir pourquoi. Le Pere Bourdalouë le leur apprendra, & en fera de bons Catholiques. Les Dragons ont été de très bons Miſſionnaires juſques ici: les Prédicateurs qu'on envoye preſentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu ſans doute l'Edit par lequel le Roi révoque celui de Nantes. Rien n'eſt ſi beau que tout ce qu'il contient, & jamais aucun Roi n'a fait & ne fera rien de plus memorable.

De Madame de Grignan.

Je vous paſſe pour beau, Monſieur, & je vous ai traité comme tel en faiſant réponſe à la Lettre que vous me fîtes la grace de m'écrire en m'envoyant votre Genealogie. Quand j'aurois eu du penchant à vous mépriſer, elle m'en auroit bien empêchée; mais en verité, Monſieur, j'en ſuis fort éloignée: j'aime votre eſprit, & j'eſtime votre merite comme je dois. Quant à votre perſonne, j'y prens un ſi grand interêt, que je veux abſolument ſavoir de quel regime vous avez uſé pour faire deux mentons de ce que j'ai vû de peaux inutiles. Monſieur de Grignan s'eſt jetté dans cette ſuperfluité, & je ſerois bien aiſe qu'il redevint auſſi beau que vous l'êtes en ſuivant vos conſeils.

De

De Madame de Sevigny.

J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaiſir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie, & puiſſe jamais vous oublier. Adieu mon cher Couſin, vous êtes dans un état de paix, ſi vous attendez la mort, comme vous ditez, ſans la deſirer ni la craindre. Quelle ſageſſe & quelle folie auſſi de s'en tourmenter, ſi ce n'eſt par rapport au Chriſtianiſme, & aux diſpoſitions qui ſont neceſſaires pour cette derniere action!

CCXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Louvois.

A Chaſeu, ce 10. *Novembre* 1685.

QUAND je ne ſerois pas votre ſerviteur comme je le ſuis, Monſieur, l'interêt du Roi & celui de l'Etat, me feroient prendre une très-grande part à la perte que vous venez de faire. Mais outre ces conſiderations, Monſieur, j'y perds en mon particulier le ſeul témoin de mes ſervices, plus croyable que pas un autre; & quoi que ces ſervices ayent été juſqu'ici des œuvres mortes, un rayon de la bonté du Roi avec votre aſſiſtance les peut vivifier. Si cela ne ſert à ma perſonne, cela peut ſervir à mes enfans; & Monſieur le Chancelier en vivant plus long-temps, pouvoit enfin rendre en ma faveur des témoignages favorables. Dieu ne l'a pas voulu: il eſt le Maître, & moi je ſuis aſſurément vôtre, &c.

CCXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc d'Aumont.

A Chaſeu, ce 10. *Novembre* 1685.

NOTRE alliance, Monſieur, & l'amitié que vous m'avez promiſe m'engagent trop dans vos interêts, pour ne pas prendre part à la perte de Monſieur le Tellier que vous venez de faire & pour ne vous le pas témoigner. Soyez donc perſuadé, s'il vous plaît, qu'il ne vous peut jamais rien arriver à quoi je ne m'intereſſe extrêmement, & que je ſuis.

CCXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sévigny.

A Chaſeu, ce 14. *Novembre* 1685.

*MON Dieu, Madame, que je voudrois avoir été à Livry auſſi-bien qu'à Baſville quand vous y avez été! Si je ſuis ſupportable à Paris, je ſuis fort bon à la campagne, & tous tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On eſt trop diſſipé à la ville. Quand je ſuis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je ſuis en eſprit encore avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reſte de la jour-

* *Voyez Lett. CCXXIII.*

journée. D'ailleurs je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aye eu une occasion d'en montrer ; au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de la trouver & de le faire voir. Notre ami Corbinelli est comme moi, il est bon à l'user parce qu'il a de grandes ressources. Il m'a mandé la mort de Monsieur le Chancelier. Je la trouve aussi heureuse que sa vie. Mais enfin quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouïsse, & je l'aime mieux où il est que parmi nous. Je sus d'abord la mort de Monsieur Voisin & j'en fis compliment à notre ami. Je savois bien ce qu'il pensoit là dessus, & je lui aurois parlé à cœur ouvert si je lui avois parlé tête à tête ; mais je lui écrivis que je prenois à cette perte toute la part qu'il y pouvoit prendre. Il me manda en galant homme, que quoique le Seigneur en lui ôtant son beau frere ne lui eût pas ôté toute consolation, il avoit pourtant été plus touché de cette perte qu'il ne croyoit par le genre de cette mort subite, par le spectacle, & par la douleur extrême de toute sa famille.

Voilà parler comme il faut d'un tel événement, & non pas comme Madame de *** qui me mandoit que quoique Monsieur de Lamoignon gagnât des millions à cette mort, il en seroit inconsolable. Je ne m'en dédis pas, Madame, les grandes successions étouffent les sentimens de la nature, à moins que le mort n'ait été notre intime ami. J'admire la conduite du Roi pour ruiner les Huguenots : les guerres qu'on leur a faites autrefois, & les saints Barthelemis ont multiplié & donné vigueur à cette Secte. Sa Majesté l'a sappée petit à petit, &

l'Edit qu'il vient de donner, soûtenu des Dragons & des Bourdaloues, a été le coup de grace.

A Madame de Grignan.

Je ne saurois disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, & que vous ne m'ayez fait plus d'honneur que je ne merite, dans la réponse que vous m'avez faite; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé quand vous ne m'avez rien fait dire dans la Lettre que m'écrivit Madame votre mere à son retour de Bretagne. Il est vrai que je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne Maison que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'interêt que vous prenez à ma personne en voulant savoir de quel regime j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connoissance, & afin, dites-vous, que Monsieur de Grignan remplisse les siennes avec ce remede, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilitez qu'il ne rencontreroit pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles Dames d'être gras, qu'à leurs amis; il faudroit à Monsieur de Grignan un remede qu'il trouveroit assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse & lui aussi, Madame, si vous aimant autant qu'il vous aime il pouvoit avoir toûjours deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre gueres
Tant de biens tout à la fois

A Madame de Sevigny.

Vous m'avez fait grand plaisir, Madame, de quitter votre place à Madame votre fille; mais je vous sai bon gré de vous remontrer encore après elle.

CCXXVII.

CCXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Scuderi.

A Chaseu, ce 18. Novembre 1685.

AUJOURDHUI que je me trouve un peu plus de repos que je n'en ai eu il y a quatre mois, si faut-il, Madame, que je vous entretienne. Que dites-vous de la maniére dont le Roi mine les Huguenots? Cent ans de guerre qui ont coûté la vie à plus de trois cens mille hommes, avoient multiplié leur Religion jusqu'à deux millions d'ames en France; & en vingt ans de retranchemens de graces, d'exclusions de Charges publiques, en un mot de soustractions d'alimens sans aucune violence, le Roi a presque déraciné cette Hérésie de son Etat. S'il continuë à être heureux dans ce projet, il aura gagné bien des Batailles & des Provinces qui ne lui ont fait ni tant d'honneur ni tant de profit que la ruine de cette Religion.

CCXXVIII. LETTRE.

Du Duc d'Aumont au Comte de Bussy.

A Versailles, ce 22. Novembre 1685.

* JE vous suis très-obligé, Monsieur, de la part que vous prenez à la perte que je viens de faire. Soyez persuadé, s'il vous plaît, que je m'interesserai toûjours infiniment à tout ce qui pourra vous être sensible, & que je suis, sans vous parler en Courtisan, avec sincérité, Vôtre &c.

* *Voyez Lett. CCXXV.*

CCXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Buſſy, ce 15. Decembre 1685.

JE viens d'apprendre, Monſieur, que le Roi avoit fait choix de vous pour vous mettre dans la place de Monſieur le Maréchal de Villeroï. Mais ceux qui vous ont témoigné leur joye dans cette rencontre n'en ont eu aſſurément ni une plus grande, ni une plus ſincere que la mienne. Je ne me ſuis pas contenté, Monſieur, de me réjouïr pour votre interêt, je l'ai encore fait pour la gloire du Roi qui a choiſi dans ſon Royaume l'homme de la probité plus connuë, pour le mettre à la tête du Tribunal où il eſt le plus néceſſaire d'en avoir. Je prie Dieu de tout mon cœur que vous ſerviez ce Maître-là quatre vingt ans dans cette Charge, & que vous croyiez bien qu'outre les raiſons que j'ai de vous honorer par la conſidération de Monſieur votre pere, j'en ai de très-particulieres d'être toute ma vie pour l'amour de vous ſeul, Monſieur &c.

CCXXX. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 19. Decembre 1685.

NOUS parlons ſouvent nôtre ami Corbinelli & moi de vous, mon cher Couſin, mais

mais toûjours triſtemenr; parce que tout ce que nous deſirons pour vous ne va pas à notre fantaiſie. Je ſai que mon Couſin votre fils eſt à Paris ; il vous aura mandé le choix très-exquis que le Roi a fait de Monſieur le Duc de Beauvilliers pour remplir la place du Maréchal de Villeroi. C'eſt un merite & une vertu qui ne ſont pas conteſtez. Il a bien de l'eſprit, & la capacité n'attend pas le nombre des années: au contraire quand on eſt dans la fleur de ſon âge, on a toutes les penſées & toutes les conceptions plus vives & plus nettes : en un mot tous les gens deſintereſſez ſont contens de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puiſque c'eſt le fils de votre fidelle ami qui eſt à la tête du Conſeil, & qui ſera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin eſt Menin depuis deux jours. Plût à Dieu que notre garçon le fût auſſi ! Il faut en tout regarder la Providence, ſans cela on ſupporteroit avec peine celles que Dieu nous envoye. La vie eſt courte, mon cher Couſin, c'eſt la conſolation des miſerables, & la douleur des gens heureux, & tout viendra au même but. Excuſez ces réflexions à une perſonne qui a vu mourir en un moment Mademoiſelle de la Trouſſe retirée aux Feuillantines. Une Religieuſe entra la matin dans ſa chambre, & la trouva appuyée contre ſa chaiſe, comme ſi elle eût été endormie ; auſſi l'eſt-elle pour jamais. Elle ſe portoit fort bien le ſoir. Elle a été enterrée en habit de Religieuſe avec des ceremonies & une réputation de ſainteté qui m'a ſervi de leçon & de réflexion depuis trois jours.

CCXXXI. LETTRE.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 2. Janvier 1686.

JE sai, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez vous & notre ami Corbinelli à tout ce qui me touche; & c'est cela avec vos agrémens qui fait que je vous aime de tout mon cœur. Mais je veux adoucir votre tristesse, & pour cet effet vous dire que je ne suis point abbatu, parce que Dieu qui m'a donné un courage plus grand que mes peines, me donne une entiere confiance en lui. Je l'ai remercié de la place où le Roi a mis M. le Duc de Beauvilliers fils de mon intime ami, & lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premieres places de l'Etat, sans me servir de quelque chose, moi & les miens. Il est trop parfait pour ne pas remplir les devoirs de l'amitié aussi exactement qu'il fait tous ceux d'honnête homme & de bon Chrétien. Avec de la patience & de la santé je verrai la fin de mes maux; & personne n'a plus que moi de l'une & de l'autre. Comme vous dites, Madame, si l'on ne regardoit la Providence & la brieveté de la vie, les malheureux seroient sans cesse au desespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a long temps que je voi mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulierement que je n'ai jamais fait: ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'allarmes. Je vous conseille d'en user ainsi,

aïnſi, ma chere Couſine: votre vertu vous eſt une raiſon de bien moins craindre que moi.

CCXXXII. LETTRE EN VERS

De Monſieur de Grammont au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 12. Janvier 1686.

Toi qui t'étant formé la diction ſi pure,
Fais revivre Petrone & ſurpaſſes Voiture
Par cet air de la Cour naturel & galant,
Par un génie aiſé, par un eſprit brillant,
Buſſy, qui ſûs charmer en même temps qu'écrire
Par ces traits délicats qu'on craint & qu'on admire,
Faut-il que le Deſtin t'ait fait naître en un rang
Qui t'oblige à cacher ce merveilleux talent,
Que nous ſoyons forcez cherchant nos avantages
De déſirer ta mort pour lire tes Ouvrages?
Encor ſi les détours d'une fauſſe Themis
T'avoient laiſſé le temps de parler de Louïs,
Nos Neveux affamez d'apprendre des merveilles,
Ne perdroient pas au moins un moment de tes veilles.
Mais un débat fâcheux, un malheureux procès,
Procès bon pour le droit, méchant par le ſuccès,
T'a fait paſſer quatre ans en travail inutile,
Et t'a mis en danger de corrompre ton ſtile.
Que maudit ſoit celui du démon inſpiré
Qui du Droit naturel par les Loix alteré,
Formant une cabale au monde ſi funeſte,
Infecta les François de Code & de Digeſte!

Heureux furent les jours où ſans le joug des Loix,
Le Bon Sens étoit Juge, & les Juges les Rois!
Où chacun à l'inſtant ſortoit de ſon affaire
Sans voir ni Procureur, ni Clerc, ni Commiſſaire;
Et ſans ſe fatiguer de cens ſoins ſuperflus,
S'il perdoit ſon procès, payoit, n'y ſongeoit plus.
Au lieu que nous voyons la Chicane infinie
Conſommant notre bien, abreger notre vie.
C'eſt en ces premiers temps qu'un Roi judicieux,
Qui reçut pour ſon lot la ſageſſe des Cieux
Découvrit ſur le champ par un arrêt ſévere,
Les mouvemens du cœur de l'une & l'autre mere.
En ce temps ton procès jugé par le Bon Sens,
On auroit condamné ta partie aux dépens;
Et le Prince appuyant l'honneur de la Nobleſſe
Auroit de l'impoſteur puni la hardieſſe.
Il vaut pourtant mieux perdre un procès quoi que bon
Que de l'avoir gagné du temps de Salomon.
Ne t'afflige donc plus. Il y va de ta gloire.
Retourne au Grand Louïs, acheve ſon hiſtoire.
Toi ſeul inimitable en tes expreſſions,
Es digne de chanter ſes grandes actions.

CCXXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, ce 15. Janvier 1686.

JE ne fais que de recevoir votre Lettre du 10. Juin, Madame, avec votre portrait & celui

celui de mon Cousin. Tous ceux qui les voyent se récrient sur vos traits, sur vos agrémens, & sur l'air noble que vous avez. Pour mon Cousin on lui trouve l'air d'un homme de guerre très-bien fait : enfin nous sommes charmez de l'un & de l'autre. Je vous envoyeraï au premier jour ceux de ma famille. Comme mes affaires me feront passer l'hyver en Bourgogne, je ne sai si je pourrai avoir l'honneur de voir Monsieur le Comte de Lobcowits, mais en tout cas je lui écrirai de maniére qu'il ne pourra pas douter que mon Cousin, votre mari, ne soit de la maison de Rabutin dont la noblesse & l'ancienneté est assez connuë par les histoires de Philippe de Comines, d'Olivier de la Marche, de Paradin, de Cuseau, de Sainte-Marthe & d'autres. Mais comme vous avez présentement la Généalogie, je vous conseille de la faire traduire en Allemand & imprimer en deux langues.

Je me suis donné l'honneur de vous écrire les raisons pour lesquelles le François dont je vous avois écrit ne recevoit pas la grace que vous aviez demandée pour lui à Monsieur l'Electeur de Baviere, mais je vous envoyerai au premier jour un autre homme de qualité en sa place.

Je vous plains fort, Madame, de l'absence de mon Cousin, & si l'état où il vous a laissée vous console d'un côté, il vous abat de l'autre. Cependant me confiant en votre jeunesse & en votre bon tempérament, je suis ravi que vous soyez grosse, ce sera d'un garçon cette fois & vous en devez être prèsentement accouchée. Je vous écrirois plus souvent que je ne fais, si notre éloignement ne rendoit notre commerce difficile. J'espere que ces difficultez cesseront ;

mais quoiqu'il arrive, je ſerai toute ma vie avec la tendreſſe & le plus grand reſpect du monde &c.

CCXXXIV. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 17. Janvier 1685.

LE Roi a donné une Fête à Marly où tout le monde s'eſt trouvé. On y a joué pour deux cens mille francs de nippes aux dépens du Roi. Sa Majeſté a rendu à Monſieur de Vardes les entrées qu'il avoit autrefois. D'Olonne ſe meurt auſſi bien que le Maréchal d'Eſtrade. On prend les Gouverneurs de Monſieur le Duc de Chartres ſi âgés qu'il en change ſouvent. Monſieur du Bordage & toute ſa famille ſe ſauvoient, on les a arrêtez. Le Roi a renvoyé l'Ambaſſadeur d'Hollande en ſon païs pour dire à ſes Maîtres qu'ils euſſent à lui faire ſavoir pourquoi ils s'armoient.

Il y a eu Mecredi une Maſcarade chez Madame de Monteſpan. Il y avoit une blanque où tous les feuillets étoient noirs. Le Roi tira pour Madame la Dauphine un diamant de cinq cens Louïs. Il le lui porta, il y en a tous les jours de pareilles.

Monſieur de Ruvigny & toute ſa famille ont permiſſion d'aller en Angleterre où le Roi leur continuera leur penſion. On a ôté à Monſieur de la Force ſes enfans & on lui a donné ordre d'aller chez lui en Normandie & non pas en Guienne.

CCXXXV. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Février 1686.

MONSIEUR d'Olonne mourut dimanche dernier après avoir reçu l'Extrême-Onction. Il ſe fit porter ſur ſa terraſſe, diſant qu'il vouloit voir le Soleil encore une fois.

Le Roi a envoyé Briſac avec des Gardes pour amener les enfans du Duc de la Force pour avoir manqué de parole au Roi.

Il paroît ici un Factum de l'Abbé Furetiere contre une partie de l'Aeadémie qui l'a chaſſé de ſon corps.

Le Maréchal d'Eſtrade étoit hier à l'agonie. Benſerade a dit ſur cela qu'il étoit fort difficile, d'élever des Gouverneurs à Monſieur de Chartres. Bonnecorſe qui a fait aurefois le *Louïs d'or* que vous avez trouvé joli, fâché de s'être trouvé dans les Satyres de Deſpreaux, en a compoſé une contre lui qu'il intitule le *Lutrigot*. Deſpreaux pour s'en moquer a fait cette épigramme.

Venez Pradon & Bonnecorſe,
Grands Ecrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix.
Venez prendre dans mes Ecrits,
La place que vos noms demandent,
Pincheſne & Cotin vous attendent.

Le mal du Roi empêchera que l'on ne repreſente Armide ſi tôt ici.

CCXXXVI. LETTRE.

De Monſieur du C*** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Février 1686.

MONSIEUR de Madaillan m'a montré la Lettre que vous avez écrite à Monſieur Dolon. On voit bien par là, comme dit Moliere, que les gens de qualité ſavent tout ſans avoir rien appris. On ne vous eut pas ſoupçonné d'être Théologien; mais en vérité quand on a bien de l'eſprit on parle bien de tout.

Monſieur l'Abbé Flechier fit vendredi dernier aux Invalides, l'Oraiſon Funebre de Monſieur le Chancelier de Tellier. Elle fut admirée de tous ceux qui l'entendirent.

Voici des vers qu'on a fait ſur la banqueroute des Incurables. On dit pourtant qu'on en ſera quitte pour la peur.

QUE ſervent les conſeils d'une prudence vaine
L'avenir, quel qu'il ſoit, eſt hors de ſon pouvoir,
Ne feroit-on pas mieux de s'épargner la peine
Qu'elle nous donne à le prevoir?

Malgré tous nos efforts le Deſtin nous entraîne.
Nous découvrons l'écueil, ſans pouvoir l'éviter,
Et ſouvent le chemin que la ſageſſe humaine
Montre pour nous en écarter,
Eſt celui ſeul qui nous y mene.

Rien

Rien n'eſt aſſuré ſous les Cieux
Ces riches Hôpitaux ſi connus dans la France,
Si bien fondez par nos ayeux,
Si bien regis par la prudence
Des Magiſtrats les plus pieux,
Malgré toute ma prévoyance
En retenant le bien que je leur ai prêté,
Me font faire aujourdhui la triſte experience
De cette grande vérité.

Que la Fortune a d'artifice,
Pour faire réuſſir ce qu'elle a projetté!
Qui ſe feroit jamais douté
Qu'on pût manquer à la Juſtice,
En des lieux où l'on voit regner la Charité?
En vain dit-on pour les défendre:
Ces maiſons autrement ne pouvoient ſubſiſter.
Lorſque l'on n'a pas de quoi rendre,
Il n'eſt pas permis d'emprunter.

Si le Ciel quelquefois dans ſa juſte colere,
Pour éprouver les ſiens ou pour les corriger,
Fait monter à tel point l'excès de la miſere,
Qu'on ne puiſſe la ſoulager;
C'eſt à nous à ſouſcrire à tout ce qu'il ordonne
Les moyens d'y pourvoir doivent venir de lui.
Nous pouvons ſeulement prier qu'il nous les donne.
Et ce n'eſt pas du bien d'autrui,
Qu'un Chrétien doit faire l'aumône.

La charité doit tout embrazer de ses feux,
Mais ses soins pour tous charitables,
Ne fait jamais des malheureux
Pour secourir des miserables.
Son zele en nous attendrissant,
N'éxige que des dons sans taches & sans crimes,
Et sur cet autel innocent
On n'égorge point de victimes.

CCXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelli.

A Autun, ce 15, Mars 1686.

APRE'S vous avoir fatigué du recit de nos chagrins, Monsieur, il est juste que je vous réjouïsse de celui de nos divertissemens; & pour les comprendre, il faut que vous sachiez que le frere d'une jeune Madame de C*** de mes amies, fort jolie de corps & d'esprit me vint dire à Bussy, que sa Mere le persecutoit, & que sa Sœur qui m'avoit fort recommandé de le soûtenir, étoit presentement contre lui. Et en me parlant du mauvais ménage qu'il y avoit entre elle & son Mari, il me conta que pendant mon sejour à Dijon elle lui avoit dit que depuis un an qu'elle étoit mariée elle étoit encore fille; & sur cela j'écrivis cette Lettre à mon Amie:

A

A Bussy. ce 30. Septembre 1685.

J'ai été extrêmement surpris, Mademoiselle, d'apprendre par Mr. votre frere, que vous sollicitez contre lui. Votre consideration seule m'avoit mis dans ses interêts : je croyois meriter auprès de vous en le servant auprès de mes amis, & je trouve que je vous desoblige. Vous m'embarrassez bien aujourdhui : car ou il faut que je manque à ma parole, ou que je fasse quelque chose contre mon cœur.

Des deux côtez mon mal est infini,
Mon ame en est toute chagrine :
Dois-je manquer à servir mon ami?
Dois-je fâcher l'aimable Seràphine?

Ce n'est pas la seule chose surprenante que Monsieur votre Frere m'ait apprise, Mademoiselle ; il m'en a dit une autre que j'ai eu peine à croire, par la grande envie que j'avois qu'elle fût veritable. Mais il me l'a si fort particularisée, que je n'en ai pu douter. Je vous le manderois nettement, si j'osois hazarder de vous l'écrire. Mais comme nous sommes dans un tems où les Lettres interceptées font des affaires aux gens, je remettrai à vous parler de ce qu'on m'a dit quand je serai avec vous. Cependant je m'en vais essayer de me faire entendre.

Seraphine, voici pourquoi
Je vous nomme Mademoiselle.
Il faut être Fille de Roi,
Pour être Madame, & pucelle.

Ne prétendez donc pas à ce titre tant que vous serez en l'état où vous êtes.

En vain vous avez eſperé
D'être Madame à juſte cauſe:
Avec le Oui, dit au Curé,
Il faut encor quelqu'autre choſe;
Et ce quelque choſe a manqué.

Oui, Mademoiſelle, il faut encore d'autres façons pour devenir Madame; il faut paſſer par d'autres ceremonies. Je croi bien que ce n'eſt pas cela préciſément qui vous fait de la peine; mais qu'il y a des circonſtances qui vous font peur, & qui vous font paroître cette acquiſition un peu chere. Je penſe ſavoir ces circonſtances, Mademoiſelle, & je trouve que vous avez raiſon. Je voudrois bien que vous en puſſiez avoir meilleur marché: mais après y avoir bien ſongé, je ne croi pas la choſe poſſible.

Ne vous attendez pas à ce double avantage.
Il faut choiſir de l'un des deux.
Il eſt vrai que Madame eſt un titre pompeux:
Mais il eſt plus joli d'avoir ſon pucelage,
Que de le perdre avec un homme hideux.

REPONSE DE MADAME DE... au Comte de Buſſy.

Ce 12. Octobre 1685.

Ne ſoyez plus embarraſſé, Monſieur, entre mon frere & moi.

Vous pouvez ſervir votre ami,
Sans deſobliger Seraphine;
Tout different entre nous eſt fini:
Mais j'ai d'autres ſujets d'avoir l'ame chagrine.

N'allez pas croire, Monſieur, que c'eſt de ce que vous m'appellez Mademoiſelle. Je ſuis trop

trop aiſe de l'être pour que ce titre-là me fâche.

Mais le Futur commence à me preſſer
D'achever notre mariage;
C'eſt bien aſſez pour me deſeſperer:
Car ma foi plus je l'enviſage,
Et moins je le veux achever.

Je n'aime ni les façons ni les ceremonies; je ſuis naturelle, & je ne demande qu'à rire. Si le Futur ne demandoit que cela, je ſerois trop heureuſe. Mais où ſont ils ces Maris ſi deſintereſſez?

Je ne ſai que ſaint * Romari
Qui puiſſe donner un Mari
Qui ne veuille qu'un Oui pour l'hymen qu'il propoſe:
Celui-ci veut quelque autre choſe:
Et je ne veux donner qu'un Oui.

Voila, Monſier, ce qui fait aujourdhui mon embarras. On voudroit bien me perſuader qu'on ne ſe marie pas en France à ſi bon marché; que c'eſt un privilege Lorrain à quoi il ne faut pas que je prétende en ce pays-ci. Le Futur même me fait propoſer qu'il ne me demandera point d'argent, pourvu que je paye ma dot en effets, qui ſera reglée ſuivant la Coutume; qu'il recevra même mes bijoux pour le prix que j'y voudrai mettre: que pour du linge & des habits je ne m'en embarraſſe pas; qu'il me prendra volontiers toute nuë. Mais tout cela ne me tente point; & pour vous parler nettement,

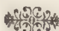
Je renonce au double avantage;
Et pour choiſir de l'un des deux,
Qu'on me laiſſe mon pucelage.

Je

* *C'eſt le Patron de Remiremont.*

Je laiſſe le titre pompeux :
C'eſt aſſez de vivre de menage
Avec un honnête homme hideux.

Vous voyez, Monſieur, par ce détail de mes affaires & de mes ſentimens, que je vous ai cru quand vous m'avez aſſuré que vous étiez de mes amis.



Voici encore un de mes amuſemens. Au commencement de cette année ayant promis à Madame de M** d'être à Autun le 13. Janvier, où elle ſe trouveroit, je lui écrivis ce billet le 13. pour m'en excuſer.

A Chaſeu, ce 13. Janvier 1686.

Je voi bien, Madame, que je manquerai au rendez-vous que vous m'avez donné ; il y a une mer entre vous & moi.

Depuis l'accident de Leandre,
Les amans vont plus bride en main.
On n'en voit plus riſquer un mal preſque certain.
Si n'eſt aujourdhui, l'on paſſera demain :
Tout vient à point qui peut attendre.

Pour moi, ſi comme Leandre je voyois au bout de mon paſſage la récompenſe de quelque Hero, je ne dis pas encore que je ne hazardaſſe quelque choſe.

Mais après de fort grandes eaux,
Paſſer à nage les *Gayaux*,
Sans aller trouver ſa Chimene,
Vous m'avourez, aimable objet,
Que cela ne vaut pas la peine
D'un ſi difficile trajet.

RE-

REPONSE DE MADAME DE M.. Au Comte de Bussy.

A M... ce 13. *Janvier* 1686.

J'ai manqué la premiere au rendez-vous, Monsieur, pour ne nous point embarrasser l'un ou l'autre. Que savez-vous ce que vous auriez fait si vous aviez été à Autun? Que sai je moi-même ce que je n'aurois pas fait si vous étiez venu m'y chercher à nage? Il vaut mieux n'avoir point été ni l'un ni l'autre à une si rude épreuve.

Au rendez-vous si vous aviez manqué,
J'aurois souffert de votre indifference;
Si de passer vous eussiez hazardé,
Il m'en eût trop coûté
D'ingratitude ou de reconnoissance.



Voila, Monsieur, les amusemens dont nous corrigeons les duretez de la fortune. Vous savez que le chagrin est l'ennemi de la vie. Ceci est autant de pris sur l'ennemi. Toutes les fois que j'ai des sujets de n'être pas content, je m'applique à reparer le mal autant qu'il m'est possible. Après cela je m'étourdis par quelque divertissement; & cette conduite entretient ma bonne santé. Je ne songe qu'à vivre, parce que je suis sûr que le tems raccommode toutes choses, & qu'on ne meurt malheureux que faute de vie. Le Marêchal d'Etrées qui est mort riche à cent ans, seroit mort ruiné s'il n'en avoit vêcu que quatre-vingt.

CCXXXVIII.

CCXXXVIII. LETTRE.

Réponſe de Monſieur de Corbinelli au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Avril 1686.

VOTRE Lettre, Monſieur, & la réponſe de la Comteſſe de C*** nous ont fort rejouïs Madame de Sevigny & moi, elles ſont fort agreables. Ce qui nous a le plus ſurpris, c'eſt la tranquillité d'eſprit dont ſortent ces jolies penſées, & ces amuſemens. Vous avez raiſon de dire que c'eſt par là que vous corrigez les duretez de la fortune. Il faut poutant ajouter que le temperament & la diſpoſition de l'eſprit y contribuent beaucoup: ſans cela les duretez triompheroient des amuſemens. Je ne vous plains donc gueres d'être à la campagne, puiſque vous êtes avec vous, qui eſt la meilleure compagnie que vous puiſſiez avoir, & que vous n'êtes point dans l'agitation où je voi preſque tous les Courtiſans.

De Madame de Sevigny.

Un peu de rhumatiſme, un peu de vapeurs du Crême m'ont empêché de vous dire plûtôt, mon cher Couſin, la vraye joye que m'a donné celle qui m'a paru dans votre eſprit en voyant la jolie bagatelle qui vous a diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendoit ſi charmant, & ſi delicieux, & ſi diſtingué des autres. Ma Niéce de Col-

Colligny m'a donné le même plaisir. L'un & l'autre avez été si long-tems accablez sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignois que ce beau sang ne fût changé ; mais j'y retrouve, Dieu merci, le même feu dont je voudrois bien avoir la moindre partie. Conservez-le non seulement, mon cher Cousin, & ma chere Niéce; mais encore augmentez-le.

CCXXXIX. LETTRE.

De Monsieur de B** au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. *Avril* 1686.

JE suspens mes dévotions, Monsieur, pour vous dire des nouvelles. Monsieur d'Antin fut trépané avant hier pour une chute.

Longueval a vendu sa Compagnie pour payer ses dettes d'honneur & s'en va à Vienne dans le dessein d'épouser l'héritiere du Comte de Buquoi. Monsieur de Boufflers va commander en Guienne. Saint-Rut commandera un Camp sur la Saône; Monbron un Camp en Flandre, & Bulonde un sur la Sarre. On tient habilement les frontieres bordées de troupes pour empêcher les Huguenots de sortir du Royaume. La Comtesse de Roye va en Angleterre. Le Duc de la Force doit arriver aujourdhui à Versailles pour donner satisfaction au Roi. Le Bordage avoit demandé Monsieur de Meaux pour se faire instruire, on lui a envoyé Monsieur de Tournai. Le Roi a permis a Monsieur d'Epernon de poursuivre son droit au Parlement pour se

ſe faire recevoir Duc. Enfin le mariage de Polignac eſt aſſuré avec Mademoiſelle de Rambures; le Roi lui donne cinquante mille écus. Le Préſident le Coigneux mourut avant-hier au ſoir. Le Roi a donné ſa Charge à Monſieur le Pelletier Controleur Général avec cinquante mille écus pour lui aider à payer la fixation qui eſt de trois cens cinquante mille livres. Sa Majeſté lui voulut donner la ſurvivance pour ſon fils, mais le Controlleur le remercia, diſant qu'il falloit attendre qu'il en fût digne.

Le Duc de la Force eſt à Saint-Magloire par ordre du Roi. Les Huguenots des vallées de Savoye ſont opiniâtres; ils obligeront nos troupes à tirer l'épée.

Il y a bien des femmes qui ſe veulent ſéparer, la plûpart, parce que les maris ne veulent pas fournir à leurs dépenſes. Autrefois ils ne s'y oppoſoient pas, parce qu'elles ſe faiſoient aux dépens de leurs amans, préſentement que l'amour ſe fait but à but, les maris grondent.

Je vous envoye des vers de Monſieur Pavillon qui vous feront plaiſir, mais dont la morale n'eſt point à ſuivre.

A MADAME DAMON.

POurquoi cette vertu ſauvage?
Charmante Iris, que faites-vous?
La gloire d'une femme ſage
A peine après avoir ſatisfait un jaloux.
Paſſe juſqu'à ſon voiſinage.

Il faut qu'une beauté faſſe un peu de fracas
Pour forcer l'avenir à ſe ſouvenir d'elle.

Mal-

Malgré tout ce qu'Heléne en ſon temps eut d'appas,
Nous n'aurions jamais ſû qu'elle eut été ſi belle,
Si contente de Menelas,
Elle eut toûjours été fidelle.

Vivez au gré de vos ſouhaits.
L'Honneur dont on vous fait un Dieu ſi vénérable
N'eſt qu'un Tyran inexorable,
Qui tourmente trop ſes Sujets,
Il coute bien cher à le croire:
Et ſon injuſte loi qui gêne vos déſirs,
Ne vous promet qu'un peu de gloire;
Et vous ôte tous les plaiſirs.
Voyez à quelle barbarie
Vos plus beaux jours ſeroient ſoumis.
Eſt-il de plus grande folie
Que vouloir à ſi juſte prix
Se contraindre toute ſa vie ?

CCXL. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 25. Avril 1686.

MA fille de Montataire me vient d'apprendre votre rhumatiſme, Madame, & que s'étant trouvée chez vous le jour qu'on vous alloit ſaigner, elle avoit offert ſon bras au Chirurgien pour vous épargner la peine de la piqueure, & ne doutant pas que la décharge du

* *A la Lett.* CCXXXVIII.

ſang de Rabutin ne vous ſoulageât, de quelque ſource qu'il ſortît; mais vous crûtes que ce ſeroit violer les droits de l'hoſpitalité, & vous la remerciâtes de ſes offres. Je ſuis ravi de vous avoir un peu divertie. Je mande à notre ami que la tranquillité où nous nous ſommes mis dans une fortune qui n'eſt pas telle que nous la devrions avoir, nous a fait reprendre notre belle humeur. Je ſuis d'accord avec lui que notre temperament a beaucoup de part au parti que nous avons pris. Nous rendons auſſi graces à Dieu de nous avoir donné l'eſprit d'être contens dans un moindre mal, comme la plûpart des autres le ſont dans un bien. Pour vous, ma chere Couſine, vous n'avez que faire de ſouhaiter plus de feu que vous en avez, je ne vous ſouhaite que plus de ſanté encore, & que vous nous aimiez toûjours.

CCXLI. LETTRE.

De Monſieur de Harlay Intendant de Bourgogne au Comte de Buſſy.

A Dijon, ce 27. *Avril* 1686.

JE vous ſuis extrêmement obligé, Monſieur, de la part que vous voulez bien prendre à la grace que le Roi vient de me faire. Je ſouhaiterois qu'elle me pût fournir de fréquentes occaſions de vous témoigner combien je ſuis ſenſible à l'honneur de votre ſouvenir & à quel point je ſuis, Monſieur, Vôtre &c.

CCXLII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeuce 5. Mai 1686.

EN attendant que je vous envoye les portraits de tous mes enfans, Madame, voici celui de la Marquiſe de Colligny ma fille ainée. Si mes affaires m'avoient permis de ſortir de chez moi depuis dix-huit mois, j'aurois fait peindre ma famille; mais comme cela ne ſe peut faire qu'à Paris pour le bien faire, il faut attendre que j'y ſois.

Mandez-moi, Madame, l'état où vous êtes, c'eſt-à-dire, ſi vous êtes accouchée, quels ſont vos divertiſſemens, ſi vous jouez, ſi vous liſez: enfin un détail exact de ce que vous faites & de la vie que vous menez. Pour moi j'aime à bâtir, cela fait que j'ai deux fort belles maiſons: Buſſy que j'ai fait bâtir avec un bel ordre d'architecture pendant que j'allois à l'armée, n'eſt pas une grande maiſon; mais elle eſt extrêmement ornée dans les dedans par les portraits, les meubles & les dorures; & les dehors, par les terraſſes & les eaux jalliſſantes. Chaſeu où depuis quelque temps je fais mon ſéjour ordinaire eſt un grand & vieux Château que j'ai fort rajeuni; dans la plus belle ſituation qu'on puiſſe voir, ſur les bords d'une riviere qui forme un beau canal. Tout cela ne ſuffiſant pas aux gens qui ont de la raiſon, j'entretiens un commerce exact avec mes amis de

Paris & de la Cour, gens de Lettres & du monde, je vois ſouvent de fort honnêtes gens de qualité que j'ai dans mon voiſinage & j'ai chez moi une Bibliotheque choiſie.

Je fais ici, Madame, une plus honnête figure que je ne ferois à la Cour, où j'aurois de grands dégouts d'être ſans tître après les emplois que j'ai eu parmi les Grands du Royaume & les Officiers de la Couronne que j'ai preſque tous commandez dans les armées. Un autre peut-être mourroit de regret d'avoir perdu de longs & de conſidérables ſervices à la guerre; pour moi qui n'ai rien négligé de ce qu'il falloit faire pour parvenir, ce me ſemble, à une grande fortune & qui n'avoit plus qu'un pas à faire, je ſuis tombé pour peu de choſe dans une grande diſgrace. J'ai reçu cela comme venant de la main de Dieu; & ſoûtenu du Chriſtianiſme & de la Philoſophie, je me conſole; & ne ſongeant qu'à ma ſanté, je paſſe une vie douce & agréable. Enfin je me trouve mieux dans un païs où je ſuis diſtingué, que d'être confondu à la Cour ou à Paris.

Quand le Roi me rappella il y a quatre ans, après un exil de dix-ſept ans, tout le monde crut & moi avec tout le monde que cette grace à quoi je ne m'attendois plus, devoit avoir des ſuites avantageuſes, cependant nous nous ſommes trompez. Le Marquis de Buſſy qui ſert depuis long-temps avec application & ſon frere que j'ai deſtiné à l'Egliſe, ſeront peut-être plus heureux que moi. Je vous fais tout ce détail de ma maiſon, de la ſituation de mon eſprit, & de mes occupations, Madame, parce que je ſai la part que vous me faites l'honneur d'y prendre. Vos interêts auſſi me touchent ſenſiblement &

de

de tous ceux qui ont l'honneur de vous appartenir, il n'y en a point qui ſoient avec plus de reſpect, d'amitié & de tendreſſe que moi, Madame, Vôtre &c.

CCXLIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Corbinelli.

A Chaſeu, ce 6. Mai 1686.

QUAND je vous ai mandé*, Monſieur, que je corrigeois par des amuſemens les duretez de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vint ſeulement de ma Philoſophie. Je ſuis d'accord avec vous que ſans le bon tempérament, la mauvaiſe fortune nous empêcheroit bien de nous divertir, mais *gaudeant bene nati*. S'il n'y avoit beaucoup de naturel en mon fait je ne vous aurois pas plû par mes badineries, & même je ne les eûſſe pû faire; mais ayant mis tout l'ordre que j'ai pû dans mes affaires, le temps même les ayant fort adoucies, je ſens comme un bonheur l'état où je ſuis d'être moins malheureux que je n'ai été, & me ſervant toûjours de mon jugement & de mon application à la conduite de mes affaires, je me ſers quelquefois de mon eſprit pour me réjouïr & pour rejouïr mes bons amis comme vous. Quelques-uns condamneront ces amuſemens, diſant qu'on eſt ridicule de rire ou de faire des vers quand on eſt dans l'adverſité; dans le fort de l'adverſité, j'en demeure d'accord; quand elle eſt un peu radoucie, je le nie.

* *Lett. CCXXXVII.*

Je crois la plûpart des Courtisans plus agitez que moi, aussi ne font-ils guere de vers. Au reste j'ai des amis qui songent à me distraire de mes chagrins. J'en ai un entre autres dont les pensées sont vives & justes & qui m'envoya il y à quelque tems ces vers sur l'Inconstance, que vous ne serez pas fâché de voir, vous qui dans vos jeunes ans en avez fait profession.

SUR L'INCONSTANCE.

LA constance & la foi ne sont que de vains noms
Dont les laides & les Barbons,
Tâchent d'embarrasser la jeunesse crédule,
Pour retenir long-tems en des liens affreux
Par le charme d'un faux scrupule,
Ceux qu'un juste dégout a chassé de chez eux.

Cupidon sous les loix de la simple Nature
Régit tout ce qu'on voit soupirer ici bas,
Et ne punit jamais rebelle ni parjure.
C'est un Empire qui ne dure
Q'autant que les Sujets y trouvent des appas.
Dès qu'un objet cesse de plaire,
Le commerce amoureux doit aussi-tôt finir.
Le respect des sermens n'est plus qu'une chimere.
La perte du plaisir qui nous les a fait faire
Nous dispense de les tenir.

L'Amour de son destin est toûjours le seul maître,
Et sans que nous sachions ni pourquoi ni comment,
Comme dans notre cœur à toute heure il peut naître
Il en peut malgré nous sortir à tout moment.

Ulysse

Ulysse qui pour sa sagesse
Fut si célébre dans la Grèce,
Quoi qu'amoureux & bien traité,
Refusa malgré sa tendresse
D'acheter l'immortalité
A la charge d'aimer toûjours une Déesse.

Aimez tant que l'Amour unira vos esprits,
Mais ne vous piquez pas d'une sotte constance,
Et n'attendez pas que l'absence
Ni les dégouts ni les mépris
Vous fassent faire pénitence
Des plaisirs que vous aurez pris.
Quand on sent mourir sa tendresse;
Qu'on bâille auprès d'une maîtresse,
Et que le cœur n'est pas content;
Que servent tous les soins qu'on prend pour le paroître?
L'honneur de passer pour constant
Ne vaut pas la peine de l'être.

CCXLIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Corbinelli.

A Chaseu ce 8. *Mai* 1686.

JE ne sai, Monsieur, si vous savez l'histoire de l'Abbé Furetiere Academicien, qu'une douzaine de ses Confreres, qu'il appelle *Jetton-*

niers, à cauſe de leur aſſiduité à l'Academie, deſtitua pour un prétendu vol de leur Dictionnaire. L'Abbé en demanda juſtice au Roi, qui le renvoya au Parlement. On m'a envoyé deux Factums qu'il a faits contre ſes parties, qui voulant toûjours demeurer ſes Juges ne ſe ſont point encore défendus. Je ſuis fâché de ſon avanture; car il a de l'eſprit: mais je ſuis fâché auſſi de l'emportement qu'il a dans ſon dernier Factum contre notre ami Benſerade, & contre la Fontaine; & c'eſt pour le redreſſer là deſſus que je lui écris la Lettre, dont je vous envoye la copie; j'ai cru devoir cela à la juſtice & à l'amitié. Mandez moi votre ſentiment, & celui de nos amies. Ne viendrez-vous plus en Bourgogne, Monſieur? Si je vous tenois ici un mois de cet été, je ſuis aſſuré que vous ne regretteriez point Paris; & que même après cela vous le trouveriez meilleur que ſi vous n'en étiez point ſorti. Vous connoiſſez la ſituation de Chaſeu; Madame de Sevigny en fut charmée: je l'avois embellie depuis que vous n'y aviez été, & j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y fut.

A Monſieur l'Abbé de Furetiere.

J'ai lû vos deux Factums, Monſieur, & j'ai compâti aux peines qui vous ont obligé de les faire. Si le fait eſt comme vous le rapportez, je ſuis bien fâché de voir que vos Confreres ſe ſoient tellement emportez contre vous, qu'ils vous ayent contraint d'uſer d'une repreſaille auſſi forte que celle que vous leur avez faite; & comme dans toutes les querelles que j'ai accommodées quand j'étois en place, j'ai toûjours

jours condamné les premiers offenseurs, quoi qu'on leur eût fait quelquefois un paroli d'injures, parce qu'on ne leur auroit rien fait s'ils n'avoient pas commencé; je serois contre vos parties, si j'étois persuadé qu'on vous eût effectivement condamné sans vous entendre. Cependant quand cela seroit, il me semble aussi que vous avez trop confondu ceux que vous avez regardez comme vos parties. J'en ai trouvé deux entr'autres qui peuvent avoir tort à votre égard; mais qui ne me paroissent pas meriter le dénigrement que vous en faites, c'est Monsieur de Benserade, & Monsieur de la Fontaine.

Le premier est un homme de naissance, dont les Chansonettes, les Madrigaux & les Vers de Ballet, d'un tour fin & délicat, & seulement entendu par les honnêtes gens, ont diverti le plus honnête homme & le plus grand Roi du monde. Ne dites donc plus, s'il vous plaît, que Monsieur de Benserade s'étoit aquis quelque réputation pendant le regne du mauvais goût: car outre que cette proposition est fausse, elle seroit encore criminelle. Pour les Proverbes & les équivoques que vous lui reprochez, il n'en a jamais dit que pour s'en mocquer. Enfin c'est un genie singulier, qui a plus employé d'esprit dans les badineries qu'il a faites, qu'il n'y en a dans les Poëmes les plus achevez.

Pour Monsieur de la Fontaine, c'est le plus agréable faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards; & quelque bon enveloppeur qu'il soit, j'avoüe que ces endroits-là sont trop marquez: mais quand il voudra les rendre moins intelligibles,

tout y ſera achevé. La plûparr de ſes prologues, qui ſont des ouvrages de ſon crû, ſont des chef-d'œuvres de l'art; & pour cela auſſi-bien que pour ſes *Fables* & pour ſes *Contes*, les ſiécles ſuivans le regarderont comme un Original, qui à la naïveté de Marot a joint mille fois plus de politeſſe.

Je connoîs extrêmement Monſieur de Benſerade, & je l'ai vû toute ma vie à la Cour. Je n'ai jamais vû Monſieur de la Fontaine, & je ne le connois que par ſes ouvrages: mais je les eſtime tous deux infiniment dans leurs manieres differentes, & cela m'oblige, Monſieur, de vous dire bonnement ce que je penſe en cette rencontre: qui eſt, que ces deux hommes ſont ſi connus & ſi établis pour gens d'un genie & d'un merite extraordinaire, que vous ne ſauriez les vouloir mépriſer ſans vous faire tort, & ſans rendre ſuſpectes les véritez que vous pourriez dire contre les autres. Encore une fois, Monſieur, je vous aſſure que je n'ai jamais vû Monſieur de la Fontaine, & que c'eſt la juſtice ſeule & votre interêt qui me font vous parler ainſi. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raiſons dans votre défenſe, que j'ai augmenté l'eſtime que j'avois déja pour vous. Et ne penſez pas que les remontrances que je viens de vous faire me faſſent prendre leur parti, & les vouloir excuſer, s'ils ont tort à votre égard. Je dirai quand j'en ſerai perſuadé, que ce ſont deux hommes de mérite, qui ont fait une injuſtice à un homme d'honneur & d'eſprit. Voilà comme je parle toûjours, ami de la Vérité préferablement à tout le monde; & vous me devez croire auſſi quand je vous aſſure que c'eſt ſincerement que je ſuis, &c.

CCXLV.

CCXLV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 12. Mai 1686.

NOus paſſerons ici l'Eté, Madame, dans le voiſinage de beaucoup d'honnêtes gens. Vous ne ſauriez comprendre avec quel mépris je regarde toute autre vie que la vie douce, ſans compter même le ſoin de ſon ſalut qu'on peut prendre plus aiſément en cet état que dans un autre. Je rends graces à Dieu de m'avoir mis dans ces ſentimens, & de m'avoir donné le loiſir, & même la néceſſité de les prendre. Le nombre eſt infini de ceux qui meurent jeunes & vieux, ſans les avoir. Je ne vous demande pas ſi vous êtes de mon avis, car je connois votre Raiſon. Adieu.

CCXLVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Chaſeu, ce 12. Mai 1686.

JE viens de lire deux de vos Livres, mon Reverend Pere, qui m'ont charmé : *La Foi des derniers ſiécles*, & *le Grand ou le Sublime dans les mœurs*. Je n'avois pas eu le loiſir de lire le premier. Les affaires que j'ai euës depuis quatre ans m'en ont empêché. Je ne

lis pas vos Livres en courant ; & quoi que vous ſoyez intelligible pour tous ceux qui ont un peu de ſens, il vous faut donner toute ſon application pour en tirer le profit & le plaiſir qui s'y rencontrent. On ne traitera jamais, à mon avis, le chapitre de la Foi plus à fonds ni plus nettement que vous avez fait. Je courrois au martyre, ce me ſemble, ſur votre parole.

CCXLVII. LETTRE.

* Réponſe de Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 14. *Mai* 1686.

IL eſt vrai que j'euſſe été ravie de me faire tirer trois palettes de ſang du bras de ma Niéce. Elle me l'offrit de fort bonne grace; & je ſuis aſſurée que pourvû qu'une Marie de Rabutin eût été ſaignée, j'en euſſe reçu un notable ſoulagement. Mais la folie des Medecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avoit un rhumatiſme ſur le bras gauche fût ſaignée du bras droit; de ſorte que l'ayant interrogée ſur ſa ſanté, & ſa réponſe & la mienne ayant découvert la perſonne convaincuë d'une fluxion aſſez violente, il fallut que je payaſſe en perſonne le tribut de mon infirmité, & d'avoir été la Marraine de cette jolie creature. Ainſi, mon Couſin, je ne pûs recevoir aucun ſoulagement de ſa bonne volonté. Pour moi qui m'étois ſentie autrefois affoiblie ſans ſavoir pour-

* *A la Lett*, CCXL.

pourquoi d'une ſaignée qu'on vous avoit fait le matin, je ſuis encore perſuadée que ſi on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aiſé à ſaigner ſauveroit la vie aux autres, & à moi par exemple, la crainte d'être eſtropiée. Mais laiſſons le ſang de Rabutin en repos, puiſque je ſuis en parfaite ſanté. Je ne puis vous dire combien j'eſtime & combien j'admire votre bon & heureux temperament. Quelle ſottiſe de ne point ſuivre les tems, & de ne pas joüir avec reconnoiſſance des conſolations que Dieu nous envoye après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire ſentir! La ſageſſe eſt grande, ce me ſemble, de ſouffrir la tempête avec reſignation, & de joüir du calme quand il lui plaît de nous le redonner: c'eſt ſuivre l'ordre de la Providence. La vie eſt trop courte pour s'arrêter ſi long-tems ſur le même ſentiment, il faut prendre le tems comme il vient, & je ſens que je ſuis de cet heureux temperament: *E me ne pregio*, comme diſent les Italiens. Joüiſſons, mon cher Couſin, de ce beau ſang qui circule ſi doucement & ſi agréablement dans nos veines. Tous vos plaiſirs, vos amuſemens, vos tromperies, vos Lettres & vos vers m'ont donné une veritable joye, & ſurtout, ce que vous écrivez pour défendre Benſerade & la Fontaine, contre ce vilain Factum. Je l'avois déja fait en baſſe notte à tous ceux qui vouloient loüer cette noire ſatire. Je trouve que l'Auteur fait voir clairement qu'il n'eſt ni du monde ni de la Cour, & que ſon goût eſt d'une pedanterie qu'on ne peut pas même eſperer de corriger. Il y a de certaines choſes qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord: on ne fait point entrer certains eſprits durs & fa-

rouches dans le charme & dans la facilité des *Balets* de Benſerade, & des *Fables* de la Fontaine ; cette porte leur eſt fermée, & la mienne auſſi ; ils ſont indignes de jamais comprendre ces ſortes de beautez, & ſont condamnez au malheur de les improuver & d'être improuvez auſſi des gens d'eſprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pedans. Mon premier mouvement eſt toûjours de me mettre en colere, & puis de tâcher de les inſtruire ; mais j'ai trouvé la choſe abſolument impoſſible. C'eſt un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied ; il y auroit trop d'affaires à le reparer : & enfin nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux, car nulle puiſſance humaine n'eſt capable de les éclairer. C'eſt le ſentiment que j'aurai toûjours pour un homme qui condamne le beau feu & les vers de Benſerade, dont le Roi & toute la Cour a fait ſes délices, & qui ne connoît pas les charmes des *Fables* de la Fontaine. Je ne m'en dédis poins, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, & qu'à ſouhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. Je laiſſe la plume à notre cher Corbinelli après vous avoir embraſſé, & votre aimable fille. Croyez l'un & l'autre, que je ne ceſſerai de vous aimer que quand nous ne ſerons plus du même ſang. Ma fille veut que je vous diſe bien des amitiez pour elle. Elle eſt toûjours la belle Madelonne.

De Monſieur de Corbinelli.

J'oubliai de vous mander, Monſieur, que Madame de Grignan avoit lû ce que vous écriviez à Madame de C***, c'eſt-à-dire, admiré ; car ce ne ſont pas deux choſes pour ceux qui

qui lisent ce que vous écrivez. Je dis la même chose de votre Lettre à Furetiere, & je pense que ce seroit gâter vos louanges que de les entreprendre en détail. C'est la faute que l'on fait sur celles du Roi; on n'en voit plus que de triviales, c'est à-dire, au moins qui sont usées: ce sont les mêmes superlatifs repetez depuis qu'il regna, & redits dans les mêmes termes; c'est toûjours le plus grand Monarque du monde, & un Heros passant tous les Heros passez, presens & futurs. Tout cela est vrai, mais ne sauroit-on varier les expressions? Horace & Virgile n'ont-ils point loué Auguste sans redire les même choses, les mêmes pensées & les mêmes termes? Il me semble qu'on ne sait point louer dignement, ni exposer la verité avec les propres couleurs. C'est un chapitre que nous traiterons à Chaseu, si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrois qu'on défendit aux faiseurs de Panegyriques, de jamais employer le mot de Heros, de Grand, de Merite, de Sagesse, de Valeur; qu'on loüât par les choses; & point par les épithetes.

CCXLIII. LETTRE.

Réponse du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 17. *Mai* 1686.

QUAND vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chere Cousine, je l'aurois connu à l'air de votre Lettre: votre heureux temperament étoit dans son naturel quand

quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur de gens de notre temperament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade, & la Fontaine. Si je n'oblige le Satirique de se dédire & de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espere au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme lui ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades desesperez qui ne sauroient guerir sans miracle.

J'aime fort l'approbation de la belle Comtesse : j'aime sa santé ; j'aime même sa beauté autant que si j'y avois tout l'interêt du monde.

Puisque nos amusemens vous plaisent nous vous en ferons part, ma chere Cousine ; & pour continuer je vous envoye une petite Lettre que j'écrivis il y a deux mois à Madame de Toulonjon, avec qui je badine toûjours sur un air de galanterie. Je trouve que cela est toûjours meilleur que l'air d'une simple amitié ; car avec l'agrément qui se rencontre dans le commerce des amis, il y a encore une politesse dans l'air galant, qui fait plaisir aux gens qui ont de l'esprit. Voila ce qui m'est resté du tems passé. Ce qui étoit autrefois dans mon cœur, n'est plus que dans mon esprit, & j'en suis de meilleure compagnie. Adieu ma chere Cousine, votre Niéce & moi nous vous trouvons toûjours la plus aimable femme de France. Jugez après cela combien nous vous aimons, quand cette femme s'appelle Rabutin, & que nous sommes assurez qu'elle nous aime.

A MADAME DE TOULONJON.

A Autun, ce 19. Mai 1686.

Auſſi-tôt que vous fûtes partie Samedi dernier, ma chere Sœur, nous nous mîmes au jeu, croyant étourdir la douleur de vous avoir quitée.

Mais ni la Fille, ni la Mere,
Ni l'autre Fille, ni le Pere,
Ni même la bonne Sercé,
Qui ſait le jeu comme A B C,
Ne purent ôter de leurs têtes
Leur douleur, & firent cent bêtes.

Votre Niéce en fit plus que les autres; & comme ſon chagrin fut plus grand, elle perdit vingt marques: après quoi chacun ſe ſepara. Nous vînmes faire nos dépêches juſqu'à ſept heures du ſoir.

Ce fut alors que notre affliction
Devint plus vive & plus cuiſante,
Voyant que la collation
Ne ſe faiſoit plus vous preſente.

Nous nous couchames de meilleure heure qu'à l'ordinaire, mais nous n'en veillâmes pas moins. Pour moi, je ne fermai pas l'œil de toute la nuit, & nous trouvâmes le lendemain ma fille & moi, que le petit de Langhac qui avoit verſé des larmes en vous diſant adieu, n'avoit pas été le plus fâché de la Compagnie. Le lendemain nous allâmes au Sermon; & ce fut encore en cet endroit où nous vous trouvâmes fort à redire. Le Prédicateur à ſon ordinaire fit des merveilles, & prêcha de l'enfer.

Il

Il nous exagera les peines des damnez ;
Et pour exprimer leur souffrance,
Il nous parla des feux, & des étangs glacez:
Mais il oublia votre absence.

Il prêcha moins d'une heure, parce qu'il se trouva mal: cependant on n'eut pas jugé de son incommodité à la maniere dont il prêcha. Il le fit avec plus de force & avec plus de délicatesse qu'il n'avoit jamais fait, & au sortir de la chaire il s'alla mettre au lit, pour une colique qui l'a empêché jusques ici de se lever, & dont les remedes ne l'ont pas soulagé.

Chacun craint la longueur comme la violence,
D'un mal qui nous fait tous souffrir.
Lui seul dans peu de jours espere d'en sortir.
Pour moi qui ne connois de mal que votre absence,
Je pense que sans vous il ne sauroit guerir.

A Monsieur de Corbinelli.

Il faut dire la verité, Monsieur; ce qui a fait qu'on a mal loué le Roi; c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, & la multitude des gens interessez qui se sont mêlez de le louer pour en être récompensez. S'il n'y avoit eu que des Horaces & des Virgilez de notre siecle, ils se seroient bien gardez d'employer à toute sauce les mots de *Heros*, de *Grand*, de *Merite*, & de *Valeur*; & ils auroient loué le Prince avec ces tours fins & delicats dont un éloge fait plus d'honneur, que les panegyriques de tous les Colleges du Royaume. Mais je voudrois qu'il fût défendu de louër les Rois sans être choisi pour cela, & qu'on traitât comme une satire, une louange fade sur leur sujet.

CCXLIX.

CCXLIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Chaſeu, ce 19. Mai 1686.

J'AI lû & relû vos deux derniers Ouvrages, mon Révérend Pere, de *la Foi des derniers ſiécles & du Grand ou du Sublime dans les mœurs*, mais quoi que dans le premier vous me paroiſſiez avoir dit tout ce qu'on a jamais écrit en cette maniere, votre ſublime peut avoir été imaginé par quelqu'un, mais aſſurément il n'a jamais été traité par perſonne, & vous en avez l'honneur de l'invention ſur laquelle je crois que vous êtes allé auſſi loin qu'on peut aller. Les quatre exemples que vous nous donnez pris dans la robe, dans l'épée, dans la vie privée & dans la vie publique, ſont des originaux à quoi il ſe faut tenir, n'étant pas poſſible d'en trouver un ſeul qui mérite mieux de ſervir d'exemple que les vôtres. Aſſez d'autres, & moi tout le premier, diront a la poſtérité, le bruit que Monſieur le Prince a fait dans l'épée, perſonne ne dira comme vous, avec quelle dignité il a vécu dans ſa retraite; la vie même qu'il mene depuis quelque tems s'accorde mieux à l'état du ſublime où vous le mettez, que celui où nous l'avons mis. Vous ne laiſſez pas en paſſant de parler de ſa valeur & de ſa gloire militaire, comme ſi vous n'aviez eu que celle-là en vûë; & vous le faites voir comme un des plus grands Capitaines du monde, avant que de le montrer comme un Philoſophe Chrétien.

Mon-

Monſieur le Prince à ſoixante & tant d'années qu'il a, penſe autrement qu'il ne faiſoit à trente, où il lui ſembloit en quelque façon honteux d'être ſi ſage. Du tems que j'avois l'honneur d'être ſon Lieutenant, il me paroiſſoit eſtimer davantage la réputation de grand Capitaine, que celle de Heros de vie privée; & je lui ai ouï dire ſovent qu'il eut mieux aimé être Alexandre que Céſar. Ce qui fait bien voir qu'alors il étoit plus touché du ſublime de l'épée accompagné de témerité, que du même, accompagué de prudence. Cela fait bien de l'honneur au regne du Roi d'y faire voir de ces hommes incomparables.

Ce ſont, mon révérend Pere, les quatre plus beaux portaits & les plus reſſemblans qu'on fera jamais. Celui de Monſieur de Lamoignon m'a ſauté aux yeux; & quand j'en ai confronté les traits avec ceux que j'ai dans le cœur & dans la mémoire, il m'a ſemblé que je le voyois tantôt à Baſville, tantôt dans la grand' Chambre & dans les audiences publiques. Adieu M. R. P. je ne vous aime pas plus que je faiſois, mais je vous eſtime encore davantage.

CCL. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 23. *Mai* 1686.

DES douleurs de rhumatiſme fort piquantes m'ont empêché de vous écrire, Monſieur. On ne parle à la Cour que des Ambaſſadeurs de Siam

Siam que le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choiſy ont ramenez. Ce ſont des Ambaſſadeurs de plus de deux mille trois cens lieuës d'ici. Cela eſt beau pour le Roi. On a grande curioſité de les voir. Dieu ſait comme l'on court l'Abbé de Choiſy, pour le faire conter tout ce qu'il ſait. Je penſe que je l'irai chercher auſſi quand le feu n'y ſera plus tant. Il eſt, comme vous ſavez, dans une grande dévotion. Si vous ſaviez, mon cher Comte, la joye que j'ai de vous ſavoir dans les ſentimens où vous êtes pour les affaires de l'autre monde, vous connoîtriez bien que je vous aime. Quand Dieu fait la grace aux gens de les faire vivre juſqu'au tems où la Raiſon eſt un peu dégagée du feu des paſſions, il eſt impoſſible qu'ils ne ſongent à l'éternité. Le Roi donne de grands éxemples de pieté dans ſa Cour. On voit viſiblement qu'il n'y a rien de faux à tout cela, & qu'il veut tout de bon ſe ſauver. Ne vous verrons-nous point cet hiver? Je le ſouhaite, & je n'oſe vous le conſeiller; car vous faites un ſi bon uſage de votre ſolitude, que je ferois conſcience de la troubler, & que vous me faites envie de la chercher auſſi. Je vous ſupplie de croire, que vous & Madame votre fille n'aurez jamais une plus fidelle amie & ſervante que moi.

CCLI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 27. Mai 1686.

ON me mande, Madame, que le Roi a déclaré au 5. Juin ſon voyage pour Barrege,

d'où

d'où l'on écrit que plusieurs gens ont été guéris du même mal qu'a Sa Majeste. Pour moi qui ai passé par là, je suis persuadé qu'il n'y a que les incisions qui en peuvent guérir & que le Roi qui est ferme s'y résoudra quand il en sera tems, plûtôt que d'aller aux eaux.

Je ne sai pourquoi notre ami est allé si loin, & encore moins pourquoi il en est revenu. Ces voyages-là marquent souvent un esprit inquiet. Un François se peut aussi bien sauver en France qu'en Canada, je ne le pardonne qu'à ceux qui courent au martyre. Pour moi que la Raison encore plus que l'âge & que l'amortissement des passions a fait retourner à Dieu, je passe dans mes maisons & avec mes amis une vie douce que je préfere à la vie tumultueuse de la Cour quand elle seroit éclatante & accompagnée de grandeurs.

L'attachement & même la tendresse, si je l'ose dire, que j'ai pour la personne du Roi me porte à me réjouïr, de l'accroissement de sa pieté. Dieu me permet aussi de m'en réjouïr, dans la vûë qu'elle l'obligera de me faire justice sur les services considérables que je lui ai rendus. Adieu, Madame, je meurs d'envie d'avoir l'honneur & le plaisir de vous voir.

CCLII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Colligny.

A Chaseu, ce 29. Mai 1686.

JE vous suis extrêmement obligé, Monsieur mon Cousin, du détail que vous me mandez de

de vos affaires & du parti que vous avez pris de rester dans l'Eglise où le Ciel & Monsieur votre pere vous ont destiné. Je trouve que c'est le meilleur parti pour vous, non seulement parce que le service de Dieu auquel votre profession vous attache, est préferable à celui de tous les Princes de la terre, mais encore parce que vous entreriez un peu trop tard dans le service.

Les considérations qui pouvoient traverser le dessein que vous avez pris étoient de voir par là éteindre votre maison. Mais cette raison me semble si foible, que je ne pense pas qu'elle vous ait donné beaucoup de peine à vaincre; car combien voit-on de gens mariez qui n'ont point d'enfans ou qui n'ont que des filles? Et d'ailleurs en quelque lieu que soient nos peres, il ne leur importe guére que leurs noms soient finis ou qu'ils continuent, & il vous importe fort de vous sauver. Vous êtes dans ce chemin-là, mon cher Cousin, bien plus assurément que si vous étiez marié. Je vous y souhaite toutes sortes de douceurs & que vous me croyiez &c.

CCLIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 16. Juin 1686.

JE suis en peine de votre santé, Monsieur. Il y a déja quelque tems que je me donnai l'honneur de vous écrire pour vous en demander des

des nouvelles, & je n'en ai point reçu de réponſe. Vous autres gens de la Cour, comptez pour morts les gens de Province. Cependant il n'y a que ceux-ci qui vivent, & qui vivent longtems; car comme ils s'ennuyent fort, dix jours leu paroiſſent plus longs que vingt à vous autres. Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, ne m'oubliez plus. Mandez-moi quelquefois ce que vous faites, & m'aimez toûjours, quand vous ne me devriez jamais voir; car j'en uſe ainſi pour vous. Adieu.

CCLIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 25. Juin 1686.

IL y a quatre jours que la Marquiſe d'*** revenant de Vichi paſſa ici; & entre autres nouvelles de ce pays-là; elle me dit qu'on vous y attendoit, Madame, au mois de Septembre prochain. J'en fus bien fâché, parce que c'eſt une marque que votre ſanté n'eſt pas comme je la ſouhaite. Cependant puis que vous deviez avoir beſoin de ces eaux, je ſuis bien-aiſe que ce ſoit dans le tems qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chere Couſine, ſi vous devez effectivement aller à Vichi; & en ce cas, revenez voir encore une fois la maiſon de vos Peres à Bourbilly & à Chaſeu; d'où nous irons emſemble aux eaux. Votre Niéce nous accompaguera ſans beſoin; & pour nous tenir compagnie ſeulement. Ce remede vous profitera bien

bien davantage en le prenant avec gayeté. Si la belle Comtesse vouloit avoir cette complaisance pour vous de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joye seroit complette, & assurément les eaux auroient bien plus de vertu.

CCLV. LETTRE.

Réponse de Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Juin 1686.

IL est vrai, mon cher Cousin, que ce Printemps j'avois quelque dessein d'aller l'Automne prochain à Vichi, pour un rhumatisme que j'avois; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toûjours un embarras à qui n'a plus un équipage comme j'en avois autrefois. Ce me seroit une grande joye que de vous avoir tous deux. Bon Dieu quelle compagnie, & de quels maux ne gueririez-vous point? L'offre & la proposition me donnent une véritable reconnoissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble si la belle Comtesse avoit voulu être de la partie, & sur tout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réüssir; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous & de notre temps. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, & pour moi je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir pas répondu à votre derniere Lettre. J'étois comme tout le monde, dans une perpetuelle crise, & la

plume me tomboit des mains dès que je voulois former une penſée & une Lettre. J'avois pourtant à vous remercier de cette jolie Lettre que vous aviez écrite à Madame de Toulonjon. Je j'ai luë & reluë ; car on ne ſe laſſe point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractere de fineſſe & de facilité qui fait toûjours crier: *Es de Lope, es de Lope.* Vous ſerez toûjours aimable, mon Couſin, c'eſt dire en même temps que vous ſerez toûjours aimé. Conſervez votre joye & votre ſanté tout le plus longtemps que vous pourrez, elles ſont ordinairement enſemble: je vous le ſouhaite toûjours. Quand je dis, à vous, j'entens auſſi à ma Niéce de Colligny : je ne puis jamais vous ſeparer. Vous êtes à Chaſeu, allez vous promener à mon intention ſur les bords de cette jolie riviere: je ſerois ravie que quelque hazard me fit trouver avec vous: J'embraſſe le pere, la fille, & le petit fils. Que la qualité de grand-pere ne vous choque point: à force de vivre, il en faut venir-là,

De Monſieur de Corbinelli.

Ce n'eſt point la chaleur, Monſieur, qui m'a empêché de vous écrire, moi, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous que conjointement avec Madame de Sevigny. Ce traité m'eſt avantageux, parce que mes Lettres paſſent à la faveur des ſiennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monſieur? Vous dit on que l'amour y reprend ſes droits, & qu'il s'eſt mis ſous la protection de la jeune Cour? Vous dit-on que le beau ſexe ſe tuë pour avoir les bonnes graces de ***? Que tout eſt promenades, rendez-vous,

vous, billets doux, ſerenades & tout ce qui faiſoit les délices de notre bon vieux temps? Le ſiecle eſt fort plaiſant: il eſt regulier & irregulier: devot & impie; adonné aux hommes & aux femmes; enfin de toute ſorte de genre de vie.

CCLVI. LETTRE.

De l'Evêque d'Autun, au Comte de Buſſy.

A Autun, le 6. Juillet 1686.

IL n'y a pas moyen de me réſoudre à partir, Monſieur, ſans prendre congé & de vous & de Madame la Marquiſe de Colligny. Je n'aurois pas diféré à vous donner cette marque de mon reſpect, ſi je n'avois eſpéré d'avoir l'honneur de vous rendre ce devoir en perſonne, & de vous ſurprendre à Chaſeu à l'heure que vous y penſeriez le moins. Mais les affaires ſurviennent ſans ceſſe, & j'ai depuis deux jours des Curez inſtruits de mon départ, & des deputez de pluſieurs Chapitres. Il faut néceſſairement les expédier & ſuivre les engagemens que j'ai pris de ſortir demain d'ici. Ces raiſons me privent, Monſieur, de la joye que je m'étois propoſée de vous revoir; mais il n'y en a pas qui puiſſent m'empêcher d'être plus que perſonne, Votre très &c.

CCLVII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Toulonjon.

A Chaseu, ce 10. *Juillet* 1686.

L'OISIVETÉ qui est, dit-on, la mere de tous vices, l'est aujourdhui d'une action loüable, puisqu'elle m'invite à vous écrire, Madame. Si j'étois plus jeune ou moins sincere, je vous dirois qu'accablé d'affaires je ne laisse pas de songer à vous. Mais je mentirois, & peut-être que vous ne me croiriez point. Je vais vous apprendre les nouvelles qu'on me manda hier.

L'Abbé de Choisy dit des merveilles du Royaume de Siam; que la plûpart des maisons sont dorées en dehors & qu'il logeoit dans une chambre tenduë d'une tapisserie de velours violet en broderie d'or.

Bulonde a eu le Gouvernement qu'avoit Beaupré. Boulaine Exempt des Gardes du Corps, en a un moins considérable, qui est celui d'Autun. Feu Monsieur de Colligny son prédecesseur dans cette place, la rend bien honorable pour celui-ci.

Je vous envoye une Lettre en vers de Monsieur Pavillon à Madame Damon qui m'a paru digne de vous réjouïr.

A MA-

A MADAME DAMON.

D'Où peut venir votre triſteſſe?
On voit encor ſur votre teint
Le même fard dont la jeuneſſe
Dans vos plus beaux jours l'avoit peint.
Avec aſſez d'égards la fortune vous traite.
Tout le monde vous fait la Cour.
S'il eſt quelque autre bien que votre cœur ſouhaite
On vous l'a déja dit & je vous le repéte,
Il ne tiendra pas à l'Amour,
Que vous ne ſoyez ſatisfaite.

Jouïſſez en paix des douceurs
Que vous promettent tous vos charmes.
Et laiſſez la plainte & les larmes
A ceux qui ſouffrent vos rigueurs.
Un jour viendra que la vieilleſſe
Enlevera tous vos plaiſirs,
Sans laiſſer à votre foibleſſe
Que la honte de vos déſirs.

Quand vous aurez vieilli ſans faire aucun uſage
Des biens mis ſur votre paſſage,
Ce ſera vainement que pour vous ſoutenir,
Vous voudrez appeller la Raiſon à votre aide.
Contre tous les chagrins d'un ſi triſte avenir,
Iris, il n'eſt point de remede,
Qu'un agréable ſouvenir.

Banniſſez donc cette humeur noire:
Et goûtant les plaiſirs préſens,
Faites quelque galante hiſtoire,
Dont quelque jour votre mémoire
Puiſſe réjouïr vos vieux ans.

CCLVIII. LETTRE.

De Mademoiſelle de R** au Comte de Buſſy.

Ce 10. *Juillet* 1686.

J'AI été ravie de voir Madame votre fille, Monſieur. Ma joye auroit été complette ſi vous aviez été de la partie. Je vous prie de vous ſouvenir que vous apportâtes la colique ici & que vous en euſſiez été bien plus malade ailleurs, l'air natal vous ſervit. Vous ſeriez toûjours en parfaite ſanté ſi vous le preniez un peu plus ſouvent que vous ne faites & je m'en trouverois mieux. Je vous aſſûre, Monſieur, que je ne changerois pour rien au monde de condition, ſi je croyois que cela vous fît changer de ſentimens pour moi. Ces petites chanſons me font trop d'honneur & beaucoup de plaiſir mais l'amitié dont vous avez la bonté de m'aſſurer, me plait encore davantage, & répond à la maniere ſolide avec laquelle je vous eſtime & je vous honore.

CCLIX. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Paris ce 30. *Juillet* 1685.

JE n'aurois pas été près d'un an ſans me donner l'honneur de vous écrire, Monſieur, ſi je l'avois pû faire. Les maux de tête que j'ai eu depuis le départ de Madame votre fille ont été ſi violens & ſi opiniâtres que la vie m'en eſt devenuë amere & qu'il ne m'a pas été poſſible d'entretenir aucun commerce avec mes amis; j'ai crû même que je ne pourrois pas long-temps ſoutenir des douleurs cruelles qui ne me donnoient aucun relâche & enfin je me ſuis regardé comme un homme qui devoit mourir bien-tôt ou qui étoit déja mort, car ce n'eſt pas vivre que de ſouffrir & de languir toûjours. Cependant me voilà reſſuſcité encore une fois & mon mal m'a quitté preſque tout à coup ſans me laiſſer aucun reſte. Il me ſemble que j'en ai la tête plus libre & plus nette, & je vous aſſûre du moins que j'en ai le cœur plus content & que je n'ai jamais mieux compris le plaiſir qu'il y a de ſe porter bien. Comme je me flatte, Monſieur, que vous m'aimez toûjours, je ne doute pas que vous n'ayez de la joye de ma guériſon. On m'a dit que votre ſanté étoit parfaite & je m'en réjouïs avec vous de tout mon cœur. C'eſt, ſelon mes principes, la meilleure fortune du monde que d'avoir une ſanté

constante; avec cela on peut se passer de tout quand on est détrompé des vanitez du monde & qu'on a de la Raison. Faites moi la grace, Monsieur, de croire que je suis avec plus de zele que jamais, Vôtre &c.

CCLX. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Bussy.

A Paris, ce 30. Juillet 1686.

L'Occasion de Monsieur l'Abbé de Bussy, Monsieur, qui vous va trouver, me donne aujourdhui lieu de vous écrire pour vous demander de vos nouvelles qui sont toûjours cheres à un homme qui connoît votre merite autant que je fais & qui trouve peu de gens de votre prix dans ce monde, où tout va selon les noms qui y sont à la mode. Que vous êtes heureux, Monsieur, de ne vous plus soucier de ces noms là qui regnent & qui font regner ceux à qui ils sont favorables? Qu'un peu de repos, un peu de tranquilité & beaucoup d'indépendance sont préférables à tout cela! Je ne doute pas que vous n'en soyez persuadé aussi-bien que moi. Je travaille pour prouver que le sublime d'esprit, de raison & de sagesse que j'ai donné à Monsieur le Prince, est préférable au sublime de la valeur.

CCLXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Buſſy, ce 11. Août 1686.

* JE ſuis bien aiſe, M. R. P. de n'avoir appris vos maux qu'après qu'ils ont été paſſez. Vous aimant au point que je fais, j'aurois été dans des inquiétudes terribles des douleurs que vous aviez & même de la mort que j'euſſe apprehendé pour vous. Je n'ai plus aujourd'hui qu'à me réjouïr de l'état où vous êtes que j'eſpere qui durera, parce que vos maux n'étant cauſez que par la chaleur de votre ſang, il ne ſe raffraichira que trop avec l'âge. Pour moi qui en ai plus que vous, Mon R. P. & qui ſuis de même tempérament, je me porte mieux que quand j'étois plus jeune & je ne ſuis ſujet qu'à des coliques qui viennent encore de trop de chaleur. Je ſuis d'accord avec vous que la bonne ſanté eſt la meilleure fortune du monde, ſur tout quand elle eſt accompagnée d'un bon eſprit qui ſait la priſer ce qu'elle vaut. Je ſuis du meilleur de mon cœur & avec toute l'eſtime qui vous eſt dûë, M. R. P. Vôtre &c.

* *Voyez Lett. CCLIX.*

CCLXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Buſſy, ce 11. Août 1686.

* L'ABBE' de Buſſy que j'ai été bien aiſe de voir, M. R. P. a encore été mieux reçu avec

* *Voyez Lett. CCLX.*

une de vos Lettres, qui m'apprend votre bonne ſanté & que vous m'aimez toujours. Pour moi je me porte fort bien; la tranquillité de mon eſprit entretient la bonté de mon tempérament, & la bonté de mon tempérament cauſe la tranquillité de mon eſprit.

L'entêtement des noms nouveaux ne me ſurprend point, & ces noms m'éblouïſſent encore moins. Dans tous les tems il y a eu des élevations ſurprenantes, & dans tous ces tems-là on s'eſt empreſſé à qui mieux mieux à rendre des ſoins & des reſpects à ces nouvelles Idoles de la faveur: ſoins & reſpects de qui rarement on recueilloit du fruit. Si le nombre des flateurs étoit plus petit, on pourroit en ſe faiſant remarquer, gagner la bienveillance des favoris; mais dans la foule il faudroit être bien heureux pour y parvenir. Il n'y a que le Roi qui ſoit aſſez puiſſant pour faire du bien à tout le monde. Je ſai bien que je perſuaderai ceci à peu de gens; ce n'eſt auſſi que pour m'applaudir que je le penſe, & je vous le dis, M. R. P. pour vous faire connoître que je ſuis bien détrompé des ſottiſes du tems.

Vous me ferez grand plaiſir, M. R P. de m'envoyer quand il ſera fait, ce que vous faites, pour mettre Monſieur le Prince, même dans ſa retraite, au deſſus de tous ceux qui ont le plus brillé par leur valeur, car j'ai pour ce grand Prince & pour tout ce qui le touche un fond de tendreſſe & d'admiration qui ne finira qu'avec ma vie.

CCLXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Buſſy, ce 13. *Août* 1686.

J'AI vû bien des gens en ma vie qui faute d'argent & pour n'en pas faire les avances, ne faiſoient pas ce qu'on ſouhaitoit d'eux. Vous ſeul, Monſieur, êtes rebuté de faire plaiſir, parce qu'on vous envoye de l'argent pour le faire. Cependant ſi je change jamais cette maniere d'agir, ce ſera le manque de pouvoir plûtôt que vos remontrances. Et quand votre délicateſſe vous auroit fait trouver encore plus mauvais que vous n'avez fait, la précaution que j'ai priſe, je ne m'en corrigerai jamais. Adieu, Monſieur, je ſuis à vous de tout mon cœur.

CCLXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Senneville.

A Buſſy, ce 19. *Août* 1686.

L'ACTION que Monſieur votre frere a faite à Bude, Madame, eſt ſi belle, que quoi qu'il lui en coûte une partie de ſon ſang, je ne la trouve pas trop cherement achetée. Je fus d'abord alarmé du nombre de ſes bleſſures, mais quand j'eus appris qu'il étoit en ſureté de ſa vie, je

je ne ſongeai plus qu'à admirer ſa valeur & à vous témoigner la part que je prenois aux differens ſentimens que vous auriez ſur cette action, comme je ferai toute ma vie à tout ce qui vous arrivera, Madame, parce que je ſuis &c.

CCLXV. LETTRE.

De la Comteſſe de Senneville au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Août 1686.

JE vous rends de très-humbles graces, Monſieur, de l'honneur & de l'amitié que vous m'avez fait ſur le ſujet de mon frere; le plaindre & le loüer comme vous faites m'oblige infiniment, & je ſuis très ſenſible à l'un & à l'autre. L'état où je l'ai ſû m'affligea tellement que j'en fus malade; pour lui il ſe porte toujours de mieux en mieux & les Chirurgiens l'aſſurent que dans quinze jours il ſera en état de monter à cheval. Sa plus grande bleſſure eſt un coup de mouſquet dans la cuiſſe, il en a auſſi un de grenade dans le genouil qui a donné beaucoup à craindre dans le commencement. Les autres ſont ſix coups de fleches & trois coups de pierres, mais il perdit tant de ſang dans l'action dont il ne ſe voulut tirer qu'à la fin quoi que bleſſé dès le commencement, qu'on le crût mort pendant trois jours. S'il me convenoit de vous dire, Monſieur, tout ce que j'ai ſû qui ſe paſſe de ſa part, vous ne le trouveriez pas aſſurément indigne de votre alliance, de

de votre eſtime & de votre amitié dans laquelle, ſi j'oſois, je vous demanderois auſſi un peu de part pour moi. Je vous proteſte, Monſieur, que vous n'en aurez jamais pour perſonne qui vous honore davantage, ni qui ſoit plus véritablement que je ſuis &c.

CCLXVI. LETTRE.

De Monſieur de B** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. *Septembre* 1686.

LA priſe de Bude eſt une aſſez grande nouvelle pour être le ſujet de ma Lettre. Le Courier en eſt arrivé cette nuit. Il a été pris d'aſſaut. Voilà tout ce que j'en ſai. On parle d'une Ligue dont le Prince d'Orange eſt le premier mobile & l'Empereur le Chef. Meſſieurs de Brandebourg & de Lunebourg y ſont entrez. Le Roi en a eu copie & menace d'entrer en Allemagne avec ſoixante mille hommes. S. M. en a fait ſes plaintes au Pape & veut que l'original lui ſoit remis. Le Roi de Dannemark va bombarder Hambourg. Il eſt aux environs avec toutes ſes troupes, mais on croit que cette Ville ſera ſecouruë par les Princes que je viens de nommer.

CCLXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de M***

A Chaſeu, ce 27. Septembre 1686.

VOUS m'avez bien oublié, Madame, cependant j'ai fait toute ma vie tout ce qu'il falloit pour vous faire ſouvenir de moi. Cela ne m'auroit pas empêché de vous aller voir, ſi mes vapeurs me l'avoient permis. Si ce nom n'étoit à la mode j'appellerois cela un tournement de tête, car je ne ſuis pas de ces gens qui pour ſauver leur mauvaiſe humeur, diſent qu'ils ont des vapeurs, lorſqu'ils ſe portent bien. Pour moi j'appelle des vapeurs de ratte, qui ſuivant qu'elles ſont plus ou moins violentes, rendent les gens plus ou moins bourrus. A propos de vapeurs, je vous en veux faire un petit conte. Deux de mes amis s'étant allé promener à Iſſy, eurent la curioſité en paſſant d'entrer aux petites maiſons. Ils trouvérent d'abord un homme dans la cour qui leur parût moins fou que les autres, à qui ils s'informerent quelle étoit la folie de la plûpart des gens qui étoient-là: Ma foi, leur dit-il, Meſſieurs, c'eſt bien peu de choſe : on dit que nous ſommes fous, parceque nous ſommes des miſérables, ſi nous étions des gens de qualité, on diroit que nous aurions des vapeurs & on nous laiſſeroit courir les ruës.

Mais ne vous verra-t-on point ici, Madame. Vous autres demi Dieux ſi haut élevez, mépriſez

prifez bien les pauvres mortels qui demeurent au deffous de vous ; humanifez-vous un peu davantage, car avec notre encens, vous aurez encore nos cœurs.

CCLXVIII. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Buffy.

A Paris, ce 30. *Septembre* 1686.

IL y a long-tems, Monfieur, que je n'ai point été en état de vous écrire par un rhumatifme que j'ai eu fur le bras droit. Il m'ennuyoit fort de voir interrompu un commerce que j'ai toujours trouvé doux & dont je fais toujours le même cas. Il faut dire le vrai, le plus grand bien de la vie & le moins fenfible quand on le poffede, c'eft la fanté. Dites-moi, je vous prie, des nouvelles de la vôtre, car il ne faut pas laiffer éteindre le feu de notre amitié. Si la mienne n'étoit tout-à-fait inutile à votre fervice, je vous en ferois de nouvelles proteftations. Je vous envoye une Lettre qu'on dit que Saint Evremond a écrite à une dévote de fes amis ; mandez-m'en votre fentiment. Mais que dites-vous du Cardinal le Camus ? Voilà une grande diftinction pour lui, & '.. grand changement depuis le tems que vous étiez amis. L'êtes-vous encore ? Quoi que le Roi n'a pas écrit pour lui à Rome, Sa Majefté en a parlé fort honnêment en ce païs-ci. Il court un bruit de guerre, je ne fai s'il aura de la fuite. Adieu, Monfieur, je fuis toujours à vous de tout mon cœur.

CCLXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 6. Octobre 1685.

J'ACCEPTE avec plaiſir, Monſieur, la propoſition que vous me faites de recommencer notre commerce de Lettres d'ici à la Saint Martin.

J'ai vû ici le Pere Archange Cenami. Il m'a lû ſon Panégyrique pour le Roi, je l'ai trouvé beau quoi qu'un peu long. Mais on eſt payé content de l'audience qu'on lui donne.

Enfin le Pape a fait une grande promotion, & ſans obliger le Roi, il lui en a donné plus qu'il n'en demandoit.

On me mande que ſa Majeſté partira le 14. de ce mois pour Fontainebleau. Si mes affaires me le permettoient, j'y pourrois bien aller faire un tour. Si j'y vais, j'irai à Paris voir mes amis & vous tout le premier, Monſieur, de qui je ſuis plus que de pas un autre & avec tous les reſpects imaginables &c.

CCLXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scuderi.

A Chaſeu, ce 9. Octobre 1686.

J'AI été ravi de recevoir votre Lettre *, Madame, & d'y apprendre que vos maux étoient finis.

* *Lett. CCLXVIII.*

ſinis. Je jouïs à preſent d'une ſanté telle que j'avois à vingt-cinq ans. Je crois comme vous que le commerce des Lettres entretient l'amitié ; cependant la nôtre eſt à lépreuve de tout. Ce qui me le fait croire, c'eſt qu'après un ſilence de ſix mois, nous recommençons avec le même empreſſement & peut-être plus grand que ſi nous nous étions écrit toutes les ſemaines. Puiſque vous voulez que je vous diſe franchement ce que je penſe de la Lettre que vous m'avez envoyé. Premierement je ſuis ſûr qu'elle n'eſt pas de Saint-Evremond. Je connois le ſtile de mon Couſin comme je connois le mien. Celui qui a écrit cette Lettre n'eſt point naturel. Il fait des efforts pour avoir de l'eſprit. Il eſt pointu & plein d'Antitheſes. Il eſt rempli de ſentimens communs qu'il exprime d'une maniere commune. En un mot je n'eſtime point cette Lettre.

La promotion du Cardinal le Camus ne m'a point ſurpris. Il mene depuis long-tems une vie à s'attirer une pareille diſtinction d'un Pape comme celui qui gouverne l'Egliſe ; d'ailleurs on en parloit depuis un an. Il étoit autrefois de mes amis, mais nous ne nous vîmes point à Roiſſy comme on a dit. Il en étoit parti quand j'y arrivai, & la vérité que j'aime tant, comme vous ſavez, m'oblige de dire que devant lui ni devant moi, il ne ſe paſſa rien des ſottiſes qu'on a publiées. Depuis vingt ans nous n'avons eu aucun commerce enſemble, & comme je n'ai point ouï parler de lui dans mes diſgraces, il n'entendra point parler de moi dans ſa proſpérité.

CCLXXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere S. C.

A Chaſeu, ce 10. Octobre 1686.

DISSERTATION.

POUR bien juger des trois Madrigaux, mon Reverend Pere, il les faut voir tous de ſuite, & l'Epigramme de Martial en tête traduite éxactement en proſe. Mais avant que de paſſer outre, il faut vous dire que cette Epigramme comprend auſſi-bien l'amitié que l'amour. La voici.

Immodicis brevis eſt ætas, & rara ſenectus.
Quidquid ames, cupias non placuiſſe nimis.

Les gens au deſſus du commun rarement vivent long-tems. Ainſi je vous conſeille de ſouhaiter que ce que vous aimerez, ne vous plaiſe point trop.

Voilà juſtement ce que veut dire l'Epigramme de Martial, dans la fin de laquelle il n'y a point de bon ſens. Je vous le ferai voir enſuite. Voici la verſion de Peliſſon:

MADRIGAL.

Telle eſt la loi du Ciel, nul excès n'eſt durable.
S'il paſſe le commun, il paſſe promptement.
Voulez-vous être heureux? ſouhaitez en aimant,
Que ce que vous aimez ne ſoit point trop aimable.

Voilà

Voilà la vôtre :

Telle est la loi du Ciel, nul excès n'est durable.
Tout sentiment outré se détruit promptement.
Voulez-vous éviter des chagrins en aimant?
Evitez d'aimer trop un objet trop aimable.

Et voici la mienne :

Telle est la loi du Ciel, nul excès n'est durable.
Ce qui n'est pas commun, passe fort promptement.
Ainsi pour éviter des chagrins en aimant.
Il faudroit n'aimer rien d'extrêmement aimable.

J'ai dit qu'il n'y avoit point de bon sens dans la fin de l'Epigramme de Martial. En voici la preuve. Personne n'aime jamais, soit en amour, soit en amitié qu'il ne souhaite que l'objet auquel il s'attache, soit parfaitement aimable. Il est donc ridicule de dire (cela ne se pouvant réduire en acte:) *Souhaitez que ce que vous aimez ne vous plaise point trop* ; car sur cela les desirs n'ont point de bornes. Je ne sai comment Pelisson qui a l'esprit plus juste & plus délicat que Martial, ayant trouvé cette Epigramme digne d'être traduite, n'en a pas rectifié le faux. On doit avoir du respect pour les Ouvrages des grands hommes de l'Antiquité, j'en demeure d'accord ; mais seulement jusqu'aux sentimens qui choquent le bon sens. Pour moi qui estime infiniment Martial, Ovide, Catulle, Tibulle, & Properce, je les redresse quand je les traduis aux endroits où je les trouve faux ; & c'est pour cela qu'après avoir pris la pensée du premier vers de Martial, & m'être servi du premier vers de Pelisson, que je trouve admirable, j'y mets de mon cru une suite naturelle. Je ne conseil-

le

le donc pas de ſouhaiter une choſe contre l'uſage & contre le bon ſens ; mais je dis en général : *Que puiſque les perſonnes extraordinaires ne vivent pas longs-tems, il faudroit pour éviter les grands chagrins qu'on auroit bien-tôt de leur perte, n'aimer rien qui fût fort aimable.* Je ne conſeille pas de ſouhaiter une choſe impoſſible ; je dis ſeulement, *qu'il ſeroit à ſouhaiter.* Il y a une grande difference entre ces deux expreſſions. La premiére marque notre choix, la ſeconde celui de la fortune. Il faut donc convenir que Peliſſon s'eſt attaché trop ſcrupuleuſement au ſens de Martial. Pour vous, mon Reverend Pere, en diſant :

Tout ſentiment outré ſe détruit promptement.

vous avez changé le ſens du premier vers de Martial qui eſt bon & naturel. *Rara ſenectus* ne ſe peut entendre que pour les perſonnes, & point pour les ſentimens. Je ſuis d'accord avec vous, mon Rev. Pere, que Peliſſon après avoir dit : *Nul excès n'eſt durable*, ne devoit pas dire : *S'il paſſe le commun.* Cela s'en va ſans dire, c'eſt auſſi pour éviter cela que j'ai dit :

Ce qui n'eſt pas commun, paſſe fort promptement.

Voilà une façon de Diſſertation, mon R. Pere ; répondez-y, s'il vous plaît. Ce n'eſt pas ſeulement un ouvrage d'eſprit plein d'une bonne morale que l'Epigramme de Martial, je maintiens qu'on y peut donner un tour de Chriſtianiſme. Car enfin lorſque le Payen conſeille de ne ſe point trop attacher à un objet trop aimable, parce que la perte qui en eſt infaillible en peu de tems, donneroit de trop gran-

des

de peines ; le Chrétien doit penser qu'outre ces peines que la perte d'un objet trop aimable causeroit bien-tôt, cet objet le détacheroit encore de l'amour de Dieu, qui mérite seul d'être aimé, parcequ'on ne le sauroit jamais perdre.

CCLXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Evêque d'Autun.

A Chaseu, ce 15. Octobre 1686.

JE viens d'apprendre, Monsieur, la mort de l'Abbé de Quincé. Je savois bien qu'il n'étoit pas saint, mais je ne croyois pas qu'il prévît une mort si prompte. Elle lui ôte bien de l'honneur du refus de l'Evêché de Poitiers. C'est grand dommage, il avoit bien du mérite. Je ne sai encore si mes affaires me permettront de faire un voyage à Fontainebleau ; j'en ai bien envie & ce qui l'augmente, c'est que je me procurerai par-là le plaisir de vous voir plûtôt. Vous ne sauriez, Monsieur, regarder avec plus d'impatience que moi votre retour en ce païs-ci. Je n'y vois personne qui me dédommage de vous, & vous trouvez mille gens qui me remplacent où vous êtes. Il est vrai que j'ai un mérite à votre égard qu'ils n'ont pas ; c'est que je suis depuis trente ans le plus fidelle & le plus attaché de vos serviteurs.

CCLXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur le Prince.

A Chaſeu, ce 15. Decembre 1686.

MONSEIGNEUR,

L'honneur que j'ai eu d'être Lieutenant de Monſeigneur le Prince votre pere, & la profeſſion que je fais d'un attachement particulier à Votre Alteſſe Séréniſſime, me font apprendre avec une extrême douleur la perte que vous venez de faire. J'eus l'honneur de vous aſſurer de cet attachement à votre dernier voyage en Bourgogne, Monſeigneur ; & la maniere dont vous reçûtes ces aſſurances, me confirma dans la réſolution de vivre & de mourir avec un zele pour votre perſonne proportionné au reſpect infini qu'on lui doit, & de lui témoigner qu'on ne peut être avec plus de ſoumiſſion que je ſuis, Monſeigneur, Votre &c.

CCLXXIV. LETTRE.

Réponſe de Monſieur le Prince au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 24. Decembre 1686.

MONSIEUR, j'ai reçû la Lettre que vous m'écrivez ſur la perte que j'ai faite & je vous ſuis bien obligé de la part que vous témoignez

moignez prendre à mon déplaisir. Je vous prie d'être bien persuadé que je suis,

Monsieur,

Votre très-affectionné à
vous faire service,

HENRI DE BOURBON.

CCLXXV. LETTRE.

De Mesdemoiselles de Rabutin au Comte de Bussy.

A Selle, ce 25. Decembre 1686.

MONSIEUR,

Mon frere le Comte de Rabutin nous a mandé que l'Empereur l'avoit fait Général de Bataille, & en même tems il a envoyé à ses freres des chevaux Turcs qui sont d'une beauté singuliere, harnachez magnifiquement. Il nous écrit que Madame sa femme souhaite passionnément de nous avoir auprès d'elle. Nous ne devons ni ne voulons accepter cette proposition, ni entreprendre ce voyage sans avoir votre avis & votre consentement. Aidez-nous donc de vos conseils, s'il vous plaît. Les deux freres que nous avons encore dans le service, après y en avoir tant perdu & qui, si nous l'osons dire, y sont fort estimez, veulent bien faire un effort pour nous faire mettre en état de faire le voyage de Vienne en filles de condition. Nous attendons, Monsieur, votre réponse pour résoudre

dre la chose, & nous esperons que vous aurez la bonté de pardonner la liberté que prennent deux Demoiselles qui ont l'honneur de porter votre nom, de vous consulter en cette rencontre. Nous tâcherons, Monsieur, par notre conduite de ne nous pas rendre indignes de cet avantage & de vous marquer par notre attachement que nous sommes avec une passion très-respectueuse, Monsieur, &c.

CCLXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 29. Decembre 1686.

QU'EST-ceci, Madame? Je n'écris à personne que j'aime & que j'estime à beaucoup près tant que vous; cependant il y a six mois que je ne vous ai écrit. Si je croyois aux charmes, je croirois être ensorcelé. En effet, vous aimer fort, & ne pouvoir en six mois vous écrire, est une espece de nouëment d'éguillette. Enfin voila le charme rompu, si charme y a; mais après avoir trouvé que j'ai tort, il me semble que vous n'avez pas raison, Madame, d'être si long-tems sans vous en plaindre. Je voudrois bien faire quitte à quitte. Je me suis occupé depuis que vous n'avez été ici, non pas à bâtir, mais à de petites propretez qui embellissent les maisons: à entretenir un commerce de Lettres avec mes amis, horsmis quand le diable s'en mêle.

Nous

Nous avons pris deux ſaumons que j'ai eu regret de manger ſans vous, ne ſongeant pourtant point à vous écrire, & vous voyez bien que cela n'étoit pas naturel. Nous nous ſommes fort vûs dans le voiſinage, où il y a beaucoup de gens de maniére aiſée, dont vous vous accommoderiez fort. Il eſt arrivé à Monjeu depuis ſix ſemaines une petite Dame de Paris, jolie de ſa figure, vive, qui a de l'eſprit, mais qui fait bien plus rire par la liberté qu'elle ſe donne de dire tout ce que vous autres prudes vous contentez de penſer, que par les choſes plaiſantes d'elles-mêmes qu'elle dit. La premiere fois que je la vis nous fimes grande amitié: elle me pria de lui écrire, je le lui promis; & je vous envoye ma Lettre & ſa Répo[illegible] puiſque vous aimez ces bagatelles.

LETTRE A MADAME M.

A Chaſeu, ce 27. Octobre 1686.

Vous ſavez bien, Madame, qu'en vous quittant je vous promis de vous écrire, croyant que cela me ſeroit auſſi aiſé qu'il me l'avoit été avec beaucoup d'autres Dames.

Qui vous entend, Iris, qui vous voit rire,
Voudroit volontiers vous écrire,
Et vous écrire d'un ſtile doux.
Mais quand on ſort d'auprès de vous,
Vous ne nous laiſſez rien à dire.

Il eſt vrai, Madame, que vos converſations ſont remplies de tant & de ſi agréables choſes, qu'il faut, quand on a du jugement, ou repeter ce que vous avez dit, ou ſe taire.

Pour repondre avecque ſuffiſance,
Nos plus grands efforts ſeroient vains;
Et je vous croi d'une telle abondance;
Que vous mettriez à ſec au ſortir de vos mains,
Le plus habile homme de France.

Mais, me direz-vous, vous avez un ſi beau champ & un chapitre ſi ample que vous avez traité tant de fois avec les Dames. Qui vous empêcheroit de le rebattre avec moi? Peut-être que ma Phyſionomie de tigreſſe vous fait peur: mais ne ſavez-vous pas que les Phyſionomies ſont fort ſouvent trompeuſes?

Un peu de patience, Madame, je m'en vais vous répondre à tout cela. Je demeure d'accord avec vous que le chapitre de la galanterie eſt fort ample, & que je l'ai fort ſouvent traité.

Mais, Iris, j'étois jeune alors:
Et quoi que j'aye encor le cœur plein de tendreſſe,
L'eſprit galant, & ſain le corps,
Le titre de Grand-pere, & maints autres dehors,
Me font trop juſtement ſoupçonner de foibleſſe.
Ainſi pour que je puſſe eſperer d'être aimé,
Il faudroit qu'on m'eût éprouvé:
Peut-être, belle Iris, ſerois-je à votre gré.
Sans cela point de ſoins, point de feu, point de flame;
Paix & liberté dans mon ame.
Je ne filerois pas un jour
Sans cela le parfait amour.
Je ne vous crains donc pas, Iris, comme tigreſſe,
Je crains votre délicateſſe
Sur tous mes dehors de barbon.
J'ai vû pluſieurs fois la rudeſſe
D'une apparence de dragon.
Se changer bien-tôt en mouton.

Mais

Mais enfin, Madame, en attendant une occasion qui me donnât lieu de me déclarer votre amant, trouvez bon que je ſois votre ami.

Je ne laiſſerai pas de me ſervir du mot.
D'Amour & de galanterie.
Ce ſera, (ce qu'on nomme en termes de tripot)
Ploter en attendant partie.

Ne m'allez pas mander, Madame, ce que vous m'avez déja dit, que vous ne faites plus de vers depuis l'âge de quinze ans. Vous en aviez aſſurément davantage quand vous fîtes ceux que j'ai vus; ils ſont trop juſtes.

On ne fait de vers à quinze ans
Que les vers que font les enfans:
Mais à vint-cinq, & vers & proſe
Se font bien, & toute autre choſe.

REPONSE DE MADAME M..

A Monjeu, ce 27. *Octobre* 1686.

Vous jugez bien, Monſieur, qu'on eſt agréablement éveillée par les jolies choſes que vous écrivez. A peine avois-je les yeux ouverts, qu'on m'a donné votre Lettre, ſans me dire de quelle part elle venoit. J'ai compris en la liſant qu'elle ne pouvoit venir que de vous; & j'en ai eu d'autant plus de joye, qu'il m'a paru fort glorieux de m'attirer des douceurs d'une perſonne que je ne crois pas qui les jette à la tête de tout le monde.

Quoique je ſois une méchante faiſeuſe de vers, je ferois des efforts pour en mêler parmi ma proſe, ſi l'on m'en donnoit le loiſir, mais

vous meritez plus qu'un impromptu. Souffrez donc que j'employe le peu de temps qu'on me laiſſe, à vous aſſurer qu'en quelque qualité qu'il vous plaiſe m'être quelque choſe, je l'accepterai avec bien du plaiſir. Vos dehors ne me font pas peur, je fais peu de cas des apparences. Vous jugerez bien que j'ai raiſon, Monſieur, quand vous ſaurez qu'ayant penſé mourir ici de vapeurs avant hier, le Maître de la maiſon, dont les dehors promettent merveilles, n'eut pas le courage de me ſoulager.

Ce ne fut pas la faute de ſa femme:
Elle le preſſa fort, mais inutilement;
Et ſi je n'euſſe été d'un bon temperament,
Il m'auroit laiſſé rendre l'ame.
Il eſt vrai que la bonne Dame
Faiſoit peut-être à bon marché
Une apparente charité.
Elle a l'air, comme prude & ſage,
De pouſſer à l'extrémité
Les droits du ſacré mariage:
Cela peut-être fit manquer le perſonnage
Aux droits de l'hoſpitalité.

Vous n'en auriez pas fait autant, Monſieur; car vous avez bien la mine de faire l'honneur de la maiſon aux Etrangers, & de vous garder pour leur ſervice, aux occaſions; & c'eſt auſſi dans cette penſée que je vous aſſure qu'on ne peut rien ajouter à l'eſtime que j'ai pour vous.

Je ne penſois d'abord faire que de la proſe. Mais j'ai trouvé la matiere ſi heureuſe, qu'elle m'a réchaufé l'imagination,

CCLXXVII.

CCLXXVII. LETTRE.

Du Pere Archange au Comte de Bussy.

A Autun, ce 30. *Decembre* 1686.

POUR qui êtes-vous, Monsieur, & quel est, selon vous, le meilleur parti à prendre & le meilleur exemple à donner pour un Magistrat, de finir ses jours dans la retraite ou dans le barreau? Ce fut hier le sujet d'une dispute dans une maison où je me trouvai, & les deux partis sont convenus de vous en croire, Décidez donc, Monsieur; vos décisions sont des oracles. Pour moi je suis avec mon attachement ordinaire, Monsieur, Vôtre &c.

CCLXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Archange.

A Chaseu, ce 31. *Decembre* 1686.

LES deux partis que vous me proposez, mon Reverend Pere, se peuvent soutenir tous deux avec raison. Voici comme un de mes amis en a parlé:

HEureux qui se trouvant trop foible & trop tenté
Du monde enfin se debarasse!
Heureux qui plein de charité,

Pour ſervir le prochain y conſerve ſa place !
Differens dans leurs vûes, égaux en pieté,
L'un eſpere tout de la Grace,
L'autre appréhende tout de ſa fragilité.

Pour moi je crois que le Magiſtrat qui ſe regardera ſeul, prendra le parti de la retraite; mais comme je trouve honteux de n'être né que pour ſoi, & que nous ſommes redevables au public des talens que Dieu nous a donnez, ſoit pour gouverner, ſoit pour inſtruire, il me paroît qu'un Magiſtrat doit finir ſes jours dans la fonction de la Charge où la Providence l'a placé.

CCLXXIX. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 5. Janvier 1687.

BON jour & bon an, mon cher Couſin, & bon jour & bon an, ma chere Niéce. Que cette année vous ſoit plus heureuſe que celles qui ſont paſſées, que la paix, le repos, & la ſanté vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas, & que vous meritez; enfin que vos jours deſormais ſoient filez de ſoye: mais ſur tout, plus d'enchantemens *; car afin que vous le ſachiez, le charme étoit double: il étoit jetté ſur moi comme ſur vous, & nous en ſentions la force par le ſouvenir continuel que nous avions de vous deux, Monſieur de Corbinelli & moi, & par l'impoſſibilité où nous étions de le rompre. Nous faiſions quelquefois des

* *Voyez Lett. CCLXXVI.*

des efforts, comme des gens qui dorment & qui veulent nager ou courir; mais nous le faisions inutilement comme eux. Nous ne mangions point à la verité de saumons qui nous donnassent occasion de vous souhaiter: mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le Chocolat, ou le Thé avoient réveillé notre vivacité, nous étions au desespoir de ne vous avoir pas, & nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croiroit qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain? Mais non, l'enchantement étoit trop fort, il falloit une nouvelle année; & la voilà qui tire le rideau; qui nous rend la liberté, & qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toûjours ravie de revoir de la joye dans votre esprit; que vous cherchiez à vous amuser, & à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis & aisez, & font souvenir agréablement de vous. La Lettre que vous écrivez à la petite Dame de Paris nous a réjouïs. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, & de la raison qui fit peut-être manquer Monsieur de Monjeu aux droits de l'hospitalité; rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante merite bien la peine que vous y prenez. Je comprens aisément que vous aimez tout votre voisinage. Cela fait une bonne societé. Je rencontrai l'autre jour Monsieur d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je croi que Toulonjon est bien-aise d'être si riche, & d'ajuster Alonne. Monsieur d'Autun

me dît hier, que ma Tante avoit payé les dettes de ſon fils, avant que de mourir. J'en ſuis ſurpriſe & bien-aiſe; car je craignois toûjours l'avarice, & j'étois fâchée que cette vilaine bête ſe trouvât dans mon ſang. Pour nous, mon Couſin, nous en ſommes, Dieu merci, bien exempts. Cette Provençale eſt bien nette auſſi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sevigny & à Grignan la met fort à couvert d'en être ſoupçonnée. Elle eſt toûjours à Paris, occupée à pluſieurs affaires.

Vous avez ſu, mon cher Couſin, les circonſtances de la mort de Monſieur le PRINCE. Je croi que c'eſt faire ſon éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de ſa vie toute heroïque, une mort toute Chrétienne; qu'il s'eſt également acquité des devoirs de bon Chrétien, de fidele Sujet, de bon Pere & de bon Maître; & qu'en vingt-quatre heures il a reglé toutes ces choſes avec une fermeté, une tranquillité, une douceur & une étenduë d'eſprit qui le faiſoit paroître comme en un jour de bataille; car on dit que dans ces occaſions il étoit parfait; & que la mort qui eſt la plus importante action de notre vie, a été auſſi le plus bel endroit de la ſienne. Je me ſouviens à cette occaſion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois ſous ſon portrait:

De ſa gloire la terre eſt pleine,
Comme le foudre on craint ſon bras,
Il a gagné mille combats;
Et l'on doute encor s'il n'eſt pas
Plus Soldat qu'il n'eſt Capitaine.

M. d'Au-

M. d'Autun eſt encore tout penetré de cette mort: il vous en dira bien des particularitez quand vous le verrez. Le Roi a regretté cette perte, & a remis pour faire plaiſir à ce Prince, Monſieur le Prince de Conty en ſes bonnes graces. Monſieur le Duc, à preſent Monſieur le Prince, a pris toute ſa Maiſon, & a augmenté toutes les récompenſes. Il paroît affligé au dernier point. Enfin tout le monde a fait ſon devoir. Mais ce qui remplace ce malheur, & qui comble de joye, c'eſt la parfaite ſanté du Roi, dont on ne peut aſſez remercier Dieu, & dont l'allegreſſe publique perſuade la ſincerité de la douleur qu'on avoit euë de ſes maux. Si vous nous voulez envoyer la Lettre que vous avez écrite au Roi, vous nous ferez plaiſir.

CCLXXX. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Buſſy.

A Paris ce 8. Janvier 1687.

JE vous remercie, Monſieur, de ce que vous êtes trois fois ravi de la grace que le Roi vient de faire à mon fils. Je vous aſſure que vous avez raiſon, les vieux amis ſont toujours les plus ſûrs, & le proverbe eſt fort vrai qui dit: vieux amis & vieux écus. Vous voulez que nous recommencions notre ancien commerce. Je ne demande pas mieux; mais il faudra que vous ſouffriez quelquefois mes inégalitez ſans gronder, car j'ai des affaires qui m'occupent & qui me rendent ſouvent fort chagrine, & les épitres

chagrines ne ſont bonnes que de Scarron. D'ailleurs j'ai peur que vous ne gardiez mes Lettres, & je ne me ſoucie point de réjouïr la Poſtérité.

Les nouvelles de ce jour ſont que l'on a donné les Iſles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite à Saint Marc qui gardoit Monſieur de Lauſun. Le Roi ſe porte à merveille. Madame la Dauphine aſſez bien de ſa fauſſe couche, ce qui remet le baptême des trois Princes ſi loin que l'on n'en ſait point le jour. On ne parle ici que de *Te Deum* pour la ſanté du Roi, c'eſt une joye univerſelle. Je ne ſai point de ſottiſe qui coure le monde, qui vous puiſſe divertir, ni la charmante Madame de Colligny.

CCLXXXI. LETTRE.

De Monſieur de Corbinelli au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 12. Janvier 1687.

NOus avons admiré, Monſieur, Madame de Sévigny & moi, votre verſion de quelques épigrammes de Martial que vous nous avez envoyée, & dans la chaleur de mon imagination, j'ai parodié le Sonnet de Benſerade pour le Roi, repréſentant un Eſprit; & j'ai adreſſé mon imitation à Madame de Sévigny

SONNET.

EST-CE choſe réelle, eſt-ce ſorcellerie?
Ne ſauriez-vous, Madame, éclaircir ce ſoupçon?
Martial eſt fort beau. Pourtant ſans flaterie,
Les vers que nous liſons, ont meilleure façon.

Ces

Ces vers ont l'air de ceux que ce divin Garçon
Qui préside aux neuf Sœurs fait avec industrie,
Sur qui tous les Auteurs pourroient prendre leçon
En fait de vers badins ou de galanterie.

Comme ceux d'Apollon, ces vers sont tout ainsi.
Ils paroîtront charmans dans deux mille ans d'ici
A toute la gent grise, à toute la gent blonde.

Et n'est homme en ce siecle, & dans ces siecles-là
Qui n'ait en les lisant tout le plaisir du monde,
Et qui n'en desirât faire comme cela.

CCLXXXII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 14. Janvier 1687.

*VOICI donc un renouvellement de commerce, Madame, véritablement conditionnel, je le veux bien. Vous ne me ferez réponse que quand vous serez en bonne humeur, & vous prendrez bien garde que les nouvelles que vous me manderez ne fâchent personne, de peur que la postérité ne sache que vous disiez à vos amis ce que tout le monde disoit. Pour les loüanges du Roi, & les nouvelles avantageuses aux particuliers vous ne me les tairez pas. Le Gouvernement des Isles Saint-Honorat & Sainte-Marguerite a été long-temps vacant. Il y a six mois que Guitault est mort. Il y a long-

* *Voyez Lett. CCLXXX.*

tems que je me ſuis donné l'honneur d'écrire au Roi ſur ſa convaleſcence, & je m'en réjouïs aujourdhui avec vous. Les gens qu'il a comblé de graces, n'en ſont pas plus aiſes que moi qu'il a comblé d'infortunes, mais c'eſt que je crains Dieu & que je ſuis perſuadé que le Roi me fera enfin juſtice. Adieu, Madame, la charmante Colligny & moi vous aimons tendrement.

CCLXXXIII. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, *ce* 18. *Janvier* 1687.

CA, Madame, continuons notre commerce, puiſque le charme eſt levé de part & d'autre: pour moi je me preſſe de vous écrire pour aſſurer la criſe. Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je vous diſe qu'on n'eſt jamais mieux entré que vous dans les figures qu'on vous preſente, & qu'on n'a jamais mieux répondu que vous faites ſur le même ton qu'on vous a parlé. Après cela je commencerai par vous rendre mille graces des ſouhaits que vous faites que je ſois plus heureux cette année que les autres. Votre Niéce dit que cela peut arriver ſans que cela coûte beaucoup à la fortune. Je ſuis bien-aiſe que vous approuviez nos amuſemens; & en effet quand ils n'empêchent pas de ſonger au ſolide, on ne ſauroit trop longtems garder cet eſprit-là. De la même repriſe dont je badine avec Mademoiſelle de R * *
&

* *A la Lett.* CCLXXIX.

& avec la petite Dame de Paris, j'écrivis au Roi. Mais à propos de la petite Dame, vous avez bien deviné; les vers de ſa Lettre ne ſont point d'elle: il faut auſſi lui rendre juſtice, je n'ai fait que polir & rimer ſans penſée, parce qu'il me parut qu'elle auroit en vers la grace que vous lui trouvez. Monſieur d'Autun a raiſon de nous aimer; il voit bien que nous avons pour lui ces mêmes ſentimens. Les Toulonjons ſont fort aiſes d'être riches, & tout le monde eſt fort aiſe auſſi qu'ils le ſoient. Le bien qui leur eſt venu par la mort de leur mere leur ſied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne, qui par ordre du Roi, s'appelle aujourdhui Toulonjon avec le titre de Comté, va être une des plus jolies maiſons de Bourgogne, de la maniere qu'ils l'accommodent. On m'a envoyé la Lettre que Monſieur le Prince écrivit au Roi la veille de ſa mort, & un recit de ſes dernieres actions & de ſes dernieres volontez. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez: un Heros chrétien; mais avec cela, je croi qu'il penſoit alors ce que lui mandoit autrefois Voiture:

La Mort que dans les champs de Mars,
Parmi les cris & les allarmes,
Le deſordre de toutes pars,
Le bruit & la fureur des armes,
Vous parut ſi belle autrefois,
A cheval, & ſous le harnois,
N'a-t-elle pas une autre mine,
Quand à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et ſemble-t-elle pas bien laide,
Quand elle vient tremblante & froide
Prendre un homme dedans un lit?

La convalescence du Roi en si peu de tems après une telle operation, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoye le compliment que je lui ai fait.

SIRE,

L'operation qu'on a faite à V. M. dont je fis en 1683. *une pareille experience, me donna les allarmes qu'un fidelle Sujet & passionné pour la conservation de son Maître, peut avoir en cette rencontre. Quoique je sois bien plus âgé que V. M.* SIRE, *je ne fus jamais en danger. Cependant je n'ai pas laissé d'apprehender pour vous. L'importance de votre santé & ma tendresse ont fait ma crainte, jusques à ce que j'ai appris que V. M. se portoit fort bien. C'est ce qui m'oblige de lui en témoigner aujourdhui ma joye. Si le méchant état de mes affaires ne m'empéchoit de sortir de chez moi, je courrois à Versailles faire juger à V. M. par l'excès de ma joye presente, de la grandeur de ma crainte passée, & lui protester qu'on ne peut avoir pour sa personne sacrée plus de zele que j'en ai, ni être avec un plus profond respect, &c.*

CCLXXXIV. LETTRE.

De la Comtesse de Rabutin Duchesse de Holstein au Comte de Bussy.

A Vienne, *le* 24. *Janvier* 1687.

JE vous suis bien obligée, Monsieur, de la part que vous prenez à l'avancement de Monsieur

ſieur de Rabutin. S. M. Impériale lui a fait encore la grace de lui donner un écrit, par lequel il lui promet le premier Régiment de Dragons vacant. C'eſt le pas le plus difficile, car il y a beaucoup de gens de ſervice qui ne l'obtiennent point & cela eſt d'un grand profit. La bonté que vous avez de vous ſouvenir de mon fils m'oblige infiniment. Il ſe porte fort bien, Dieu merci. J'ai bien de la joye de voir que vous approuviez le deſſein que j'ai pris de faire venir chez moi les ſœurs de Monſieur de Rabutin. Votre approbation, leur eſprit, & leur vertu, augmente l'envie que j'avois de les avoir bien-tôt. Toute mon ambition eſt d'établir la maiſon de Rabutin en Allemagne; pour cette fin, je tâcherai de faire recevoir mon fils Comte du Saint-Empire. Nous ne l'avons pas fait juſqu'à préſent, parce qu'il faut beaucoup d'argent pour cela. Je n'en ai pas beaucoup, mais ce que j'ai nous aidera à faire faire de la dépenſe à Monſieur votre Couſin. Je ſuis bien aiſe, mon Couſin, de vous donner part de toutes nos penſées, parce que vous êtes fort raiſonnable. Je voudrois bien finir promptement nos affaires en Champagne, parce que ſi nous venions à avoir la guerre avec la France, nous aurions bien des difficultez qui n'en ſont pas à préſent, & je ne verrois de long-tems mes belles-ſœurs. Elles font des réflexions fort ſages, mais qui ne nous accommodent pas. Vous m'obligerez beaucoup ſi vous prenez part à tout ceci, afin que tout cela ſoit bien-tôt achevé, vous priant de me conſerver toujours votre amitié & de me croire tout à vous.

Je vous donne part, mon cher Couſin, que ma fille ſe va marier avec le Prince de Hohenzollern, Prince de l'Empire.

CCLXXXV.

CCLXXXV. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 28. Janvier 1687.

J'AI balancé ſi je vous écrirois, Monſieur, car votre Lettre * m'a paru entre aigre & douce. Ce n'eſt pas ſur le reproche d'avoir oublié à datter, mais ſur un autre article où il me ſemble que vous ne vous ſouciez pas trop de mes Lettres.

Le Roi va entendre Jeudi la Meſſe à Notre-Dame & dîner à l'Hôtel de Ville. Le Prévôt des Marchans lui demanda ſes Officiers, mais Sa Majeſté les refuſa, diſant qu'il ſe fioit bien à la Ville de Paris. Cependant le Magiſtrat les demanda à Livry qui les lui prêta. La Gazette vous apprendra comment cela ſe ſera paſſé. Le Duc de Créqui s'en va mourant. Vingt perſonnes demandent le Gouvernement de Paris avant qu'il ſoit vacant. Le Roi retourne Lundi à Marli juſqu'à Jeudi. Il y aura une Lotterie de vingt mille écus : celle de la ſemaine paſſée n'étoit que de deux mille piſtolles. On a vû que c'étoit trop peu, les billets de celle-ci ſont onze pour un Louïs. Loube prend demain l'habit à Sainte Marie du fauxbourg Saint-Jacques. Meſdemoiſelles de Biron, de Medavi & de Quelus ont danſé au Louvre pour la premiere fois, le jour du baptême. On dit que perſonne ne danſe ſi bien que Mademoiſelle de Médavi. Le Premier Préſident fera chanter un *Te Deum* dans

* *Lett. CCLXXXII.*

dan la grand' Salle du Palais. Il dit au Roi qu'il prieroit les Ducs de s'y trouver, Sa Majesté lui répondit, que cela feroit des affaires. Le Premier Président l'assura que non, & qu'il avoit trouvé un moyen pour cela. Je vous prie, lui dit le Roi, que cela ne se fasse point. Je ne sai quel étoit ce moyen. Mais le Premier Président a envoyé l'Abbé de Belebrat chez quelques Ducs qui n'ont pas bien entendu ses raisons, car ils n'iront point à ce *Te Deum.*

CCLXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 5. Février 1687.

SI je ne gardois la copie des Lettres que j'écris, Madame, vous m'auriez fait croire que j'aurois été assez ridicule pour vous témoigner que votre commerce m'étoit indiférent. Je suis à cent lieuës de là : vous êtes non seulement ma premiere, mais encore ma plus agréable amie. Non, Madame, je ne méprisois point vos Lettres, mais je me moquois un peu de vous, comme je croi que vous faisiez de moi, quand vous me mandiez que je ne gardasse plus vos Lettres, & que vous n'aviez que faire de réjouïr la postérité. Vous n'entendez donc plus raillerie?

Le Roi & le Prévôt des Marchands ont chacun fait leur devoir. Celui ci de demander à Sa Majesté ses Officiers pour ne se charger de rien, & pour lui faire meilleure chere ; le Roi de les lui refuser pour lui témoigner une grande confiance, & le Prévôt des Marchands

de

de les emprunter de Livry. Si Dieu appelloit Monſieur de Créquy à lui, je croi que Monſieur de Montauſier auroit le Gouvernement de Paris, & j'en ſerois bien aiſe. La réſolution de Loube me fait remarquer que tout eſt extréme à la Cour: ou l'on y a de grands établiſſemens, ou l'on en ſort pour ſe mettre dans un Couvent, & même d'ordinaire c'eſt dans les plus auſteres. Je ne comprends pas pourquoi le Roi ne regle point l'affaire des Ducs avec les Préſidents au Mortier. Adieu, Madame.

CCLXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe d'Uxelles.

A Chaſeu, ce 5. Février 1687.

PUISQUE vous me pardonnez mon ſilence, Madame, je veux jouïr de la grace que vous m'avez faite, & en attendant que j'aille groſſir le nombre de vos Courtiſans, je veux augmenter celui de vos correſpondances; Et pour commencer je vous ferai part de mes réflexions ſur ce qui ſe paſſe à la Cour, vous croyant peu curieuſe des nouvelles de l'Autunois. Commençons par Monſieur le Prince. Il a été comme vous ſavez, Madame, un des plus grands Princes qu'on ait jamais vû en France. Perſonne ne l'a guere mieux connu que j'ai fait, car j'ai long tems ſervi ſous lui, & j'ai même eu l'honneur d'être ſix ans ſon Lieutenant. Il a paſſé plus de ſoixante ans dans une vie auſſi dangereuſe devant Dieu, que glorieuſe devant les hommes. Enfin il a fait deux ans de pénitence qu'il

qu'il a couronnée d'une mort toute Chrétienne. Voilà, Madame, ce qui m'a plus prêché que ne pourroient faire vingt Sermons du Pere Bourdalouë & dont j'eſpere faire mon profit le reſte de ma vie. Une autre réflexion que j'ai faite, c'eſt ſur la maladie & ſur la ſanté du Roi. Elles m'ont paru toutes deux extraordinaires, & ſa prompte guériſon m'a étonné autant qu'elle m'a réjouï. Il y a trois ans & demi que j'ai paſſé par les horreurs d'une opération. A la vérité j'avois alors quinze ans plus que n'a le Roi, On lui a fait dix inciſions à deux fois, & on ne m'en fit qu'une, & je fus ſoixante & trois jours couché ſur le dos ſans oſer me tourner. Cela me fait croire que la Providence qui depuis trente ans a ſoin de ſa gloire, en a eu non ſeulement de ſa convaleſcence, mais encore de ſa prompte convaleſcence. Car dans la conjoncture préſente, il étoit de la derniere conſéquence qu'il guérit promptement & pour le bien de l'Etat & pour la joye du Peuple. Voilà, Madame, les réflexions d'un Solitaire. Vous autres gens du monde avez bien plus de pénétration, mais vous n'avez pas tant de loiſir de penſer que moi, ni tant de ſincérité, ſur tout quand je vous aſſure que perſonne ne vous honore, ne vous eſtime & ne vous aime plus que je fais.

CCLXXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Rabutin d'Allemagne au Comte de Buſſy.

A Vienne, ce 6. Février 1687.

J'AI reçû votre Lettre, Monſieur, & je vous ſuis infiniment obligé de la part que vous pre-

prenez à la grace que S. M. Impériale m'a faite, laquelle est d'autant plus grande, qu'il est sans exemple que de Lieutenant Colonel on soit parvenu à être Général de bataille sans avoir été Colonel. Et comme en ce païs-ci le Généralat n'est utile qu'avec un Régiment, S. M. Impériale a eu la bonté de me donner sa parole pour le premier Régiment de Dragons vacant. Voilà, Monsieur mon Cousin, l'état de mes affaires. Encore une fois je suis ravi de la part que vous y prenez. J'avois crû qu'en mon absence, Madame de Rabutin vous auroit donné avis de la naissance de mon fils que je tâcherai d'établir en ce païs-ci avec le plus d'éclat qu'il me sera possible. Adieu mon cher Cousin.

CCLXXXIX. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelli au Comte de Bussy.

A Paris, *ce* 14. *Février* 1687.

VOUS m'avez fait, Monsieur, recevoir un affront auprès de Monsieur de Vardes qui est avec les Savans de Languedoc. Je lui envoyai vos deux vers de Martial * comme une épigramme entiere parce que vous me l'intituliez ainsi; on me mande que ce n'est que les deux derniers vers d'une épigramme de six ou de huit vers sur la mort d'un jeune esclave beau comme le jour. Si vous m'aviez mandé cela, Monsieur, j'aurois été de votre sentiment, car je n'aurois pû douter que le premier vers ne concernât les personnes. Horace a fait une Satyre

* *Voyez Lett. CCLXXI.*

tyre dont la penſée répond à celle de Martial. Vous la devriez traduire en vers, elle eſt belle. Les beaux eſprits ſont diviſez juſqu'à la haine perſonnelle. J'ai mandé à Monſieur de Vardes d'aſſembler les Savans de Languedoc pour groſſir les factions. Je vous exhorte à la même choſe, Monſieur. C'eſt le ſecond vers de la 5. Satyre du ſecond Livre d'Horace, où il introduit Ulyſſe qui va conſulter Tireſias aux enfers ſur les moyens de devenir riche. La Satyre commence par ces mots : *Hoc quoque Tireſia.* Le vers commence *Pauper eris*, & la difficulté roule ſur le pronom *hoc*, ſavoir s'il ſe rapporte à la baſſeſſe où à la pauvreté.

Mêlez vous, Madame la Marquiſe, dans cette affaire. Les Dames, qui ont de l'eſprit en ſont capables comme les hommes. Cependant croyez, s'il vous plaît, Monſieur & Madame, que je vous honore toûjours parfaitement.

CCXC. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 14. Février 1687.

* JOUÏSSONS donc du plaiſir de n'être plus embarraſſez dans les enchantemens. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette penſée; car il eſt certain que de mon côté j'en ſentois les effets. Mais, mon cher Couſin, que pretendez-vous de moi aujourdhui? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination ſi remplie, que je ne ſaurois parler d'autre choſe.

Je

* *Voyez Lett. CCLXXXIII.*

Je vous dirai donc la mort du Maréchal de Crequy en quatre jours ; combien il a trouvé sa destinée courte, & combien il étoit en colere contre cette mort barbare, qui sans considerer ses projets & ses affaires, venoit ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses Loix. Il a reçu ses Sacremens. Neuf jours après son frere aîné le Duc de Crequy l'a suivi. Ce fut hier matin aprés une longue maladie ; & trois heures après le Duc de Gesvres a eu son Gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au Roi, & il a obtenu le premier ce beau present. Je viens de lire de mes yeux l'Almanach de Milan : *Le même jour 13. de ce mois dans un tel signe, un grand Gouvernement sera rempli, un frere ne pleurera pas la mort de l'autre.*

Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voila cette Maison de Crequy bien abbatue, & de grandes dignitez sorties en peu de jours de cette famille. Le Duc d'Etrées est mort à Rome ; & le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la Duchesse d'Etrées sa belle-mere votre Cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Vous voyez bien, mes pauvres enfans, que rien n'est si triste que cette Lettre : si j'en écrivois souvent de pareilles, il vaudroit mieux être encore enchantez. Votre belle & bonne humeur, & cette gayeté si necessaire & si salutaire n'y pourroient pas résister. Parlons d'un autre temps. J'ai trouvé sous ma main par hazard *Moreri :* j'ai cherché nos Rabutins ; je les ai trouvez fort bons & fort anciens. Ce Mayeul vivoit grand Seigneur en 1147. il y a plus de cinq cens ans. Cette source est belle.

Je

Je consens avec le Roi qu'Alonne soit devenuë la Comté de Toulonjon, je voudrois ajouter au bonheur de ce ménage des enfans de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand Cousin ; il falloit pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma Niéce de Colligny leur tiendra lieu de tout, & son fils soutiendra dignement la grandeur de cette succession. Ne devient-il pas grand, & n'est il pas toûjours joli? Ma fille reçoit toutes vos amitiez avec une joye & avec une reconnoissance plus qu'à demi Rabutine. Adieu mon cher Cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au Roi: votre Lettre est fort bonne: vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes.

CCXCI. LETTRE.

De Madame de Montmorency au Comte de Bussy.

A Paris, ce 18. *Février* 1687.

MONSIEUR de Montausier n'a pas eu le Gouvernement de Paris, Monsieur. Il ne l'a pas même demandé. Le Roi le donna au Duc de Gesvres aussi-tôt qu'il sût la mort du Duc de Créquy. Sa Majesté a donné aussi fort promptement l'Abbaye d'Aveny à la sœur de Monsieur de Boufiers. MONSIEUR a fait un jeu ; je ne sai pas qui en est ; mais à propos de joüeurs, on fait Jeudi prochain la grande opération à Dangeau. On dit qu'il y a treize ans qu'il porte une fistule. Mademoiselle de Noailles

les épouse le Comte de Guiche. On lui donne quatre cens mille francs & on les nourrit neuf ans. Le Maréchal de Bellefonds demande à cor & à cri le Gouvernement de Lorraine. Il y a d'autres prétendans ; mais c'est lui qui fait le plus de bruit. Ils étoient quatorze qui demandoient le Gouvernement de Paris. On dit que le Roi fera un voyage après Pâques à Compiegne. Les Bombardiers sont partis. Monsieur de Savoye qui étoit à la tête de ses troupes & de celles que le Roi lui a prêtées, est retourné fort promptement à Turin, & cela, dit-on, sur une Lettre du Roi. On dit à la Cour que ce sont les plaisirs du Carnaval qui l'y ont ramené. Notre ami Hauterive jouë tant que les jours & les nuits durent & perd tout son bien. J'en suis presque aussi fâchée que lui, car outre l'incommodité qu'il s'attire, tout le monde blâme sa conduite. J'ai la plus grande joye du monde, Monsieur, de ce que vous me mandez que je suis votre premiere & meilleure amie, vous verrez que je ferai toûjours tout ce qu'il faut pour ne pas perdre auprès de vous une place que j'estime si fort. Adieu, Monsieur.

CCXCII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieus de Corbinelli.

A Chasen, ce 20. Février 1687.

*CELA est plaisant que j'aye traduit deux fois ce qu'il y a de plus beau dans Martial, & que je ne connoisse son *Immodicis* que par la tra-

* *Voyez Lett. CCLXXXIX.*

traduction que Pélisson en a faite. Ainsi, Monsieur, vous avez été trompé parce que je l'étois. Mais je maintiens encore qu'on ne peut pas sur ces deux seuls vers, croire avec raison que Martial ait voulu parler des choses inanimées.

Immodicis brevis est ætas, & rara senectus.
Quicquid ames cupias non placuisse nimis.

Ce n'est que sur ces deux vers que j'ai trouvé dans la traduction de Pélisson qu'il se trompoit, en disant au dernier vers:

Evitez d'aimer trop un objet trop aimable.

Et j'ai cru que Martial avoit voulu dire:

Ainsi pour éviter des chagrins en aimant,
Il faudroit n'aimer rien d'extrêmement aimable.

C'est un conseil qu'il a voulu donner, & non pas un précepte qui n'est pas au pouvoir humain. S'il a pensé autrement, il a tort, & je ne le respecte pas assez pour vouloir avoir tort avec lui. Il n'y a point de Savans en ce païs-ci dignes d'être consultez sur les beaux endroits des Poëtes Latins.

On m'a envoyé un Factum d'un particulier contre un Evêque de je ne sai où, dont vous trouverez cet endroit plaisant: „ On s'étonnera „ peut-être qu'après que Saint Pierre a quitté „ une barque & des filets qui étoient à lui „ pour suivre Jesus-Christ & pour remplir digne- „ ment les devoirs de sa vocation, un Evêque „ abandonne son Diocése, & interrompe les „ fonctions de son Ministére pour courir après „ un droit de pêche qui ne lui appartient pas.

 Vous

Vous m'avouerez, Monſieur, que ce début eſt plaiſant. Ma fille de Colligny dit, qu'elle aime mieux que vous l'aimiez, que de l'honorer & qu'elle ſe ſouvient de ces deux vers de Martial:

Mais ſachez, ſi je vous revére,
Que je ne vous aimerai guére.

Elle vous offre auſſi la même choſe qu'elle vous demande. Je lui traduirai aſſez bien l'endroit que vous me marquez d'Horace pour qu'elle en puiſſe raiſonner.

CCXCIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Jeannin de Caſtille.

A Chaſeu, ce 20. Février 1687.

JE ne ſaurois tarder davantage, Monſieur, à me réjouïr avec vous de votre bonne ſanté & de la fin prochaine de vos affaires. Ce ſont des biens conſidérables en tout temps, & ſur tout en celui-ci où nous voyons beaucoup de gens ſe ruiner & mourir. En effet voilà bien du deuil & de l'affliction dans Paris. D'un autre côté cela fait auſſi de la joye. Les ſucceſſeurs qui ne ſont point parens ſe réjouïſſent; comme par exemple, notre ami le Duc de Geſvres ne ſeroit pas Gouverneur de Paris, ſi le Duc de Crequi ne lui avoit fait place. Je ſai que vous en êtes bien aiſe, Monſieur, & je le ſuis auſſi. Je lui en viens de faire compliment. Au reſte j'ai été quinze jours à Autun pendant &

& après le Carnaval. Il me prit un grand rhûme le ſoir du mardi gras dont je fus huit jours au lit & ſaigné deux fois. Je m'en porte fort bien & je me tiens l'eſprit en gayeté comme ſi j'en avois de véritables ſujets. C'eſt le premier & le meilleur remede dont les gens de notre âge doivent uſer. Je ſai bien que le tempérament y contribuë, mais je ſai auſſi que la Raiſon le peut redreſſer. Puiſque Dieu nous a honnêtement partagé de ces biens-là, ſervons-nous-en & nous réjouïſſons. Adieu.

CCXCIV. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 25. Février 1687.

Je ne ſuis pas ſurpris, Madame, que le Maréchal de Crequi ait apprehendé la mort; car elle eſt venuë, comme on dit, ſans dire gare: cela eſt naturel. Le Duc de Crequi qui n'a pas fait tant de bruit dans le monde que le Maréchal, étoit un homme d'un bon ſens, qui avoit les manieres d'un grand Seigneur; & je croi que ſon temperament & ſa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribuë. Pour le Duc de Geſvres il eſt bien heureux, & j'en ſuis ravi: cette grace raccommodera ſa Maiſon, & lui fera mieux marier ſon fils qu'il n'auroit fait. J'admire comme vous la juſteſſe de l'Almanach de Milan (s'il eſt vrai que l'Aſtrologue ait ſongé aux

* A la Lett. CCXC.

Crequis :) mais je doute fort que les étoiles s'abbaissent jusques aux Mortels, comme disoit le Cardinal Mazarin : *La Comete me fait trop d'honneur.* Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples, que les Operateurs tailloient, hachoient, découpoient il y a quatre ans, survive ses freres qui se portoient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame ? Il y a quinze jours que l'aîné Crequi étoit Duc & Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Hesdin, de l'Isle de France & de Paris : tout cela est perdu par sa mort, hors la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & il ne laisse qu'une fille. Son Cadet étoit Maréchal de France, & Gouverneur de Lorraine & de Bethune : tout cela est perdu par sa mort, & son fils aîné est en disgrace.

C'est donc Canaples qui est aujourdhui le restaurateur de cette Maison. Cependant il a soixante ans passez, & n'a ni bien, ni santé, ni femme. Je ne pense pas qu'on remplace le Duc d'Etrées tant qu'on y tiendra le Cardinal son frere : aussi bien celui-ci étoit-il l'ame de l'Ambassade. Je croi que la Duchesse d'Etrées rajeunissoit son mari, & que le bon homme la vieillissoit. Si je l'avois épousée, comme c'étoit l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivroit-elle encore. En tout cas, je serois en état de convoler en troisiéme noce, ce que Dieu ne veuille.

Il est vrai, ma chere Cousine, que ma belle humeur ne resisteroit pas à la lecture de pareilles Lettres à la vôtre du 14. de ce mois, si elles étoient frequentes, à moins que je ne succedasse aux établissemens de quelqu'un de ces Morts.

Morts. *Moreri* rapporte une Charte de Mayeul en 1147. Mais *Guichenon* en rapporte une autre du même Mayeul en 1118.

Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle Comtesse, ni de vous le dire.

CCXCV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Montmorency.

A Chaseu, ce 26. Février 1687.

QUAND je vois, Madame, qu'on donne le Gouvernement de Paris au Duc de Gesvres plûtôt qu'aux Ducs de Richelieu ou de Montausier, cela ne me surprend pas, c'est toûjours un Officier de la Couronne, & de plus Premier Gentilhomme de la Chambre en année Voici la seconde opération qu'on fait à Dangeau : je le plains fort. Je me trouve bien vieux, quand j'entends dire qu'on marie le Comte de Guiche de qui j'ai vû le pere, qu'on nommoit le gros homme à dix ans, moi déja un homme fait. Le départ des bombardiers ne me fait pas croire que le Roi parte; mais cela est bon pour tenir tout le monde en respect. J'admire dans le prompt retour de Monsieur de Savoye à Turin, la considération où le Roi s'est mis dans l'Europe. Je suis fâché comme vous, de la passion de notre ami Hauterive pour le jeu, je remarque sur son sujet qu'on ne peut être heureux en ce monde. Sans le jeu y auroit-il un homme en France qui dût être plus content que lui?

CCXCVI. LETTRE.

Du Pere Rapin au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 28. *Février* 1687.

MEs amis m'obligent, Monſieur, de faire un éloge de feu Monſieur le Prince pour faire ma paix; car Monſieur le Prince d'aujourdhui n'a pas été content de moi dans le petit Livre du Sublime. Perſonne n'a mieux connu que vous feu Monſieur le Prince, je vous demande en grace comme une marque de votre amitié de me donner quelques ouvertures ſur cela, par ces traits reſſemblans que vous remarquez mieux que les autres. Je ſuis à vous, Monſieur, avec tout le reſpect dont je ſuis capable.

CCXCVII. LETTRE.

Du Marquis de * * au Comte de Buſſy.

A Verſailles, *ce* 1. *de Mars* 1687.

LA diſtribution des Abbayes eſt remiſe à la ſemaine-ſainte. Madame la Dauphine eſt au lit depuis deux jours: on la croit groſſe. La Lotterie ſe ferme aujourdhui. Le Roi va mardi à Marli où il ſera quelques jours pour la tirer. Monſieur de Meaux qui eſt un des Inſpecteurs, a été obligé de remettre pour quelques jours

jours l'Oraiſon Funébre qu'il doit faire à Notre-Dame, de feu Monſieur le Prince. Il y a, dit on, quarante mille louïs d'or à la Lotterie. Lavardin eſt Ambaſſadeur à Rome. Saint-Vallier cherche à vendre ſa Charge. Lully eſt à l'extrémité.

CCXCVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, ce 5. Mars 1687.

IL y a plus d'un an, Madame, que je n'ai reçû de vos Lettres. J'en ſuis fort en peine, car vous nous devez à ma fille & à moi une réponſe ſur la Généalogie de Rabutin que nous vous envoyâmes il y a dix-huit mois, & je vous ai envoyé depuis cela les portraits de ma famille qui eſt encore augmentée de deux garçons dont ma fille de Montataire eſt accouchée. Je ſuis toûjours avec autant d'amitié que de reſpect, Madame, Vôtre &c.

CCXCIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Rapin.

A Chaſeu, ce 6. Mars 1687.

* VOus ſavez bien, mon Révérend Pere, que je ne fus pas content non plus du

* *Voyez Lett.* CCXCVI.

peu que vous difiez dans votre Sublime de feu Monfieur le Prince. Si vous m'aviez confulté alors, je vous aurois donné de beaux morceaux. Je ramafferai aujourdhui ce que j'ai écrit de lui dans mes Mémoires, & fur cela vous le pourrez définir plus jufte que vous n'avez fait. On doit me croire fur fon fujet, car j'ai vû une partie de ce que j'en dis.

Quæ celeberrima vidi,
Et quorum pars magna fui.

CCC. LETTRE.

De Monfieur Jeannin au Comte de Buffy.

A Paris, ce 9. *Mars* 1687.

* JE vous fuis fenfiblement obligé, Monfieur, de ce que vous voulez bien vous réjouïr avec moi de ma bonne fanté, qui eft la principale affaire après le falut, pour les gens qui font avancez en âge comme nous. Quant à mes affaires je ne m'attends pas d'en voir une bonne fin, car je ne vois pas qu'ici on fonge à payer fes dettes; mais je ne laifferai pas de fortir d'un embarras & cela fera bon pour ma famille. Je vous avouë que j'ai été fort aife que Monfieur le Duc de Gefvres ait eu le Gouvernement de Paris. C'eft la plus grande joye que j'aye eu depuis me difgraces, n'ayant trouvé perfonne à qui j'aye fait quelque plaifir durant le temps que j'étois en état de le faire, qui en ait mieux ufé que lui. Je l'ai toûjours trouvé quand

* *Voyez Lett. CCXCIII.*

quand j'ai eu besoin de lui, il a encore conservé cela de notre tems. Mais à présent on n'en trouve plus de la sorte. Chacun ne songe qu'à son intérêt & l'on ne trouve que de la dureté par tout: Voilà ce que j'ai trouvé à ce voyage-ci plus qu'en aucun autre. C'est aussi sur cela qu'il faut prendre son parti & tâcher de se rendre la vie la plus heureuse que l'on peut en province & se passer de ce païs-ci, où dans le particulier, je trouve beaucoup de nécessité, quoique l'extérieur soit encore beau. Enfin, Monsieur, il faut savoir vivre en tous lieux & essayer d'avoir du repos, c'est tout ce que je cherche. Adieu, Monsieur je suis toujours à vous du meilleur de mon cœur.

CCCI. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 10. *Mars* 1687.

VOICI encore de la mort & de la tristesse, mon cher Cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique, & de la plus triomphante pompe funebre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels: c'est celle de feu M. le Prince, & de tout ce qu'il a été. Ses Peres sont representez par des medailles, jusqu'à S. Louïs; toutes ses victoires par des basses tailles, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, & portez par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le Mausolée jusques

près de la voute, eſt couvert d'un dais en maniere de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guiſe de tentes. Toute la place du Chœur eſt ornée de ces baſſes tailles, & de deviſes au deſſous, qui parlent de tous les tems de ſa vie. Celui de ſa liaiſon avec les Eſpagnols, eſt exprimé par une nuit obſcure, où trois mots Latins diſent : *Ce qui s'eſt fait loin du Soleil, doit être caché.* Tout eſt ſemé de fleurs de Lys d'une couleur ſombre, & au deſſous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le Livre qui vous inſtruira de tout en détail Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette Lettre : mais ce duplicata ne vous auroit pas fait plaiſir.

Tout le monde a été voir cette pompeuſe decoration. Elle coute cent mille francs à Monſieur le Prince d'aujourdhui ; mais cette dépenſe lui fait bien de l'honneur. C'eſt Monſieur de Meaux qui a fait l'Oraiſon funebre : nous la verrons imprimée. Voila, mon cher Couſin, fort groſſiérement le ſujet de la piéce. Nous revoila donc encore dans la triſteſſe. Mais pour vous ſoutenir un peu, je m'en vais paſſer à une autre extrêmité, c'eſt-à dire de la mort à un mariage, & de l'excès de la ceremonie à l'excès de la familiarité, l'un & l'autre étant auſſi originaux qu'il eſt poſſible. C'eſt du Fils du Duc de Grammont âgé de quinze ans, & de la Fille de Monſieur de Noailles, dont je veux parler. On les marie ce ſoir à Verſailles. Voici comment : Perſonne n'eſt prié, perſonne n'eſt averti, chacun ſoupera ou fera collation chez ſoi. A minuit on aſſemblera les deux Mariez pour les mener à la Paroiſſe, ſans que les Peres & Meres

Meres s'y trouvent qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera ; on ne trouvera point un grand étalage de toilette ; on ne les couchera point : on laissera le soin à la Gouvernante & au Gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter ; point de bons mots, point de méchantes plaisanteries. Ils se leveront : le Garçon ira à la Messe, & au dîner du Roi : la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire ; elle ira faire des visites avec sa bonne Maman : elle ne sera point sur son lit comme une Mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites ; & cette Noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confonduë le plus joliment & le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, & sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux Familles. Voilà de quoi je veux remplir cette Lettre, mon Cousin, & je prétens que cette peinture dans son espece, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un Prelat qui étoit à l'Oraison funebre. Il nous a dit que Monsieur de Meaux s'étoit surpassé lui-même, & que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matiere. J'ai vu deux ou trois fois ici Monsieur d'Autun. Il me paroît fort de vos amis : je le trouve très agreable, & son esprit d'une douceur & d'une facilité, qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande consequence, & qui l'ont si long-tems & si cherement aimé, que c'est un

tire pour l'eſtimer, quand on ne le connoîtroit pas par lui-même. Ma Fille vous fait bien des amitiez. Elle eſt occupée d'un procès qui la rend aſſez ſemblable à la Comteſſe de Pimbeche. Je me réjouïs avec vous que vous ayez à cultiver le corps & l'eſprit du petit de Langhac. C'eſt un beau nom à medicamenter, comme dit Moliere; & c'eſt un amuſement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan.

Adieu mon cher Couſin, adieu ma chere Niéce. Conſervez-nous vos amitiez, & nous vous répondons des nôtres. Je ne ſai ſi ce pluriel eſt bon: mais quoi qu'il en ſoit, je ne le changerai pas.

De Monſieur de Corbinelli.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui, Monſieur, ſinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un Livre intitulé: *La Verité de la Religion Chrétienne*, qui eſt, à mon gré, un Livre parfait. Je finirai en vous aſſurant que je ſuis entiérement à vous & à votre divine fille.

CCCII. LETTRE.

De l'Evêque d'Autun au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 25. *Mars* 1687.

J'ARRIVE, ici, Monſieur, & il me ſemble que je ne puis vous témoigner aſſez tôt la joye que je reſſens de me voir rapproché de vous

vous. Elle feroit entiere fi je pouvois me promettre que ce fût pour ne me plus éloigner de mon Diocêse ; mais je ne fai pas encore quel fera fur cela mon deftin. Ce que je fai bien, Monfieur, c'eft qu'on ne peut avoir plus d'impatience que j'en ai d'avoir l'honneur de vous affurer bien-tôt des fentimens d'eftime & de refpect avec lefquels je vous honore. Je vous fupplie très-humblement que cette Lettre foit pour vous, & pour Madame de Colligny. Je lui en dirois tout autant & même davantage, fi je n'étois auffi furchargé que je le fuis pour fatisfaire à mes devoirs, dans ce faint tems & la conjoncture de mon arrivée. Ne voudriez-vous point entendre notre admirable Prédicateur?

CCCIII. LETTRE.

Du Comte de Buffy à l'Evêque d'Autun.

A Chafeu, ce 26. *Mars* 1687.

JE vous aurois épargné la peine de m'écrire, Monfieur, en me trouvant mardi à Autun à votre arrivée, fi la maladie de ma fille de Colligny ne m'empêchoit depuis trois femaines de la pouvoir quitter. J'efpére que cet obftacle ne durera pas encore long-tems, & elle-même efpére d'avoir l'honneur de vous aller voir après les fêtes. Nous en avons tous deux une impatience extrême & d'autant plus grande qu'on nous fait craindre que vous vous en retournerez bien-tôt à Paris. Pour le Pere Cenami, perfonne ne peut fouffrir plus que nous de ne l'a-

voir pas entendu, car perſonne ne l'eſtime plus que nous faiſons, & ſans vanité ne connoît mieux le mérite de ce qu'il dit. Je n'ai ouï qu'un de ſes Sermons de ce Carême, c'étoit de l'Aumône qu'il prêcha. Si j'euſſe eu au ſortir de l'Egliſe tout mon bien en argent, j'en aurois donné le tiers aux pauvres. Il plaît, il touche, il perſuade, il entraîne, & ce que j'eſtime encore plus de lui, c'eſt que ſa vie prêche encore plus que ſes paroles. Adieu, Monſieur.

CCCIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 31. *Mars* 1687.

JE ne vous dirai que deux mots, Madame, ſur votre Lettre * du 10. de ce mois, où vous me parlez de la pompe funebre de feu Monſieur le Prince. Nous l'avons vuë ici imprimée. Il eſt vrai qu'elle eſt fort extraordinaire, & digne du mort pour qui elle eſt faite. Je trouve la noce des petites perſonnes fort jolie & fort commode, la mode en pourroit bien venir. Il eſt vrai que Monſieur d'Autun eſt fort de mes amis, & qu'il eſt fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Comteſſe ſoit un peu chagrine de ſon procès ; il faut être né tout ſucre & tout miel, pour n'être pas Pimbeche quand on fait tant que de plaider.

A Monſieur de Corbinelli.

J'aurai le Livre intitulé : *De la Verité de la Réligion Chrétienne*, s'il ſe vend en France. Après l'ex-

* *Lett. CCCI.*

l'extrêmité où a été depuis peu ma fille de Colligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, & qu'ainsi elle ne merite plus le titre de Divine que vous lui donnez. Cependant elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.

CCCV. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, *ce* 5. *Avril* 1687.

MA Niéce de Montataire m'est venu voir aujourdhui; & me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher Cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre Niéce de Colligny. Il n'y a qu'un degré au delà de ce qu'elle a été; & ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, & par rapport à elle, & par rapport à vous, mon Cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce & agréable societé. Dites-moi donc vîtement comment elle se porte, & comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse: Helas! mes pauvres enfans, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez presentement votre aimable Evêque. Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du sejour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit prié de lui écrire; mais je vous declare que je n'en ferai rien: je suis étourdie & accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hazard au moment qu'il partoit, deux pieces tou-

toutes divines qu'il a faites, & à mesure que je les lisois & que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc s'il veut savoir ce que je pense. La douceur & la facilité de son esprit s'accommode mieux à ma foiblesse; l'éclat en est caché par sa modestie & par sa bonté. Voila l'état où je suis pour votre Prelat, & pour vous dans une veritable peine de celles que vous & ma Niéce avez souffertes.

Le Roi s'en va le 20. à Luxembourg voir cette belle conquête. Il y va en onze jours; il y sejournera trois jours, & en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20. de Mai. Monsieur le Dauphin, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty, & plusieurs autres Dames, feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le Roi mene peu de troupes, & la moitié de sa Garde.

CCCVI. LETTRE.

Du Comte de Bussy à la Duchesse de Holstein Comtesse de Rabutin.

A Chaseu, ce 5. Avril 1687.

JE viens de recevoir votre Lettre du 24. Janvier dernier, Madame, avec une très-grande joye, & plus grande que les autres fois, parce que j'étois en peine de votre santé, & de n'avoir point reçu de vos nouvelles depuis votre accouchement. Cela me surprit même de recevoir une Lettre de mon Cousin votre mari

sans

ſans en avoir des vôtres. Vous m'avez tellement accoutumé à cette grace-là, Madame, que je ne m'en ſaurois plus paſſer. Ne me la refuſez donc point, s'il vous plaît. Au reſte les particularitez que vous m'apprenez des graces que l'Empereur a faites à mon Couſin, me font un fort grand plaiſir ; & quand je lui entends dire qu'il établira ſon fils en Allemagne, je le trouve du meilleur ſens du monde. Je voudrois bien voir mon petit Couſin, je m'imagine que c'eſt un bel enfant, ſon pere & ſa mere étant les plus beaux de l'Empire.

Vous, Madame, ni Madame votre fille n'avez pas un parent au monde qui prenne plus de part à ſon établiſſement que moi. Je vous ſupplie toutes deux d'en être bien perſuadées. Mais j'oubliois de vous demander, Madame, ſi vous n'avez pas reçû la Généalogie que je vous ai envoyée il y a près de deux ans & le portrait de ma fille de Colligny que je vous envoyai il y a un an, car vous ne m'en avez rien écrit. Je vous ſupplie de me le mander.

CCCVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Geſvres.

A Chaſeu ce 6. Avril 1687.

J'Ai ſur le cœur de ne vous avoir pas encore rendu graces, Monſieur, de l'honnêteté avec laquelle vous avez préſenté mon fils l'Abbé au Roi. Je ne ſuis pas le ſeul, Monſieur, qui vous trouve le meilleur & le plus généreux ami du monde. Cependant ſi je n'euſſe été trop preſſé de

de ma reconnoissance, je ne vous aurois rien dit en cette rencontre, dans la crainte que vous ne voulussiez toûjours me faire réponse. C'est ce que je vous demande en grace de ne plus faire. Lisez mes Lettres quand je me donnerai l'honneur de vous écrire: faites ce dont je vous supplierai quand vous le trouverez faisable; mais ne me répondez point par Lettres. Je n'ai rien à faire, & vous avez des occupations d'importance. Aimez-moi seulement, Monsieur, & croyez que vous n'avez pas un ami plus reconnoissant que moi, ni plus &c.

CCCVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Monsieur de Benserade.

A Chaseu, ce 6. Avril 1687.

JE ne vous écris pas toutes les fois que je songe à vous, Monsieur, car je vous écrirois trop souvent. Cependant il me semble qu'il y a si long-tems que je ne l'ai fait, que differer davantage ce seroit rompre tout commerce. Je ne sai pourtant pas si ce seroit à moi à recommencer, car si j'ai plus de loisir que vous, vous avez plus de matiere que moi. Il n'importe, n'ayant rien à vous dire de mon païs je vais vous interroger sur le vôtre. Qu'est devenu le célébre Furetiere? Y a-t-il eu un arrêt contre lui? N'avez-vous plus de ressentiment de votre gravelle? Quand ferez-vous imprimer vos Heures Royales? Comment soûtenez-vous l'absence de Madame de la Rongere après la déclaration

que

que je vous fis l'année paſſée? N'avez-vous pas de grandes allarmes de la voir dans mon païs? Il ne faut pas vous faire languir davantage, je m'en vais vous donner le coup de grace, je l'ai tenuë quinze jours dans mon Château de Buſſy depuis un mois. Avec tout cela, il me prend un ſcrupule d'aſſaſſiner mon ami quoi que mon rival. Vivez donc, Monſieur, car je n'étois pas avec elle. Avez-vous lû l'Hiſtoire de Cordemoy, & me conſeillez-vous de la faire venir? Comment ſe porte MONSIEUR de ſa fiévre tierce? Si j'avois l'honneur d'être à lui je n'en ſerois pas plus en peine que j'en ſuis. Je vous ſupplie de lui en faire mon compliment. Y a t-il long-tems que vous n'avez vû Madame de Montataire? Ne la voulez-vous pas accommoder avec le Chanoine *. Que faites-vous? à quoi vous amuſez-vous? Ne laiſſez-vous point éteindre votre feu? Il me ſemble qu'il aide la chaleur naturelle. J'ai appris que vous aviez écrit une Lettre ſur la ſanté du Roi, je vous ſupplie de me l'envoyer, je vous envoyerai auſſi mes amuſemens.

* Madame de Longueval Chanoineſſe.

CCCIX. LETTRE.

De Madame de M*** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Avril 1687.

JE ne ſai ce que vous jugerez de mon ſilence, Monſieur, mais afin que vous le ſachiez, c'eſt que je ne ſai que vous dire, à moins que je

je ne vous conte les Sermons que j'ai entendu toute cette ſainte ſemaine. Mais comme vous pourriez en avoir autant ouï que moi, ce ſeroit un aſſaſſinat que de vous en faire lire une demie douzaine ſur la pénitence, dans le tems que vous chantez *Alleluya*. De vous parler de mon amitié, ce ſera bien-tôt fait. Je n'ai pas de talent d'en remplir des Lettres comme d'autres, & je laiſſe à mes petits ſoins à vous en perſuader. Pour des nouvelles je n'en ſai point ou peu. Votre Couſine Madame de Vaſſé à épouſé Surville, le ſecond fils de Hautefort. Y*** ne mourra point de ſon opération, mais on dit qu'il lui en reſtera des incommoditez, & que la poſtérité y perdra. Madame Colbert mourut hier. Il y a deux jours qu'elle ſe portoit bien. On croit le voyage du Roi à Luxembourg. Adieu mon vrai ami, c'eſt beaucoup dire, dans le tems où nous ſommes.

CCCX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de la Rongere.

A Chaſeu, ce 9. *Avril* 1687.

ENFIN, Madame, vous êtes à Buſſy & je vous en rends mille graces, car je n'aurois pas été content que vous n'y euſſiez pas fait plus de ſéjour ce voyage-ci que l'autre. Mais j'ai peur que vous n'y ayez pas été bien à votre aiſe, & que les matelas de ma fille de Colligny ne vous ayent pas paru aſſez bons. Vous avez la mine cette fois-ci d'en avoir de bien doux pour vo-

votre perſonne. Pour Mademoiſelle de la Rongere, je ne la plains pas tant; à ſon âge on dormiroit ſur une table. Si j'avois pû quitter ma fille, je ne me ſerois pas tout-à-fait fié à mon Concierge de vous faire les honneurs de ma maiſon; mais il y a plus de ſix ſemaines qu'elle ne ſort point du lit ou de la chambre. Elle a été fort mal, mais elle ſe porte mieux, Dieu merci, & j'eſpere que les beaux jours acheveront de la rétablir. Au reſte, Madame, je ſai que vous devez retourner à Dijon à la Pentecôte; & je m'attends que vous ferez encore une petite ſtation à Buſſy avant que de rentrer dans les horreurs des ſollicitations. A propos de cela, je me réjouïs des deux incidens que vous avez gagnez. C'eſt un bon préſage pour le reſte.

CCCXI. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 9. Avril 1687.

JE ſongeois à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre Lettre du 5. de ce mois. Je voulois vous mander toutes mes allarmes ſur les grandes & longues douleurs de ma fille de Colligny: ç'a été une colique de rhumatiſme, dont elle a ſouffert dans le corps des douleurs incroyables, & moi de mortelles angoiſſes dans l'eſprit: mais enfin nous voila hors d'intrigues. Vous ne ſauriez croire, ma chere Couſine, combien nous ſentons tous deux vos frayeurs pour

*A la Lett. CCCV.

pour nous. Jamais reconnoiſſance ne fut ſi tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable Evêque quinze jours en ce païs-ci. J'allai dîner avec lui Samedi. Il me dit ſur votre chapitre après-dîner dans un cercle de vingt perſonnes, où étoient entre autre le Comte & le Commandeur d'Epinas, & un Pere Archange Capucin, un des plus grands Prédicateurs que j'aye jamais entendu, & du plus agreable commerce pour la delicateſſe de l'eſprit, d'ailleurs un Religieux parfait.

Pour revenir à Monſieur d'Autun, après m'avoir dit mille choſes ſur le commerce qu'il avoit eu l'année paſſée avec vous, il me conta qu'il vous avoit dit, qu'il aimeroit mieux avoir à faire une Oraiſon funebre, qu'à vous écrire. Il eſt parti aujourdhui d'Autun. S'il avoit encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien-aiſe que j'aurois couru lui montrer ce que vous me dites de lui : mais je lui en envoyerai la copie. La Comteſſe de Dalet de la Maiſon d'Eſtin, votre ancienne amie, fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chere Couſine.

CCCXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Premier Préſident de Dijon.

A Chaſeu, ce 9. Avril 1687.

VOUS avez été long-tems cette fois à Paris, Monſieur, & quoi que je n'aille guére à Dijon, je vous aurois mieux aimé dans la Province, ou à un coup près j'aurois eu l'hon-

neur

neur de vous voir en deux jours. Voilà bien des morts depuis quelque tems & même de grandes. Cela nous avertit nous autres Contemporains de veiller. Pour moi qui ſuis votre aîné, je ne m'endors pas. Cependant je n'ai ni goute, ni gravelle. Je crois que vous êtes de même, & j'eſpere que nous irons pour le moins auſſi loin que Madame de Villeſavin qui vient de mourir à quatre-vingt-dix ans. Je le ſouhaite, Monſieur, & que vous croyiez bien que je ſuis à vous de tout mon cœur.

CCCXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de M***.

A Chaſeu, *ce* 11. *Avril* 1687.

JE commençois à m'impatienter, Madame, & j'allois faire beau bruit, ſi je n'avois reçû votre Lettre*. Elle eſt toute propre à me radoucir, car elle eſt badine & tendre. Madame de Vaſſé a raiſon de faire la fortune d'un homme de qualité qu'elle aime & qui le mérite bien. Je plains fort Y*** & plus encore ſa femme, ſi elle aime la poſterité. Madame Colbert eſt allé retrouver ſon mari. S'ils font en l'autre monde une auſſi belle figure qu'ils ont fait en celui-ci, ils ne ſont pas à plaindre. On eſt bien heureux en ce cas de n'avoir plus à mourir. Je ne croirai le voyage du Roi, que quand il ſera parti; encore ne croirai je où il va, que quand il y ſera arrivé. J'ai été ſi ſouvant trompé ſur ſes marches, qu'il ne m'attrapera plus, & je ſuis

* *Lett. CCCIX.*

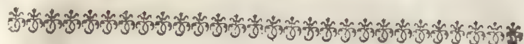
ſuis toûjours ſi fâché d'avoir été la duppe de ce qui n'arrive point, que je ne veux plus croire rien que ce qui ſera arrivé. Adieu Madame, vous avez raiſon de me croire votre vrai ami. C'eſt de cela que vous ne ſerez jamais la duppe.

CCCXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 12. *Avril* 1687.

IL n'eſt pas, ma chere Couſine, que vous n'ayez oüi parler d'Abelard & d'Heloïſſe ; mais je ne croi pas que vous ayez jamais vû de traduction de leurs Lettres : pour moi je n'en connois point. Je me ſuis amuſé à en traduire quelques-unes qui m'ont donné beaucoup de plaiſir. Je n'ai jamais vû un plus beau Latin, ſur tout celui de la Religieuſe, ni plus d'amour & d'eſprit qu'elle en a. Si vous ne lui en trouvez point, ma chere Couſine, ce ſera ma faute. Je vous prie que notre Ami Corbinelli vous les liſe en tiers avec la belle Comteſſe, & je reglerai l'eſtime de mon amuſement ſur les ſentimens que vous en aurez tous trois.



LETTRE D'HELOÏSSE A ABELARD.

POUR *mieux entendre cette Lettre, il faut savoir qui étoient Heloïsse & Abelard. Celui-ci vivoit en* 1170. *sous le regne de Louis le Jeune, & fut celebre par son esprit & par ses malheurs.*

Heloïsse étoit une fille de qualité; rien n'étoit plus aimable qu'elle pour le corps & pour l'esprit. Elle n'avoit que quinze aus, lorsque ses parens qui n'épargnoient rien pour son éducation, mirent auprès d'elle Abelard, le plus poli & le plus habile homme de son temps. Dès qu'il la vit, il l'aima, & ne soupira pas long-temps sans succès.

Fulbert Chanoine de l'Eglise de Paris, Oncle d'Heloïsse, qui aimoit fort Abelard, s'apperçut bien-tôt de son amour, & connut avec douleur que les leçons de tendresse faisoient dans Heloïsse plus de progrès que celles de la Philosophie. Outré de ce malheur il résolut de s'en venger. Abelard s'en défia, & pour prévenir les malheurs dont il étoit menacé, il consentit, quoi qu'il se fût destiné à l'Eglise, d'épouser Heloïsse en secret d'accord avec l'Oncle. Mais cela n'appaisa Fulbert qu'en apparence. Il corrompit un domestique d'Abelard pour faire entrer dans la Chambre de son Maitre endormi un homme, qui le rasoir à la main (sans le faire mourir) le punit de son crime, & le mit en état de ne le plus commettre.

Cette action ne demeura pas impunie. Abelard pourſuivit Fulbert, qui par Arrêt en perdit ſes biens. L'executeur fut condamné à avoir les yeux crevez, & à ſouffrir par la main du Bourreau le même ſupplice qu'il avoit fait ſouffrir à Abelard. Le Philoſophe prit des meſures conformes à l'état où on l'avoit mis. Il ſe retira parmi des Moines, & obligea Heloiſſe de ſe mettre dans un Convent; & ſoit par amour ou par indifference. il l'engagea à ſaire profeſſion, avant qu'il fût déterminé à faire des Vœux. Lui de ſon côté pour ſoutenir le deſſein de ſa retraite, expliquoit les Actes des Apôtres aux Moines de Saint Denys, où il s'étoit retiré; & par erreur ou par malice il ſoutint que Saint Denys l'Areopagite n'étoit jamais venu en France.

Il étoit dangereux alors d'avoir des ſentimens contraires aux interêts des Moines: tous s'éleverent contre lui; & Abelard qui ne vouloit pas ſe dédire, & qui ne pouvoit reſiſter à tant d'ennemis, fut obligé de ſe retirer dans un deſert proche de Nogent.

Ses malheurs lui donnerent de la reputation. Les Savans le chercherent; on le trouva & on l'obligea d'enſeigner; ce qu'il fit avec tant de ſuccès, qu'en peu de temps il amaſſa de grands biens, dont il fit bâtir une Chapelle & une Maiſon ſous le nom du Paraclet.

A peine fut-il établi dans ſa ſolitude, qu'on l'accuſa de cabaler: Il fut obligé d'en ſortir pour ſe juſtifier, & il demanda permiſſion à l'Evêque de Troye d'y établir une Communauté de filles: il l'obtint, & appella Heloiſſe pour gouverner ce Monaſtere; où l'ayant établie il ſe retira. Pendant ſon abſence il écrivoit fort ſouvent à un de ſes amis proche du Paraclet. Une de ſes Lettres étant tombée entre

entre les mains d'Heloïsse, la curiosité naturelle à son sexe la lui fit ouvrir & lire; & la douleur, de voir un autre qu'elle recevoir des nouvelles de son Amant, l'obligea de lui écrire cette Lettre.

HELOÏSSE A ABELARD.

IL y a quelque tems que l'on m'apporta par hazard une Lettre que vous écriviez à un de vos amis. Comme j'en connus le caractere, je l'ouvris; & pour excuser cette action je me flattai du droit que je dois avoir sur tout ce qui vient de vous. Mais ma curiosité me couta bien des larmes, ne trouvant dans cette Lettre qu'un long détail de nos avantures. Ces idées m'agiterent violemment: il me sembla qu'il n'étoit pas besoin pour consoler votre ami de quelque legere disgrace, de lui parler si sincerement de nos malheurs. Quelles réflexions ne fis-je point? Le temps effaçoit un peu le souvenir de nos peines: mais en les lisant écrites de votre main, je les sentis jusqu'au fond du cœur aussi vivement que jamais. Je me représentai tout de nouveau ce que vous avez souffert pour moi; combien votre esprit vous attiroit d'ennemis & de jaloux; cette prison perpetuelle dont on vous menaçoit, sur les choses mêmes que vous desavouiez: enfin ma memoire ne m'épargna rien sur le souvenir de nos malheurs. Je n'ai pas oublié non plus la persecution de ces deux hommes qui s'éleverent contre vous au Concile de Reims, & le scandale qu'on vous fit sur le nom du Paraclet que vous aviez donné à votre Maison; & je n'oublierai jamais la persecution que vous essuyâtes de ces Moines, que vous honorez pourtant aujourdhui du nom de Freres.

Le recit que vous faites de tout cela à votre ami, eſt ſi vif & ſi naturellement écrit, que j'ai failli à étoufer de douleur en le liſant; & j'aurois eu le plaiſir de vous renvoyer votre Lettre effacée par mes larmes, ſi l'on n'étoit venu un peu trop tôt me la demander.

Elle m'a laiſſée bien émuë, & je vous avouë qu'elle a réveillé tous mes reſſentimens contre nos ennemis. Puiſque le temps qui vient à bout de tout, n'a point uſé leur haine contre vous, & que votre vertu eſt toûjours perſecutée, je ſuis réſoluë de publier en toutes les Langues nos diſgraces, pour faire honte au ſiecle injuſte qui ne vous a pas connu. Je n'épargnerai rien, puis que rien ne vous épargne, & je vous attirerai tant de pitié, qu'on ne parlera de mon cher Abelard que la larme à l'œil.

Pour moi qui ne ſens que vos maux, je ne vous dis rien de l'état où je ſuis pour l'amour de vous; ſeule, affligée, & ſans conſolation, (car je ne puis en recevoir que de votre part,) & je ne reçois pas même de vos nouvelles. Ne me refuſez pas au moins ce ſecours, je vous en conjure, & me faites un recit fidele de tout ce qui vous regarde, quelque douloureux qu'il ſoit.

S'il eſt vrai que les peines partagées ſont plus legeres, vous ſouffrirez moins quand vous m'aurez conté les vôtres. Ne dites pas pour vous en excuſer, que vous voulez épargner mes larmes; votre ſilence m'en coute autant que le recit de vos malheurs. D'ailleurs ſi vous voulez attendre pour m'écrire que vous ayez des choſes agréables à me mander, j'ai peur que vous n'attendiez trop long-temps. La fortune & la vertu

vertu s'accordent rarement. Si vous étiez moins ſage, vous ſeriez plus heureux. Donnez-moi donc le plaiſir de recevoir de vos Lettres, ſans attendre un miracle de la fortune. C'eſt en votre abſence, la ſeule joye que je puiſſe ſentir, & c'eſt de cette joye que Seneque que vous me faites lire, ſe laiſſoit penetrer, tout Philoſophe qu'il étoit, quand il recevoit des Lettres de Lucile. En attendant que vous me donniez le même plaiſir, je goûte celui de regarder ſouvent votre portrait : je le néglige quand je vous vois, votre abſence le rend meilleur. Mais ſi la peinture donne tant de plaiſir, quelle joye n'inſpirent point les Lettres, elles qui parlent, qui allument & qui nourriſſent le feu de nos paſſions! Un plaiſir ſi innocent ne nous eſt pas défendu; ne perdons point par nos négligences la ſeule conſolation qui nous reſte. Je lirai dans vos Lettres que vous êtes mon époux; je vous parlerai dans les miennes comme votre épouſe; & malgré vos malheurs vous me ſerez toûjours tout ce que vous voudrez être. C'eſt pour ſoulager des perſonnes enfermées comme moi que les Lettres ont été inventées. Je porterai les vôtres toûjours ſur moi, je les baiſerai ſans ceſſe; mais je ne veux point qu'elles vous coutent de peine. Ecrivez-moi ſans application, avec négligence; que votre cœur me parle & non point votre eſprit. Je ne ſaurois plus vivre, ſi vous ne me dites que vous m'aimez. Ce langage vous doit être ſi naturel, que je ne crois pas que vous puiſſiez m'en tenir un autre. D'ailleurs, il eſt juſte que vous refermiez par quelque nouvelle marque d'amour les bleſſures que vous avez r'ouvertes dans mon ame par le détail que vous faites à

votre ami de nos malheurs. Ce n'est pas que je vous reproche l'innocent artifice dont vous vous êtes servi pour consoler un affligé, en comparant sa misere à une plus grande. La charité est ingenieuse, & je vous en louë, mais vous nous devez encore quelque chose de plus qu'à cet ami. On nous appelle vos sœurs, nous nous disons vos filles; & s'il y avoit des termes plus tendres, nous nous en servirions pour vous marquer ce que nous vous sommes, & vous faire souvenir de ce que vous nous devez.

Pour nous, quand nous serions assez ingrates pour oublier la reconnoissance que nous vous devons, cette Eglise, ces Autels, cette Maison nous en parlent assez. C'est vous qui avez sanctifié ce lieu qui n'étoit connu que par des vols & par des meurtres, & qui avez fait une Maison de prieres d'une retraite de Voleurs. Ces Cloîtres-ci ne doivent rien aux aumônes publiques. Les usures & les penitences des Publicains ne nous ont point enrichi. Vous seul nous avez tout donné; c'est à vous que ce jeune plan doit tout ce qu'il est.

Quoique la grace de la vocation semble être ici assurée par une clôture & par des vœux: quoi que les pointes de nos grilles en defendent les approches, cette seve d'Adam qui monte insensiblement jusques au cœur; nous le corrompra, si vous ne nous aidez à le conserver. Je sai que vous ne demeurez pas oisif, mais ce n'est pas pour nous que vous travaillez. Vous jettez devant les pourceaux les richesses de l'Evangile, & vous négligez des brebis innocentes qui vous suivroient sur le haut des montagnes.

Mais

Mais je m'apperçois que je n'ose pas seulement vous parler en mon nom : Cependant, devrois-je employer pour vous toucher d'autres interêts & d'autres pleurs que les miens ? Les Augustins, les Tertulliens, les Jerômes ont écrit à des Paules, à des Eudoxes, à des Menalies. Quand vous lisez ces noms, oubliez-vous le mien ? Ne devriez-vous pas me former avec Saint Jerôme, me prêcher la severité avec Tertullien, me parler de la grace avec Saint Augustin ? Votre science ne doit point être pour moi un bien sterile.

De plus, en m'écrivant, vous écririez à votre épouse. Le Sacrement a rendu notre commerce hors de scandale. Vous pouvez même me voir sans danger. Quand nos vœux ne seroient pas un obstacle à nos plaisirs, & que nous pourrions les oublier, la cruauté de mon Oncle a votre égard ne nous laisse rien à craindre de notre tendresse. Ne me fuyez donc plus ; écoutez mes soupirs ; soyez-en le témoin, puisque vous en êtes la cause. Si je suis ici par raison, persuadez moi d'y demeurer par vertu. Helas ! si vous vous souveniez (mais oublie-t-on comment on est aimé ?) comme je passois les jours à vous attendre, avec quel plaisir je me dérobois à tout le monde pour vous écrire ; quelle inquiétude me coutoit un billet jusqu'à ce que vous l'eussiez reçu ; que de ménagemens & de stratagêmes pour vous voir.

Ce detail vous surprend, vous craignez d'en entendre la suite ; mais ce recit me soulage, je n'en rougis point ; & puisque l'excès de ma tendresse pour vous n'a point eu de bornes, je n'en veux point donner au plaisir que je trouve d'en parler. Je me suis haïe pour vous mon-

trer plus d'amour. Je ſuis venuë ici pour me perdre, pour vous laiſſer vivre ſans inquiétude. Le vice n'inſpire point de tels ſentimens: quand on aime par les ſens on n'aime pas les morts. Mon Oncle avoit cru que ſemblable aux autres femmes je n'aimois que votre ſexe; il s'eſt trompé en vous l'ôtant, & je me venge de lui en vous accablant de toute ma tendreſſe. Vous ſavez bien que dans le temps même que nos amours pouvoient n'être pas ſi pures, je n'ai jamais aimé l'homme en vous. Combien vous ai-je témoigné de répugnance pour le mariage, quoi que je connuſſe bien que le nom de Femme étoit auguſte parmi les hommes, & ſaint dans la Religion? Je trouvois plus de charmes dans celui de votre Maîtreſſe. Les chaînes du mariage portent un attachement néceſſaire qui ôte la gloire d'aimer, que je voulois me conſerver. Toutes ces délicateſſes ne vous ſont point échappées: je vois même par la Lettre que vous écrivez à votre ami, que vous vous en ſouvenez encore avec plaiſir, & que vous n'avez pas oublié combien je trouvois inſipides les engagemens que la mort ſeule peut rompre, & qui font une néceſſité de l'amour. Combien de fois vous ai-je proteſté, qu'il m'étoit plus doux de vivre avec Abelard comme ſa Maitreſſe, que d'être Imperatrice avec Auguſte; & que je trouvois plus de douceur à vous obéïr, qu'à voir ſous mes loix le Maître du monde? La véritable tendreſſe ſépare de l'Amant tout ce qui n'eſt pas lui; elle ne cherche ni rang ni fortune: & je ſuis perſuadée que s'il y a une felicité à eſperer ici bas, ce n'eſt que par l'union de deux cœurs que la ſympathie a joints, & que le merite & l'amour ré-

réciproque rendent heureux. Il n'y a point alors de vuide dans leurs cœurs; tout y eſt en repos, parce que tout y eſt content.

Nous avons été de ce nombre; charmez l'un de l'autre nous vivions heureux. Votre réputation faiſoit honneur à mon choix; il n'y a point de Province où l'on ne vous ait deſiré; on ne vous a jamais quitté ſans peine: on ſe faiſoit un plaiſir de dire: J'ai vu Abelard. Les femmes les plus ſeveres ne l'auroient pas été pour vous, ſi vous aviez voulu les corrompre. Le moyen de n'être pas touché de votre air, de vos manieres, de la vivacité de votre eſprit, du brillant de vos yeux, de la douceur de vos converſations? Tout en vous parle pour vous. Bien éloigné de ces Savans qui ſavent tout hors le moyen de plaire, la ſcience en vous eſt aimable, & fait envie de ſavoir. Avec quelle facilité faites-vous des vers le plus galans du monde? Perſonne ne badine comme vous, il n'y a que vous qui ſachiez loüer: cette jolie Roſe en ſera une preuve & un modele à la poſterité. Il n'eſt pas juſqu'à vos moindres chanſons qui n'ayent des charmes. Combien toutes ces galanteries m'ont-elles fait de Rivales? Combien en ai-je vû, à qui l'amour propre faiſoit croire après une ſeule de vos viſites, qu'elles étoient la Sylvie de vos vers? mais où eſt le temps dont je parle? Je pleure à preſent mon Amant & mes joyes paſſées.

Vous qui fûtes jalouſes de mon bonheur apprenez que celui que vous m'avez envié, n'eſt plus ni pour vous ni pour moi. Mon amour a fait ſon crime, ſon ſuplice & mon deſeſpoir. La rage de mes parens a troublé le

calme où nous vivions, ne ſongeans qu'à nous aimer & à nous plaire. Si c'eſt un crime de vivre ainſi, j'aime le crime, & je ſuis innocente aujourdhui bien malgré moi.

Si j'avois été auprès de vous quand on vous mit dans le triſte état où vous êtes, je vous aurois défendu au péril de ma vie; mais n'en parlons plus. Il y a de l'éloquence à ſe taire, quand le malheur ne peut être exprimé. Dites-moi ſeulement pourquoi vous m'avez négligée dès que j'ai eu fait Profeſſion, où vous ſavez que je n'ai apporté d'autres diſpoſitions que celles de vous plaire & de vous éviter des peines, ni d'autre conſentement que le vôtre? D'où viennent vos froideurs? Ne ſeroit-ce point que l'excès de ma tendreſſe, qui ne vous laiſſe plus rien à deſirer, auroit rallenti vos feux? Une triſte experience me fait comprendre que l'on fuit ceux à qui on a trop d'obligation, & que le comble des faveurs attire le mépris d'un homme au lieu de ſa reconnoiſſance. J'ai trop mal défendu mon cœur; vous l'avez pris ſans peine, Ingrat; vous le rendez de même; mais je n'y conſens pas; & quoique je ne doive point avoir ici de volonté, j'y ai pourtant conſervé malgré moi celle d'être aimée de vous, & de mourir en vous aimant. En prononçant mes vœux j'avois ſur moi un billet de vous, par lequel vous me juriez que vous ſeriez toujours à moi: ainſi j'ai offert votre cœur à Dieu avec le mien, & je lui ai juré de mourir plûtôt que de ne vous plus aimer.

Souffrez au moins ma paſſion comme une choſe dont vous ne pouvez plus vous défaire. Helas! quelle lâcheté à moi de parler ainſi! Je ne dois penſer qu'à Dieu, & je ne parle que d'un

d'un homme. Vous m'y forcez, Cruel: Pourquoi ne m'aimez vous plus? Pourquoi au moins ne me trompez-vous pas? Vous ne daignez pas ſeulement me laiſſer aucun moyen de vous excuſer. Quoi! pouvez-vous bien vous reſoudre à ne me voir jamais? Helas! écrivez moi donc quelquefois. Ne vous y trompez pas, vos ſermens vous ont donné à moi, & je n'ai fait d'autre profeſſion que d'être à vous. Rien ne doit ſéparer nos cœurs. Je me ſuis enfermée, parce que vous l'avez voulu. Voila le ſecret de ma vocation: vous le ſavez, & cependant votre froide indifference eſt tout le fruit de ma priſon.

J'ai honte parmi les épouſes d'un Dieu de me trouver la ſervante d'un homme. Je ſuis à la tête d'une Communauté, dont je devrois être l'exemple, dévoüée uniquement à Abelard: Quel monſtre! M'éclairez-vous, mon Dieu? Votre grace me fait elle parler? ou ſi mon deſeſpoir ſeulement m'arrache ces reflexions? Au travers des feux dont je brûle, je me vois quelquefois comme une pechereſſe qui devroit pleurer ſes pechez; & miſerable que je ſuis, je ne pleure que mon Amant! Je rappelle ſans ceſſe le ſouvenir de ces pechez; mais ce n'eſt pas de les avoir commis dont j'ai de la douleur, c'eſt de ne les plus commettre.

En quel deſordre me jettez-vous, Abelard? Je vous confeſſe mes foibleſſes; je vous reproche votre dureté; je ne ſai ce que je dis; l'excès de mon amour m'emporte; je ne puis plus me retenir: Ah! qu'il eſt dur, mon cher Abelard, de combattre toujours pour ſon devoir contre une longue habitude d'aimer! J'écoute un moment les ſentimens de pieté que Dieu

m'envoye; un moment après mon imagination ſe remplit de ce que la tendreſſe a de plus doux, & je m'y abandonne. Je vous dis aujourdhui tout ce qu'hier je ne voulois pas vous dire. Je veux quelquefois ne vous plus aimer, mais l'amour ſe venge bien de ce deſſein, en redoublant le martyre d'amour, dont il me fait mourir pour vous. Par pitié, aidez-moi à me guérir de vous, ſi vous l'êtes de moi. Comme mon Amant, comme mon Epoux, ou comme mon Pere, conſolez-moi. Ces noms ne ſauroient-ils plus vous émouvoir par amour, par Religion? Venez tâcher d'étoufer ma paſſion, & par fortifier mes bons deſirs, empêchez-moi de profaner plus longtems ma vocation: humilions-nous devant les richeſſes de la Providence de mon Dieu, qui ſe ſert de tout pour notre juſtification, & par un effet de ſa grace nous purifie ſouvent malgré nous, en nous deſſillant les yeux ſur nos miſeres.

Je croyois finir ici ma Lettre, mais mon cœur n'eſt pas encore content. Quand vous m'obligeâtes de me donner à Dieu, vous me promîtes d'en faire autant; cependant vous ne m'avez pas tenu parole. Si ma jeuneſſe & mon ſexe vous faiſoient craindre de me laiſſer dans le ſiecle, ma vie, ma fidelité, mon cœur que vous deviez connoître, vous devoient raſſurer. Votre défiance me toucha, je l'avouë, ſenſiblement. Quoi! diſois-je, Abelard me croyoit autrefois au premier mot, & il faut aujourdhui un Dieu & des Vœux, pour lui répondre de moi! Vous n'aviez qu'à me donner des loix ſans m'enfermer. Vous êtes-vous cru un meilleur Maître pour le vice que pour la vertu? Tout ce qui vient de vous a des charmes pour moi, rien ne m'auroit paru difficile à executer ſous vos ordres & ſous

vos yeux. Vous avez bien plus risqué à me laisser sans vous. Je suis foible quand je suis seule, & je vous aime encore aujourdhui plus que je n'ai jamais fait. Cela vous marque au moins la pureté de mon amour. Si j'avois aimé la volupté, lorsque l'on attenta sur vous, je n'avois que vingt ans, je pouvois donner du plaisir & en prendre, si j'en avois pu gouter d'autre que celui de vous aimer. Je renonçai avec joye au monde, aux richesses, aux honneurs, à tout, hors à vous, mon cher Abelard. Laissez-moi quelque esperance de n'être pas tout à fait oubliée. Je vous conjure par les liens que je traîne ici, d'en venir relever le poids ; je le trouverai leger quand vous le soutiendrez : vous me donnerez des maximes d'un saint amour ; & puisque vous m'avez mis dans le port de la grace, n'est il pas juste d'en partager avec moi le bonheur ? Sans changer de cœur, changeons d'objet, élevons nos esprits à Dieu, n'ayons de transports communs que pour sa gloire : j'attens cela de sa misericorde ; il a des droits particuliers sur le cœur des grands hommes ; quand il les touche il les ravit : jusqu'à ce moment de grace arrivé, pensez à moi. Souvenez-vous de ma tendresse & de ma fidelité. Aimez en moi votre Maîtresse ; cherissez votre fille, votre sœur, votre femme. Songez que je vous aime éperduëment, quoique je combatte quelquefois pour ne vous plus aimer. Quel blasphéme ! Ne vous plus aimer ! J'en frissonne, & j'ai envie de l'effacer. Je finis enfin cette grande Lettre, mon cher Abelard, en vous disant adieu.

REPONSE

D'ABELARD A HELOÏSSE.

SI j'avois pensé qu'une Lettre qui ne s'adressoit point à vous, pouvoit tomber entre vos mains, je me serois bien gardé d'y rien mêler qui eût pu rappeller le souvenir de nos plaisirs passez. Je parlois à mon ami avec confiance de mes malheurs pour adoucir les siens par la comparaison. Si je vous ai fait du mal ne songeant qu'à lui faire du bien, je vous en demande pardon. C'est assez que je vous aye fait souffrir, quoi que je l'aye fait sans y penser, pour que je souffre. Car ne vous y trompez pas, Heloïsse, je vous adore avec plus d'ardeur que je n'ai jamais fait. Il faut vous ouvrir mon cœur. J'ai caché ma passion au monde depuis ma retraite par vanité, & à vous par tendresse. Je voulois vous guerir par mon indifference affectée, & vous épargner les maux cruels d'un amour sans esperance. J'ai moimême essayé, ne pouvant plus esperer de vivre avec vous, de vous effacer de mon cœur. J'ai cherché dans la Philosophie & dans la Religion des armes pour combattre cette passion que nos malheurs n'avoient fait qu'allumer davantage. J'ai fait plus : je me suis engagé par des vœux à vous oublier, & je n'ai oublié que ces vœux. La solitude où j'ai cru trouver un azile contre vous, desoccupé de tout le reste du monde, vous laisse seule remplir mon cœur & mon esprit, & je suis convaincu que c'est un soin inutile de travailler à ne vous aimer plus. Je serai assez sage si je ne découvre qu'à vous, mon desor-

desordre & ma foiblesse. Ma Raison me fait voir toute l'étenduë de mes devoirs. Toûjours occupé de remords ou d'amour, je n'ai pas un moment tranquille. J'ai beau m'éloigner de vous, votre idée & ma passion me suivent par tout. Je n'ai rien à esperer de l'amour, & je ne puis me donner à la vertu.

Que nous sommes foibles, Heloïsse, quand nous ne nous appuyons pas sur la Croix de JESUS-CHRIST! Les deserts sans la grace n'éteignent pas les feux qu'on y porte. Vous m'appellez votre Maître; il est vrai, je vous ai appris à aimer: mais vous m'avez appris à votre tour, que les maux que vous faites sentir, sont des maux incurables. Je serois obligé à votre Oncle de sa cruauté, si en me mettant en état de ne pouvoir contenter ma passion, j'avois pu cesser de vous aimer: mais mes desirs qui ne peuvent être satisfaits, n'en sont que plus violens. Je suis bien plus coupable de brûler pour vous sous le sac & sous la cendre, consacré aux Autels, que je ne l'étois par les crimes qui m'ont attiré mes malheurs.

Vous voyez, Seigneur, que je sens tout le poids de ma misere. M'en laisserez-vous accabler? Je vous dis sans cesse avec saint Augustin: Donnez-moi votre grace, ô mon Dieu, pour accomplir ce que vous me commandez, & puis commandez-moi ce qu'il vous plaira. Rien ne vous est caché, vous voyez tout ce que je souffre: permettez-vous qu'une creature vous dispute plus long-tems un cœur que j'avois cru vous avoir donné?

Vous me mandez, Heloïsse, que vous ne vivez que pour moi, en paroissant ne vivre que pour Dieu, & que vous n'avez fait d'autres

vœux que d'être à moi & de mourir en m'adorant. A quoi ſongez-vous d'irriter ce Maître terrible, ce Dieu fort & jaloux, qui appeſantit ſa main ſur nous depuis ſi long-tems? Craignez-le pour votre interêt & pour le mien, ſi vous ne le pouvez encore par amour pour lui; & ne le faites pas ſervir de prétexte comme vous faites, à cette reputation de ſageſſe que vous vous êtes acquiſe par votre hypocriſie. Mais helas! j'éprouve moi même, Heloïſſe, combien il eſt difficile de pratiquer ce qu'on enſeigne. Que ne fis-je point, quand vous vous enfermâtes, pour vous oublier? Je cherchai des deſerts au fond de la Bretagne; je mis la mer entre vous & moi; & preſque au deſeſpoir,

Je reſolus de vous quitter la place,
Et d'oppoſer aux feux dont me brûloient vos yeux,
Cette inſenſible glace
Que verſe dans les cœurs la diſtance des lieux.

Je fis deux cens lieuës pour m'éloigner de vous: mais l'abſence, l'éloignement, le jeûne, l'étude, la priere, le ſilence, tout cela n'a ſervi qu'à me donner le plaiſir d'être votre martyr. J'ai cherché du ſecours dans les conſeils d'un ami fidele: mais il falloit parler de vous; & c'étoit de nouveaux traits pour m'enflammer. Votre conſtance eſt un poiſon pour mon ame, qui nourrit mon amour. Votre indifference feroit peut-être plus pour mon ſalut, que n'ont pu ni mes devoirs ni ma Raiſon. Ce ſeroit le coup de grace pour moi: mais la délicateſſe de mon amour ne me permet pas de vous le demander. Je m'allume en vous parlant de mon amour,

&

& dans ce moment je ne puis comprendre comment j'ai pu envier le repos indolent de ceux qui n'aiment rien. Vous me reprochez ma fuite & mon ſilence; vous rappellez le tendre ſouvenir de nos amoureux rendez-vous, & vous n'oubliez rien pour faire vivre une paſſion qui ne peut être ſatisfaite. N'ai-je pas aſſez de mes maux & de mon amour pour mourir bien-tôt de douleur?

Mais s'il faut mourir, ô mon Dieu, pourquoi ne pas mourir pour vous? Tant de ſouffrances ſeront-elles perduës pour le tems & pour l'éternité? Faites-moi ſentir, Seigneur, dans l'amertume de mon ame cette ſalutaire douceur que trouve le veritable pénitent à pleurer ſes pechez. Enyvré de mon amour je n'ai pleuré juſques ici que ma Maîtreſſe; & ſéduit par les dehors d'une vie pénitente, je me ſuis flaté que je ſatisfaiſois à mes crimes. Quelquefois l'exemple des Religieux que je commande, m'humilie & me confond; mais ſouvent mon amour s'irrite de leur affreuſe indifference. Je mépriſe tous les cœurs qui ne ſavent point aimer, & je croi dans ces momens devoir dédommager l'Amour de tout celui qu'on lui refuſe. Je ſai bien que cette peinture que je vous fais de mes foibleſſes, eſt criminelle. Ma force vous auroit donné du courage par vertu ou par dépit; mais ma paſſion eſt accoutumée à vaincre. Ces deux volontez dont parle Saint Paul, déchirent mon ame, & celle d'aimer Dieu eſt toûjours la plus foible. Si l'on pouvoit excuſer un crime, il ne faudroit, Heloïſſe, que vous avoir vûë pour m'excuſer. Mais je ſens que je me perds, & je ne veux pas me ſauver. Damné dès ce monde-ci, j'aime ſans fruit ce que je ne verrai jamais;

mais ; & je perds tous les merites d'une vie qui m'assureroit le Ciel, si je le préferois à vous. Je croi à l'Evangile sans vouloir le pratiquer : c'est la foi des damnez. Sans goût pour la vertu, sans attention à mon état, sans respect pour les vœux que j'ai faits, je souffre toute la peine du vice & de la vertu, sans espoir d'être récompensé ni par l'un ni par l'autre. Ne me traitez donc plus de grand homme, je ne mérite pas cet éloge. Ma foiblesse m'aneantit. Je vous trouve toûjours entre Dieu & moi. Quel obstacle pour aller à lui ! Cachez-moi votre tendresse : Laissez-moi oublier tout ce que vous souffrez de mon absence : Soyez vous même toute à Dieu : Mettez votre loisir & notre absence à profit. Le calice des Saints se boit d'abord avec amertume ; mais la perseverance l'adoucit. Votre amour se sert de la pieté pour me rappeller auprès de vous. Heloïsse, deffiez vous de ce desir, il m'est suspect. Fuyez, dit l'Apotre. Et comment vous oublierois-je en vous voyant, puis qu'en votre absence je ne songe qu'à vous ?

Vous me demandez pourquoi je vous pressai de faire des vœux avant que de m'engager ! Je ne puis vous rien cacher, Heloïsse, en voici le secret.

Quand votre Oncle eut fait de moi un exemple aux temeraires Amans, ma foiblesse me rendit jaloux. Je crus que ne trouvant en moi que des desirs, vous chercheriez ailleurs un amour plus solide. L'amour croit ce qu'il craint. Je voulus me rassurer, & vous pressant de faire des vœux, j'aimai mieux vous perdre que de hazarder de vous partager, & je remis à faire Profession jusqu'à ce que vous eussiez fait la vôtre,

tre, pour avoir la liberté si vous eussiez resisté à faire ces vœux, de vous suivre par tout, pour faire le bonheur de votre vie, si vous m'aviez toûjours aimé, ou pour être votre bourreau, si vous aviez été infidelle. Cet amour est interessé, je l'avouë : mais quel est l'amour qui ne l'est point ? Aime t-on pour aimer seulement ? J'éprouve depuis long-tems qu'on peut aimer sans jouïssance : mais il n'est pas au pouvoir du cœur d'aimer long-tems sans être aimé ; & je sens à la honte de ma passion, que mes chaînes se fortifient des vôtres. Aidons-nous à nous guerir. Vous êtes l'Epouse de JESUS-CHRIST. La dignité de votre état vous doit donner le courage d'en remplir les devoirs. Je vous aurois disputée à un homme ; mais il faut vous ceder à Dieu à qui vous appartenez, & faire par cet effet le plus cruel sacrifice qu'un cœur tendre lui puisse offrir. Vous avez été la victime de mon amour, devenez celle de ma pieté. Ecoutez ce que Dieu demande de vous. Il est de sa grandeur de ne trouver dans l'homme d'autre fondement de sa misericorde que la foiblesse humaine. Gemissons de la nôtre aux pieds de ses Autels. Il n'attend de nous pour mettre fin à nos maux que de voir nos cœurs contrits & humiliez. Que notre penitence soit aussi publique que nos crimes l'ont été. Nous sommes l'exemple & l'excuse de la mauvaise conduite de la jeunesse. Apprenons à notre siecle & à la posterité, que la réparation de nos égaremens en a merité le pardon, & faisons admirer en nous les prodiges d'une grace qui aura pu triompher de l'amour. Ne vous effarouchez point de quelques retours de tendresse, c'est un sujet de meriter que de la vaincre. Apprenez de votre mi-

misere à supporter les défauts de vos Sœurs. Songez pour me haïr que j'ai séduit votre innocence, que j'ai gâté votre réputation, que j'ai hazardé votre salut. Ne me pardonnez plus par amour : ayez besoin du Christianisme pour oublier tout le mal que je vous ai fait. La Providence nous veut sauver, ne l'en dédisons pas, Heloïsse. Ne m'écrivez plus. Voici la derniere Lettre que vous aurez de moi; mais en quelque lieu que je meure, j'ordonnerai que mon corps soit porté au Paraclet. Ce seront des prieres, & non des larmes dont j'aurai besoin alors. Pleurez aujourdhui pour éteindre nos feux ; & si les vôtres ne l'étoient pas encore quand je mourrai, ma mort, peut-être plus éloquente que moi, vous apprendra qu'une seule chose est digne d'être aimée, que l'on peut aimer éternellement.

REPONSE.

D'HELOÏSSE A ABELARD,

A une Lettre qui commence par : *Heloïssæ dilectissimæ Sorori suæ in Christo, Abælardus Frater ejus in ipso.*

A QUOI songez vous, Abelard, de mettre contre l'ordre des choses mon nom avant le vôtre au commencement de votre Lettre ? Je n'ai que faire de tant d'honneur, je ne veux de vous que de l'amour. Avez vous oublié que je suis votre Religieuse, votre Servante, votre Fille, votre Femme, Ingrat, vous souvenez-vous bien que je vous devrois tenir lieu de tout ! Mais non ; tout de moi vous est à charge, jus-

jusqu'à ma vie. Vous me parlez de votre mort pour avancer la mienne ; car vous savez bien qu'il me seroit moins doux de vous survivre que de mourir entre vos bras. Ne m'affligez donc plus de cette horrible pensée : à chaque jour suffit son mal. Ne songez qu'à vivre, mon cher Abelard ; mais ne vivez que pour moi. Il ne me reste plus de plaisir que de le desirer toûjours, & de le croire quelquefois, & vous ne voulez pas me laisser seulement ces momens de joye. O que vous m'êtes cruel, Abelard ! La fortune a épuisé tous ses traits à me faire du mal, personne ne la doit plus craindre ; & vous seul qui pouvez me consoler de tous mes maux, ne m'épargnez pas le plus sensible, qui est la pensée de vous perdre.

Quand je fais reflexion aux differens états de ma vie : je trouve que la fortune n'a point gardé de mesure dans le bien & dans le mal qu'elle m'a fait. Vous m'avez aimée sans bornes, & je n'avois rien alors à desirer. Vous m'abandonnez sans sujet, je n'ai plus qu'à mourir de douleur. Les feux dont je brûle encore pour vous n'ont jamais été si vifs. Vous le savez, & vous vivez tranquile ! Est-ce vous, Abelard ? est-ce vous ? Par combien d'amour, de délicatesse, de plaisir, & de douleur m'avez-vous fait passer ? D'autant plus malheureuse aujourdhui, que ma grande jeunesse ne me laisse point esperer de voir bien-tôt finir ma vie & mes malheurs ! Je vous plaindrois, mon cher Abelard, si j'étois moins à plaindre. Vous avez souffert, il est vrai, dans un mariage legitime la peine de l'adultere, & j'en suis cause ; mais vous êtes trop vengé par tout l'amour dont je ne puis me guerir pour vous : vous n'êtes plus malade, & je

je me meurs. Les crimes de ma jeunesse seroient bien effacez, si ce que je souffre pour vous avec ardeur, je le souffrois pour Dieu sans murmure. Je lui promets souvent de le faire, & je ne le puis jamais. Je vous en demande les moyens, & je suis outrée de douleur quand vous êtes assez insensible pour me les donner. Avez-vous sû aimer, Abelard? Pourquoi me l'avez-vous si bien appris, ou pourquoi ne l'ai-je pas oublié comme vous? Je souffre à tous les momens de ma vie ce que vous avez souffert une heure de la vôtre pour moi; & croyant quelquefois satisfaire à Dieu, je trouve que je ne satisfais qu'à vous.

O! qu'il est vrai que le cœur de l'homme est impenétrable! A peine mon esprit peut il démêler & suivre ses mouvemens pour vous les dépeindre. Quelques heures du jour je croi concevoir le neant du monde & ses faux plaisirs. Je dis avec Saint Paul dans ces momens de grace: Qui me délivrera de ce corps de mort? Et la vertu me paroît seule pouvoir faire le bonheur parfait des créatures. Un moment après ces reflexions je croi avoir rêvé: je vous en fais réparation: je ne fais cas de la vie que pour aimer: je ne trouve d'adorable que vous; & dans ces transports je m'écrie: Amour, tous les autres plaisirs ne valent pas tes peines.

Il n'est pas jusqu'à mes songes qui ne me rendent presens tous les plaisirs que vous m'avez donnez. Voila l'état de mon ame. Je prie Dieu, je l'irrite, je l'offense, je l'appaise, je lui reproche vos maux & les miens; & enfin, mon cher Abelard, je suis toûjours foible, & toûjours à vous. Je sauve les apparences, il est vrai; vous-même y êtes trompé: mais connoissez mieux mon

mon cœur, Abelard; mon corps eſt chaſte, mais mes deſirs ne le ſont pas. Je ne merite point vos louanges, je crains même de les meriter. Enfin, de quelque côté qu'on me regarde, je ſuis digne de pitié. Priez pour moi, Abelard : mais que ferois-je ſi vous étiez exaucé ? Pourrois-je ne vous plus aimer ? Cela n'eſt pas poſſible. Amour, je m'abandonne à vous : Mais helas ! que deviendront ces vœux que j'ai fais d'être toute à Dieu ? Divinité ſuprême, éclairez moins mon eſprit, ou donnez plus de force à mon cœur. Adieu.

CCCXV. LETTRE.

Du Premier Préſident de Dijon au Comte de Buſſy.

A Dijon, *ce* 16. *Avril* 1687.

* J'AI bien eu de la joye, Monſieur, de recevoir de vos nouvelles, & de voir que vous vous portez aſſez bien pour prétendre aller auſſi loin que Madame de Villeſavin. Vous avez long-tems à veiller, ſi vous ne vous endormez pas juſques-là. Cependant vous avez raiſon de regarder d'un autre œil ce long avenir, & quoi que ce que diſoit dernierement Madame Cornuel ſur cette mort (qu'elle ſe trouvoit à préſent à découvert) ſoit, ce ſemble, aſſez juſte pour elle, dont nous ne ſommes pas à vingt ans près, il eſt plus ſûr de ne pas s'endormir. Je vous cede de bien des manieres, Monſieur, & je vous reſpecte ſans envier votre aîneſſe. Au reſte vous parlez comme

*Voyez Lett. CCCXII.

me ſi vous aviez renoncé aux grandes villes. C'eſt le moyen d'être davantage à vous, & de tirer du ſilence les profits que le bruit & les affaires vous enlevent. Mon tems n'eſt pas encore venu d'y renoncer, je penſe bien toutefois qu'il eſt très bon d'avoir ces ſentimens, & que c'eſt un effet de la grace d'y ceder & de les ſuivre. Jouïſſez de votre bonheur, Monſieur, la tranquillité allonge la vie, comme elle l'adoucit, & croyez, s'il vous plaît, que les occaſions de vous ſervir ſeront de vrais agrémens dans la mienne.

CCCXVI. LETTRE.

* Réponſe de Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. *Avril* 1687.

NOUS croyons, la belle Comteſſe & moi, que vous avez tout au moins donné de l'eſprit à Heloïſſe, tant elle en a. Notre ami Corbinelli qui connoît l'Original, dit que non, mais que votre François a des délicateſſes & des tours que le Latin n'a pas; & ſur ſa parole nous n'avons pas cru le devoir apprendre pour avoir plus de plaiſir à cette lecture; car nous ſommes perſuadez, comme lui, que rien n'eſt au deſſus de ce que vous écrivez.

* *A la Lett. CCCXIV.*

CCCXVII.

CCCXVII. LETTRE.

Du Duc de Saint-Aignan au Comte de Bussy.

A Paris, ce 22. Avril 1687.

JE ſuis perſuadé, Monſieur, que vous ne doutez pas ni de la profeſſion que je fais en général de ſervir ceux qui m'employent, ni de l'attachement que j'ai pour un homme de votre qualité, de votre mérite & de votre amitié pour moi. J'ai donné votre Lettre au Roi, & j'ai pris le temps d'un jour de dévotion dans lequêl il ſemble que le ſouvenir des ſervices, l'oubli des fautes légeres & la compaſſion, font encore de plus grands effets ſur le cœur d'un Prince auſſi bon & auſſi juſte que le nôtre. Cette Lettre a été bien reçûe & j'en eſpere un heureux ſuccès. Comme Monſieur votre fils s'eſt rendu pendant ce temps-là fort aſſidu, il n'eſt pas poſſible que la lecture de votre Lettre & la préſence de Monſieur votre fils qui a du mérite & des ſervices, ne faſſe ſon effet.

CCCXVIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Avril 1687.

JE commence ma Lettre aujourdhui, & je ne l'acheverai qu'après avoir entendu de main l'O-

l'Oraiſon funebre de M. le Prince, par le Pere Bourdalouë. J'ai vû Monſieur d'Autun, qui a reçu votre Lettre, & le fragment de celle que je vous écrivois *. Je ne ſai ſi cela étoit aſſez bon pour lui envoyer ici : ce qui eſt bon à Autun, pourroit n'avoir pas les mêmes graces à Paris. Toute mon eſperance eſt qu'en paſſant par vos mains, vous l'aurez raccommodé ; car ce que j'écris en a beſoin. Quoi qu'il en ſoit, mon Couſin, cela fut lû à l'Hôtel de Guiſe ; j'y arrivai en même temps ; on me voulut loüer, mais je refuſai modeſtement les loüanges, & je grondai contre vous & contre Monſieur d'Autun. Voilà l'hiſtoire du fragment. Vos réflexions † ſont triſtes & juſtes ſur la deroute de la Maiſon de Crequi. Canaples reſte ſeul de trois freres après toutes ſes tribulations & tous ſes maux, que vous marquez ſi bien. Mais il y a un petit Blanchefort reſte du naufrage, revenu glorieux de Hongrie ; beau, bien-fait, ſage, honnête, poli, & affligé ſans être abbatu des malheurs de ſa Maiſon, qui trouve tous les chemins biens préparez à le recevoir agréablement dans le monde. Il fera peut-être une auſſi grande fortune que ſes Peres, ſe voyant préſentement à la hauteur de tous les autres. Rien à mon avis, n'eſt meilleur pour être honnête homme que d'avoir à recommencer une fortune toute entiere.

Je ſuis perſuadée comme vous que la deſtinée de la pauvre Ducheſſe d'Etrées auroit été changée ſi elle avoit été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, & l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de ſon aimable eſprit ; ce qui eſt, à mon ſens, un plus grand malheur que la mort.

Je

* *Voyez Lett.* 304. & 311. † *Voyez Lett.* 294.

Je ſuis charmée & tranſportée de l'Oraiſon funebre de Monſieur le Prince, faite par le Pere Bourdalouë. Il s'eſt ſurpaſſé lui-même, c'eſt beaucoup dire. Son texte étoit: *Que le Roi l'avoit pleuré, & dit à ſon peuple: Nous avons perdu un Prince qui étoit le ſoutien d'Iſraël.* Il étoit queſtion de ſon cœur; car c'eſt ſon cœur qui eſt enterré aux Jeſuites. Il en a donc parlé, & avec une grace & une éloquence qui entraîne; ou qui enleve, comme vous voudrez. Il a fait voir que ſon cœur étoit ſolide, droit, & Chrétien. *Solide*, parce que dans le haut de la plus glorieuſe vie qui fut jamais, il avoit été au deſſus des loüanges; & là il a repaſſé en abregé toutes ſes victoires, & nous a fait voir comme un prodige, qu'un Heros en cet état fut entiérement au deſſus de la vanité & de l'amour de ſoi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et ſur cela, il s'eſt jetté ſans balancer tout au travers de ſes égaremens, & de la guerre qu'il a faite contre le Roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on paſſe des éponges, il s'y eſt jetté lui à corps perdu, & a fait voir par cinq ou ſix réflexions, dont l'une étoit le refus de la Souveraineté de Cambrai, & de l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ſes interêts plûtôt que d'empêcher la paix, & quelques autres encore, que ſon cœur dans ces déreglemens étoit droit, & qu'il étoit emporté par le malheur de ſa deſtinée, & par des raiſons qui l'avoient comme entraîné à une guerre & à une ſéparation qu'il deteſtoit interieurement, & qu'il avoit reparée de tout ſon pouvoir après ſon retour, ſoit par ſes ſer-

vices, comme à Tolhuys, Senef, &c. soit par les tendresses infinies, & par les desirs continuels de plaire au Roi, & de reparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, & quel éclat il a donné à son Heros par cette peine interieure qu'il nous a si bien peinte, & si vrai-semblablement.

Un cœur Chrétien. Parce que Monsieur le Prince a dit dans ses derniers temps: que malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avoit toûjours conservé les principes: & cela supposé, parce que le Prince disoit vrai, il rapporte à Dieu ses vertus mêmes morales, & les perfections heroïques qu'il avoit consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand, & sincere; & il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit, & dans celui de l'Auditoire. qui paroissoit pendu & suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte que l'on ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, & je gâte même cette piece par la grossiereté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfans, voilà qui vous doit toûjours donner une assez grande curiosité pour voir cette piece imprimée. Celle de Monsieur de Meaux l'est déja. Elle est fort belle, & de main de Maître. Le parallele de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne est un peu violent: mais il s'en excuse, en niant que ce soit un parallele,

&

& en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnez au Roi ; & tire de là une occasion fort naturelle de loüer S. M. qui sait se passer de ces deux grands Capitaines, tant est fort son genie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon Cousin; je suis lasse, & vous aussi. Je t'embrasse, ma Niéce, & ton petit de Langhac.

CCCXIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Duc de Saint-Aignan.

A Chaseu, ce 26. Avril 1687.

*PERSONNE ne connoit mieux que moi, Monsieur, la grandeur & la bonté de votre cœur, & n'est plus convaincu de vous avoir tant & de si grandes obligations que je vous en ai, Vous m'en avez donné une nouvelle marque en donnant ma Lettre au Roi à laquelle je suis bien sensible. Mais il faut que je vous ouvre mon cœur en cette occasion, Monsieur, en vous disant que quand le Roi m'a refusé les justes demandes que je lui ai faites, je n'ai pû me persuader que tant de châtimens fûssent dûs aux fautes dont le Roi croit me punir; mais je me suis mis dans la tête que Dieu a rempli le cœur de Sa Majesté de toute la colere qu'il me témoigne pour me châtier de mes péchez ; & cette pensée m'a sauvé du desespoir.

* Voyez Lett. CCCXVII.

poir. Il ne m'abandonnera pas aſſurément, & j'eſpere que ma réſignation abregera mes ſouffrances & qu'il me donnera la perſévérance dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. Je ſerai toûjours dans l'une & dans l'autre, Monſieur, le plus fidelle & le plus reconnoiſſant de vos amis.

CCCXX. LETTRE.

De Madame de M * * * au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 12. *Mai* 1687.

SACHEZ, Monſieur, que la premiere choſe que je fais en recevant vos Lettres, c'eſt de voir ſi elles ſont bien longues, & quand elles ne le ſont pas, j'en ai un vrai chagrin, cela vous ſoit dit en paſſant. Le Roi partit hier. Son voyage ſera de vingt cinq jours: il mene Madame de Bourbon que la fievre ne fait que de quitter; mais à la Cour les corps ne ſont pas faits comme les nôtres. On ſoupçonne que Madame la Dauphine ſoit groſſe. Ce n'eſt pas notre ami Hauterive qui va à Vienne, c'eſt Luſignan qui n'y ſongeoit pas. Beuvron à deux mille écus de penſion. Je meurs d'envie que vous voyiez l'Oraiſon funebre de Monſieur le Prince faite par le Pere Bourdalouë: nous l'admirons.

CCCXXI.

CCCXXI. LETTRE.

De la Marquise de Colligny au Comte de Bussy.

A Toulonjon, ce 14. *Mai* 1687.

JE ne reçûs votre Lettre que Dimanche au soir, Monsieur, *al gran dispetto del filia.* Je vous promets de bien songer à ma santé puisque vous m'assurez que vous vous en porterez mieux. J'ai trouvé Alonne, aujourdhui Toulonjon, aussi changé de figure que de nom; rien n'est plus joli. On me mande de Paris que le Roi partit samedi, qu'il mit pied à terre à la Place des Victoires, pour voir sa Statuë & celle de la Renommée. Le Roi, Monseigneur, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conti, Madame de Maintenon, Madame de Chevreuse, & Madame la Princesse d'Harcour, sont dans le Carosse du Roi. Le Roi a nommé Messieurs Voisin, Bignon, Pommercu, d'Aguesseau, & l'Abbé Pelletier pour aller chacun assisté d'un Maître des Requêtes dans les Provinces voir de quelle maniere on pourroit soulager le peuple, sans rien retrancher au Roi, c'est à-dire, empêcher les partisans de voler. Madame la Princesse est allée à Bourbon avec Mademoiselle de Bourbon.

Nous avons lû l'Oraison funebre de Monsieur le Prince faite par Monsieur de Meaux. Je croi qu'il a bien retouché au parallele en la faisant imprimer. Cette piece nous paroît inégale: il y a de beaux endroits, de fort médio-

cres, & de fort languiſſans, ſouvent de mauvaiſes épithetes, & de méchantes expreſſions. Je ne parle ainſi qu'à vous, Monſieur, parce que vous me l'avez ordonné, & que ſi je dis mal, vous me le ferez connoître ſans vous moquer de moi.

CCCXXII. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Buſſy, ce 18. *Mai* 1687.

APRE'S avoir laiſſé ma fille en état de rétablir ſa ſanté, je ſuis venu faire ici un tour, Madame. Dans huit ou dix jours j'irai à Forleans. Ce ſont des terres affermées. Cependant il y a toûjours quelque choſe à faire pour le Seigneur. C'eſt proprement glaner ce que je fais. Je ne ſai ſi vous entendez ce mot. Oui aſſurément, car que n'entendez vous pas? Votre Niéce va à Toulonjon changer d'air. J'ai reçu ici votre Lettre, ma chere Couſine; à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez auroit été bon à lire à l'Hôtel de Condé du temps de Voiture: à plus forte raiſon à l'Hôtel de Guiſe. Monſieur d'Autun en fera le cas qu'il doit par tout où il recevra de vos Lettres. Le jeune Blanchefort que vous me mandez qui entre ſi bien dans le monde, fera peut-être parler un jour de lui. J'ai oui dira à Paſſage, qu'il le feroit ſon heritier; & il l'a fait. Il lui a laiſſé vingt mille livres de rente. Cela aide bien un jeune Gentilhomme, qui

* *A la Lett*, CCCXVIII.

qui vient à la Cour avec un nom & de bonnes inclinations. Vous me donnez une grande idée de l'Oraiſon funebre de Monſieur le Prince par le Pere Bourdalouë, en me diſant que ce que vous m'en envoyez n'eſt que croqué. Bon Dieu! quel eſt donc l'Original? car la copie me paroît très belle. Pour moi qui n'ai point de ſi grandes choſes à vous envoyer, je vous envoye mes amuſemens qui vous réjouïront au moins : c'eſt une Lettre que j'écrivis d'ici à Madame de Toulonjon, avec ſa réponſe.

A MADAME DE TOULONJON.

A Buſſy, ce 11. *Mai* 1687.

Il y a, ce me ſemble, long-temps que je ne vous ai écrit, ma chere Sœur, parce que je prétens que ce que j'écris à ma Fille, ſoit auſſi pour vous.

Cela pourtant ne ſe peut comparer,
Et n'entre point en parallele:
Car je pourrois bien vous mander
Ce qui ne feroit pas pour elle.
Mais je crains comme des rigueurs,
(Je vous l'ai dit en chanſonnette)
Que vous ne liſiez mes douceurs
Sans façon, comme la Gazette.

Il n'importe, ma chere Sœur, cela deviendra ce qu'il pourra.

Mais j'aurai toujours le plaiſir
De vous dire que je vous aime
Cent & cent fois plus que moi-même;
Et ſi ſur cela mon deſir
Ne ſe peut jamais ſatisfaire,
Du moins j'aurai, ma chere Sœur,
La bonne place en votre cœur,
(Cela s'entend après mon Frere,)
C'eſt une aſſez grande faveur.

REPONSE DE MADAME DE TOULONJON.

A Toulonjon; ce 23. Mai 1687.

La Lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, mon cher Frere, m'a donné tant de plaisir, que ne croyant pas par une Lettre vous bien expliquer tout ce que je sentois là dessus, j'avois d'abord resolu d'attendre votre retour pour vous le dire moi-même. Mais tout d'un coup il m'a pris une impatience de vous répondre, à laquelle je n'ai pu resister. Je vous dirai donc en vers, seulement pour cette fois, ce que je pense.

Je crains d'avoir le cœur serré,
Deux n'y sauroient tenir à l'aise:
Vous aussi, sans qu'on vous déplaise,
Ne souffrez pas d'être pressé.
Mais je vous offre une autre place
Où vous tiendrez le premier rang.
Vous n'aurez point de concurrent.
A tout le moins qui vous efface;
Et vous recevrez plus d'honneur,
En tenant ceci pour maxime:
Qu'il vaut mieux primer dans l'estime,
Que de seconder dans le cœur.

CCCXXIII. LETTRE.

Réponse de Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 31. Mai 1687.

IL faudroit n'avoir été jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*,

glaner. C'eſt une petite conſolation que la Providence donne aux pauvres dont nous ſommes l'exemple, quand nous allons ramaſſer de petites parties égarées. Je ne ſai comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon Couſin, je trouve qu'il n'y a que vivre dans les nôtres qui pût nous tirer d'affaires. Mais quand on eſt engagé ailleurs, il eſt comme impoſſible de tranſporter nos revenus.

Nous attendons le Roi dans ſix jours. Il a vû ces merveilleuſes fortifications de Luxembourg, & ſes nouveaux Sujets l'ont vû en très-parfaite ſanté. Monſieur de Lavardin n'eſt pas prêt de partir. Le Pape a remis ſur pied une ancienne Bulle par où il ôte les immunitez & toutes les franchiſes aux Princes Souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui ſe ſont trouvez dans le Palais de la Reine de Suede. Vous voyez bien qu'il faut que cette fuſée ſoit démêlée avant le départ de l'Ambaſſadeur. J'embraſſe ma chere Niéce, & je comprens le plaiſir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvû que ce ſoit pour un peu de tems; elle en trouvera votre converſation plus agreable. On s'accoutume quelquefois trop aux meilleures choſes, & on en ſent mieux le prix en s'en éloignant un peu; je dis un peu, car il lui ſeroit trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli ſi je dis vrai. Au reſte, ce que vous m'avez envoyé de vous par votre derniere Lettre, me plaît fort. Mon Dieu! mon Couſin, que vous avez d'eſprit! & quel dommage que vous n'ayez été heureux! Car la proſperité qui fait toujours briller, nous auroit donné le plaiſir de voir ce que vous euſſiez fait avec

elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auroient élevé votre Maison; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouïr vos amis. C'est-là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

Ma fille vous fait bien des amitiez. Il me semble vous avoir déja mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle étoit enfin devenuë la Comtesse de Pimbesche. Voilà ce que font toûjours les procès.

CCCXXIV. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Sevigny.

A Chaseu, ce 4. Juin 1687.

A Mon retour de Forleans, de Bussy, & de Dijon, j'ai trouvé ici votre Lettre, Madame, qui m'a fait bien-aise. Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilli, parce que je suis sur les lieux, & que vous en êtes éloignée. Comme vous dites, Madame, on vit de ses revenus quand on les consomme soi-même; & transportez ils ne reviennent presque à rien. Pour ce que vous me mandez, que quand on est engagé à la Cour, il est comme impossible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que j'en demeure d'accord. Mais voulez vous que je vous donne un remede à cela? Faites-vous éxiler, Madame, la chose n'est pas si difficile qu'on pense; & vous userez vos denrées à Bour-

billi.

billi. Ce que vous avez fait pour vos enfans, Madame, eſt de fort bon ſens & fort humain, & même ſelon Dieu. En les établiſſant vous vous êtes inſenſiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra. Je ſuis comme vous, Madame, & je ſuis prêt d'achever de me dépouiller pour mon fils quand l'occaſion s'en préſentera. Pourvû que j'aye le vivre & le vêtement, je ſuis content; & la fortune qui m'a fait du pis qu'elle a pû, n'a pû m'abbattre ni l'eſprit ni le courage. J'eſpere que je ſerai juſqu'au bout plus grand que mes malheurs, & que je ferai voir au moins par là que je n'en étois pas digne. Cependant il eſt cruel de n'avoir point d'autre uſage à mettre ſon eſprit. Le Roi eſt bien heureux, Madame, il eſt même digne de l'être, c'eſt un grand Prince. Je vous envoye une Lettre que je lui écrivis il y a deux mois. J'attendrai encore quelque temps, après lequel ſi je n'ai aucune réponſe, je ferai un petit voyage à la Cour. Il faut que j'aye une converſation avec Sa Majeſté. C'eſt le vin émetique pour moi.

Comme le Pape eſt un grand homme de bien, il eſt fort entier dans ſes réſolutions; & quand il eſt bien perſuadé qu'il a raiſon, rien ne le ſauroit faire changer. Il eſt vrai qu'il eſt fâcheux de trouver en ſon chemin de ces ſaints opiniâtres: mais ſa vie eſt ſi ſainte, que les Rois Chrétiens ſe décrieroient s'ils ſe brouilloient avec lui. Il faut dire la vérité auſſi, les franchiſes ſont odieuſes quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il eſt de la gloire d'un grand Pape de réformer cet abus, & même de celle d'un grand Roi de ne s'en pas trop plaindre. Je

croi comme vous, Madame, que votre Niéce m'a retrouvé meilleur après mon absence. Il y a long-tems que j'ai dit sur l'amour, & c'est la même chose sur l'amitié :

La longue absence en amour ne vaut rien.
Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
Il faut se voir & quitter par reprise :
Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame ; & quoi que nos Lettres nous rapprochent quelquefois, je serois bien-aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure de près que de loin. Votre Niéce croit cela comme moi, & vous assure qu'elle n'aime, ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous. Voici ma Lettre au Roi.

SIRE,

Le méchant succès de toutes les très-humbles supplications que j'ai faites à V. M. m'auroit empêché de lui en faire davantage, si l'état de mes affaires ne me pressoit de vous demander du secours. Je me donnai l'honneur de Vous écrire l'année passée, que la continuation de vos refus m'auroit mis au desespoir, si je n'avois eû confiance en Dieu & en vous. Je ne saurois croire qu'un grand Roi qui fait tant de liberalitez, qui craint Dieu, qui est humain, & qui même a ressenti depuis peu les infirmitez humaines, abandonne un homme de qualité, des plus anciens & des principaux Officiers de ses Armées, que V. M. a pris soin de redresser par une longue pénitence. Car enfin, SIRE, *mon retour à Dieu est l'ouvrage de vos mains. Ayez donc pitié de moi. Faites que je vous doive la vie,*
com-

comme j'espere vous devoir un jour mon salut. Au nom de Dieu, SIRE, *secourez moi. Quand je ne vous aurois jamais servi ; quand j'aurois été payé de tous mes appointemens de Mestre de Camp General ; quand vous ne m'auriez pas pardonné il y a cinq ans ma mauvaise conduite, vous m'assisteriez seulement comme un homme de qualité qui en a besoin ; vous,* SIRE, *qui faites vivre tant de gens qui ne vous sont considerables que par leur misere. Mais enfin quoi que V. M. fasse je l'aimerai toûjours. Pardonnez ce mot au zele qui m'emporte, puisque je ne laisse pas d'être avec tous les respects les plus soûmis, &c.*

Sous quelque forme que la belle Madelonne me paroisse, je la plaindrai si elle veut ; mais je l'aimerai toûjours quand elle ne voudroit pas.

CCCXXV. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, ce 17. *Juin* 1687.

JE ne m'amuserai point, mon Cousin, à répondre à vos réponses, quoi que ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur, que vous avez perdu votre bon & fidelle ami Monsieur le Duc de Saint-Aignan. Sept ou huit jours de fiévre l'ont emporté, & l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoi qu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti ni dans l'humeur, ni dans le corps les tristes incommoditez de la vieil-

vieilleſſe. Il a toûjours ſervi le Roi à genoux avec cette diſpoſition que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfans depuis deux ans. Enfin tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenſer de ce qu'il a fait pour l'honneur & pour la gloire du monde. J'ai ſenti vivement cette mort par rapport à vous. Il vous a aimé fidellement. Vous étiez ſon frere d'armes, & la Chevalerie vous uniſſoit. Il vous a rendu des ſervices que nul autre Courtiſan n'auroit oſé, ni voulu vous rendre. Il a fait profeſſion d'une amitié qui n'a point eû d'exemple depuis long-tems. Il avoit un air & une maniere qui paroit la Cour. Quand la mode viendroit de faire des paralleles dans les Oraiſons funebres, je n'en ſouffrirai jamais dans la ſienne : car il étoit aſſurément unique en ſon eſpece, & un grand Original ſans copie.

Nous avons lû avec douleur ce que vous avez écrit au Roi. En voulant le toucher vous nous avez pénétrez. Ce n'étoit pas à moi que vous viſiez. Plût à Dieu que cette Lettre eût fait ſur le cœur de Sa Majeſté l'effet qu'elle a fait dans le nôtre! Ce que vous lui repréſentez en eſt bien digne. Il y a des endroits touchans & des tours pour le porter à vous ſecourir, qui ne ſont que trop ſinguliers, trop preſſans, & trop veritables: c'eſt ce qui nous tuë. Cette Lettre a été reçuë, & ce n'eſt pas la faute de votre pauvre ami ni la vôtre, ſi elle ne vous attire pas des graces. Il eſt vrai que vos malheurs, quoique très-grands, ſont au deſſous de votre courage.

Adieu, mon cher Couſin, je finis en vous embraſſant & cette chere Colligny. Si nous ſommes aſſez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une veritable joye, & nous vous ferons de-

demeurer d'accord que ſi quelquefois un peu d'abſence fait grand bien, une trop longue fait grand mal. La belle Comteſſe eſt contente, & ravie que vous l'aimez ſous toutes ſortes de noms. Elle vous ſupplie Pere & Fille de continuer, elle le merite par la maniere dont elle eſt pour vous.

De Monſieur de Corbinelli.

Je ſerois ravi, Monſieur, que vos affaires vous forçaſſent de venir ici. En attendant je vous fais mon compliment ſur la mort de Monſieur le Duc de Saint-Aignan. Vous y perdez un veritable ami, choſe rare en tout tems, mais ſur tout en ce ſiécle.

CCCXXVI. LETTRE.

Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 20. *Juin* 1687.

VOUS avez eu raiſon, Madame, d'interrompre nos converſations pour me parler de mon cher ami. Pour moi j'en parle à tout le monde; mais je vous veux dire ſur ſon ſujet des choſes que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions fréres d'armes, comme vous dites, & cette amitié dura quinze ou ſeize ans ſans avoir de commerce enſemble. Il y a trente ans que nous nous raſſemblâmes à la Cour, lui premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & moi Meſtre de Camp Général de la Cavalerie. Ce fut dès ce

ce tems-là que mon ami me trouvant perſecuté de mauvais offices auprès du Roi, commença à déclarer à Sa Majeſté, qu'il étoit mon ancien ami, & qu'il lui répondoit non ſeulement de ma fidelité à ſon ſervice, mais de mon reſpect infini pour ſa Perſonne. Pendant les treize mois que je fus en priſon, il ne ſe paſſa point de ſemaine qu'il ne dit quelque choſe au Roi ſur mon ſujet, & ſouvent avec une hardieſſe pardonnable ſeulement à l'amitié qu'il avoit pour moi. Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame: jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à eſtimer que lui. Car enfin, avec tout le merite qu'il avoit à mon égard, il avoit de l'eſprit, un courage extraordinaire, & un cœur comme l'ont les grands Rois. Je ſuis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma Lettre au Roi à votre gré, pour moi, j'en ai été bien content auſſi. Feu mon pauvre ami me manda que Sa Majeſté lui en parut touchée: juſqu'ici cela ne me paroît pas. Adieu, ma chere Couſine, je ne croyois pas pouvoir vous aimer plus que je fais; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laiſſé vuide une partie de mon cœur, que je ne ſaurois mieux remplir que de vous. Les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous reſtent. Votre chere Colligny vous tient bien chere auſſi; elle & moi nous aimons fort Madame de Grignan; & nous ne le cedons pas même à Madame ſa mere, ni à Monſieur ſon mari.

CCCXXVII. LETTRE.

De la Marquiſe de *** au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 20. *Juin* 1687.

J'AI de la peine, Monſieur, à vous parler de la mort du pauvre Monſieur de Saint-Aignan, car je ſai la douleur que vous en aurez. Il eſt mort d'une groſſe fievre qui auroit emporté un homme de trente ans. Sa fermeté a paru juſqu'aux derniers momens de ſa vie. Sa femme s'alla mettre aux filles de Saint Joſeph, & Madame de Claire vint prendre ſes enfans. Monſieur & Madame de Beauvilliers ſont à Bourbon.

CCCXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Chaſeu, *ce* 26. *Juin* 1687.

VOUS auriez raiſon, Monſieur, de croire que j'aurois perdu l'eſprit ou la vie, ſi je ne vous diſois, ſur la perte que vous venez de faire de Monſieur votre pere, que ſi Dieu ne me ſoutenoit, je ſerois au deſeſpoir. C'eſt là le comble de mes diſgraces, & où j'aurois grand beſoin d'une vertu pareille à la vôtre. Je vous demande pardon, Monſieur, ſi je ne vous parle que de ma douleur, mais vous ne doutez pas

que

que je ne prenne part à la vôtre, car outre que vous êtes le fils du meilleur ami que j'eusse au monde, vous m'avez toûjours donné des marques de l'honneur de votre amitié. Continuez-les moi, Monsieur; remplacez-moi, s'il vous plaît, l'ami que je viens de perdre; & croyez que je n'aurai pas moins pour vous que j'ai eu pour lui, d'estime, de respect, de tendresse & de reconnoissance, & que je ne serai pas moins, Monsieur, &c.

CCCXXIX. LETTRE.

De Monsieur Jeannin de Castille au Comte de Bussy.

A Paris, ce 1. *Juillet* 1687.

IL m'auroit été plus avantageux, Monsieur, d'avoir reçû l'honneur de saluer le Roi un peu plûtôt, puisque j'en aurois joui plus long tems, & que cela m'auroit aidé à sortir plûtôt de mes affaires. Mais il vaut mieux tard que jamais, comme vous dites fort bien, Monsieur, le tems finit toutes choses & nous finissons aussi. Cependant je vous remercie des marques que vous me donnez de votre amitié en cette occasion, vous assurant qu'on n'en peut avoir plus de reconnoissance que j'en ai. On m'a dit que le Roi avoit mis auprès de Monsieur le Duc de Bourgogne le fils aîné du second lit de Monsieur le Duc de Saint-Aignan; que Sa Majesté a voulu qu'on fît le second Chevalier de Malte, avec deux mille livres de pension qu'il lui donne & douze mille livres à sa mere. Le Duc de Beauvilliers a envoyé à sa belle-mere dix mille francs pour son deuil.

CCCXXX.

CCCXXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Paris, ce 10. Juillet 1687.

JE vous écrivis il y a quelque tems, Monſieur. Après la perte que je viens de faire de mon ami Saint-Aignan, je ſuis plus diſpoſé à craindre ſur la moindre interruption du commerce que j'ai avec mes amis; ce n'eſt pas que celui que je regrette ne fût bien plus vieux que vous, mais on meurt à tout âge. Eclairciſſez-moi donc promptement de l'etat où vous êtes, & croyez que vous êtes toûjours mon bon ami.

CCCXXXI. LETTRE.

De Madame de Sevigni au Comte de Buſſy

A Paris, ce 28. Juillet 1687.

ON ne peut faire un plus beau & un plus juſte panégyrique, mon Couſin, que celui que vous faites * de votre preux & de votre genereux ami le feu Duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même tems un cœur plein de tendreſſe & de reconnoiſſance qui mérite auſſi qu'on faſſe votre éloge. Je ſentis d'abord cette perte pour l'amour de vous; & quelque ſenſible que vous y ſoyez maintenant, vous la ſentirez encore davantage ſi vous venez en ce païs-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le Roi & vous. Je garderai ſoigneuſement la Lettre qui contient l'éloge ſans parallele de votre genereux ami. Elle fait connoître la perfection de

* *Lett. CCCXXVI.*

de vos deux cœurs, & elle me ſert comme d'une promeſſe qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour Monſieur de Saint-Aignan. Cette ſucceſſion d'un côté eſt fort triſte, mais de l'autre fort agréable. La Gazette vous aura fait ſavoir l'élevation de Monſieur de Bouflers & de tous les autres. Pour moi je me fuſſe bien paſſée de vous le dire: c'eſt un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'eſt-il pas vrai, ma chere Niéce? Les Italiens diſent ſagement: *Non ti invidio; No, ma piangi al mio.*

Je ne ſai ſi j'en demeure là moi; car il me ſemble que non ſeulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale ſevere de notre ami Corbinelli me va gronder: je m'enfuis.

CCCXXXII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 4. Août 1687.

QUI vous eût dit, Monſieur, il y a quinze ans que cet Abbé de Choiſy votre voiſin, ſeroit un jour votre Confrere? Vous ne l'euſſiez jamais crû en liſant ſes Lettres; & même en liſant celle-ci, pourrez-vous croire que Meſſieurs de l'Académie, tous gens de bons ſens & de bon eſprit, ayent voulu mettre ſon nom dans la même Liſte que le vôtre? Conſolez-vous, Monſieur, il faut bien qu'il y ait des ombres dans les Tableaux. Les uns parlent, les autres écoutent, & je ſaurai fort bien me tai-

taire, ſur tout quand ce ſera à vous à parler. Venez donc quand il vous plaira; vous ne me trouverez point dans votre chemin. Quoi que ma nouvelle dignité me faſſe votre égal (en Apollon s'il vous plaît) je me rangerai toûjours pour vous laiſſer paſſer, & je n'en ſerai pas davantage, &c.

CCCXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Creſcia, ce 4. Août 1687.

JE ne ſai, Madame, ſi je vous ai mandé par ma derniere Lettre, que je faiſois deſſein de venir en ce païs-ci avec votre niéce de Colligny; mais enfin il y a un mois que nous y ſommes. Elle y eſt venuë affermer ſes Terres, dont les grands droits marquent bien encore la Souveraineté qu'elles avoient il y a trois cens ans. En liſant les vieux titres nous y voyons l'ancienneté de cette Maiſon de Colligny. Le premier pourtant que nous trouvons, qui eſt Humbert de Colligny vivoit en 1132. Il étoit comtemporain de notre Mayeul de Rabutin. L'ancienneté eſt égale, les honneurs ne le ſont pas. Il y a eu dans Colligny deux Maréchaux de France, un Cardinal, un Duc, & un Amiral. Et quel homme que cét Amiral? Cependant ſans être Huguenot, ni ſans faire la guerre au Roi, je marche aujourdhui ſur ſes pas, dans ſes vieux Châteaux. Nous ſerons encore en ce païs-ci juſqu'au mois d'Octobre. J'y viens de perdre un

un des mes anciens amis. Le pauvre Montauban Lieutenant Général pour le Roi dans cette Province vient de mourir. On dit que Ranti le va remplacer. On fait bonne chere à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairois assez si l'on y avoit commerce avec les autres gens ; mais il n'y a point de postes qu'à dix lieuës d'ici : il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un Madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est. Sur ce que Monsieur le Prince d'aujourdhui avoit dit qu'il n'avoit rien vû qui lui plût sur le sujet de feu Monsieur son pere, & qu'il donneroit volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairoient; l'Abbé G*** fit ceux-ci ;

Pour exprimer tant de vertus,
Tant de combats, & tant de gloire,
Mille écus ! rien que mille écus !
Ce n'est pas deux sols par victoire.

Je ne sai s'il a eu les mille écus ; mais il les merite. Si vous aviez déja vû ce Madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir. Si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre. Voilà aussi un petit Rondeau que je vous envoye ; c'est toûjours pour Madame de Toulonjon.

RONDEAU.

C'est trop long-tems tarder à vous écrire ;
Aimable Iris, il faut enfin vous dire,
Que mon esprit est tout en désarroi
En votre absence, & qu'encor je prévoi
Qu'à l'avenir je n'y pôurrai suffire.

Deux mois d'abſence â quiconque ſoupire,
C'eſt plus d'un an de peine & de martyre.
C'en eſt bien plus, c'eſt un ſiecle pour moi.
C'eſt trop long-tems.

Le tems eſt cher à tout ce qui reſpire;
Mais le Barbon ſous l'amoureux Empire
Eſt plus preſſé d'en faire un bon emploi.
Toûjours vous voir je m'en fais une loi,
Etre un moment ſans voir ce qu'on deſire,
C'eſt trop long-tems.

Un peu de vers, un peu de proſe, un peu de livres, un peu de converſation, un peu de vieux titres: voilà comment ſe paſſe la vie, qui eſt auſſi longue ainſi & plus tranquille qu'en gouvernant les Etats. Adieu, ma chere Couſine, j'aime fort à vous écrire; mais je voudrois pourtant bien vous revoir.

CCCXXXIV. LETTRE.

* Réponſe du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Creſſia, ce 6. Août 1687.

JE ne doutois pas, Madame, que vous n'euſſiez fait réponſe à ma derniere Lettre de Chaſeu; je viens de la recevoir: cependant je vous écrivis d'ici il y a deux jours. Je ſuis bien-aiſe que vous ſoyez contente de mon cœur ſur le ſujet de mon pauvre ami, & je vous confirme la donation de la place qu'il y avoit. Il eſt

* *A la Lett.* CCCXXXI.

vrai, Madame, que je ne trouverai jamais un Saint-Aignan entre le Roi & moi. Je n'ai point vû la Gazette; ainſi je ne ſai ce qu'on a fait pour Monſieur de Boufflers & pour les autres Au commencement de ma diſgrace je ſentois vivement ces élevations. Je n'étois pas encore bien tué; mais le temps & ma réſignation m'ont donné le coup de grace; & les Maréchaux de France que l'on fait préſentement me font auſſi peu de peine que ceux que fit Henri IV. ou que ceux que fera Monſieur le Duc de Bourgogne. Votre Niéce qui a préſentement une grande douleur de dents, dit qu'elle eſt pour la ſanté ce que les Italiens ſont pour la fortune; qu'elle n'envie pas ceux qui ſe portent bien, mais qu'elle ſe plaint ſeulement. Encore une fois, Madame, je vous aſſure que je ne ſerai point abbatu, s'il eſt poſſible que je ne trouve point le Roi touché de mes malheurs. Dieu ne m'a pas encore abandonné dans mes afflictions, j'eſpere qu'il m'aſſiſtera de ſes graces juſqu'au bout.

CCCXXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Colligny, ce 19. *Août* 1687.

* Rien au monde n'étoit plus vrai-ſemblable il y a quinze ans, Monſieur, que vous ſeriez un jour un digne Académicien. Je n'en connois point qui mérite mieux de l'être que vous. Vous aviez déja un beau feu dans l'eſprit quand vous étiez mon voiſin, & mon ami. Aujourdhui que vous n'êtes plus que mon ami, & mon

* *Voyez Lett.* CCCXXXII.

mon confrere, l'âge a réglé cette vivacité, & vous a donné pour plaire tout ce qui pouvoit vous manquer. Je n'étois pas ſur les lieux pour vous donner ma voix, mais je bats les mains ſur votre élection & j'ai peine à m'empêcher de faire compliment à Meſſieurs de l'Académie ſur le choix qu'ils ont fait de vous. Je vous aſſure que mon eſtime pour vous n'eſt pas moindre que mon amitié, & que je ſerai toûjours à vous du meilleur de mon cœur.

CCCXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Colligny, *ce* 27. *Août* 1687.

JE penſois finir notre abſence par le Rondeau que je vous ai envoyé, ma chere ſœur, mais je vois bien que je n'aurai encore que trop de temps pour vous écrire en proſe. Au reſte, ma chere ſœur, votre remede m'a preſque guéri, j'entends du bras. Je vous en rends mille graces; & à ce propos je vous veux conter ce que fit Marot après la bataille de Pavie.

Marot un des Valets de Chambre de François Premier ayant été bleſſé au bras à la bataille de Pavie, écrivit à une femme qu'il aimoit en France, le détail de cette journée, & comment il y avoit été bleſſé; & après avoir badiné ſur les bleſſures que lui avoient fait ſes amis & ſes ennemis, il finit ſa Lettre comme je vais finir la mienne:

Celle du bras journellement s'amande.
Celle du cœur, je vous la recommande.

CCCXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Montmorency.

A Colligny, ce 27. *Août* 1687.

SI vous m'aimez toûjours, Madame, vous devez être en peine de n'avoir point eu de mes nouvelles depuis deux mois que je ſuis en Comté. Je vous pardonne de ne m'y avoir pas trouvé, c'eſt un païs de traverſes d'où les poſtes n'approchent pas de dix lieuës. C'eſt pourtant le lieu d'où je vous écris, dont le nom a tant fait de bruit en France il y a ſix-vingts ans. Cette terre a été entre les mains de trop grands Seigneurs pour être en bon état. Nous avons trouvé dans les papiers de cette Maiſon une Louïſe de Montmorency ſœur du grand Connétable, & mere de l'Amiral, qui étoit une fort habile femme. Si ſes enfans avoient eu autant de conduite qu'elle, nous n'aurions pas tant de peine à rechercher aujourdhui les droits perdus ou égarez de ſon arriere-petit-fils dans cette terre. Je me ſuis déja réjouï avec vous, Madame, de la Lieutenance de Roi que Sa Majeſté a donné à Monſieur votre fils. Le grand Connétable n'étoit que Gendarme à l'âge qu'il a. Il eſt dans le chemin de tous les honneurs de la guerre, & il a un nom qui fait bien valoir le mérite.

CCCXXXVIII.

CCCXXXVIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. Septembre 1687.

JE viens de recevoir vos Lettres de Creſſia *, mon cher Couſin, qui m'ont donné quelque conſolation, car je ſuis accablée de triſteſſe; j'ai vû mourir depuis dix jours mon cher Oncle. Vous ſavez ce qu'il étoit pour ſa chere Niéce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, ſoit en me donnant ſon bien tout à fait, ſoit en conſervant & en rétabliſſant celui de mes enfans. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de Monſieur de Sevigny; il a gagné des procès: il a remis toutes mes Terres en bon état: il a payé nos dettes: il a fait la Terre où demeure mon fils, la plus jolie & la plus agréable du monde. Il a marié mes enfans. En un mot, c'eſt à ſes ſoins continuels que je dois la paix & le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de ſi ſenſibles obligations, & une ſi longue habitude fait ſouffrir une cruelle peine quand il eſt queſtion de ſe ſéparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne ſoit ſenſible, quand on a de grandes raiſons de les aimer, & qu'on les a toûjours vûs. Mon cher Oncle avoit quatre-vingt ans. Il étoit accablé de la peſanteur de cet âge. Il étoit infirme & triſte de ſon état. La vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui: Qu'eût-on donc voulu lui ſouhaiter? Une continuation de ſouffrances? Ce ſont ces ré-

* *Voyez Lett. CCCXXXIII. & CCCXXXIV.*

réflexions qui m'ont aidé à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans. Une fiévre continuë, une fluxion sur la poitrine, en sept jours il a fini sa longue & honorable vie, avec des sentimens de pieté, de pénitence & d'amour de Dieu qui nous font esperer sa misericorde pour lui. Voilà, mon Cousin, ce qui m'a occupée & affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur & de reconnoissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnoissance & l'amitié vous fit penser & écrire sur le mérite & sur les qualitez de Monsieur de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligez. J'ai trouvé votre Rondeau fort joli, tout ce que vous touchez est toûjours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie; car je comprens que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulonjon fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvez dans les Archives de la Maison de Colligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages dont les biens sont passez en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout à fait belle, & dans le goût de ceux qui s'y connoissent. J'embrasse ma Niéce, je la plains des maux qu'elle a eûs, & je l'exhorte autant qu'il est en moi, à se bien porter; car après le salut, je mets la santé au premier rang, & je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre

tre à nos amitiez d'autres bornes que celles de nos vies.

De Monſieur de Corbinelli

J'entendis un Sermon, Monſieur, aux Jeſuites le jour de Saint Louïs, dont je voudrois vous pouvoir conter le détail & les plus beaux endroits, vous en ſeriez ſurpris. C'eſt un Pere de l'Oratoire nommé la Roche, dont le cœur eſt de roche contre les fauſſes vertus. Adieu, Monſieur, trouvez bon que j'aſſure ici Madame de Colligny de mes très humbles reſpects, & que je la faſſe ſouvenir de mon attachement pour ſa perſonne & pour ſon mérite.

De Madame de Sevigny.

Le Madrigal de Monſieur le Prince nous a paru comme à vous très-joli.

CCCXXXIX. LETTRE.

Réponſe Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 13. *Septembre* 1687.

LA perte que vous avez faite de Monſieur votre Oncle, Madame, me touche ſenſiblement; & le peu de liaiſon qu'il y avoit entre lui & moi vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre choſe que votre douleur qui m'afflige. Comme vous dites, Madame, nous ne ſommes point ingrats vous & moi. Le ſang & votre

vie que vous avez passée avec Monsieur votre Oncle, ne sauroient vous rendre sa perte plus sensible qu'à moi celle de mon cher ami Saint-Aignan, par les obligations grandes & fréquentes que je lui ai euës toute ma vie: Dieu leur fasse misericorde, & je n'en doute pas, car l'Abbé de Coulanges étoit un homme de bien, & le Duc de Saint-Aignan avoit beaucoup de Religion. Vous avez raison de croire que la galanterie n'est plus que dans mon esprit. Quand je ne songerois pas (comme je fais) à mon salut, je suis trop glorieux pour avoir de l'amour, sachant bien que je ne suis pas assez aimable pour être fort aimé, quand même l'âge ne rendroit pas ma passion ridicule. Votre Niéce a tellement pris à cœur les affaires de ses Terres, qu'elle s'en est incommodée: elle a une fluxion sur un œil pour avoir trop lû de vieux titres. Cela l'empêche de vous témoigner elle-même la part qu'elle prend à votre affliction; mais je vous assure qu'elle y est aussi sensible que moi. Vous avez raison, ma chere Cousine, de croire que nous nous aimerons toûjours, nous ne saurions mieux faire.

A Monsieur de Corbinelli.

J'ai bien envie, Monsieur, de savoir comment le Pere la Roche prêche contre les fausses vertus: je n'en trouve presque point d'autres dans le monde. Pour moi je ne sai si j'ai des vertus, mais je sai bien que je n'ai rien de faux dans le cœur, non plus que dans l'esprit.

CCCXL. LETTRE.

De Monsieur de Corbinelli au Comte de Bussy.

A Paris, ce 24. Septembre 1687.

TOUTES vos réflexions sur les vicissitudes de la Cour, sont très-judicieuses; & comme l'espérance anime ceux qui la composent, on ne peut manquer d'y venir avec confiance, quand on considere les changemens qui y arrivent tous les jours. Je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur. Le Roi donna il y a quelque tems deux cens mille francs au Controleur Général pour achever de payer la Charge de Président au Mortier. C'est une pure gratification. Jugez de ce que fera Sa Majesté quand vous lui représenterez que vous recevrez l'aquit d'une dette comme un grand bienfait. Que si tout cela n'aboutissoit a rien, nous dirons que Dieu qui donne & qui ôte tout avec justice, parce que tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit votre propre que très-improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jetté dans la politique: je repasse des fragmens d'histoires, & de tout ce que je lis, je me forme l'idée d'Horace & je dis comme lui:

Delirant Reges, plectuntur Achivi.

Si cette regle a une exception, comme il n'y en a point de générale, c'est à l'égard du Roi, le modelle de ceux qui viendront quoi qu'il n'en ait eu aucun parmi ceux qui sont passez. Adieux.

Monſieur, mes complimens à la divine Marquiſe que j'honore parfaitement. Madame de Sevigny eſt allée à Bourbon.

CCCXLI. LETTRE.

De Mademoiſelle de Rabutin qui étoit allée demeurer avec le Comte de Rabutin ſon frere, à Vienne, au Comte de Buſſy.

A Vienne, ce 23. *Octobre* 1687.

DEpuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, Monſieur, ma belle-ſœur eſt accouchée d'un garçon & elle m'a chargée de vous le faire ſavoir, ſachant que vous vous intereſſez ſi obligeamment à tout ce qui la regarde. Cette joye a été troublée par la mort de M. ſon fils aîné du premier lit, qui fut tué au dernier Combat donné contre les Turcs. Elle n'en a plus qu'un de quinze ans fort joli garçon. Elle n'en a pas été quitte pour ce chagrin: Après que mon frere fut ſorti heureuſement de ce combat, il tomba malade & fut à l'extrémité. Il guérit & retomba enſuite plus mal que la premiere fois. Il eſt pourtant hors de péril. Toute la Cour de l'Empereur lui a fait l'honneur de lui rendre viſite. Monſieur le Duc de Baviere qui n'en fait jamais, l'a vû deux fois. Je ne vous ſaurois aſſez dire, Monſieur, combien ma belle-ſœur vous eſt obligée des ſentimens avantageux que vous avez pour elle; ſi vous l'aviez vûë vous l'eſtimeriez encore davantage. Vous ne sauriez vous imaginer combien elle aime ſon mari; cela lui donne de l'amitié pour tout ce qui s'appelle Rabutin. Mais outre cela elle a pour votre perſonne une eſtime & une

vé-

vénération ſans pareille. Pour nous il n'y a point d'honnêteté que nous n'en recevions tous les jours. La jeune Princeſſe ſa fille qui eſt fort aimable, eſpere d'aller l'année prochaine en France. Elle ſe fait un plaiſir de ſonger qu'elle pourra vous y voir. Les Etats de ſon mari ſont près de Strasbourg. Il eſt de la maiſon de Brandebourg & on l'appelle le Prince de Lauffen. Adieu, mon cher Couſin.

CCCXLII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 5. Novembre 1687.

JE ſuis fort en peine de vous, ma chere Couſine, depuis que notre Ami m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurois plûtôt témoigné mon inquietude, ſi je n'avois été dans le deſſein d'aller à Fontaînebleau, & delà à Paris, ſeulement pour vous voir. Cependant un grand rhume a rompu mon voyage; car encore que j'en ſois preſque guéri, nous ne ſommes pas dans une ſaiſon propre à voyager après un rhume conſiderable. C'eſt ce qui m'oblige de vous ſupplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal étoit encore un rhumatiſme ſur cette main droite qui fut attaquée il y a huit ou dix ans, priez notre Ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous ai aimée toute ma vie, ma chere Couſine, & nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fuſſiez indifferente: mais je ne vous ai jamais tant eſtimée ni tant aimée que je fais aujourdhui.

Ce qui me le fait croire, c'eſt que je crains de vous perdre plus que je n'ai fait. Que ferois-je au monde ſans vous, ma pauvre chere Couſine? En qui aurois-je une entiere confiance d'être aimé ? Avec qui pourrois-je rire ? Avec qui pourrois-je avoir de l'eſprit? A qui parlerois-je à cœur ouvert de toutes choſes? Car la belle Madelonne qui eſt de mes amies, n'eſt pourtant pas vous, & ne vous remplaceroit pas ſur mon ſujet. Son mari & ſa famille rempliſſent tout ſon cœur & tout ſon eſprit. Il ne me reſteroit donc que votre Niéce & notre Ami; & bien loin de me conſoler de vous, ils m'en feroient reſſouvenir & vous regreter davantage. Ayez ſoin de vous, ma chere Couſine, & joignez à l'interêt que vous y avez la conſideration du repos de Madame de Grignan, & de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eû de la Philoſophie pour me paſſer des honneurs & des établiſſemens que je croyois m'être dûs: mais je n'en aurois point pour me paſſer de vous, il me faudroit du Chriſtianiſme tout pur.

CCCXLIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, *ce* 8. *Novembre* 1687.

IL y a déja quelque tems, M. R. P. qu'on a mandé à ma fille de Colligny, que le Pere Rapin étoit dangereuſement malade. L'état où j'étois alors ne me permit pas de vous demander de ſes nouvelles; j'étois moi-même très-in-

com-

commodé. Aujourdhui que je me porte mieux, je vous ſupplie, M. R. P. de me mander l'état où il eſt, j'en ſuis bien en peine. J'aime toûjours fort mes bons amis, mais il y a des rencontres où l'amitié ſe fait ſentir davantage. Mandez-moi auſſi comment vous vous portez de vos douleurs de tête, elles m'ont fait vous plaindre extrêmement. Je n'ai point appréhendé pour votre vie, & les langueurs du Pere Rapin m'ont toujours donné plus d'allarmes. Vos maux me paroiſſent venir de trop de ſanté, & les ſiens d'une défaillance de nature. Eclairciſſez-moi de tout cela, s'il vous plaît, & croyez que perſonne ne prend plus de part en tout ce qui vous touche que moi.

CCCXLIV. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 13. *Novembre* 1687.

VOUS ſaviez déja ſans doute la perte que nous avons faite du Pere Rapin, Monſieur, & je ſuis aſſurée que vous n'en ſerez guére moins touché que moi; car je connois la bonté de votre cœur, & je ſai combien vous aimez le Pere Rapin. Le pauvre homme eſt tombé tout à coup. Il alla au commencement de Septembre à Baſville avec ſa ſanté ordinaire qui étoit bonne & qui aux apparences près, valoit mieux que la mienne. Dès le ſecond jour il fut attaqué d'une eſpece de légere apoplexie qui ne le

le tint pourtant trois jours dans un grand assoupissement qui fut suivi d'un commencement de paralysie sur le côté droit. Sa tête s'embarassa en même temps & son esprit commença à s'affoiblir & à s'égarer. Comme il ne sentoit point de mal & qu'il aime fort Basville ; on eut peine à lui persuader qu'il seroit mieux à Paris, & on ne l'y ramena qu'en lui promettant de le remener à Basville quand il auroit vû les Medecins. Les remedes qu'on lui fit ne servirent qu'à dégager un peu sa tête & à lui donner un jour ou deux libres pour se confesser. Il fut depuis dans un état pitoyable ; n'ayant honte de rien, ne disant mot ou parlant sans raison & sans suite, hors quelques momens qu'il élevoit son cœur à Dieu par habitude, & qu'il entroit dans des sentimens de piété qu'on lui suggeroit. Du reste ne croyant point être en danger & me disant quelquefois qu'on ne mouroit jamais sans fievre ; pour vérifier sa parole, la fievre lui prit le 25. Octobre, & l'emporta le 27. dans un redoublement. Je vous ai fait ce petit détail comme à un bon ami, & je vous laisse à penser quelle a été ma douleur de voir mourir le meilleur de mes amis sans en pouvoir tirer une parole raisonnable. C'est la plus grande perte que je puisse faire, & je vous avouë, Monsieur, que je ne sai comment la soutenir. Il semble que Dieu ne m'ait donné de la santé depuis quelque tems que pour me faire sentir davantage tout mon malheur, ou pour me le faire souffrir plus constamment. Il est le maître, & nous devons nous soumettre à tous ses ordres, quelque rigoureux qu'ils soient. Je vous demande plus que jamais la continuation de vos bonnes graces & la permission de lier

lier avec vous un commerce d'amitié. Un ami comme vous, Monſieur, eſt tout propre à me conſoler, ou du moins à me retirer de la langueur où les chagrins ſeroient capables de me jetter.

CCCXLV. LETTRE.

* Réponſe de Madame de Sevigny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13. *Novembre* 1687.

JE reçoi préſentement une Lettre de vous, mon cher Couſin, la plus aimable & la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vû expliquer l'amitié ſi naturellement, & d'une maniere ſi propre à perſuader. Enfin vous m'avez perſuadée, & je croi que ma vie eſt néceſſaire à la conſervation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte pour vous raſſurer, & vous faire connoître l'état où je ſuis.

Je reprens dès les derniers jours de la vie de mon cher Oncle l'Abbé, à qui comme vous ſavez, j'avois des obligations infinies. Je lui devois la douceur & le repos de ma vie; c'eſt à lui à qui vous devez la joye que j'apportois dans votre ſocieté; ſans lui nous n'aurions jamais ri enſemble; vous lui devez toute ma gayeté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui me faiſoit comprendre ce que vous aviez dit, & deviner ce que vous alliez dire; en un mot le bon Abbé en me retirant des abîmes où Monſieur de

* A la Lett. CCCXLII.

de Sevigny m'avoit laiſſée, m'a renduë telle que j'étois, telle que vous m'avez vûe, & digne de votre eſtime & de votre amitié. Je tire le rideau ſur vos torts, ils ſont grands, mais il les faut oublier, & vous dire que j'ai ſenti vivement la perte de cette agréable ſource de tout le repos de ma vie. Il eſt mort en ſept jours d'une fiévre continuë comme un jeune homme, avec des ſentimens très-chrétiens, dont j'étois extrémement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder aſſez ſolidement cette derniere action de la vie. La ſienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il eſt mort chrétiennement: Dieu nous faſſe la même grace. Ce fut à la fin d'Août que je le pleurai amerement. Je ne l'euſſe jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais voyant au 15e ou 16e de Septembre, que je n'étois que trop libre, je me réſolus d'aller à Vichy pour guérir tout au moins mon imagination ſur des maniéres de convulſions à la main gauche, & des viſions de vapeurs qui me faiſoient craindre l'apoplexie. Ce voyage propoſé donna envie à Madame la Ducheſſe de Chaulnes de le faire auſſi. Je me joignois à elle, & comme j'avois quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichy, qui rechauffées dans le puits de Bourbon ſont admirables. J'en ai pris, & puis de celles de Bourbon: ce mélange eſt fort bon. Ces deux rivales ſe ſont raccommodées enſemble, ce n'eſt plus qu'un cœur & qu'une ame: Vichy ſe repoſe dans le ſein de Bourbon, & ſe chauffe au coin de ſon feu, c'eſt-à-dire, dans les bouillonnemens de ſes fontaines. Je m'en ſuis fort bien trouvée: & quand j'ai pro-

proposé la douche, on m'a trouvé une si bonne santé, qu'on me l'a refusée, & l'on s'est mocqué de mes craintes ; on les a traitées de visions, & l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée, que je l'ai cru, & je me regarde aujourdhui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez. Voilà, mon cher Cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, & comme cela faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, & que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenuë de Bourbon ; notre jolie petite Abbaye n'étoit point encore donnée ; nous y avons été douze jours : enfin on vient de la donner à l'ancien Evêque de Nîmes, très saint Prélat. J'en sortis il y a trois jours toute affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée : après avoir pleuré l'Abbé, je pleure l'Abbaye. Je sai que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon ; je ne me suis point amusée aujourdhui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abbatuë, sans retenuë & sans mesure. Je vous en demande pardon & je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté ; car je sai & c'est Salomon qui le dit, *Que celui là est haissable qui parle toûjours de lui.* Notre ami Corbinelli dit que pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette regle est assez generale : mais je croi m'en pouvoir excepter aujourdhui ; car je serois fort aise que

votre

votre plume fût auſſi inconſiderée que la mienne, & je ſens que je ſerois ravie que vous me parlaſſiez long-tems de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit; & dans cette confiance je ne vous ferai point d'excuſes, & je vous embraſſe mon cher Couſin & ma chere Colligny. Je rends mille graces à Madame de Buſſy de ſon compliment: on me tueroit plûtôt que de me faire écrire davantage.

CCCXLVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Monjeu.

A Chaſeu, ce 18. *Novembre* 1687.

VOus oubliez bien vos pauvres amis, Madame; je ne vous y ai pourtant point obligé; ſi ce n'eſt que je vous aye déplû par ma maladie. Effectivement vous avez aſſez la mine de n'aimer que les gens qui ſe portent bien. Cependant il eſt toûjours prudent de ſe ménager avec tout le monde: on ne ſait ni qui meurt ni qui vit. Sérieuſement, Madame, cela me fait de la peine de ne recevoir aucune marque de votre amitié en cette rencotre, vous que j'ai toûjours fort aimée, & ſur tout quand vous fûtes entre les mains de l'Oculiſte de Langres. Après tout, Madame, vous voyez bien que quand on ſe plaint avec autant de tendreſſe & avec autant de douceur que je fais, on ne cherche qu'à être appaiſé.

CCCXLVII.

CCCXLVII. LETTRE.

* Réponse du Comte de Buſſy à Madame de Sevigny.

A Chaſeu, ce 19. *Novembre* 1687.

J'AI bien de la joye, Madame, que vous ſoyez contente de ma derniere Lettre. Pour moi je ſuis ravi de votre réponſe, car elle me tire d'une fort grande peine où j'étois de votre ſanté. Je craignois que la douleur de la perte que vous veniez de faire jointe à votre rhumatiſme, ne fût un dangereux mal pour vous; & la réflexion que je faiſois ſur ma crainte extraordinaire me paroiſſoit d'un méchant augure, & augmentoit mes allarmes. Ma peur me faiſoit peur; enfin je n'en ai eû que cela, Dieu merci, *Vivat*, ma chere Couſine. Vous vous récriez ſur la longueur de votre Lettre, & ſur ce que vous ne me parlez que de vous. Je vous aſſure, ma chere Couſine, que vous ne me ſauriez parler de choſe qui me ſoit plus agréable. Ce que dit notre Ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut ſonger combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raiſon pour ceux qui ſont indifferens les uns aux autres: mais pour nous, deux choſes nous doivent raſſurer tous deux ſur cela: L'une que nous prenons grand interêt à ce qui nous touche; & l'autre que nous racontons bien. Mais eſt-il poſſible, Madame, que vous ne ſachiez pas la mort de notre

* *A la Lettr. CCCXLV.*

notre pauvre ami le Pere Rapin? Il étoit le vôtre aussi-bien que le mien. Il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disoit pas par complaisance. Elles étoient si véritables & si visibles, que je voyois bien qu'il en étoit persuadé. Il n'y avoit pas dans les Jesuites un plus bel esprit ni un plus homme de bien que lui.

Je ne sai, Madame, si je vous ai mandé que je serois présentemen à la Cour & à Paris sans une fluxion; & quoi que j'en sois guéri, la saison fort contraire aux Sexagenaires convalescens, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'Avril. Il faut vivre, ma chere Cousine. La premiere & la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester, cela s'entend après le salut.

Adieu, ma chere Cousine, ayez bien soin de ma santé en votre personne; je vous promets de faire la même chose pour vous.

CCCXLVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 19. *Novembre* 1687.

JE me donnai l'honneur de vous écrire le 8. de ce mois, M. R. P. pour vous demander des nouvelles de notre pauvre ami le Pere Rapin, & j'apprens par votre Lettre du 13. le détail de sa mort qui me fait autant de peine que sa mort même. Je vous plains fort sur l'ami que vous avez perdu, M. R. P. je ne le savois pas: ayez soin de vous; avec l'âge il me paroît que vos maux doivent diminuer. Je reçois du meil-

meilleur de mon cœur l'offre que vous me faites de faire ensemble une plus grande liaison & de redoubler notre commerce. Je médite un voyage à la Cour dès que je pourrai le faire sans hazarder ma santé. Je devois partir pour Fontainebleau les premiers jours d'Octobre, quand je tombai malade. J'espere qu'à ce voyage nous aurons de grandes conférences ensemble.

CCCXLIX. LETTRE.

Du Comte de Bussy au Pere Bouhours.

A Chaseu, ce 24. *Novembre* 1687.

JE vous rends mille graces de l'éloge de notre ami le Pere Rapin que vous m'avez envoyé, M.R.P. j'en suis très content, il est fort bien fait. Ce n'est point un portrait d'imagination, on voit bien qu'il est fait d'après nature. Vous n'êtes pas un exagérateur. Pour moi dès que je vois un éloge trop poussé, comme je ne saurois alors fixer ma croyance, cela me met en chagrin, je crois qu'on m'en veut imposer, & je ne crois rien du tout, ou du moins fort peu de chose. Mais outre que je connoissois fort l'homme que vous nous dépeignez, c'est qu'il y a un grand air de vérité dans ce que vous nous dites de lui. Je serai ravi, M. R. P. de voir votre Livre de *la Maniere de bien penser*. La France vous aura bien plus d'obligation qu'à Messieurs de l'Académie. Ceux-ci ne redressent que les paroles, & vous redressez le sens. Prenez la peine de l'envoyer à l'Abbé de Bussy. Adieu, M. R. P. joignez à l'amitié que vous aviez

aviez déja pour moi, celle que vous aviez pour notre cher ami. J'en ferai de même pour vous: je croi qu'il ſera bien aiſe que nous ſoyons ſes héritiers.

CCCL. LETTRE.

De la Marquiſe de Colligny au Comte de Buſſy.

A Buſſy, *ce* 25. *Novembre* 1687.

IL faudroit, Monſieur, faire publier à qui voudra voler la chaſſe, la pêche & les bois; nous y gagnerions plus qu'à les affermer. Il eſt vrai que je n'avois jamais compté pour une reſſource ce qu'on nous voleroit, c'eſt pourtant une maniere de ſubſiſtance dont on ne faiſoit pas aſſez de cas. Je vais mettre cela deſormais dans les dénombremens des terres que je voudrai affermer, ou vendre; & je vous avouë que je fais autant de fond ſur ce qu'on nous vole que ſur ce qu'on nous doit.

CCCLI. LETTRE.

De l'Abbé de *** au Comte de Buſſy.

A Paris, *ce* 29. *Novembee* 1687.

LE Charmel s'eſt retiré aux Peres de l'Oratoire où toute la Cour le va voir. Il dit au Roi, en prenant congé de lui, qu'il devoit ſa converſion à la lecture d'un Livre intitulé *La véri-*

vérité de la Religion Chrétienne fait par Abbadie; & ſur ce que le Roi lui vouloit perſuader de reſter à la Cour pour y ſervir d'exemple, il répondit à Sa Majeſté qu'il ſe ſentoit trop foible pour reſiſter aux méchants exemples, & pas aſſez fort pour ne ſuivre que les bons.

Saint-Vallier vient enfin de vendre ſa Charge au frere du Pere de la Chaiſe. Le Roi ne ſe contente pas de réformer le Clergé, il réforme encore les Séculiers & dans la robe & dans l'épée. Les Filles de Madame la Dauphine ſont for conſternées. On ne les renvoira pas, mais Madame de Monchevreuil ayant obtenu du Roi la permiſſion de ſortir de cet emploi, on leur cherche une autre Gouvernante. Tonnerre épouſe la fille de Mennevillett Secretaire de MONSIEUR; ſon pere lui donne ſix cens mille francs. La nouvelle de la mort du grand Viſir eſt fauſſe, ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ſur les avis qu'il eut après la perte de la bataille, il alla trouver le grand Seigneur auprès duquel il ſe déchargea de tout le blâme de cette action, ſur les quatre Bachas qui commandoient ſous lui : ſur cela le grand Seigneur leur envoya demander leurs têtes; eux qui avoient gagné l'armée, marcherent ſans faire réponſe vers Conſtantinople. Le grand Seigneur s'eſt ſauvé en Aſie. Les révoltez, dit-on, ont mis Soliman ſon frere ſur le Trône. Voilà ce qu'il y a d'aſſuré.

CCCLII.

CCCLII. LETTRE.

De Madame de Scuderi au Comte de Bussy.

A Paris, *ce* 1. *Decembre* 1687.

J'AI un ami, Monsieur, neveu de Monsieur Corneille qu'on appelle Fontenelle qui songe à la place de Monsieur le Président de Même, vacante à l'Académie. Il a beaucoup de mérite; je vous le menerai si vous me le permettez, & je vous ferai voir ses derniers ouvrages qui vous charmeront assurément. Je vous demande pour lui votre voix. On dit que MONSIEUR demande cette place à Messieurs de l'Académie pour le Précepteur de MADEMOISSELLE. Si cela est personne n'entrera en concurrence. Je ne parle en faveur de mon ami qu'en cas que ses rivaux n'ayent d'autre recommandation que leur propre mérite. Mandez-moi quand vous viendrez à Paris, afin que nous causions tête à tête chez vous ou chez moi, car je ne parle à mon aise à mes vrais amis que de cette maniere Adieu, Monsieur.

CCCLIII. LETTRE.

De Madame de Sevigny au Comte de Bussy.

A Paris, *ce* 2. *Decembre* 1687.

JE suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande Lettre ne vous ennuye-roit

roit pas. Ce grand interêt que vous avez pris à ma ſanté, & ce ſang dont je me trouvai un jour toute affoiblie parce que vous vous en étiez fait tirer quatre palettes ſans m'en avertir, me répondoient que même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairoient pas. J'ai trouvé auſſi fort bon tout ce que vous me mandez. J'ai regretté le bon Pere Rapin. Je conviens de toutes ſes bonnes qualitez. Sa bonté & ſa douceur, avec une ſi grande capacité, qui rend quaſi les autres gens glorieux, étoit ce qui m'attachoit principalement à lui. Il trouve préſentement la récompenſe de toutes ſes vertus. Le Pere Bouhours cependant qui étoit ſon intime ami, & que j'accuſois toûjours d'avoir bû le ſang du Pere Rapin qui étoit plus pâle que la mort, a repris courage, & nous a donné un Livre fort amuſant, & que l'on lit avec plaiſir: c'eſt *la Maniére de bien penſer ſur les ouvrages d'eſprit.* Je voudrois dire *juger*; car c'eſt préciſément ce qu'il fait. Il ramaſſe pour cet éxamen tout ce que nous avons vû & admiré en vers & en proſe, tantôt loüant tantôt blâmant. Preſque toûjours on eſt de ſon avis; quelquefois on critique ſa critique. Vous jugez bien que ce Livre eſt fort amuſant. Je croyois qu'il vous citeroit: mais il me paroît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour éxemple. Je ne doute pas que ce Pere ne vous ait envoyé cet Ouvrage. Notre ami ſe réjouït fort de ces ſortes d'Ouvrages. Tout ce qui fait connoître les injuſtes approbations, & qui traite de la juſteſſe de l'eſprit, eſt juſtement fait pour lui. Je vous ſouhaite une ſanté parfaite. Nous ne ſommes plus jeunes, mon pauvre Couſin, c'eſt grand dommage. Il me ſemble que nous étions plus

vifs que les autres, & qu'il n'y a guéres de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli, car encore que son esprit soit aussi bon & aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouïr aussi agréablement qu'il a fait. Etes-vous à Autun? Votre Evêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement crû qu'il seroit ici après la Saint Martin; que je n'ai point répondu à une très-aimable Lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre Abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'attens ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aye encore davantage de vous y revoir en joye & en santé; car c'est-là le *Tu autem*, & de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Colligny, pourvû que vous receviez les amitiez sincerez de la belle Comtesse.

De Monsieur de Corbinelli.

Le Pere Bouhours auroit peut être aussi-bien fait de rapporter des fragmens de vos Lettres, & de celles de Madame de Sevigny, que de celles de Balsac & de Voiture, pour donner des éxemples de la justeste, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours nous nous assemblerons chez Monsieur de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentimens, & ceux du public sur son Livre; mais le jugement de ce qu'on appelle le monde en gros, est ordinairement bien fade & bien grossier en ce siécle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, & où l'on n'a le loisir que de calculer & de courir après ses affaires. La misere étouffe l'esprit; il est trop occupé

pé de beſoins, pour s'appliquer aux jolies choſes.

Le même Pere m'a prêté un Livre qu'on a fait à Rome contre les *Quietiſtes*, dont l'original eſt en Italien, & celui-ci en eſt la traduction, belle, facile, noble, & agréable, faite par le Pere B**. Il combat la doctrine d'un nommé Molinos, Auteur de la ſecte de ces *Quietiſtes*. Mais pour revenir au Livre de *La Maniére de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit*, je vous dirai que les ſentimens du public ne me préviendront ni ne m'entraîneront pas; car je ſai que c'eſt d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes complimens, je vous ſupplie, à Madame de Colligny. Je trouvai l'autre jour Madame de Montataire avec qui je rîs beaucoup. Madame de Sevigny dit que nos âges ſont incompatibles avec la joye: je croi qu'elle ſe trompe: il y a joye & joye. Les nôtres d'apréſent ſont plus ſolides que celles de nos jeuneſſes, & je ſuis perſuadé avec Epicure que le diſcernement eſt néceſſaire à la poſſeſſion du plaiſir. Je ſoûtiens même qu'il eſt eſſentiel à la volupté. Ce chapitre eſt curieux, délicat, & utile; mais après tout il n'y a de vraye joye que celle d'aimer Dieu: ſur quoi je vous dirai en paſſant, que preſque pas un de ceux qui en ont le plus écrit, ne ſavent ce que c'eſt que cet amour.

CCCLIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Verſailles, ce 22 *Decembre* 1687.

J'ARRIVE ici, ma chere ſœur, où je n'ai encore vû perſonne. Je ne veux pas me reprocher d'avoir eu une heure de loiſir depuis que je vous ai quittée, ſans l'employer à vous faire voir que je ne vous oublie pas. Il eſt aſſez heureux pour vous faire ma cour, que je trouve ce loiſir à Verſailles. Quand il me manquera pour vous écrire, je ne laiſſerai pas de ſonger à vous, ma chere ſœur. Mais faites-moi auſſi la grace quand vous ne m'écrirez pas de ſonger à moi; car vous ne ſauriez penſer à perſonne qui connoiſſe & qui ſente plus vivement que moi le prix de votre ſouvenir & de votre amitié.

Fin du quatriéme Tome.



